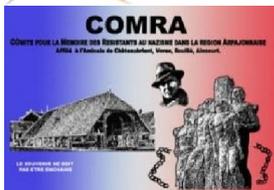


Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire



UNIVERSITÉ EVRY VAL D'ESSONNE

**UFR des Sciences de l'Homme et de la Société
Département d'Histoire Économique et Sociale.**



Mémoire de Master d'Histoire

Soutenu en septembre 2016

Marine GOURAUD

La Seconde Guerre mondiale à Arpajon (1939-1947)

La Seconde Guerre mondiale et sa mémoire dans une
commune de Seine-et-Oise.

Sous la direction de :

HATZFELD Nicolas Professeur d'histoire à l'université d'Évry-Val d'Essonne

LOUBET Jean-Louis Professeur d'histoire à l'université d'Évry-Val d'Essonne

Remerciements.

À mes professeurs de Master, M. Hatzfeld, M. Loubet, M. Michel, M. Bardet et M. Blond pour leurs conseils et leur soutien au long de ce mémoire.

Aux membres du COMRA, membres du Conseil administratif et adhérents, que j'ai pu rencontrer à différentes occasions : Alain Bouyssy, Élisabeth Duyck, Daniel Desponts, Jean Bélingard, Jean-Michel Lesueur... Merci pour toute votre sympathie, votre soutien et vos informations partagées.

Au personnel de la Mairie d'Arpajon, Marie-Pascale Ruthy, Élisabeth Taunay, le personnel d'État-Civil, ainsi que toutes les autres personnes que j'ai pu croiser lors de mes visites.

Au personnel des archives départementales de Chamarande, Dominique Bassière, Véronique Guasco, Lisbeth Porcher, de même que toutes les autres personnes dont je ne connais pas le nom mais qui ont toujours été sympathiques et répondu à mes demandes.

Au personnel des archives départementales de Montigny-le-Bretonneux pour leur sympathie et leur aide.

À Julien Grandin et Roger Cazin qui ont acceptés de livrer leur témoignage.

À l'Office du Tourisme du Croisic pour ses informations et son accueil lors de ma venue.

À mes anciens professeurs que j'ai eu l'occasion de revoir, Mme Micard pour son aide à la traduction de documents en allemand pas toujours aisée, et à mes anciens professeurs de collège, pour qui j'ai une pensée particulière.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

À Aurore Podevin pour son soutien au cours de ce Master.

À Pascal Baugnies pour ses documents spontanément et aimablement partagés.

À mes proches, amis, familles et collègues, qui m'ont supportés et ont supportés d'entendre parler de ce mémoire pendant trois ans.

À toutes ces personnes avec qui j'ai pu échanger, virtuellement ou directement, et qui m'ont témoignées de leur soutien et communiquées leurs informations.

À ma maman, pour tout.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	4
Table des documents	7
Liste des abréviations	12
Avant-propos : Genèse d'un sujet de mémoire	13
I. <i>À la recherche de traces</i>	13
II. <i>Ouvrir les fenêtres du passé</i>	20
Introduction – Arpajon dans les années 1930	34
I. <i>Arpajon, « une ville à la campagne »</i>	34
II. <i>Le Conseil municipal d'Arpajon</i>	48
Partie 1 – De la mobilisation à l'Occupation allemande	53
I. <i>De la « drôle de guerre » à l'invasion allemande</i>	53
A. Le Conseil Municipal à la déclaration de guerre	54
B. Mobilisations partielles, puis générale	58
C. Restrictions, prévention, protection.....	61
II. <i>La débâcle et l'exode</i>	70
A. La Bataille de France : vers l'exode.....	70
B. Le raz de marée de l'exode	74
C. La vie à Arpajon pendant l'exode	81
III. <i>La mise en place des structures d'Occupation et Vichyste</i>	84
A. 15 juin 1940 : L'arrivée des Allemands.....	85
B. L'installation des Allemands à Arpajon	88
C. La municipalité nommée	92
Partie 2 – La vie sous occupation allemande	102
I. <i>Une vie quotidienne bouleversée</i>	102
A. La vie sans l'absent	103

B.	De nouvelles règles de vies.....	112
C.	Face au manque.....	118
II.	<i>Une vie sous contrainte.</i>	127
A.	Les réfractaires au STO.	127
B.	La délation.....	131
C.	Le camp d'internement de Linas.....	136
III.	<i>Face à l'angoisse de la guerre, protéger les populations.</i>	140
A.	Arpajon, victime collatérale des bombardements.....	140
B.	Les mesures de défense passive.....	142
C.	Le personnel de défense passive.....	144
Partie 3 – La Résistance à Arpajon.		148
I.	<i>De l'arrestation à l'exécution de Babin.</i>	148
A.	La cellule communiste d'Arpajon.....	148
B.	Les Bataillons de la Jeunesse et la répression allemande.	156
C.	L'exécution de Babin.....	159
II.	<i>Le maquis de Moret-sur-Loing et l'attentat contre Henri Gachelin.</i>	164
A.	Le maquis de Moret-sur-Loing.....	165
B.	L'attentat contre Henri Gachelin.	170
C.	Le démantèlement du réseau.	174
III.	<i>Naissance et développement de la Résistance à Arpajon.</i>	182
A.	Les groupes résistants à Arpajon.....	182
B.	Actions des résistants d'Arpajon.	187
C.	Printemps 1944 : la formation des FFI.	193
Partie 4 – Libération et après-guerre.		200
I.	<i>Les libérations d'Arpajon.</i>	200
A.	Avancée alliée et tension des Allemands.....	201
B.	La libération par les Américains.	210
C.	La libération par la 2 ^e DB.	225
II.	<i>La fin de la guerre et règlement de l'occupation.</i>	233
A.	La municipalité du CLL.	233
B.	Guerre et difficultés : des ombres omniprésentes.....	242
C.	Bilan humain et matériel du conflit.	248

<i>III. Les traces de la Guerre et de l'Occupation.....</i>	<i>253</i>
A. Entre hommages.....	253
B. ...et rancœurs.....	257
C. Les marques du conflit.....	261
Conclusion.....	266
Bibliographie.....	269

Table des documents.

Document 1 – Carte du centre-ville d'Arpajon, 1943.....	35
Document 2 – Photographie de l'Hôtel de Ville d'Arpajon (s.d).....	35
Document 3 – Photographie de la Place de l'Hôtel de Ville et du Monument aux morts (s.d).	36
Document 4 – Blason de la ville d'Arpajon.....	37
Document 5 – Photographie de l'entrée d'Arpajon par la Porte de Paris, vers 1918.	37
Document 6 – Carte du canton d'Arpajon, 1950.	39
Document 7 – Photographie de la Grande Rue en direction de la Porte de Paris, vers 1935.....	41
Document 8 – Photographie de la Place du Marché et des Halles vers 1920.....	42
Document 9 – Photographie du marché d'Arpajon vers 1918.....	42
Document 10 – Photographie de la Cordonnerie d'Arpajon, Boulevard Jean-Jaurès (s.d).	44
Document 11 – Photographie de la Ville La Source (s.d).....	47
Document 12 – Graphique, composition du Conseil Municipal de 1935..	48
Document 13 – Graphique, composition du Conseil Municipal de 1938..	50
Document 14 – Portrait de Louis Babin (s.d).....	56
Document 15 – Délibérations municipales du 1er octobre et du 10 décembre 1939, <i>Affaire Babin</i>	57
Document 16 – Extraits de carte (s.d) des zones de première et seconde urgence de Paris et des communes limitrophes.....	64
Document 17 – Avis du premier adjoint au Maire d'Arpajon à la population, diffusion de l'alerte (s.d).	68
Document 18 – Sépulture de Thomas Enizan au carré militaire du cimetière d'Arpajon.	72
Document 19 – Carte des opérations militaires de juin 1940, La Bataille de France.....	73

Document 20 – Carte de l'exode de juin 1940 et de l'avancée des troupes allemandes.....	75
Document 21 – Photographies des exodiens à Arpajon, juin 1940.....	78
Document 22 – Enquête sur la ville d'Arpajon pendant l'exode, remplie par le Maire (s.d).	84
Document 23 – Photographie de l'arrivée des Allemands devant la Place de la Mairie (s.d).	86
Document 24 – Photographies (s.d) des Allemands descendant un piano d'une propriété réquisitionnée.....	90
Document 25 – Remerciements de Paul Delacourt à la fin de ses fonctions d'adjoint au Maire. 1 ^{er} mai 1941	96
Document 26 – Avis d'Henri Gachelin pour la nomination des membres du Conseil Municipal. Mai 1941.	100
Document 27 – Photographie de Louis Abel Cornaton (s.d).	105
Document 28 – Laissez-passer de nuit du Maire, Gaston Tinseaux, novembre 1941.	116
Document 29 – Article de presse, « Légumes secs, halte ! ».....	120
Document 30 – Statistiques sur les vols à Arpajon, 1939-1947.	124
Document 31 – Rapport du Commissaire d'Arpajon suite au vol de bétail sous la menace de leurs armes par les Allemands.....	126
Document 32 – Courrier de dénonciation pour marché noir par un débitant, Juillet 1941.	134
Document 33 – Article de <i>La Gazette de Seine-et-Oise</i> sur les dénonciations anonymes 5 mars 1942.....	136
Document 34 – Carte des camps d'internement pour nomades en France.	139
Document 35 – Ordre de réquisition de 50 arpajonnais pour travaux de déblaiement à Brétigny, 24 mai 1944.....	141
Document 36 – Photographies de Louis Namy, Fernand Desponts et Louis Dupissot (s.d).	150
Document 37 – Défilé communiste à Arpajon dans l'entre-deux guerre (s.d).....	151

Document 38 – Photographie des quatre médecins du camp de Choisel, vers 1941.	155
Document 39 – Avis du Général von Stülpnagel suite à l'attentat de Nantes, 21 octobre 1941.....	158
Document 40 – Avis du Général von Stülpnagel suite aux attentats de Paris, 14 décembre 1941.	159
Document 41 – Lettre de Louis Babin, 12 décembre 1941.	161
Document 42 – Photographie de Marcelle Gourmelon en 1942.....	166
Document 43 – Les obsèques de Gachelin, 8 août 1942 : Photographie du convoi et article de <i>La Gazette de Seine-et-Oise</i>	173
Document 44 – Article de presse, arrestation de Maurice Dupic, 21 août 1942.	177
Document 45 – Fausse carte d'identité de Fernand Desponts au nom de Jules Lorient.....	188
Document 46 – Organisation départementale des FFI de Seine-et-Oise et de la Seine-et-Oise sud.....	194
Document 47 – Rapport de la section FFI d'Arpajon (s.d).	199
Document 48 – Photographie de Louis Marty au cours de son internement au camp de Rouillé, vers 1944.....	201
Document 49 – Carte de la libération de la Seine-et-Oise, 15-30 août 1944.....	204
Document 50 – Dessin des barricades allemandes à la porte de Saint-Denis.....	205
Document 51 – Photographie de barricades à Arpajon à l'aide de pavés sur le boulevard Anatole-France.(s.d).	206
Document 52 – Plan d'Arpajon établi par la section FFI, routes surveillées, août 1944.	207
Document 53 – 20 août 1944 – Convocation du Conseil municipal par le Commandant Allemand de la Place – Garanties militaires.	213
Document 54 – Photographie du pont de voie ferrée sur l'avenue du Docteur-Louis-Martin, 21 août 1944.....	215
Document 55 – Photographie de la retraite allemande (s.d).	217

Document 56 – Photographie de l'usine Morel après le bombardement du 22 août 1944.	218
Document 57 – Entrée des troupes et des FFI, 22 août 1944.....	218
Document 58 – Photographie des Américains dans Arpajon 22 août 1944.	219
Document 59 – Photographie des Américains dans la rue de Saint-Germain, 22 août 1944.	219
Document 60 – Photographie de l'arrivée des Américains, devant la place de la Mairie, 22 août 1944.....	220
Document 61 – Photographies des chars américains, porte de la Ferté-Alais, 22 août 1944.	221
Document 62 – Délibération municipale du 22 août 1944, exclusion du Conseil municipal nommé.	223
Document 63 – Photographie des FFI sur un camion américain, devant la Place de la Mairie, 22 août 1944.....	224
Document 64 – Ordre de mission de la 2 ^e DB pour la journée du 24 août 1944.....	229
Document 65 – Images du film <i>Paris brule t'il ?</i> , passage de la 2 ^e DB à Arpajon.....	232
Document 67 – Extrait du rapport du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet sur la situation municipale à Arpajon. 12 décembre 1944.....	238
Document 67 – Extrait du rapport d'enquête suite à l'article de Jean des Halles dénonçant des manœuvres électorales. 29 mai 1946.....	242
Document 68 – Photographie de la porte Saint-Denis, vers 1901.....	247
Document 69 – Le monument aux morts d'Arpajon.	249
Document 70 – Article de presse sur les obsèques de Roger Lesueur, « Mort pour la France » le 20 octobre 1939.	251
Document 71 – Photographies du carré militaire du cimetière d'Arpajon.	255
Document 72 – Plaque rue de la Résistance en hommage aux Résistants morts.	256
Document 73 – Hommages au docteur Louis Babin.....	262

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Document 75 – Photographie de la cérémonie commémorative du 5 octobre 2014 pour les 70 ans de la Libération d'Arpajon.	263
Document 76 – Photographies de la borne de la <i>Voie de la 2^e DB</i> d'Arpajon, inaugurée le 22 août 2015, Avenue de la Division Leclerc....	265

Liste des abréviations.

ACA : Archives communales d'Arpajon.

ADE : Archives départementales de l'Essonne (Chamarande).

ADEL : Archives départementales de l'Essonne en ligne.

ADY : Archives départementales des Yvelines (Montigny-le-Bretonneux).

AP : Archives privées.

COMRA : Comité pour la Mémoire des Résistants au nazisme dans la région Arpajonnaise.

AHPC : Art et Histoire du Pays de Châtres.

(s.d) : Sans date.

(n.p) : Non précisé.

Avant-propos : Genèse d'un sujet de mémoire.

« On est heureux de faire de la recherche parce que l'on enquête et découvre, mais aussi parce que l'on exerce intensément sa liberté. Parce que l'on choisit le lieu où notre esprit va vivre pendant plusieurs années. »

Ivan Jablonka¹.

En histoire, la recherche part d'une question, et celle-ci a une part de personnel. Il y a « un lien direct entre la question de l'historien et l'homme qui la pose.² » Comme la plupart des étudiants de master, je suis passée par plusieurs étapes de réflexion avant de trouver mon sujet de recherche. C'est pourquoi j'ai choisi avant toute chose d'exposer les raisons qui m'ont menée à ce sujet, ainsi que mon parcours pour arriver à ce mémoire.

I. À la recherche de traces.

Arpajon est une ville que je connais très bien pour y avoir grandi et vécu pendant plus de vingt ans. Je l'ai quittée à l'été 2013, qui précède mon entrée en master. Il y avait donc peut-être quelque part une volonté de garder un lien avec cette ville. En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, c'est une période qui m'a toujours intéressée. C'est un passé encore proche ; des acteurs et spectateurs de la période sont encore vivants et peuvent apporter leur témoignage. Comme beaucoup de personnes de ma génération, mes grands-parents étaient enfants sous l'Occupation allemande ; ils en gardent quelques souvenirs, qu'ils nous partagent parfois.

¹ Ivan Jablonka, « L'histoire, une littérature sous contrainte ? » in *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*.

² Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2010² [1996], p.92

Je m'étais déjà posé la question auparavant sur la vie à Arpajon pendant la Seconde Guerre mondiale. Je n'avais pas spécialement approfondi le sujet, c'était une question comme ça, qui m'avait traversé l'esprit un jour. Solution de facilité, j'avais été regarder sur le site de la ville et sur la page Wikipédia. J'avais alors trouvé quelques informations sur la Libération d'Arpajon, par les Américains puis par les Français du général Leclerc, mais pas vraiment de quoi assouvir ma curiosité. J'avais toutefois laissé cela de côté, quelque part dans ma tête. J'ai donc repensé à cette question quand il a fallu choisir un sujet, après y avoir réfléchi quelque temps. Je m'y suis penchée à nouveau et ai effectué quelques recherches, afin de savoir si des travaux existaient sur le sujet. En consultant les ouvrages disponibles à la bibliothèque d'Arpajon³, j'ai vu dans la liste différents travaux effectués par les associations locales, et notamment le livre de Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre mondiale vécue par les Arpajonnais*, dont le titre est très proche du sujet que je souhaitais faire⁴. J'en ai donc parlé aux professeurs au cours suivant, qui m'ont rassurée en me disant qu'il ne s'agissait pas de travaux universitaires, mais d'association. Je pouvais donc travailler sur cette question : mon sujet était trouvé.

Ma camarade Aurore Podevin ayant choisi de travailler sur Brétigny-sur-Orge – que nous appellerons plus simplement Brétigny – pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est logiquement que nous avons entrepris nos recherches ensemble⁵. La ville de Brétigny est distante d'environ cinq kilomètres d'Arpajon. Elle fait partie du canton dont Arpajon est alors le chef-lieu. Nos recherches sur nos sujets mutuels nous ont

³ La base de données de la bibliothèque est accessible en ligne : <http://bibliotheque.arpajon91.fr/opac/>

⁴ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale vécue par les Arpajonnais*, Art et Histoire du Pays de Châtres, 2005, 236p.

⁵ Aurore Podevin *Brétigny pendant la Seconde Guerre Mondiale*. Mémoire de master d'Histoire soutenu en septembre 2016 à l'université d'Évry Val d'Essonne, sous la direction de Nicolas Hatzfeld et Jean-Louis Loubet. Le titre du mémoire n'est pas définitif au moment où nous écrivons ces lignes.

aidés, nous permettant d'échanger sur différentes choses, ainsi que d'avoir un point de comparaison entre deux villes proches.

Notre première destination a bien sûr été les centres d'archives : « Sans archives, pas d'histoire.⁶ » Nous avons été aux archives de Chamarande où sont les archives départementales de l'Essonne. À Chamarande, Dominique Bassière, chef du service des archives historiques, communales, notariales aux Archives départementales de l'Essonne, nous a donné de précieuses informations, ayant lui-même effectué des recherches sur Brétigny sous l'Occupation. Il nous a orientés vers deux enquêtes de la fin de l'été 1940 : l'*Enquête de la Feldkommandantur* de septembre 1940, questionnaire très précis sur la ville rempli par les maires à la demande des autorités allemandes ; et le *Recensement des établissements industriels et commerciaux* de la fin août 1940, remplis par les commerçants à la demande du préfet de Seine-et-Oise⁷. Ces deux cartons m'ont permis d'avoir une idée plus précise de ce qu'était Arpajon au début de l'Occupation, et plus généralement à cette époque. Nous nous sommes également adressées à Véronique Guasco, adjointe à la direction des archives départementales de l'Essonne, qui nous a communiqué une liste de carton pouvant nous servir. Cela m'a été fortement utile afin de commencer ma recherche. Il est en effet assez compliqué au départ de s'y retrouver et sélectionner des références lorsque l'on commence et découvre le travail de recherche, on a vite fait de se sentir perdu, voire un peu dépassé.

Nous avons également été à Montigny-le-Bretonneux, aux archives départementales des Yvelines. Arpajon fait partie jusqu'en 1964 du département de la Seine-et-Oise dont Versailles est la Préfecture. Une partie des fonds concernant l'Essonne y est toujours conservée. Lors de notre venue, le président de salle nous a dirigées vers les fonds du

⁶ William Blanc, Aurore Chéry, Christophe Naudin, *Les Historiens de garde...*, op. cit. p.93

⁷ *Enquête de la Feldkommandantur de Versailles*, septembre 1940 – ADE 856W1 et *Recensement des établissements industriels et commerciaux*, août 1940 – ADE 839W1.

cabinet du Préfet et du Sous-préfet⁸. Il nous a également fait part d'un élément dont nous avons toutes deux commencé à prendre conscience : nous n'avions pas choisi les villes d'Essonne les plus accessibles en matière d'archives. À la différence d'autres villes, il n'y a pas de service spécifique s'occupant des archives aux mairies d'Arpajon et Brétigny.

En plus des archives départementales, les archives communales sont très intéressantes. Outre les correspondances du Maire, on y trouve les registres de délibérations ou d'arrêtés municipaux. On peut également y découvrir d'autres « surprises », comme des photos ou d'autres documents divers qui ont pu être conservés par la ville.

Je me suis donc présentée à l'accueil de la mairie d'Arpajon à la fin de l'année 2013, afin d'expliquer ma recherche et de demander la possibilité d'accéder aux archives pour la période 1939-1945. Soyons honnête, ce fut un échec : « Vous croyez vraiment qu'on garde les archives de 1945 ? » Avec le recul et replacé dans le contexte, c'est vrai qu'il y a tout de même un côté comique, ce n'est sûrement pas une question que l'on vient poser tous les jours ! Le personnel des archives de l'Essonne m'avait pourtant confirmé que les fonds communaux d'Arpajon n'y avaient pas été versés. Ces archives étaient bien quelque part, le tout était de les trouver ainsi que d'y avoir accès⁹. Je me suis donc à nouveau adressée à Mme Guasco, qui a pris contact avec la Mairie afin de savoir où étaient les fonds de la ville n'ayant pas été versés aux archives départementales. C'est à la suite de cette prise de contact que j'ai pu convenir d'un rendez-vous à Arpajon pour pouvoir consulter ces fonds, qui sont effectivement bien à la Mairie.

C'est avec Marie-Pascale Ruthy, hôtesse d'accueil à la mairie d'Arpajon, que je suis en contact pour les archives. C'est suite à ma demande qu'elle a pris connaissance de ces « trésors cachés » à la Mairie, et qu'elle a pris plaisir à découvrir avec moi. Je prenais rendez-vous avec elle pour venir

⁸ Respectivement séries 1W et 300W.

⁹ Les mêmes difficultés ont été rencontrées par Aurore Podevin lors de sa recherche sur Brétigny. Voir Aurore Podevin, *Brétigny...*, *op. cit.*

consulter les fonds, et lui communiquai une liste de mots-clés afin qu'elle les saisisse dans la base de données pour voir les références y répondant. Nous touchons ici aux contraintes techniques que j'ai rencontrées, indépendantes de la recherche en elle-même. La Mairie n'ayant qu'une salle à disposition, servant pour les élections, les expositions ou les réunions, je ne pouvais donc pas venir à ma guise consulter les archives. Sur la base d'un rendez-vous par semaine de 9 h à 12 h, selon mes propres contraintes et celles de la Mairie, il fallait donc que je sois efficace. L'appareil photo a été la meilleure option, afin de pouvoir « voir » le plus de documents possible et travailler dessus tranquillement par la suite. Comme beaucoup d'étudiants et chercheurs, c'est d'ailleurs la technique que j'ai adoptée pour tous les centres d'archives. En outre, le seul ordinateur disponible pour accéder à la base de données pour les archives était celui Mme Ruthy. Je ne pouvais donc pas y accéder moi-même ; je ne pouvais pas non plus descendre voir directement les cartons disponibles. C'était assez frustrant, car même si je savais qu'il y avait des fonds disponibles, je n'en avais pas vraiment idée à la fois en termes de quantité, mais aussi en termes de contenu. J'ai eu l'occasion par la suite de discuter avec Élisabeth Taunay – 2^e adjointe au Maire d'Arpajon, chargée de la citoyenneté, de la communication et des e-services –, lors de l'assemblée générale du COMRA en février 2015. Grâce à son accord, j'ai pu accéder à la base de données afin d'y faire des recherches moi-même, ainsi que descendre dans la salle où sont stockées les archives. Dans les faits, voir la salle ne m'a pas apporté grand-chose. Je ne pouvais pas travailler sur place étant donné la configuration des lieux. Je me contentais donc de descendre ou monter avec Mme Ruthy pour récupérer les cartons. Néanmoins, c'était important pour moi de voir cette fameuse salle, de voir où étaient rangées les archives, et surtout de voir tous ces cartons. La recherche dans la base fut quant à elle plus fructueuse, me permettant de dénicher plusieurs nouvelles références, dont une avec des photos de la période, ce qui jusque-là me manquait.

Ces difficultés d'accès ont cependant duré un long moment. Mon premier rendez-vous aux archives remonte au mois de mai 2014, soit à la fin de ma première année de master ; ma recherche directement dans la base de données ne fut faite qu'au début de l'année 2015, alors qu'à ce moment d'autres de mes camarades avaient terminés leurs recherches aux archives et étaient passés à la rédaction de leur mémoire. Il m'a donc fallu quelque temps afin de collecter les fonds nécessaires¹⁰.

Les documents d'archives ne sont pas ma seule source d'information. Parmi les différentes publications sur la ville que j'ai pu consulter en début de parcours, certaines sont le fruit de l'association Art et Histoire du Pays de Châtres (AHPC). C'est une association historique locale, qui a publié plusieurs ouvrages et bulletins sur Arpajon et sa région¹¹. Leurs recherches sont surtout axées sur la période moderne, néanmoins ils s'intéressent à toutes les périodes. J'ai donc pris contact avec eux à la fin de l'année 2013. À la présentation de ma recherche, la présidente d'AHPC, Michelle Pluquet, me met en relation avec une autre association locale plus concernée par mon sujet : le Comité pour la Mémoire des Résistants au nazisme dans la région Arpajonnaise (COMRA). Le COMRA existe depuis 2010. L'objectif de l'association est de faire des recherches sur les résistants de la région arpajonnaise, et de les faire connaître par la rédaction de fascicules biographiques. L'association organise également des expositions et évènements, ainsi que des sorties collectives lors d'évènements nationaux, ou dans des endroits liés à la période comme à Oradour-sur-Glâne. Le COMRA est membre de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt.

¹⁰ Tous les cartons sur la période n'ont d'ailleurs pas été consultés. Un certain nombre d'entre eux concerne les prisonniers de guerre et l'association d'entraide leurs portant secours ; n'abordant pas en profondeur ce point et par manque de temps, ils n'ont pas été consultés intégralement.

¹¹ La liste des publications de l'association est disponible sur son site internet : <http://artethistoire.free.fr/Page%20publications.htm>

Je suis donc entrée en contact avec Élisabeth Duyck, ancienne professeure d'histoire, membre d'AHPC ainsi que du COMRA. Elle anime également des conférences dans le cadre des *Ateliers 29* à Arpajon. C'est dans ce contexte que nous nous sommes rencontrées après avoir échangé plusieurs mails. J'ai par la suite également pris contact avec Alain Bouyssy, Président du COMRA, lors d'une rencontre fortuite aux archives de Chamarande. La prise de contact avec le COMRA et ses membres fut d'une importance très précieuse pour ma recherche. J'ai pu échanger avec beaucoup de membres et de personnes lors de l'assemblée générale de l'association, ainsi qu'au cours des permanences. Les recherches du COMRA m'ont également beaucoup aidée pour connaître et me familiariser avec les Résistants de la ville. C'est également grâce au COMRA que j'ai pu faire une rencontre très importante pour mon parcours, celle de mon témoin, Julien Grandin.

En mars 2014, Élisabeth Duyck me communique pour Aurore les coordonnées de Roger Cazin, Brétignolais y ayant vécu pendant l'Occupation. Je l'ai accompagnée lors de sa rencontre, au début du mois d'avril suivant. Lorsque M. Cazin a appris que ma recherche portait sur la même période, mais à Arpajon, il m'a indiqué que l'un de ses voisins, M. Grandin, y avait vécu sous l'Occupation, et pourrait éventuellement me confier son témoignage. Nous nous sommes rencontrés à la fin du mois suivant, en mai 2014. Aurore était aussi présente, de même que M. Cazin. L'épouse de ce dernier, qui vivait à Draveil pendant l'Occupation, nous a également rejoints au cours de l'entretien afin d'y participer.

M. Grandin est né en 1929. Ses parents sont tous deux facteurs au Bureau de poste d'Arpajon. La famille Grandin vit dans le sentier des arènes à La Norville, tout proche de la rue de Mondonville, marquant la limite entre les deux villes. Il fréquente l'école libre pour garçons Jeanne d'Arc, et fait également partie des enfants de chœur. Il a dix ans lorsque la guerre est déclarée ; quinze à la Libération. Son père, mobilisé en

septembre 1939, est fait prisonnier et est rapatrié après la Libération, en avril 1945.

Ces rencontres le montrent, faire de l'histoire, qu'elle soit récente ou non, ce n'est pas seulement lire des livres et aller aux archives. Il s'agit d'un véritable travail d'enquête. Rappelons d'ailleurs que le mot histoire a pour racine étymologique le mot grec *Historia*, utilisé en ce sens par Hérodote, et qui signifie « enquête ». Ainsi que l'indique Lucien Febvre, « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles.¹² » Avec Aurore, nous avons donc fait une recherche un peu plus sur le terrain dans les rues de nos villes. Le cimetière d'Arpajon, le monument aux morts ainsi que les lieux où sont apposées les différentes plaques furent de mes destinations, ainsi que le cimetière du Croisic où Louis Babin, fusillé à Châteaubriant, est enterré. Voir les lieux où l'action passée s'est déroulée est important afin de pouvoir mieux visualiser les faits.

Après de grosses difficultés au début, j'ai finalement réussi à avoir accès à un certain nombre de sources variées, me permettant d'avoir assez de matière pour ma recherche. Je vais maintenant entrer plus en détail dans la description de ces différentes sources et sur leur apport.

II. Ouvrir les fenêtres du passé.

La Seconde Guerre mondiale est une période sur laquelle beaucoup d'études ont été faites, à la fois par des particuliers et par des professionnels. L'abondance d'ouvrages sur la question en témoigne. Les ouvrages d'Éric Alary et Dominique Veillon sur la vie quotidienne des

¹² Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire* p.428, cité in Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2010² [1996], p.82

Français sous l'Occupation m'ont été très utiles¹³. Il s'agit des ouvrages sur lesquels je me suis principalement basée. Celui de Veillon est centré sur la France métropolitaine, tandis qu'Alary s'intéresse également aux colonies françaises. Les bornes chronologiques choisies par ce dernier sont également plus larges. Veillon porte son étude jusqu'en 1947 en concluant sur les difficultés des lendemains de guerre, tandis qu'Alary la prolonge jusqu'en 1949, se penchant plus sur ces années d'après-guerre. Tous deux abordent des aspects que l'on retrouve moins dans d'autres travaux comme la question de la défense passive, ainsi que des aspects du quotidien comme celui des enfants ou des femmes. D'autres ouvrages spécifiques ont été consultés concernant les différentes spécificités de la période.

Sur le département de la Seine-et-Oise, deux études ont ainsi été faites, celle de France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre*, et de Thibault Richard, *Vivre en région parisienne sous l'Occupation*¹⁴. L'ouvrage de France de Mijolla, datant de 1989, m'a apporté des informations intéressantes, comme sur le premier réseau résistant d'Arpajon, duquel peu de mentions ont été trouvées. Il reste cependant assez succinct sur certains points. Celui de Thibault Richard m'a quant à lui servi afin de mieux connaître les structures d'occupation dans le département ainsi que son fonctionnement. La majeure partie de l'ouvrage est consacrée au ravitaillement et à son organisation en Seine-et-Oise.

Les témoignages et romans ont également été intéressants. Certains d'entre eux ont été des sources d'informations à part entière, me permettant de combler des lacunes au niveau des archives, comme l'ouvrage de Raymond Gurême sur le camp de Linas, ou celui de

¹³ Éric Alary, ALARY Éric, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Paris, Perrin, 2009², [2006], 605p. et Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Paris, Payot et Rivages, 1995, 371p.

¹⁴ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre (1939-1945)*, Horvath, 1989, 191p. et Thibault Richard, *Vivre en région parisienne sous l'Occupation, 1940-1944, la Seine-et-Oise dans la guerre*, Condé-sur-Noireau, C. Corlet, 2004, p.15

Pierre Bourdan qui était avec la 2^e DB lors de la Libération¹⁵. D'autres ont été utiles afin de mieux cerner la période et la comprendre, comme *Suite française* d'Irène Némirovsky¹⁶.

La Seconde Guerre mondiale et l'Occupation allemande, cela reste toutefois un bien vaste sujet, y compris à l'échelle d'une ville. Après avoir exploré le sujet, il a fallu le recentrer et fermer quelques portes pour me concentrer sur certaines. L'analyse dépend de l'angle de vue à partir de laquelle elle est menée, de la question à partir de laquelle commence la recherche. Étudier Arpajon sous l'Occupation, ce n'est pas étudier le passé d'une ville comme si elle était seule et dans une bulle, mais en la replaçant dans un contexte plus large. « L'histoire locale, précise et exacte, est nécessaire pour permettre une vision globale de la grande histoire. »¹⁷ Au-delà des grandes batailles, c'était surtout à la vie à Arpajon que je souhaitais m'intéresser. Si l'on devait se poser la question très simplement, je dirais : comment était la vie à Arpajon pendant la Seconde Guerre mondiale ? Comment les habitants vivaient-ils et que s'y est-il passé ? J'avais également pour idée de m'intéresser aux mentalités, un peu sur le modèle de Pierre Laborie¹⁸. J'ai toutefois dû laisser cette idée de côté, ayant été informée à la fois des difficultés d'accès aux archives à ce sujet, ainsi que du fait que ce sujet reste encore assez sensible. J'ai donc rélargi ma recherche à la Seconde Guerre mondiale et à l'Occupation allemande à Arpajon en général, en voyant selon les informations que les archives me délivreraient.

Le fait de connaître la ville a été pour moi à la fois un avantage et un inconvénient. Cela m'a aidée afin de pouvoir me repérer dans la ville du passé, je connaissais les lieux dont il était question. Il m'a toutefois fallu

¹⁵ Raymond Gurême avec Isabelle Ligner, *Interdit aux nomades*, Paris, Calmann-Lévy, 2011, 233p. et Pierre Bourdan, *Carnet de retour avec la division Leclerc*, Paris, Payot, 2014, 264p.

¹⁶ Irène Némirovsky, *Suite française*, Paris, éditions Denoël, 2004, 573p.

¹⁷ Thibault RICHARD, *Vivre en région parisienne...*, *op. cit.* p.15

¹⁸ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2001² [1990], 406p.

sortir des représentations que j'avais et qui sont le fruit de mon temps. En soixante-dix ans, Arpajon a beaucoup changé, et l'Arpajon du passé n'est pas celui du présent. En outre, il a fallu que je sorte de cette familiarité afin de pouvoir faire connaître, expliquer l'histoire de la ville à quelqu'un qui ne la connaît pas, et qui n'y a jamais été. C'est quelque chose qui n'est pas toujours facile à faire, les choses que l'on connaît très bien finissent parfois par tenir de l'ordre du réflexe.

Les travaux effectués par les associations et particuliers tels ceux d'AHPC, Jacques Guisnet ou André Garriot m'ont été d'une grande aide pour commencer ma recherche. La *Chronologie* d'AHPC, ainsi que l'ouvrage de Guisnet formé sur le même modèle, m'ont permis de me faire une idée des événements et de la vie à Arpajon au cours de l'époque qui m'intéresse. Cela m'a ainsi permis d'établir un « squelette d'informations » afin d'orienter ma recherche.

Il en va de même pour les travaux du COMRA, qui concernent quant à eux les Résistants locaux, sous la forme de fascicules biographiques. L'un des principaux avantages que j'y ai trouvés est la mise en avant des archives dans les fascicules. Pour leurs recherches, les auteurs ont notamment été au Service Historique de la Défense de Vincennes, à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre, ainsi qu'aux archives du Musée National de la Résistance de Champigny-sur-Marne. Le fait que ces archives soient directement reproduites m'a évité de me déplacer dans ces centres, afin que je puisse me consacrer aux trois centres que j'avais sélectionnés : Arpajon, Chamarande, et Montigny-le-Bretonneux. Ce dernier n'a en outre pas été visité par le COMRA, motivant d'autant plus mon choix de m'y rendre. L'association m'a également transmis certains fonds qu'ils possèdent. Cette façon de procéder m'a donc permis de travailler directement sur l'archive brute, le document d'origine. Les différents échanges en direct ou par mail avec les membres de l'association m'ont permis d'approfondir et d'échanger avec eux sur certains points. C'est lors d'une discussion à la

permanence avec Jean-Michel Lesueur que j'ai appris l'histoire de son grand-père, décédé pendant la « Drôle de Guerre », dont la mention « Mort pour la France » est retirée au début de l'année 1944, et qui n'est pas inscrit sur le monument aux morts de la ville.

Les échanges avec M. Grandin, ainsi qu'avec M. et Mme Cazin m'ont également beaucoup apportée. Cela m'a permis d'apprendre des choses et d'avoir des pistes pour ma recherche. Ce témoignage m'a également apporté des choses que les archives écrites – étant principalement de type administratif et non personnel – ne m'avaient jusqu'alors pas apportées. Un peu d'humain et de vie dans un passé figé ; un peu comme une immersion dans l'Arpajon de l'Occupation et de la Seconde Guerre mondiale, à travers des souvenirs et des ressentis. M. Grandin est à ce sujet notre source principale, et surtout la plus importante. N'oublions toutefois pas qu'il était enfant lors de l'Occupation, et que la vision qu'il en avait est donc celle d'un enfant. La perception de l'évènement n'est pas la même que l'on ait sept ou soixante-dix-sept ans ; les ressentis sont également différents d'une personne à une autre. C'est pourquoi ses souvenirs ne seront pas érigés comme une vérité absolue, mais comme la mémoire, les souvenirs d'un enfant qui a vécu à Arpajon pendant l'Occupation. Les sujets que nous avons abordés sont très nombreux et variés, il n'a pas été possible ici de tous les relater. Ils m'ont toutefois permis de m'orienter dans ma recherche. Certains points que nous avons abordés lors de notre rencontre furent confirmés plus tard par les sources ; d'autres ne l'étaient pas, ou étaient à nuancer. La mémoire fait en effet parfois défaut, elle n'est pas infaillible. Outre l'effet que le temps a sur elle, la mémoire lui est également liée. Ainsi que l'explique Charles Péguy, la mémoire est un point fixe du passé quant l'histoire glisse le long du temps : « L'histoire est essentiellement longitudinale, la mémoire est essentiellement verticale. L'histoire consiste essentiellement à passer au long de l'évènement. La mémoire consiste essentiellement étant dedans l'évènement, avant tout à n'en pas sortir, à y rester et à le remonter en dedans. La mémoire et l'histoire forment un angle droit.

L'histoire est parallèle à l'évènement, la mémoire lui est centrale et axiale.¹⁹ »

Venons-en aux archives, qui sont les plus nombreuses. En histoire, ces archives sont qualifiées de sources. Il s'agit de l'« ensemble de documents de première main qui fonde le travail du chercheur, c'est-à-dire des documents produits par les acteurs de l'histoire étudiée, datant du moment choisi pour l'enquête ou de peu après, parfois transmis sous des formes réélaborées.²⁰ »

En ouvrant un carton, on ne sait jamais vraiment ce que l'on va y trouver. Le nom du carton en donne bien sûr une idée, mais il n'y a jamais de certitudes. On ne sait pas exactement quelle sera la réponse à la question que l'on se pose, ni si cette réponse a laissé une trace. Même lorsque l'on sait que la trace existe, il peut également être difficile de la localiser. Dans la recherche, il peut y avoir de bonnes surprises avec la découverte d'un document inattendu, ou de moins bonnes, lorsqu'un carton sur lequel on avait mis de l'espoir ne nous révèle finalement rien. « En ouvrir une [boîte], c'est un peu comme tester un vin en aveugle. On ne sait pas ce que l'on va y trouver, si la déception se trouvera au bout du chemin, mais les sensations sont là.²¹ »

Avec Aurore, nous avons par exemple examiné près de 80 cartons de procès-verbaux de police et de gendarmerie à Chamarande²². Après quelques cartons, nous nous sommes vite rendu compte que l'essentiel concernait des vols, de lapins, de poules, ou de vélos. Ces différents procès-verbaux ont été utiles afin d'établir des statistiques sur la fréquence et les types de vols effectués pendant la période, ce qui n'était cependant pas mon but premier. Un autre document s'est avéré très

¹⁹ Charles Péguy, *Clio*, « Dialogue de l'histoire et de l'âme païenne », 1932.

²⁰ Nicolas Offenstadt, « Archives, documents, sources » in Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (sous la direction de), *Historiographies, concepts et débats. Tome 1*. Paris, Gallimard, 2010, p.68

²¹ William Blanc, Aurore Chéry, Christophe Naudin ; Préface de Nicolas Offenstadt, *Les Historiens de garde : de Lorant Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national*, Paris, Edition Inculte, 2013, p.93

²² Séries 960W et 3U ; tous les cartons ne sont pas encore communicables.

précieux, découvert sans être attendu parmi les procès-verbaux de gendarmerie. En octobre 1941, la municipalité nommée par Vichy demande au Procureur de mener une enquête quant à des « faits survenus à Arpajon au cours de l'exode²³. » Deux faits sont reprochés à la municipalité en place en 1940 : le premier concerne des denrées issues d'un train de marchandises abandonnées par l'armée qui ont été amenées à l'Hôtel de Ville et ont disparu par la suite. Le second est l'ouverture par la municipalité de commerces de la ville en l'absence de leurs propriétaires, qui n'auraient pas récupéré l'intégralité de la recette à leur retour²⁴. Pour l'enquête, toutes les personnes présentes à l'Hôtel de Ville lors de l'exode furent interrogées, ce qui permet d'avoir des informations très précieuses sur la vie à Arpajon et le passage de l'exode. Couplée à d'autres documents sur les faits, cette enquête me permettait donc de faire une partie à ce sujet, ce que je n'avais initialement pas prévu étant donné le flou de la période et le peu d'archives parfois disponibles à ce sujet.

Quant à Gachelin, il faut dire que là aussi c'est par hasard que ma recherche a démarré. En début de recherche, j'ai lu dans les différents ouvrages qu'Henri Gachelin, secrétaire fédéral du PPF domicilié à Ollainville, tout près d'Arpajon, avait été tué au cours de cet été 1942. On indiquait seulement que l'assassinat avait été commis par « un groupe de résistants arpajonnais qui cachait ses armes chez Mme Gourmelon.²⁵ », mais pas d'informations de plus par rapport à cela. Cela me fut confirmé par Élisabeth Duyck lors d'une entrevue. À ce sujet, les ouvrages mentionnent uniquement l'enterrement, du fait de la présence de

²³ Dossier d'enquête de la Direction Générale de la Sécurité Nationale. *Enquête sur des faits survenus à Arpajon au cours de l'exode*. Octobre 1941-Mars 1942

²⁴ L'enquête est finalement classée sans suite. Les marchandises ont été en grande partie distribuées aux réfugiés, militaires et prisonniers, de même que les denrées de la cantine scolaire. L'ouverture des magasins fut quant à elle faite dans un cadre réglementé, et aurait été effectuée par les autorités allemandes selon Paul Delacourt s'il ne l'avait effectué lui-même ; la ponction sur la recette effectuée au titre de « frais de gestion » fut également fait dans un cadre réglementé, Delacourt faisant référence à une circulaire préfectoral.

²⁵ Sophie Di Folco dans *Arpajon, temps passés, temps présent*, Arpajon, ville du monde, 1994, p.130

Jacques Doriot, fondateur et dirigeant du PPF. C'est grâce à un journal que j'ai pu commencer cette enquête. Un journal trouvé dans une poubelle parmi d'autres déchets papier, et que l'on m'a fait parvenir : *Paris-Soir*, une reproduction de l'édition du 21 août 1942. Sur la première page, tout en bas sur la droite, un petit encart titrant : « On a retrouvé l'assassin d'Henri Gachelin. » L'auteur de l'attaque a donc désormais un nom : Maurice Dupic, domicilié à Sannois. Une brève recherche sur internet à l'aide de ces informations m'a permis d'apprendre que Dupic fut déporté à Mauthausen où il est mort le 12 avril 1945²⁶. Cette découverte fut une première avancée. Elle s'est complétée avec le rapport du procureur de la République effectué à la suite du décès de Gachelin, ainsi que celui de la police suite au démantèlement du réseau²⁷. Ce sont ces différents rapports qui m'ont permis de relier la mort de Gachelin aux FTPF du camp du Calvaire, dont faisait partie une arpajonnaise, Marcelle Gourmelon.

À Arpajon, les sources que j'ai trouvées concernent essentiellement les prisonniers de guerre. Les premiers cartons que j'ai consultés y étaient presque exclusivement consacrés. Il y a également un certain nombre de documents relatifs à la défense passive. Les registres de délibérations m'ont quant à eux délivré quelques informations, cependant assez peu au sujet de la période d'Occupation qui n'est pas vraiment abordée. Vers la fin de ma recherche, j'ai pu trouver des documents concernant les différentes réquisitions et cantonnements à Arpajon, à la fois par les Français, les Allemands, puis les FFI et les Américains. J'ai ainsi pu aborder un peu la question, mais je n'ai toutefois pas eu le temps d'exploiter totalement ces documents, découverts un peu trop tard.

²⁶ Monument virtuel de Mauthausen, fiche de Maurice Dupic : <http://monument-mauthausen.org/25607.html> Consulté le 8 juillet 2015.

²⁷ Rapport du Procureur de la République de Corbeil, *Assassinat d'Henri Gachelin*, 6 août 1942 – ADE 1210W90. Rapport du Commissaire de police Vilchien au Commissaire Divisionnaire - *Enquête sur des menées terroristes*, 10 septembre 1942 – ADE 1210W90, également ADY 1W176. Rapport du Procureur de la République - *Déraillement et vol de tickets à Brétigny ; Assassinat de Gachelin à Ollainville*, 9 octobre 1942 – ADE 1210W90.

À Chamarande, j'ai déjà évoqué l'*Enquête de la Feldkommandantur* et le *Recensement des établissements industriels et commerciaux*. Ces documents m'ont beaucoup servis, à la fois pour connaître la situation de la ville au début de l'Occupation, mais aussi pour connaître l'organisation et les structures qui y sont présentes d'une façon générale. Les procès-verbaux ont été utiles de différentes façons. Je m'en suis principalement servi pour établir les statistiques sur les vols, étant donné que la majeure partie des fonds étaient à ce sujet. J'ai également pu en utiliser pour d'autres sujets, notamment pour la partie sur la délation, en raison de la présence de courriers et d'affaires à ce sujet. Les fonds au sujet de la correspondance entre le Préfet et la municipalité m'ont permis de connaître les différents Conseils municipaux de la ville²⁸. Enfin, la presse a été une source d'informations importante sur plusieurs plans, notamment celui de la vie pendant l'Occupation. J'ai choisi de travailler à partir de *La Gazette de Seine-et-Oise*, journal qui est imprimé à Arpajon.

À Montigny-le-Bretonneux, un carton en particulier m'a beaucoup servi. Il s'agit de documents regroupés par la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France²⁹. Certains de ces documents sont établis pendant le conflit, d'autres quelques années plus tard. J'ai pu y trouver des témoignages de résistants ainsi que des documents relatifs à la section FFI d'Arpajon, comme la liste des membres ainsi que des rapports établis. Un rapport établi par le Sous-préfet de Corbeil sur l'arrondissement me fut notamment très utile. Il revient à la fois sur la période de l'Occupation, ainsi que sur la Résistance, la Libération et l'épuration. Au sujet de la Libération, le compte-rendu établi par le Maire en septembre 1944 est également une source d'information très précieuse³⁰. Ce compte-rendu est établi par les maires de Seine-et-Oise à la demande du Préfet. Certains rapports sont assez brefs, celui d'Arpajon est assez détaillé au sujet de la Libération de la Ville.

²⁸ ADE 1M83 et 941W16.

²⁹ ADY 1W420

³⁰ ADY 1W418.

Dans d'autres cas, les archives s'avèrent plus lacunaires. C'est le cas pour Arpajon en ce qui concerne les photos.

Beaucoup de photos sont reproduites dans les ouvrages sur la ville, témoignant du fait que ces photos existent. Cependant, je ne savais pas où elles étaient conservées. Quelques photographies et cartes postales sont disponibles à Chamarande, il s'agit toutefois d'images de la ville comme les différents bâtiments ou événements communaux. Pas de trace de photos spécifiques à la Seconde Guerre mondiale et à l'Occupation allemande. Le carton que j'avais déniché à Arpajon lors de ma recherche dans la base de données ne comportait finalement que quelques photos, toutes de la Libération par les Américains le 22 août³¹. En revanche, une liste de photos se trouve dans le carton, avec leur titre et leur date, couvrant cette fois toute la période de l'Occupation. Il s'agit pour la plupart des photographies reproduites dans les ouvrages, mais pas de trace de ces photos dans le carton. À vrai dire, pas de trace tout court de ces photos. Du coup, les voir dans les livres était à la fois très satisfaisant, mais en même temps très frustrant : les photos existent, mais impossible de les consulter directement. Leur reproduction me permettait toutefois de les voir et de les exploiter malgré tout.

Il s'agirait de la liste des photographies exposées pour une exposition. Le COMRA m'a indiqué qu'une partie de ces fonds a vraisemblablement été récupérée à l'issue de l'exposition par un collectionneur privé. Ne sachant pas de qui il s'agissait et ayant eu cette information en fin de parcours, je n'ai donc pas pu exploiter cette piste et ai travaillé à partir des reproductions dans les livres. Les sources des photographies figurant notamment dans l'ouvrage de Sophie Di Folco nous permettent toutefois d'avoir une piste quant à ces photos. Deux noms reviennent principalement : Bougerol et P. Marly.

Bougerol est photographe à Arpajon au cours de la Seconde Guerre mondiale. Son studio est situé dans l'ancien bâtiment des Postes, face à

³¹ ACA 5W1.

la Mairie³², point de vue duquel certaines photos sont prises, comme celle des obsèques de Gachelin. Il semble donc probable que Bougerol soit l'auteur de ces photos, les appareils n'étant en outre pas très répandus à cette époque. Je n'ai pu savoir où se trouvaient les fonds de ce photographe, et s'ils étaient liés ou répartis dans différents lieux. D'autres clichés sont pris d'Arpajon à d'autres endroits de la ville, probablement par d'autres habitants. M. Grandin nous indique qu'à la Libération, Marcel Py prenait des photos sur la Place de l'Hôtel de Ville, au niveau du monument aux morts. Il est donc possible que les clichés présents à la Mairie soient ceux que Py a pris, correspondant à la description qu'il nous en a donnée. Marly quant à lui n'est pas photographe, mais a constitué une collection privée. Peut-être les photos de Bougerol font-elles partie de ses fonds, mais là encore je n'ai pas trouvé d'information à ce sujet. Quelques recherches sur internet m'ont permis de découvrir que Marly était en fait Pierre Marly, figure de l'optique originaire d'Arpajon, malheureusement décédé en novembre 2015³³. Il a écrit un ouvrage sur le canton constitué de différentes cartes postales, provenant certainement de sa collection³⁴. Certaines de ces photos parviennent enfin de fonds privés. C'est aussi le cas pour différents types d'archives, par exemple le journal de Cornaton, resté dans sa famille. Il a pu être consulté par Élisabeth Duyck pour son fascicule biographique. Ainsi là encore, les travaux d'association m'ont permis de combler une lacune. Un mémoire se faisant dans un délai imparti, et ayant passé déjà beaucoup de temps à accéder aux archives, je ne pouvais donc pas passer trop de temps à contacter des particuliers, préférant me concentrer sur les centres d'archives et utiliser les données des associations.

³² Fiche de recensement des établissements industriels et commerciaux, *op. cit.*

³³ <http://www.acuite.fr/actualite/profession/82047/deces-de-pierre-marly-une-grande-figure-de-loptique>, consulté en mars 2016.

³⁴ Pierre Marly, *Arpajon et son canton : Avrainville, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Guibeville, Leuville-sur-Orge, La Norville, Ollainville, Saint-Germain-lès-Arpajon : cartes postales choisies et présentées par Pierre Marly*, Paris, J.-P. Bourgeron, 1979, 83p. L'ouvrage n'a pas été consulté.

Un autre problème a été rencontré, inhérent à l'étude du passé proche, celui de la communicabilité. Du fait que nous sommes ici dans un passé encore récent, tous les fonds ne sont pas encore ouverts à la consultation. En janvier 2016, un arrêté a été mis en place afin de faciliter l'accès à la recherche pour certains fonds relatifs à la Seconde Guerre mondiale et à l'Occupation allemande en France³⁵. Cette décision intervenant à la fin de mon parcours, je n'ai pas pu pleinement en profiter, mais cela permettra sans nul doute de faire avancer la recherche sur ce sujet dans les années à venir. Cela ne concerne toutefois pas tous les fonds ; les délais de communicabilité peuvent être portés à cent ans pour certains types de documents. Il n'est donc pas possible de répondre à toutes les questions que l'on peut se poser. D'une façon générale, l'Histoire ne répond pas à toutes les questions. Elle est tributaire des traces que le passé a laissées. Faire de l'histoire soulève parfois de nouvelles questions à partir des réponses apportées. Bien que la recherche débute par une question, ce n'est pas seulement autour de cette question que le travail est construit, mais à partir de toutes les autres questions qui en découlent : « Pas plus que la liste des faits, celle des questions historiques ne saurait être close : il faudra toujours réécrire l'histoire.³⁶ »

À partir de ces différentes sources, y compris le témoignage recueilli et les travaux des associations, j'ai appliqué la méthode critique. On dissocie deux types de critiques. La critique externe, porte sur la forme du document ; la critique interne quant à elle porte sur le fond du document. On s'interroge ainsi sur la provenance de la source, son auteur, et le but de l'écrit. Un rapport officiel par exemple ne délivre pas les mêmes informations qu'un journal intime, tout comme les écrits seront différents

³⁵ Site des archives de France, *Ouverture des archives de la Seconde Guerre Mondiale*, article publié le 8 janvier 2016 : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/actus/projet-loi-archives>

³⁶ Antoine Prost, *Douze leçons...*, *op. cit* p.84

qu'ils soient écrits dans le feu de l'action ou des années après les faits³⁷. Ces sources sont également croisées entre elles afin de comparer les informations qu'elles délivrent. Cela permet de relever d'éventuelles incohérences sur certains faits.

Après avoir étudié mes différentes sources, j'ai donc pu mieux me rendre compte de la matière que j'avais et ce que je pouvais en faire. Les documents découverts relatifs à l'exode et à Gachelin m'ont logiquement incitée à m'intéresser à ces faits.

En parallèle, un personnage s'est avéré central au cours de ma recherche, le docteur Louis Babin. On le retrouve en effet tout au long de ce mémoire, comme une sorte de fil conducteur. « Docteur des Pauvres », membre communiste du Conseil municipal d'Arpajon, Babin est déchu de ses fonctions au début de l'année 1940, alors que le parti communiste est devenu illégal. Il entre en Résistance avec certains de ses camarades, et est arrêté au début de l'année 1941. Il est fusillé à la fin de la même année, suite à la mise en place de l'ordonnance d'exécution des otages par les Allemands. Dans l'immédiat après-guerre, plusieurs hommages lui sont rendus, et aujourd'hui encore, l'ombre de Babin est présente sur la ville. Sans connaître forcément son histoire, les Arpajonnais connaissent son nom du fait des noms de rues ou de bâtiments en son honneur.

En outre, ayant vécu à Arpajon, je savais que le souvenir du conflit a laissé une empreinte sur la ville, notamment avec les noms de rues, nombreux par rapport aux autres événements. Ma recherche s'est également déroulée dans un contexte commémoratif, celui des 70 ans de la Libération. J'ai donc eu connaissance des différentes cérémonies organisées en cette occasion, ainsi que les projets à venir, témoignant d'un souvenir encore présent. C'est pourquoi j'ai décidé d'introduire une dimension mémorielle à mon sujet, afin de voir quels souvenirs la ville garde aujourd'hui de ce conflit.

³⁷ Nicolas Offenstadt, « Critique externe » et « critique interne » in Nicolas Offenstadt, Nicolas (sous la direction de), *Les Mots de l'historien*, Toulouse, Presse Universitaires du Mirail, 2006, p.28-29.

Introduction – Arpajon dans les années 1930.

I. Arpajon, « une ville à la campagne »³⁸.

La ville d'Arpajon fait partie du département de la Seine-et-Oise. Ce vaste département, créé en 1790 et d'une superficie de 5 604 km², englobe la grande couronne parisienne, à l'exception de la Seine-et-Marne³⁹. La Préfecture est Versailles. Le département est peuplé d'environ un million de personnes à la fin des années 1930, soit une densité de population de 178 habitants/km², ce qui fait de la Seine-et-Oise un des départements les plus peuplés de France⁴⁰. Le sud du département est essentiellement agricole. Beaucoup d'exploitations et d'élevages sont présents dans le département ; celui-ci est toutefois souvent déficitaire en raison des flux en direction de la capitale⁴¹.

Arpajon est située dans la région de la vallée de l'Orge et du bassin de l'Hurepoix, territoire qualifié par Sophie Di Folco de « Pays de rivière situé près de la capitale.⁴² » Ancienne région historique, l'Hurepoix est une région agricole dont les productions les plus répandues sont la pomme de terre, ainsi que le haricot chevrier, également appelé haricot d'Arpajon. Situé entre deux pentes abruptes au nord et au sud, ainsi qu'en témoigne le lieu-dit *La Montagne* au nord de la ville, le centre-ville s'est développé autour de la vallée de l'Orge, rivière affluent de la Seine. L'Orge et son

³⁸ Titre utilisé par Sophie Di Folco dans *Arpajon ...*, *op. cit.* p.110

³⁹ Thibault Richard, *Vivre en région parisienne ...*, *op. cit.* p.19-22. La Seine-et-Oise est supprimée en 1964 et donne naissance aux actuels départements de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines. Voir en annexe la carte du département.

⁴⁰ Voir la carte de la densité de population en 1936 (source : Ministère de l'Économie) in Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien, Michel Daeffler, Guillaume Balavoine, sous la direction d'Anthony Rowley, *La France pendant la Seconde Guerre Mondiale, atlas historique*, Paris, Fayard : Ministère de la Défense, 2010, p.16

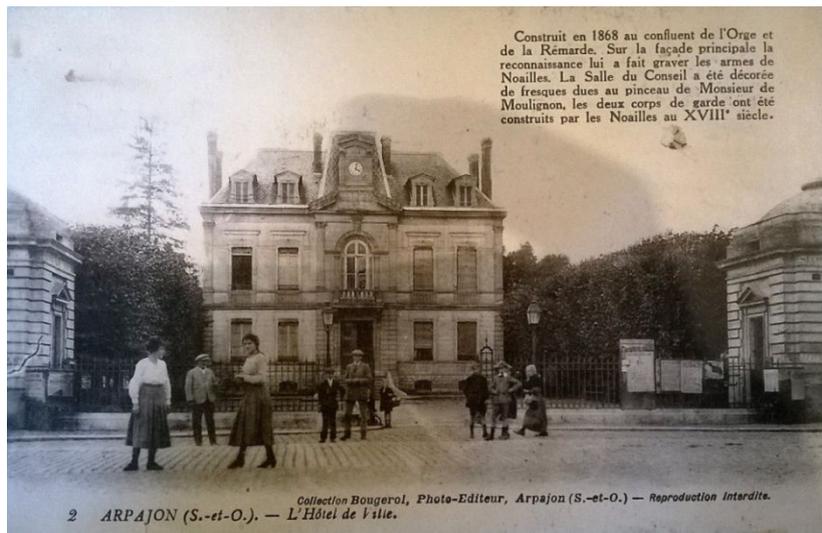
⁴¹ Thibault Richard, *Vivre en région parisienne...*, p.19-22.

⁴² Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit.* p.10

affluent la Rhémarde s'y rencontrent, formant « l'île d'Arpajon » sur laquelle est construit l'Hôtel de Ville⁴³.



Document 1 – Carte du centre-ville d'Arpajon, 1943⁴⁴.

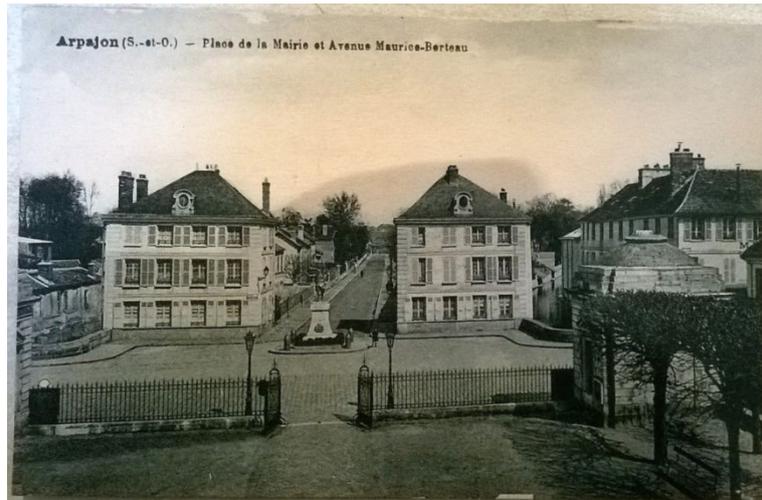


Document 2 – Photographie de l'Hôtel de Ville d'Arpajon (s.d)⁴⁵.

⁴³ Les rivières s'étendent initialement à cet emplacement, comme nous pouvons le voir sur les anciens plans de la ville. L'aménagement est effectué par Philippe, Comte de Noailles et Seigneur d'Arpajon (1715-1794) dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Voir Sophie Di Folco, « Un urbaniste des Lumières », in *Arpajon ...*, op. cit., p.26-28

⁴⁴ Extrait du plan topographique d'Arpajon, ADE 1Fi345-346-347. Voir en annexe la reproduction du plan.

⁴⁵ ADE 2Fi 1-2 - © Bougerol.



Document 3 – Photographie de la Place de l’Hôtel de Ville et du Monument aux morts (s.d)⁴⁶.

Au cours de l’époque moderne, les différents seigneurs de la ville contribuent à son essor et à son développement. C’est d’ailleurs à l’un d’entre eux que la ville doit son nom⁴⁷. Anciennement appelée Châtres (dérivé de *castrum*, camp romain, témoin de son occupation ancienne), la ville prend le nom de son marquis Louis d’Arpajon de Séverac (1669-1736) en 1726. Elle prend un temps le nom de Franc-val (également orthographié Franceval ou Francyval selon les sources) au cours de la période révolutionnaire avant de revenir à Arpajon⁴⁸. De son passé, Arpajon conserve des monuments historiques.

Le blason de la ville rappelle également ce passé. On y voit les armoiries de Louis d’Arpajon de Séverac, surmontées d’une couronne symbolisant les cinq portes de l’ancienne enceinte fortifiées. Des vestiges de cette enceinte subsistent encore dans la toponymie de la ville. Il existe la Porte d’Étampes au sud en direction de la route d’Orléans, ainsi que la porte Saint-Denis un peu plus à l’est, à l’angle des boulevards Voltaire et Anatole-France. Au nord, en haut de la Grande Rue en direction de Paris,

⁴⁶ ADE 2FI 1-2 Le monument est déplacé en 1989 car il gêne à la circulation. Il se trouve aujourd’hui devant l’esplanade de l’Hôtel de Ville.

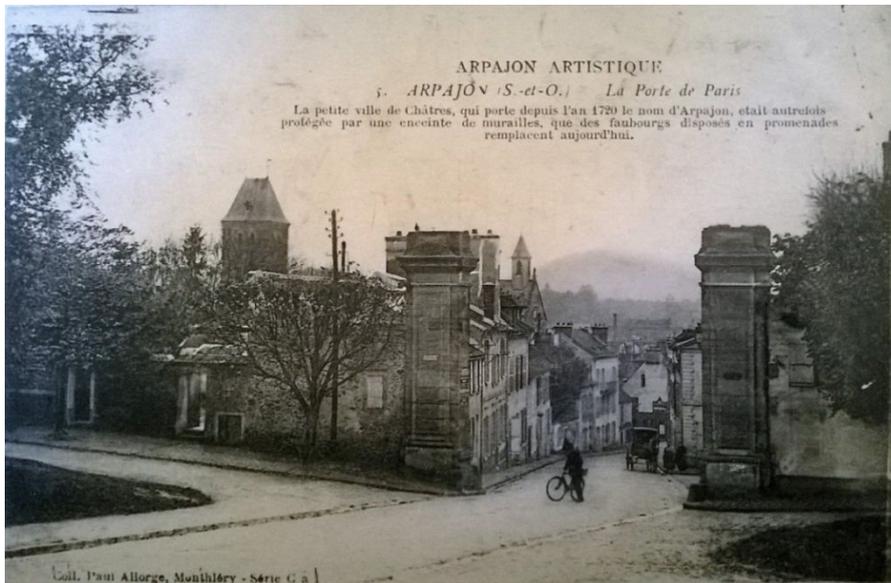
⁴⁷ Sur le développement de Châtres, puis Arpajon, au cours de l’époque médiévale et moderne, voir Sophie Di Folco, « Aux origines : une place dans le cœur des grands », *Arpajon ...*, *op. cit.* p.10-29.

⁴⁸ EHESS : « Des villages de Cassini aux communes d’aujourd’hui : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php

il s'agit de la Porte de Paris. Les deux pilastres qui y subsistent ne sont pas des vestiges directs de ces anciens remparts. L'ancienne porte de Paris, trop étroite par rapport à la densité du trafic, est démolie vers 1733 par Louis d'Arpajon, qui y fait ériger ces deux pilastres⁴⁹.



Document 4 – Blason de la ville d'Arpajon⁵⁰.



Document 5 – Photographie de l'entrée d'Arpajon par la Porte de Paris, vers 1918⁵¹.

Peuplée par 4 069 personnes d'après le recensement de 1936 pour un territoire de 240 hectares⁵², cette « petite agglomération mi-citadine mi-rurale⁵³ » n'en reste pas moins une commune d'importance.

⁴⁹ Sophie Di Folco, *Arpajon ...*, op. cit. p.25

⁵⁰ Site de la Ville d'Arpajon, rubrique « Histoire et Patrimoine » : <http://www.arpajon91.fr/decouvrez-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

⁵¹ ADE 2Fi 1-2 © Collection Paul Allorge.

⁵² « Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui », op. cit.

Dans le domaine administratif, la Seine-et-Oise est divisée en quatre arrondissements : Pontoise, Versailles, Rambouillet, et enfin Corbeil, auquel appartient Arpajon. La ville est chef-lieu d'un canton regroupant dix-huit autres communes : Montlhéry, Saint-Michel-sur-Orge, Leuville-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, La Norville, Saint-Germain-lès-Arpajon, Linas, Marolles-en-Hurepoix, Égly, Cheptainville, Saint-Vrain, Bruyères-le-Châtel, Ollainville, le Plessis-Pâté, Vert-le-Grand, Leudeville, Avrainville et Guibeville⁵⁴. Bien qu'elle ait le plus petit territoire, c'est la commune la plus peuplée.

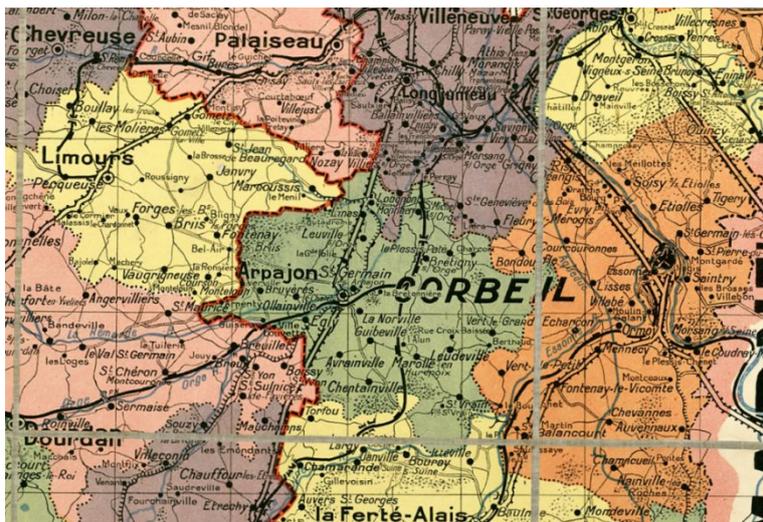
Arpajon est très proche de ses communes limitrophes, Ollainville et Égly à l'ouest, et plus encore Saint-Germain-lès-Arpajon – que nous appellerons plus simplement Saint-Germain – et La Norville à l'est. Ces dernières sont parfois qualifiées de « faubourgs » ou de « communes sœurs » d'Arpajon⁵⁵. Leurs habitants viennent faire leurs courses à Arpajon, ou y travaillent. Certaines cérémonies sont également organisées conjointement par les trois villes, comme la cérémonie de commémoration de l'armistice en novembre 1938⁵⁶. De par son statut de chef-lieu de canton, Arpajon rayonne sur les autres communes.

⁵³ Courrier de Gaston Tinseaux, Maire d'Arpajon, à Louis Membré, *Remerciements pour son don pour les nécessiteux de la ville*, 25 juillet 1941 – ACA 15W18.

⁵⁴ Pour la liste des arrondissements, cantons et communes, voir *Liste des communes de Seine-et-Oise par circonscriptions administratives* transmises au Cabinet du Préfet, 1942 – ADY 1W223

⁵⁵ Respectivement : Courrier de Fouret, Président de la Délégation Spéciale de La Norville, au Ministre de l'Économie Nationale, *Demande d'assimilation d'Arpajon, La Norville et Saint-Germain à la zone des 25 km de Paris*, 13 juillet 1943 – ADY 1W223 ; *La Gazette de Seine-et-Oise*, « Cérémonie du 1^{er} et du 11 novembre 1938 », 27 octobre 1938 – ADE en ligne.

⁵⁶ *Ibidem*.



Document 6 – Carte du canton d'Arpajon, 1950⁵⁷.

Arpajon est reliée à la capitale par différentes voies de communication. Par la voie de fer, avec la gare SNCF de Paris à Tours. Le tramway de Paris à Arpajon, *L'Arpajonnais*, est quant à lui remplacé au cours des années 1930 par une ligne de bus jugée plus rapide⁵⁸. Un autre chemin de fer relie Arpajon à Étampes. Elle est également liée par voie de route à la capitale par la Route nationale 20 (RN20), qui traverse tout le sud de la Seine-et-Oise, de Paris à Orléans, en passant par Arpajon même. Un projet de déviation est initié au cours des années 1940 afin que le tracé évite le cœur de la ville en la contournant par l'ouest⁵⁹. Avant-guerre, ce sont des milliers de véhicules qui empruntent quotidiennement la route⁶⁰.

⁵⁷ Extrait de la Carte de la Seine-et-Oise, éditions géographiques A. Lesot, 1950. Cartothèque numérique de la Société d'Histoire de Nanterre : <http://histoire-nanterre.org/?p=4702> voir la carte en annexe.

⁵⁸ Délibération municipale du 27 octobre 1934. *Déclassement du chemin de fer sur route de Paris à Arpajon*. – ACA 1D18. Ce chemin de fer fut d'ailleurs à l'origine du pseudonyme de résistant « Arpajon » choisi par Marc Bloch pendant un temps : voir l'avant-propos de Georges Altman dans Marc Bloch, *L'Étrange Défaite, témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 2012², [1990], p.277.

⁵⁹ Délibérations municipale du 19 janvier 1941. *Projet de déviation de la RN20* ; 14 novembre 1942. *Reclassement et déclassement de chemins ruraux, déviation de la RN20* ; 28 novembre 1942, *Déviation de la RN20*. – ACA 4W1. Voir le tracé de déviation sur la carte d'Arpajon en annexe.

⁶⁰ *Enquête de la Feldkommandantur...*, op. cit.

Ces routes sont également empruntées par les commerçants arpajonnais afin d'aller se ravitailler. L'approvisionnement est en effet effectué dans les communes alentour, ou encore aux Halles de Paris. Il n'y a pas ou peu de production effectuée dans la ville ; quelques agriculteurs y vivent, mais leurs champs sont situés hors du territoire d'Arpajon⁶¹.

Arpajon est une ville principalement commerçante, disposant d'un nombre important de commerces de tous types. Ceux-ci sont essentiellement concentrés dans la Grande Rue et sur la Place du Marché⁶². En septembre 1940, on recense ainsi cinq boulangeries, quatre épiceries, onze primeurs et crèmerie, ainsi que cinq bouchers-charcutiers. On note également la présence de grainetiers, assez nombreux et généralement spécialisés dans les semences de haricots et de pommes de terre. Également des marchands de charbon, ou encore des quincailliers. On note par ailleurs la présence d'entrepreneurs du bâtiment, électriciens, plombiers, couvreurs, ou encore maçons. Le textile n'est pas en reste, il y a plusieurs boutiques de vêtements, ainsi que des magasins de chaussures, dont l'industrie est fort présente à Arpajon. Différents services sont également représentés tels que des coiffeurs. On relève également la présence de succursales de banques, comme la Banque Populaire ou le Crédit Lyonnais. Un certain nombre de garages également, six en 1940, dont un concessionnaire Citroën⁶³.

Arpajon dispose donc d'un panel de commerces et de possibilités d'approvisionnement très larges, bien que cela soit soumis à l'approvisionnement extérieur, profitant à la fois à sa population et à celle des villes voisines.

⁶¹ *Ibidem*.

⁶² *Recensement des établissements industriels et commerciaux, op. cit.* 117 fiches sont présentes pour Arpajon, témoignant de l'importance du nombre de commerce. À relever que ce recensement a été effectué en septembre 1940, tous les commerces arpajonnais ne sont donc pas ouverts à ce moment-là. Il s'agit toutefois du recensement le plus précis que nous ayons trouvé.

⁶³ *Ibidem*.

Le ravitaillement peut également être effectué au marché qui se déroule chaque vendredi sur la place du Marché, à l'ombre de la Halle. La Halle d'Arpajon est le bâtiment symbolique de la ville. Elle est construite vers 1470 par Louis Malet de Graville (entre 1441-1450 – 1516), Seigneur de Châtres⁶⁴. Elle est classée aux Monuments historiques en 1921⁶⁵.



Document 7 – Photographie de la Grande Rue en direction de la Porte de Paris, vers 1935⁶⁶.



⁶⁴ Le même édifice fut construit dans le même temps par Louis Malet de Graville à Milly-la-Forêt. Voir Sophie Di Folco, *Arpajon ...*, op. cit., p.20-24 sur les œuvres de Louis Malet de Graville à Arpajon.

⁶⁵ AHPC, 1900-1950, *Chronologie Arpajon et sa région*, op.cit., p.57

⁶⁶ ADE 2Fi1-2 ; également dans ADE 26Fi1-2

Document 8 – Photographie de la Place du Marché et des Halles vers 1920⁶⁷.



Document 9 – Photographie du marché d'Arpajon vers 1918⁶⁸.

La ville sait également faire la part aux loisirs. Un cinéma se trouve sur l'avenue Aristide-Briand, tandis qu'un nouveau est en construction dans l'avenue Maurice-Berteaux⁶⁹. Les habitants peuvent également se rendre dans l'un des nombreux débits-restaurants que compte la ville. Une quinzaine sont ouverts en 1940⁷⁰. Certains sont dotés d'une salle de bal, permettant la tenue de soirées festives. Des associations et clubs sont présents, comme le club *Les Libellules de l'Orge*, qui naît en 1936. Des passionnés se réunissent au camp de Saint-Eutrope, près de l'autodrome de Montlhéry, afin de construire et faire voler des petits avions⁷¹. Les enfants ne sont pas en reste, avec notamment l'association *Les Écoliers au Grand Air*, leurs permettant de se rendre également à Saint-Eutrope, afin d'y passer leurs journées de vacances⁷².

L'évènement communal le plus réputé et attendu reste toutefois la Foire aux Haricots. La première Foire a lieu en octobre 1922. Créée à l'initiative

⁶⁷ ADE 2Fi1-2 ; également dans ADE 26Fi1-2

⁶⁸ ADE 2Fi1-2.

⁶⁹ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit* p.154-156

⁷⁰ *Recensement des établissements industriels et commerciaux, op. cit.*

⁷¹ Sophie Di Folco, « Les Libellules de l'Orge », *Arpajon ...*, *op. cit* p.158-161

⁷² Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin (1889-1944). Deux approches sur la vie d'un humaniste arpajonnais*, COMRA, édition du 30 mars 2014, p.5

du Conseil Municipal et des journaux *La Gazette de Seine-et-Oise* et *Les Amis de l'agriculture de Seine-et-Oise*, elle se compose de différentes expositions (horticoles, agricoles, avicoles, industrielles et commerciales), ainsi que d'une fête foraine⁷³. L'objectif, comme le nom de la Foire l'indique, est de faire connaître la production locale : le haricot chevrier, ou haricot d'Arpajon, cultivé à Brétigny-sur-Orge⁷⁴. La Foire est un évènement très apprécié par les Arpajonnais. Elle n'a pas lieu pendant les années de guerre et les suivantes, de 1939 à 1948, et est bien souvent réclamée par les habitants⁷⁵.

Arpajon dispose également d'un nombre important de structures. En matière d'établissements de santé, l'Hôpital Intercommunal sur l'avenue du Docteur-Louis-Martin, d'une capacité de 125 lits, est inauguré en 1933⁷⁶. La ville compte également un Hospice dans le centre-ville, dans la rue Guinchard. Un dispensaire d'Hygiène Social est également inauguré en 1942, rue de l'Agot, près de la Porte de Paris. Il est tenu par l'antenne de la Croix-Rouge d'Arpajon⁷⁷. En outre, plusieurs médecins généralistes exercent dans la commune, de même que des dentistes⁷⁸. Il y a également des pharmacies.

Cinq établissements scolaires sont présents à Arpajon : une école maternelle, et deux écoles non mixtes, libres et communales. Elles sont toutes situées entre les rues Dauvilliers et Victor-Hugo, à l'exception de l'école libre de garçons qui est située sur le parvis de l'Église.

L'Hôtel des Postes, Téléphonie et Télégraphes (PTT) est quant à lui non loin de la Mairie, près de la rue Édouard-Robert.

⁷³ AHPC, *Chronologie...*, *op. cit.*, p.58-59

⁷⁴ Voir Aurore Podevin, *Brétigny...*, *op. cit.*

⁷⁵ Sophie Di Folco, « Les haricots à la mode de chez nous », *Arpajon ...*, *op. cit.* p.174-175. Contrairement à ce qui est indiqué dans l'ouvrage, c'est bien en 1948 et non en 1946 que la Foire reprend à Arpajon. Voir délibération municipale du 7 mai 1948, *Foire aux haricots*. – ACA 4W2.

⁷⁶ AHPC, AHPC, *Chronologie...*, *op. cit.* p.87

⁷⁷ *Ibidem*, p.118.

⁷⁸ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit.*

Arpajon est aussi dotée de sa Régie municipale d'eau, gaz et d'électricité, la rendant ainsi autonome en ce qui concerne l'énergie.

Les forces de l'ordre sont présentes à Arpajon avec la Gendarmerie, ainsi que la police municipale, assurée par le garde-champêtre et le garde-appariteur de la ville⁷⁹.

Plusieurs industries sont présentes à Arpajon. Parmi elles, deux entreprises industrielles importantes : les Usines Morel et André, toutes deux spécialisées dans la chaussure.

La société Levy et Fils, ou chaussures André, est présente à Arpajon depuis 1930. Le siège social se trouve à Nancy. L'usine d'Arpajon est située sur le Boulevard Jean-Jaurès. En 1938, la Cordonnerie emploie 348 ouvriers⁸⁰. Le directeur est Marcel Lhuillier ; Roger Lhuillier est le sous-directeur⁸¹.



Document 10 – Photographie de la Cordonnerie d'Arpajon, Boulevard Jean-Jaurès (s.d)⁸².

L'Usine Maurice Morel est gérée par ce dernier et Marcel Py. L'entreprise travaille notamment dans les produits chimiques. Dans les années 1930,

⁷⁹ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit*

⁸⁰ AHPC, *Chronologie...*, *op. cit* p.117-118

⁸¹ *Recensement des établissements industriels et commerciaux*, *op. cit*.

⁸² Limours à travers ses cartes postales : Cartes postales d'Arpajon.
http://noel.bouvet.free.fr/Limours/Pays/Textes/cc_arpajon_01.htm consulté le
3 décembre 2014.

Morel développe un procédé permettant d'empêcher le bout des chaussures de s'affaisser. Il s'autoproclame alors le « Roi du Bout dur »⁸³. Il possède trois entreprises à Arpajon, au Moulin de Cerpied, au sud de la Prairie d'Arpajon ; sur le boulevard Eugène-Lagauche, à la limite sud avec Saint-Germain ; et sur le boulevard Voltaire, non loin de la rue de Mondonville marquant la limite entre Arpajon et La Norville. Cette dernière usine est appelée « Usine du Bout Dur », car c'est à cet endroit que l'on y fabrique la fameuse pièce inventée par Morel⁸⁴. C'est également le siège social de la société. Sa renommée dépasse les frontières de la ville, Morel exportant ses produits⁸⁵. Ces usines n'emploient pas seulement des Arpajonnais, mais aussi des habitants alentours.

Au début des années 1930, la population ouvrière d'Arpajon est évaluée à environ mille personnes soit un quart de la population⁸⁶. Dans le climat tendu que connaissent ces années, la présence ouvrière a un impact. Logiquement, c'est le Syndicat des ouvriers et ouvrières en chaussures qui est le plus implanté à Arpajon. Au-delà des revendications pour le personnel, celles-ci ont un caractère plus large. En mars 1937, sept-cents ouvriers quittent le travail à l'appel du syndicat⁸⁷. Cette grève fait suite à la fusillade de Clichy. En réponse à un meeting organisé par le Parti Social Français (PSF) du colonel de la Roque, une contre-manifestation est organisée par des parties de gauche. Le PSF est un parti né au cours de l'année 1936. Il est de tendance conservatrice. Il s'oppose au Front Populaire, et plus encore au communisme. La contre-manifestation de gauche est réprimée par la police, faisant cinq morts et plusieurs centaines de blessés⁸⁸. Le syndicat adresse ainsi un courrier au

⁸³ AHPC, *Chronologie...*, *op. cit* p.81

⁸⁴ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit.* p.144

⁸⁵ *Recensement des établissements industriels et commerciaux*, *op. cit*

⁸⁶ Délibération municipale du 16 septembre 1933, *Assurances sociales, classement du canton* – ACA 1D18

⁸⁷ Courrier du Syndicat des ouvriers et ouvrières en chaussures au Maire d'Arpajon. *Courrier de revendications suite à la fusillade de Clichy*. 24 mars 1937– ADE 1M83

⁸⁸ Nicolas Beaupré, « Chapitre 11 : Les Grandes crises » in *1914-1945...*, *op. cit* p.671-773

Maire dans lequel il demande notamment l'arrestation de La Roque, ainsi que « L'épuration de l'armée, de la police et des administrations publiques ; afin d'y renouveler et fortifier le souffle républicain.⁸⁹ »

Outre les actions syndicales, ce sont également les grèves qui paralysent les établissements d'Arpajon, comme en octobre 1935 aux Usines André⁹⁰. Arpajon est également touchée par le chômage et la précarité, y compris parmi les travailleurs âgés⁹¹. Bien que la commune prenne des mesures pour leur venir en aide, les finances ne sont pas suffisantes. À la fin de l'année 1937, une avance est accordée à la commune pour ses dépenses liées au chômage⁹².

En sus de la classe ouvrière, une population plus bourgeoise vit à Arpajon. En témoignent les différentes villas et belles bâtisses que compte la ville, comme la Villa la Source, située derrière la Mairie, rue Fontaine. Elles sont principalement situées dans les grandes avenues et boulevards de la ville comme l'avenue Maurice-Berteaux adjacente à la Place de la Mairie ou le boulevard Jean-Jaurès en périphérie, mais aussi dans des rues plus excentrées comme dans la rue Édouard-Robert ou la rue Ernest-Renan.

⁸⁹ *Ibidem*.

⁹⁰ Délibération municipale du 31 octobre 1935, *Grève des établissements André, vote d'un crédit* – ACA 1D18

⁹¹ Délibération municipale du 28 avril 1937. *Travailleurs de plus de soixante ans, vœu*. – ACA 1D18.

⁹² Note du Sous-préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise. *Demande d'avance au titre du chômage pour Arpajon*. 22 décembre 1937. – ADE 1M83.



Document 11 – Photographie de la Ville La Source (s.d)⁹³

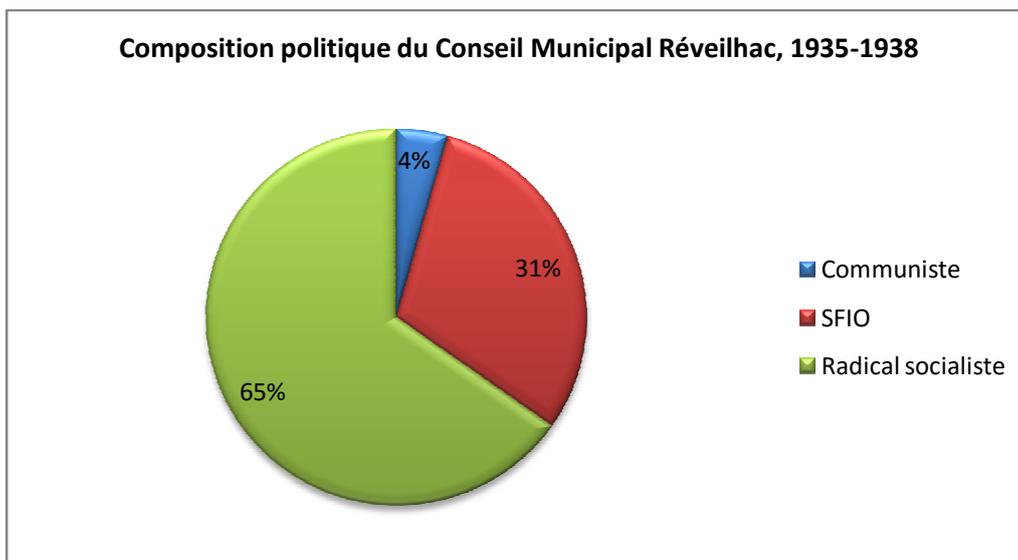
⁹³ ADE 2Fi 1-2. Située rue Fontaine, la ville porte le nom de Villa la Source ou Fontaine.
Page 47 sur 313

II. Le Conseil municipal d'Arpajon.

Ce clivage au sein de la population s'en ressent dans l'Assemblée communale des années 1930.

Le Conseil d'Anatole Réveilhac, élu en 1935, est le fruit du Front Populaire, élu grâce à l'alliance entre le parti Radical-socialiste, la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) et le Parti Communiste Français (PCF), les trois partis de gauche majoritaires⁹⁴. Il succède à la municipalité d'Alfred Richard, élu en 1929.

Le Conseil de 1935 est composé en majorité de radicaux-socialistes. Sur les vingt-trois membres que compte l'Assemblée, ils sont quinze, soit près des trois quarts. Le Maire et ses trois adjoints, Eugène Garnier, Arthur Hallet et Paul Delacourt, sont de ce parti. La SFIO est le second parti le plus représenté avec sept conseillers ; le PCF ne compte quant à lui qu'un seul conseiller, Louis Babin.



Document 12 – Graphique, composition du Conseil Municipal de 1935⁹⁵.

⁹⁴ Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise, *Renseignements sur les élections complémentaires à Arpajon*. 20 juillet 1938. – ADE 1M83.

⁹⁵ Graphique réalisé à partir du Tableau adressé par le Sous-Préfet au Préfet, *Composition politique du Conseil après l'élection complémentaire*, 7 novembre 1938 – ADE 1M83. Voir en annexe pour la composition complète du Conseil Municipal.

En juillet 1938, des élections complémentaires sont organisées. Elles ont pour but d'élire deux conseillers afin de remplacer un membre de l'assemblée décédé, ainsi que le maire démissionnaire⁹⁶. Tous deux sont membres du parti radical-socialiste. Comme le fait remarquer le Sous-Préfet au Préfet dans un courrier qu'il lui adresse au sujet de ces élections, elles ne présentent pas un enjeu important quant à la tendance politique du Conseil⁹⁷. Formé en majorité de radicaux-socialistes ; les élections ne visant à élire que deux membres, la composition politique du Conseil ne peut pas changer. Le futur Maire élu sera également probablement de tendance radicale-socialiste. Néanmoins, elles sont importantes au vu du contexte dans lequel elles se déroulent. Ainsi que l'indique le Sous-préfet, « Le parti Radical et Radical-Socialiste s'est retiré depuis peu de la formation du Front populaire qui avait permis l'élection en 1935 d'un Conseil Municipal composé de Radicaux, de Socialistes SFIO et de Communistes⁹⁸. » Avec la fin de cette alliance, le résultat du scrutin risque donc de différer de celui de 1935.

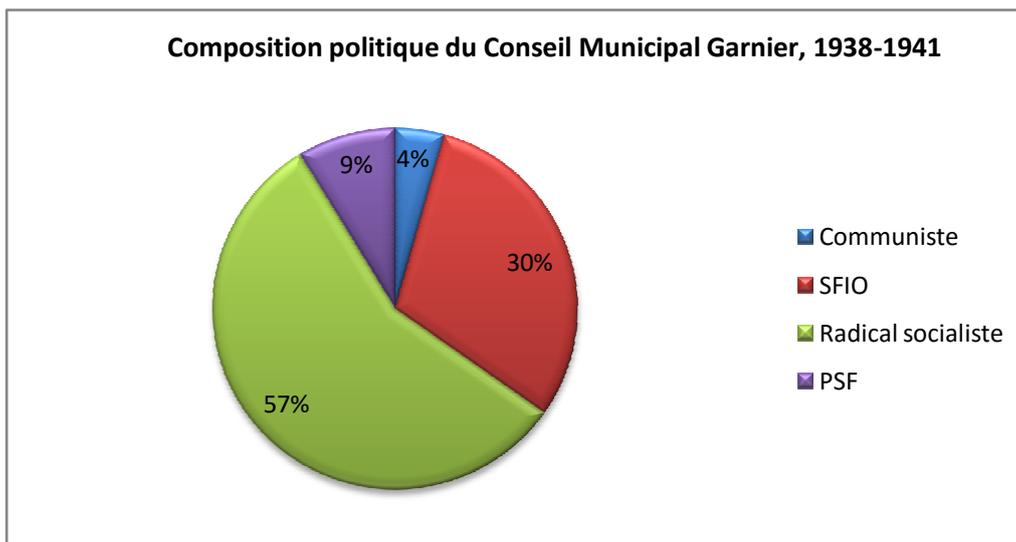
Trois listes sont présentes au scrutin : SFIO, Communistes, et « Modérés⁹⁹ ». Alors que le Sous-Préfet envisage une victoire communiste, c'est finalement la troisième liste qui remporte le scrutin. Les nouveaux Conseillers Municipaux, Alfred Richard – ancien Maire d'Arpajon de 1929 à 1935 – et Maurice Goeneutte-Lefèvre, appartiennent tous deux au PSF.

⁹⁶ Pour les informations relatives à cette élection, voir ADE 1M83, *Correspondance active et passive du cabinet du Préfet avec les municipalités (1936-1940)*.

⁹⁷ Courrier du Sous-Préfet au Préfet, *Renseignements sur les élections complémentaires...*, *op. cit*

⁹⁸ *ibidem*

⁹⁹ *ibidem*



Document 13 – Graphique, composition du Conseil Municipal de 1938¹⁰⁰.

Lors de la séance du 5 août 1938, les conseillers se réunissent pour procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints. Eugène Garnier, premier adjoint de la Municipalité Réveilhac, est élu Maire. Le poste de premier adjoint est refusé par M. Hallet en raison de son âge, qui reste second adjoint au Maire. C'est donc Paul Delacourt, alors adjoint supplémentaire, qui prend le poste de premier adjoint. Le poste d'adjoint supplémentaire est quant à lui occupé par Émile Morénas¹⁰¹. Le Maire et ses deux adjoints sont radicaux-socialistes ; Morénas quant à lui, troisième adjoint au Maire, appartient à la SFIO.

L'assemblée communale reste donc majoritairement composée de radicaux-socialistes. Toutefois, l'entrée au Conseil du PSF moins d'un an après l'action syndicale des ouvriers en chaussures d'Arpajon témoigne des discordes sous-jacentes dans la commune.

Au vu du contexte dans lequel se trouve la ville en cette fin des années 1930, nous pouvons nous demander comment la Seconde Guerre mondiale, et surtout l'Occupation allemande, s'y sont déroulées. Outre la

¹⁰⁰ Graphique réalisé à partir du Tableau adressé par le Sous-Préfet au Préfet, *Composition politique du Conseil après l'élection complémentaire*, *op. cit.* Voir en annexe pour la composition complète du Conseil Municipal.

¹⁰¹ Délibération municipale du 5 août 1938, *Élection du Maire et de ses adjoints* – ACA 1D18

vie à Arpajon pendant la période, on peut également se demander quelles traces la ville garde du conflit, et quelle place occupe cette mémoire.

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi d'adopter un plan chrono-thématique. Le découpage choisi est relativement traditionnel par rapport à la période étudiée et se retrouve dans de nombreuses études, mais il nous a paru difficile d'en sortir.

Nous commencerons notre étude pendant l'année 1939-1940, de la déclaration de guerre en septembre 1939 à l'installation des Allemands en vainqueurs au cours de l'été 1940. Nous verrons ainsi comment se sont déroulés ces premiers mois de « Drôle de Guerre », suivi par l'exode massif de la population lors de la débâcle de juin 1940, exode que vis passer Arpajon, peu avant l'arrivée des troupes allemandes. Nous verrons également quelles sont les nouvelles structures de la période, à la fois allemandes et françaises avec la municipalité nommée par le régime de Vichy.

Nous aborderons ensuite un sujet plus transversal, celui du quotidien sous Occupation. Avec la défaite et l'occupation allemande, le quotidien des Arpajonnais comme celui des Français s'en trouve bouleversé. Ceux-ci doivent faire face au manque, à l'absence, mais également aux changements induits par l'occupation, et à la pression exercée par l'occupant, de même que par Vichy. L'ombre de la guerre n'est pas loin avec les bombardements alliés reprenant en 1943. . Nous avons choisi de rester centré sur la commune, c'est pourquoi nous n'aborderons pas en profondeur la question de la vie en captivité des prisonniers ou des travailleurs en Allemagne. De même pour la répression, nous traiterons la question par rapport aux traces trouvées pour Arpajon. La proximité du camp d'internement de tsiganes à Linas nous fera également étudier cette question. Nous n'avons pas trouvé de traces de personnalités juives arpajonnaise ou de rafles ; la ville ne

compte en outre aucune victime de guerre déportée raciale, c'est pourquoi nous n'aborderons pas ce point ici.

La troisième partie est également transversale, nous nous intéresserons à la Résistance, à cette guerre à la fois contre les occupants, mais aussi contre les français collaborateurs. Nous verrons ainsi la naissance et le développement des mouvements à Arpajon au début de l'Occupation, ainsi que leurs actions dans la commune et autour. Outre les Résistants locaux, nous serons amenés à nous intéresser à des groupes extérieurs de la ville, venant y effectuer des attaques. Nous nous intéressons à la fois à leur action, mais aussi à la répression par les autorités françaises et surtout Allemandes avec l'ordonnance d'exécution des otages à partir de l'année 1941.

Enfin, la dernière partie sera consacrée à la Libération de la commune et aux années d'après-guerre. Nous nous y intéresserons au déroulé de la Libération, puis à la reconquête du territoire après le départ des allemands et la destitution de l'administration de Vichy. Nous terminerons sur la mémoire gardée de ces années d'occupation ainsi qu'aux hommages rendus aux victimes, doublés d'une rancœur qui peine à s'effacer. Nous le verrons, dans l'immédiat après-guerre ces tensions et combats sont influencés par la présence d'un Conseil Municipal principalement composé d'anciens résistants, déportés ou prisonniers. Nous sortirons quelque peu des bornes définies afin de voir l'empreinte que ce conflit a laissé dans la mémoire de la ville.

Partie 1 – De la mobilisation à l'Occupation allemande.

Vingt ans à peine ont passé après la fin de la Première Guerre mondiale qu'un nouveau conflit prend racine en Europe. Après des mois de tensions croissantes, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne d'Hitler le 1^{er} septembre 1939, suite à l'invasion de la Pologne, alliée des deux pays. La mobilisation générale est déclarée. Cinq millions français de vingt-et-un à cinquante ans sont appelés sous les drapeaux¹⁰². Après une brève offensive en Allemagne au cours du mois d'octobre, l'Armée française se replie et opte pour une tactique défensive. C'est le début de la « Drôle de Guerre¹⁰³ ». Elle prend fin le 10 mai 1940, lorsqu'Hitler lance l'offensive à l'ouest avec la Bataille de France.

I. De la « drôle de guerre » à l'invasion allemande.

La déclaration de guerre induit des changements dans la vie des habitants. Outre la mobilisation générale des hommes, des mesures sont prises, notamment en ce qui concerne la défense passive, visant à protéger la population des bombardements et autres événements de guerre. Le Conseil d'Arpajon se trouve quant à lui dans une situation particulière en cette veille de guerre, avec le décès de son Maire.

¹⁰² François Bédarida, « Huit mois d'attente et d'illusion : la drôle de guerre », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires, tome 1, De la défaite à Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2000² [1993], p.41-74

¹⁰³ La paternité de l'expression revient à Roland Dorgelès, qui l'a utilisé dans la revue *Gringoire* en octobre 1939 : « Non, la guerre n'est pas drôle, mais c'est tout de même une drôle de guerre. » Les britanniques parlent quant à eux de phoney war, qui peut se traduire par fausse guerre. Voir François Bédarida in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires, tome 1, op.cit.*, p.46

A. Le Conseil Municipal à la déclaration de guerre.

À la fin août 1939, Arpajon n'a officiellement plus de Maire. Paul Delacourt, 1^{er} adjoint, en assume officiellement la fonction à partir du 26 août, en raison de la maladie du maire en titre, Eugène Garnier¹⁰⁴. Ce dernier décède le 28 août, quelques jours avant la déclaration de guerre, à l'âge de quarante-huit ans¹⁰⁵.

Delacourt est âgé de cinquante-deux ans. Il exerce la profession de chef cantonnier aux Ponts-et-Chaussées à Arpajon. Membre du Conseil depuis les élections de 1935, il est élu 1^{er} adjoint en 1938. Comme les anciens maires Garnier et Réveilbac, Delacourt appartient au parti radical-socialiste¹⁰⁶.

La séance du Conseil du 1^{er} octobre 1939 est la première depuis le décès du maire et la déclaration de guerre. Un discours est fait en début de séance par un conseiller, appelant à l'union et à la solidarité. Un hommage est également rendu à Garnier¹⁰⁷. L'éventualité de procéder à une nouvelle élection n'est quant à elle pas abordée, la guerre éclipsant totalement cette idée. Paul Delacourt reste donc à la tête de la municipalité, sans toutefois prendre le titre de Maire comme en témoigne les documents qu'il signe « Le 1^{er} adjoint faisant fonction de Maire ».

Des tensions se manifestent néanmoins au sein du Conseil durant cette même séance ainsi qu'à la suivante, le 10 décembre. Elles sont cristallisées autour de Louis Babin, seul élu communiste du Conseil¹⁰⁸.

¹⁰⁴ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit.*

¹⁰⁵ Registre des états civils pour l'année 1939, *Décès d'Eugène Raphaël Jacques Garnier*, 28 août 1939 – ACA 1E65.

¹⁰⁶ Voir ADE 941W16 : ce carton concernant les municipalités des années 1930 à 1960, nous y avons tiré un certain nombre d'informations. Voir notamment : *Liste des membres du Conseil Municipal suite aux élections de 1935*, (s.d) ; *Liste des membres du Conseil Municipal suite aux élections de 1938*, (s.d) ; et *Fiche individuelle de Paul Delacourt pour l'élection des Maires et adjoints de 1938*.

¹⁰⁷ Délibération municipale, séance du 1^{er} octobre 1939, *Ouverture de séance* – ACA 4W1

¹⁰⁸ Délibération municipale, séance du 1^{er} octobre 1939, *Affaire Babin* et séance du 10 octobre 1939, *idem* – ACA 4W1

Louis Babin est né le 3 août 1889 à Arpajon. Son père – également nommé Louis – est pharmacien à Arpajon¹⁰⁹. C'est un ancien combattant de la Grande Guerre, engagé volontaire comme aide médical. À l'issue du conflit, il est décoré de la Croix de Guerre avec six citations, ainsi que de la Légion d'Honneur. Il se marie également peu de temps après la guerre, en 1919. C'est également pendant le conflit qu'il devient docteur en médecine, en 1917. Son expérience de la guerre – lui-même est blessé au pied en 1917 – le mène par la suite à chercher à améliorer les attelles, ainsi que le système des masques à gaz¹¹⁰. Louis Babin exerce la médecine à Arpajon. Il y est connu comme le « médecin des humbles et des déshérités¹¹¹ », ce qui lui vaut le surnom à Arpajon, mais aussi dans les communes alentour, de « Docteur des pauvres ». Une arpajonnaise confie ainsi à Élisabeth Duyck : « Le docteur Babin venait soigner ma famille, j'étais petite fille, il m'apparaissait jeune, beau. [...] Il était distingué, chaleureux, sportif, sautait allègrement notre barrière lorsque celle-ci était fermée ; quand ma mère voulait le payer, il répondait : "La prochaine fois".¹¹² »

Babin devient militant pacifiste à la suite du conflit. Il rencontre Henri Barbusse ; participe avec lui et d'autres intellectuels européens à l'Association Républicaine d'Anciens Combattants (ARAC). Il adhère au PCF peu après sa création au début des années 1920, suite à la scission avec la SFIO¹¹³.

Il est membre du Conseil municipal d'Arpajon depuis 1935. Il est également élu conseiller d'arrondissement aux élections de 1937¹¹⁴. Il œuvre pour la ville, prenant notamment la défense des ouvriers de l'Usine André lors des grèves de 1935 au cours desquels les forces de l'ordre

¹⁰⁹ *Dictionnaire biographique de fusillés, guillotins, exécutés, massacrés 1940-1944* en ligne : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article15414>, notice BABIN Louis, Marie, Léon par Claude Penneret, version mise en ligne le 1er avril 2014, dernière modification le 24 février 2016.

¹¹⁰ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, *op. cit.*, p.2

¹¹¹ Dictionnaire biographique des Fusillés, *Louis Babin...*, *op. cit.*

¹¹² Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, *op. cit.* p.3

¹¹³ *Ibidem.*

¹¹⁴ *Ibidem* p.5

interviennent¹¹⁵. C'est également lui qui est à l'initiative de la mise en place des *Écoliers au Grand Air*, des *Libellules de l'Orge* et de la *Jeunesse Ouvrière Sportive d'Arpajon* (JOSA), trois associations de la ville¹¹⁶.



Document 14 – Portrait de Louis Babin (s.d)¹¹⁷.

Babin, seul élu communiste, se voit ainsi demander des comptes quant à l'attitude du PCF et de la Russie Soviétique, l'URSS. Certains élus refusent de siéger à ses côtés. Le 23 août, un pacte de non-agression est en effet signé entre l'Allemagne d'Hitler et l'URSS de Staline. Le choc est considérable, y compris au sein du PCF qui n'envisageait pas de telles négociations. Le parti reste d'abord sur une ligne antihitlérienne de défense en cas d'attaque par l'Allemagne, votant ainsi les crédits de guerre en septembre 1939. Il change ensuite de ligne sous l'influence de l'Internationale communiste, dénonçant la « guerre impérialiste » et prônant la paix. Le PCF et ses militants sont considérés comme des alliés d'Hitler, donc des ennemis, et le 26 septembre, le gouvernement français dissout le PCF et les autres organisations rattachées à l'Internationale communiste¹¹⁸.

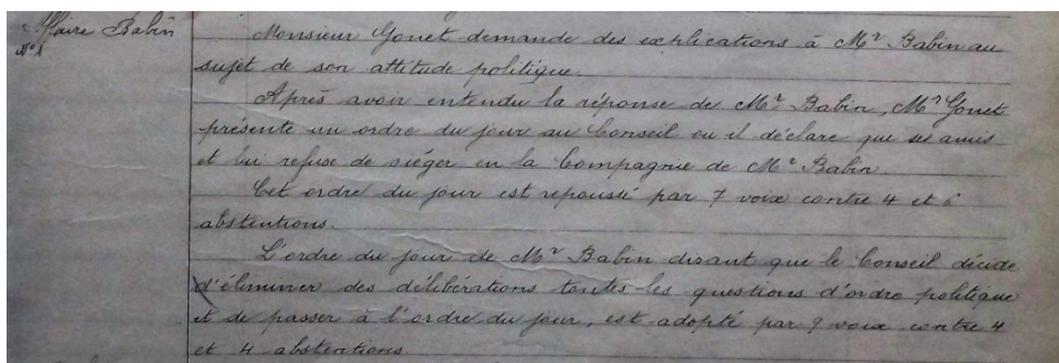
¹¹⁵ Délibération municipale du 31 octobre 1935. *Grève des établissements André. Vote d'un crédit.* – ACA 1D18.

¹¹⁶ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, *op. cit* p.5

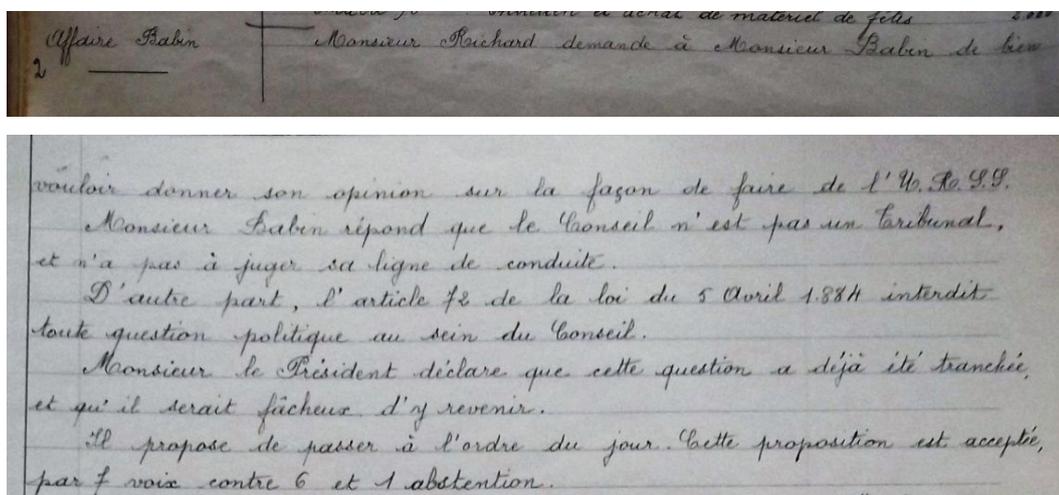
¹¹⁷ Portrait de Babin sur le site de l'amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt : <http://www.amicale-chateaubriant.fr/spip.php?article186> consulté le 25 mars 2015. Il s'agit du portrait de Babin le plus représenté dans le cadre officiel.

¹¹⁸ Stéphane Courtois et Marc Lazar, *Histoire du Parti Communiste Français*, Paris, PUF, 2000² [1995], édition mise à jour, p.171-173

Lors des réunions du Conseil, le parti est donc déjà dissous. Les deux fois, l'incident est clôt d'une courte majorité, témoignant de la dissension au sein du conseil. Babin y apparaît pour les dernières fois, les élus communistes étant par la suite déchus de leur mandat. D'après un bilan au premier trimestre 1940, dressé par le ministre de l'Intérieur, 2 718 élus communistes sont déchus de leur fonction¹¹⁹. Certaines sources indiquent que Babin est déchu de son mandat le 15 février 1940¹²⁰. Notons tout de même que dès la réunion du conseil du 21 janvier 1940 il n'est ni présent, ni même mentionné¹²¹.



Délibération municipale du 1er octobre 1939.



Délibération municipale du 10 décembre 1939.

Document 15 – Délibérations municipales du 1er octobre et du 10 décembre 1939,
Affaire Babin¹²².

¹¹⁹ *Ibidem* p.176.

¹²⁰ Dictionnaire biographique des Fusillés, *Louis Babin...*, *op. cit.*

¹²¹ Délibération municipale du 21 janvier 1940, *Ouverture de séance* – ACA 4W1

¹²² ACA 4W1

Au début juin 1940, le Conseil prend également la décision de changer l'appellation de la rue Henri-Barbusse afin de revenir à l'ancien nom, neutre, de rue Fontaine¹²³. Décision plus symbolique, elle n'en témoigne pas moins de la volonté de l'administration municipale d'effacer les marques communistes de la ville.

B. Mobilisations partielles, puis générale.

Face aux tensions internationales croissantes depuis le réarmement de la Rhénanie en mars 1936, la France est plusieurs fois en alerte. Cinq mobilisations partielles ont lieu, dont la dernière quelques jours seulement avant la déclaration de guerre, le 21 août¹²⁴.

Des Arpajonnais sont appelés sous les drapeaux dès la mobilisation partielle de septembre 1938, au moment de la crise des Sudètes et du rattachement de cette région au III^e Reich. En témoigne le courrier de remerciement du Maire à l'industriel Morel pour son don de 1 000 francs destiné à la Caisse de secours des mobilisés et dont il l'informe que « le Comité que je vais former se chargera de faire répartir cette somme parmi les familles dont la situation est la plus précaire¹²⁵. » Un peu moins d'un an plus tard, le 19 août 1939, lors de la crise de Dantzig – territoire rattaché à la Pologne à l'issue de la Première Guerre mondiale et revendiqué par Hitler –, le Conseil vote un crédit de 2 500f destiné à l'achat de denrées pour les familles de mobilisés les plus nécessiteuses « du fait du grand nombre de rappels de réservistes effectués »¹²⁶. Les difficultés ont donc commencé avant la mobilisation générale pour ces familles qui se retrouvent parfois sans homme au foyer.

¹²³ Délibération municipale du 2 juin 1940, *Appellation de la rue Henri Barbusse* – ACA 4W1.

¹²⁴ Nicolas Beaupré, *1914-1945, Les Grandes Guerres*, op.cit., p.780

¹²⁵ Courrier du Maire à M. Morel, *Remerciements pour son don pour la Caisse de Secours des Mobilisés*, 27 septembre 1938 – ACA 15W18.

¹²⁶ Délibération municipale du 19 août 1939, *Secours aux familles des mobilisés* – ACA RD 1D18

Les problèmes liés à la mobilisation touchent aussi la ville directement, des personnes importantes pour sa gestion pouvant être mobilisées. Le cas s'est présenté à Arpajon lors de la même mobilisation partielle de septembre 1938, au cours de laquelle tout le personnel médical de la ville – cinq médecins et deux internes – est mobilisé ou mobilisable. « En cas de mobilisation il ne reste à Arpajon aucun Docteur pour donner les soins à une population de 12 000 personnes environ en comptant les communes environnantes dépourvues de médecins¹²⁷. », comme le note le Maire dans un courrier adressé au Préfet. Celui-ci lui répond quelques semaines plus tard pour lui confirmer la bonne prise en compte de sa demande¹²⁸.

Comme les autres communes de France, le 1^{er} septembre 1939 le Maire reçoit un télégramme du ministre de la Guerre annonçant la mobilisation générale dès le lendemain, 2 septembre 1939. Celle-ci s'étale sur quinze jours, jusqu'au 16 septembre¹²⁹. Pour imaginer le flux d'hommes partant rejoindre le front, Éric Alary compare la France à « une immense place militaire irriguée par les trains de la mobilisation.¹³⁰ » Nous n'avons pas trouvé de liste des mobilisés pour la commune d'Arpajon, nous ne savons donc pas combien d'arpajonnais furent appelés sous les drapeaux en septembre 1939. Quelques documents concernant les anciens combattants de la guerre que l'on appellera de 39-40 ont été consultés, permettant d'avoir une idée de leur nombre, mais ces informations restent toutefois incomplètes dans la mesure où ne figurent pas les militaires décédés. En outre, les demandes d'obtention de la carte

¹²⁷ Courrier du Maire au Préfet de Seine-et-Oise, *Mobilisation des services de santé*, 15 mars 1939 – ACA 15W18.

¹²⁸ Courrier du Préfet au Maire, Service de la Mobilisation Nationale, *Mobilisation sanitaire*, 7 avril 1939 – ACA 15W17.

¹²⁹ *Tableau de concordance des jours de la période de mobilisation avec les dates du calendrier*, document non daté (s.d) – ACA 15W17.

¹³⁰ Éric Alary, avec la collaboration de Bénédicte Vergez-Chaignon, Gilles Gauvin, *Les Français au quotidien 1939-1949*, Paris, Perrin, 2009² [2006], p.28

du combattant étant faites après la guerre, certains ont quitté la commune tandis que d'autres y ont emménagé¹³¹.

Arpajon fait partie de la Place d'armes de Montlhéry. Les communes en faisant partie sont réparties sur les cantons limitrophes d'Arpajon, Limours, Palaiseau et Longjumeau. Il s'agit des onze communes limitrophes ou proches de Montlhéry : Nozay, La Ville-du-Bois, Marcoussis, Longpont-sur-Orge, Saint-Michel, Linas, Leuville, Saint-Germain, Arpajon et Ollainville¹³². C'est de son Commandant que le Maire reçoit les consignes et à qui il s'adresse en cas de demande d'ordre militaire. C'est notamment lui qui l'informe des cantonnements militaires à venir dans la ville.

Début octobre 1939, une reconnaissance est faite dans ce but dans la ville par un officier, afin de repérer les locaux pouvant servir aux troupes¹³³. Le logement pour les militaires se fait chez les habitants ou dans de grandes salles – la Maison paroissiale située derrière l'Église fait notamment partie de ces lieux prévus pour le cantonnement. Pour le couchage des soldats et sous-officiers, ce sont des lits ou des couchages dans la paille qui sont prévus ; pour le couchage des officiers, ce sont des chambres. La reconnaissance se fait également pour le mess – salle de repas –, des officiers et sous-officiers. Le ravitaillement enfin est prévu, sous forme de pommes de terre, approvisionnées par les commerçants de la ville¹³⁴. Les commerçants et associations sont également réquisitionnés. Le garagiste Boudard voit une partie de son garage réquisitionné pour les besoins du Centre d'Organisation Automobile

¹³¹ Voir notamment le cahier pour l'attribution de la carte du combattant – ACA 15W20

¹³² Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry aux Maires des communes de la Place, *Communes faisant partie de la Place d'Armes de Montlhéry*, 29 novembre 1939 – ACA 15W17.

¹³³ *Compte-rendu de reconnaissance de cantonnement*, par l'Officier chargé de la reconnaissance, 5 octobre 1939 ; *Liste des locaux affectés aux Officiers*, par l'Officier chargé de la reconnaissance, 7 octobre 1939 – ACA 15W17.

¹³⁴ *Ibidem*.

(CORA), de même que le hangar de l'association des *Libellules de l'Orge*, société d'aéronautique créée par Babin dans les années 1930¹³⁵.

Début janvier 1940, on trouve trace du passage à Arpajon du 5^e Régiment d'Autos-Mitrailleuses (RAM)¹³⁶. Le Régiment cantonne à Arpajon, Ollainville et Saint-Germain, tandis que le 4^e RAM cantonne à Longjumeau, Champlan et Saulx-Les-Chartreux, communes hors du canton. Ce n'est pourtant pas du 5^e, mais du 4^e RAM que nous trouvons trace. Des procès-verbaux de février 1940 faisant suite à des collisions avec des véhicules militaires de l'unité nous indiquent que le Poste de commandement du 4^e RAM est situé au 124, Grande Rue à Arpajon¹³⁷.

Ces détachements de soldats en cantonnement sont assez conséquents compte tenu de l'importance de la ville. En témoigne un courrier du Commandant de la Place d'armes du 31 mai 1940 annonçant au Maire l'arrivée le jour même à 11 h d'un détachement de 80 officiers et de 1 500 hommes¹³⁸.

En parallèle du déploiement militaire, la population commence elle aussi à connaître les conséquences de l'entrée en guerre.

C. Restrictions, prévention, protection.

Les premières restrictions interviennent peu après la déclaration de guerre. La presse se fait le relais afin de transmettre à la population ces nouvelles consignes. À l'automne 1939, *La Gazette de Seine-et-Oise*

¹³⁵ Courrier du Commandant d'Armes de la Place de Montlhéry à Eugène Boudard,, *Autorisation à conserver une partie de son garage*, 6 décembre 1939 ; Courrier du Premier Adjoint faisant fonction de Maire à Louis Babin, Président de la Société *Les Libellules de l'Orge. Rendez-vous pour la réquisition du hangar de la société*. 7 décembre 1939– ACA 15W17

¹³⁶ Courrier du Général Commandant le Département de Seine-et-Oise u Commandant du COMAM à Montlhéry. *Localités pour le cantonnement du 4^e et 5^e RAM*. 5 janvier 1940. – ACA 15W17.

¹³⁷ Procès-verbal de Gendarmerie. *Collision voiture militaire et voiture civile*. 1^{er} février 1940 ; Procès-verbal de Gendarmerie. *Accident, accrochage d'un châssis de camion de civil avec un camion militaire*. 23 février 1940 – ADE 3U160.

¹³⁸ Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry, *Arrivée d'un détachement à Arpajon*, 31 mai 1940 – ACA 15W17.

informe la population de l'interdiction des réunions publiques, ou encore de la fermeture de la chasse¹³⁹.

Des mesures préventives sont également prévues en cas de repli ou d'évacuation de la population. En septembre 1938, un Comité d'Accueil et un Service du Ravitaillement sont mis en place à Arpajon pour faire suite à des circulaires préfectorales¹⁴⁰. L'objectif est de prévoir des lieux pour les réfugiés ainsi que des moyens pour les sustenter en cas de décision d'évacuation de la population. La salle paroissiale est prévue pour ce faire, et des habitants bénévoles sont chargés d'assurer le ravitaillement et sa distribution.

Face aux évènements de guerre, des moyens sont mis en place afin de protéger la population. On parle de défense passive : on use de procédés défensifs et non offensifs. Dominique Veillon la définit comme étant « l'ensemble des organisations destinées à sauvegarder les populations civiles en cas de bombardements aériens ou d'en atténuer les effets par la mise en place de plans de secours.¹⁴¹ » Cela passe par divers moyens avec lesquels la population va devoir apprendre à vivre pour quelques années. Déjà en place, ces mesures s'amplifient avec la déclaration de guerre. Celles-ci peuvent parfois sembler dérisoires lorsque l'on connaît les effets dévastateurs des bombardements, toutefois comme le note Éric Alary, « L'organisation de la défense passive est pour beaucoup le seul moyen de se rassurer un peu.¹⁴² »

Une fois encore, la presse se fait le relais pour transmettre les consignes de défense passive, ainsi que pour donner des conseils aux habitants pour se protéger des gaz, ou pour protéger leurs fenêtres des bombardements¹⁴³. Des équipes de défense passive sont mises en place avant septembre 1939. Composées de volontaires et de personnes

¹³⁹ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise...*, *op. cit.*, p.6

¹⁴⁰ Courriers du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Mise en place du Comité d'Accueil d'Arpajon et du service de ravitaillement*. Septembre 1938 – ACA 15W18.

¹⁴¹ Dominique Veillon, *Vivre et survivre...**op.cit.* p.18

¹⁴² Éric Alary, *Les Français...**op.cit.*, p.32

¹⁴³ France De Mijolla, *La Seine-et-Oise...* *op.cit.*, p.6

réquisitionnées, ces équipes sont formées afin d'intervenir en cas de bombardements pour porter secours à la population, déblayer un terrain ou éteindre les foyers d'incendie. Elles sont assistées par le corps de sapeurs-pompiers d'Arpajon, dirigés par le lieutenant Jules Lemoine¹⁴⁴.

Le souvenir de l'usage du gaz lors de la Grande Guerre est fortement présent. Le masque à gaz est donc un objet rassurant dans ces cas-là pour la population. Son port est obligatoire en Seine-et-Oise dès le 3 septembre 1939¹⁴⁵. Les municipalités s'en munissent dans le courant des années 1930. À la fin de l'année 1933, le Conseil d'Arpajon refuse une première fois de s'en doter lors d'une proposition du Préfet. Les Conseillers invoquent la situation financière de la ville en période de crise, mais souhaitent surtout que ces frais de défense passive soient pris en charge par l'État¹⁴⁶. La commune s'en dote tout de même dans le courant 1938 et 1939, effectuant plusieurs commandes dont l'une est retardée en raison de la forte demande. Au total, entre août 1938 et septembre 1939, ce sont presque cent masques que le Maire commande. Destinés au personnel de la Mairie, de l'Hôpital ainsi qu'aux pompiers, le Maire souhaiterait pouvoir en commander également pour la population. Les quantités d'achats sont toutefois limitées en raison de la forte demande¹⁴⁷.

En sus des masques, la municipalité se dote d'autres matériels destinés au personnel de défense passive. À la fin du mois de septembre, la municipalité commande quatre costumes de défense passive pour le personnel de la mairie et trois pour celui de l'Hôpital¹⁴⁸. Ces costumes, fabriqués dans une toile huilée, permettent de protéger le porteur de la chaleur en cas d'intervention suite à un bombardement ou un incendie.

¹⁴⁴ Courrier du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Nouvelles dispositions de défense passive*. 9 avril 1940. – ACA 15W18

¹⁴⁵ France De Mijolla, *La Seine-et-Oise... op.cit.*, p.15

¹⁴⁶ Délibération municipale du 16 décembre 1933, *Achat de masques à gaz, refus* – ACA 1D18.

¹⁴⁷ Voir les différentes correspondances entre le Maire et la Société Française de Fabrication du Masque à Gaz entre 1938 et 1939 – ACA 15W18.

¹⁴⁸ Courrier de l'adjoint au Maire d'Arpajon aux Établissements A. Giroult. *Commande de sept costumes de Défense Passive*. 22 septembre 1939 – ACA 15W18.

Arpajon n'est pas désignée parmi les communes sensibles, seul le territoire de la commune de Brétigny-sur-Orge l'est. La ville ne dispose pas d'établissements militaires ni d'aucun bâtiment d'un enjeu stratégique notable. Les mesures de défense passive restent donc limitées. Elles concernent principalement l'extinction ou l'atténuation des éclairages privés, publics et industriels. Arpajon souffre toutefois de sa proximité avec Brétigny en raison de la présence de son aérodrome, le passage d'avions ou encore les tirs de DCA, inquiétant plus d'une fois la municipalité¹⁴⁹.



Document 16 – Extraits de carte (s.d) des zones de première et seconde urgence de Paris et des communes limitrophes¹⁵⁰.

Passé une certaine heure, les lumières doivent être camouflées afin de ne pas offrir de repères aux aviateurs ennemis. Cette mesure doit scrupuleusement être appliquée par la population. Après les circulaires préfectorales, ce sont en effet les consignes du Commandant de la Place d'armes en décembre 1939 pour les lumières industrielles, prévenant qu'il

¹⁴⁹ Sur l'aérodrome de Brétigny-sur-Orge, voir Aurore Podevin, *Brétigny-sur-Orge...*, op.cit

¹⁵⁰ ADY – 1W315. Voir en annexe la reproduction de la carte.

viendra vérifier en personne la bonne application des consignes¹⁵¹. Des contrôles sont effectués par des avions pour vérifier le bon obscurcissement¹⁵².

Les bombardements aériens sont en effet une autre source d'inquiétude pour les populations. La rapidité de la campagne de Pologne ainsi que les articles de presse à ce sujet inquiètent une population déjà marquée par les souvenirs de la guerre précédente. Afin de prévenir des bombardements, des tranchées-abris sont construites pour y accueillir la population. Les habitations dotées de caves sont également mises à contribution, un recensement étant effectué avant le début des hostilités¹⁵³. Des conseils sont donnés aux habitants afin d'aménager leur cave ou pour creuser leur tranchée et se préparer au mieux¹⁵⁴. On incite en effet les habitants à se doter de leur propre installation, ce qui permet en cas d'alerte d'avoir moins de monde dans les rues en direction d'un abri, ainsi que de répartir la population dans ces différents abris. Ces abris sont signalés par des pancartes, précisant également la limite pour le nombre de personnes¹⁵⁵. Des recommandations de base sont rappelées à la population, notamment celle de rester abrité et ne pas aller dehors ou à la fenêtre pour regarder les bombardements ou les tirs de Défense Contre Avions (DCA).

Les tranchées-abris à Arpajon sont creusées dans le courant du mois d'octobre 1939, rue de Mondonville, près de la commune de La Norville. Elles sont destinées à accueillir les enfants des écoles communales en

¹⁵¹ Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry aux Maires de la Place. *Techniques de camouflage des lumières industrielles et vérification*. 7 décembre 1939 – ACA 15W17.

¹⁵² Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires. *Défense passive, extinction des lumières*. 26 septembre 1939 – ACA 15W19.

¹⁵³ Liste manuscrite, *Relevé des caves pouvant servir d'abris en cas d'alerte* (s.d). Le document n'est pas daté mais est signé par M. Richard, Maire de 1929 à 1935 ; il aurait donc été établi au cours de cette période – ACA 15W19.

¹⁵⁴ Notice du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry. *Notice relative à l'utilisation des caves-abris et à la construction des tranchées-abris*. 13 mai 1940 – ACA 15W17.

¹⁵⁵ Henri Amouroux, *Vie des Français...*, op. cit p.441

cas de bombardement pendant les heures de classe¹⁵⁶. Si les écoles des filles, la maternelle et l'école laïque des garçons sont situées à proximité, ce n'est pas le cas de l'école libre de garçons, située plus au nord, sur la place de l'Église. C'est cette école que fréquente M. Grandin, alors âgé de dix ans et dont nous avons recueilli le témoignage. Il se souvient bien de ces tranchées, et surtout de la distance par rapport à son école : « On avait le temps de mourir trois fois au moins !¹⁵⁷ » Des séances d'entraînement de défense passive sont également organisées pour les enfants. Elles sont mises en place à partir du 6 mai 1939 en raison des tensions allant croissantes. L'objectif est de sensibiliser les enfants, afin de leur montrer que ce n'est pas un jeu¹⁵⁸. Il n'empêche que pour les élèves, ces séances sont des moments d'amusement ; remplaçant les heures de cours, elles sont bien accueillies. M. Grandin se souvient qu'ils rentraient tout sales chez eux, car ils devaient se coucher dans la terre. Les enfants restant des enfants, les tranchées leurs servent surtout à « jouer à la guerre »¹⁵⁹.

En cas d'alerte aérienne, des établissements sont désignés afin de déclencher leur sirène pour alerter la population. Des bureaux de poste désignés sont alertés par les autorités militaires, puis en informent ces établissements. Le message qu'ils reçoivent est bref, compte tenu de l'urgence de la situation : « DCA alerte – Seine-et-Oise. »¹⁶⁰ Sitôt averti, l'établissement doit déclencher la sirène puis éteindre toutes les lumières. Trois établissements sont désignés à Arpajon afin de recevoir l'alerte et la diffuser : les établissements Morel (Boulevard Voltaire), André (Boulevard Jean Jaurès) ainsi que la Mairie. Ces trois établissements sont à des endroits éloignés de la ville, mais restent centrés sur le centre-ville ; il n'y

¹⁵⁶ Délibération municipale du 1^{er} octobre 1939, *Terrain Hourdé pour tranchées* – ACA 4W1

¹⁵⁷ Témoignage de Julien Grandin, propos recueillis par l'auteur le 21 mai 2014.

¹⁵⁸ Éric Alary, *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, p.32-33

¹⁵⁹ Témoignage, *op.cit.*

¹⁶⁰ Courrier du Maire d'Arpajon au Directeur des Établissements Morel. *Défense Passive, diffusion de l'alerte*. 22 avril 1936. – ACA 15W19

a pas d'établissement au nord de la ville donnant l'alerte. L'Hôpital-Hospice est également prévenu indépendamment afin de pouvoir s'organiser¹⁶¹.

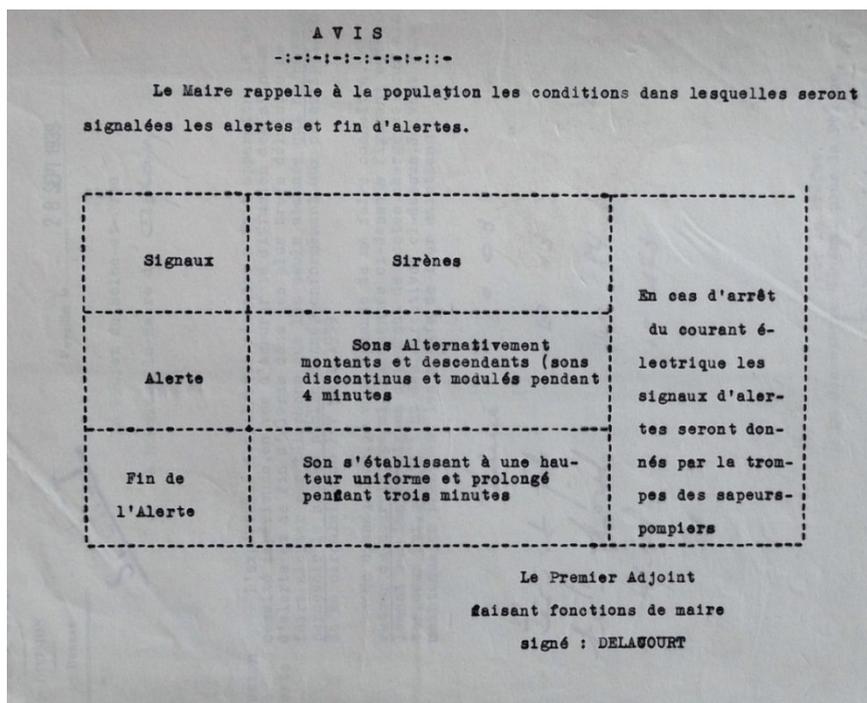
Dans les documents de 1936, la Gendarmerie et l'Usine à gaz font aussi partie de la liste des établissements à prévenir¹⁶². Le Préfet estimant que trop d'établissements étant sur les listes d'urgences à Arpajon et ayant demandé au Maire d'en supprimer, il semble que ce soit ces établissements qui le furent¹⁶³. On imagine que le Maire souhaitait qu'ils soient prévenus afin que les Gendarmes puissent se rendre utiles sur les lieux, et que l'Usine coupe les sorties de gaz. Ceux-ci étant situés à proximité du Boulevard Jean-Jaurès, ils sont donc prévenus lors du déclenchement de la sirène des établissements André. En outre, ils ne possèdent visiblement pas de sirène, ce qui rend peu utile leur maintien sur la liste téléphonique. L'Hôpital est quant à lui plus excentré du centre-ville, et le déplacement éventuel des patients peut nécessiter quelques précautions ce qui semble justifier son maintien sur la liste.

En cas d'alerte, la sirène retentit afin d'avertir la population du danger. Le début et la fin de l'alerte retentissent de deux façons différentes afin que la population puisse les distinguer. Des avis sont placardés en ville afin de faire connaître la consigne aux habitants. Lorsqu'ils entendent la sirène, les habitants ont pour consigne d'aller se réfugier dans l'abri le plus proche. Ils ne doivent en sortir que lorsqu'ils entendent retentir le signal de fin d'alerte.

¹⁶¹ Courrier du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Diffusion de l'alerte, établissements désignés*. 2 octobre 1939. – ACA 15W19

¹⁶² Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise. *Liste des établissements désignés pour diffuser l'alerte*. 14 mars 1936 – ACA 15W19

¹⁶³ Courrier du Préfet de Seine-et-Oise au Maire d'Arpajon. *Plan d'alerte et d'extinction des lumières*. 17 août 1936 – ACA 15W19



Document 17 – Avis du premier adjoint au Maire d'Arpajon à la population, diffusion de l'alerte (s.d)¹⁶⁴.

En avril 1940, de nouvelles dispositions de défense passive sont prises par le Préfet, et la Mairie d'Arpajon n'est plus avertie en cas d'alerte. Cela pose problème au Maire dans la mesure où cette alerte permettait de déclencher l'action des équipes de défense passive. Il interroge donc le Préfet, d'un ton quelque peu sarcastique, lui demandant « si nous devons continuer à avoir un service de Défense passive, ou si la commune étant considérée par vous comme absolument hors de danger nous devons tout arrêter et ne plus faire aucune dépense au titre de Défense passive¹⁶⁵. » Il mentionne néanmoins au Préfet que « les récents passages d'avions dans la Région parisienne ont eu lieu sur notre territoire lors du retour à leur base.¹⁶⁶ » parlant probablement des bases de Brétigny et d'Étampes.

¹⁶⁴ ACA 15W19. Le document n'est pas daté mais est établi par Delacourt, ce qui laisse penser que l'avis est diffusé au moment de la déclaration de guerre.

¹⁶⁵ Courrier du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Nouvelles dispositions de défense passive*, op. cit.

¹⁶⁶ *Ibidem*.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Les multiples fausses alertes et entraînements de la « Drôle de Guerre » mènent les habitants à une routine, une habitude. Ils ne se rendent parfois plus dans les abris. Aucun évènement de guerre ne vient troubler la vie des arpajonnais pendant la période de la « Drôle de Guerre ».

II. La débâcle et l'exode.

L'exode est une période de grande désorganisation à tous les niveaux. La population prend la fuite, mais pas seulement, les administrations et le gouvernement se repliant également face à l'avancée des troupes. À ces déplacements de civils se mêlent les militaires, pris en plein cœur de ce que Marc Bloch appellera une « étrange défaite »¹⁶⁷.

Nous avons eu la chance de trouver des sources abordant l'exode à Arpajon, ce qui nous permet d'avoir une brève idée des événements. Tout d'abord, les rapports que le Juge de paix d'Arpajon a effectués auprès du préfet de Seine-et-Oise entre le 18 et le 23 juin, sur la situation des municipalités du canton¹⁶⁸. Ces rapports nous permettent d'avoir des informations d'ordre général sur les villes, leur administration et leur gestion. Dans ce même dossier se trouve une enquête remplie par Delacourt. Celle-ci n'est pas datée, toutefois les questions posées et les réponses apportées nous indiquent qu'elle fut faite dans les mêmes temps que les rapports du Juge de Paix¹⁶⁹. Enfin, l'enquête effectuée en 1941 est également très intéressante, permettant d'avoir des informations de personnes présentes à l'Hôtel de Ville autres que le Maire ou le Juge de Paix¹⁷⁰.

A. La Bataille de France : vers l'exode.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne lance l'offensive sur le front ouest. C'est la fin de la « Drôle de Guerre », et le début de la Bataille de France.

¹⁶⁷ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, op. cit.

¹⁶⁸ Rapports du Juge de Paix d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise sur les municipalités du canton, rapports manuscrits et dactylographiés, 18, 20 et 23 juin 1940 - ADE 1M83

¹⁶⁹ *Enquête générale sur la ville d'Arpajon*, remplie par le Maire, (s.d) – ADE 1M83.

¹⁷⁰ Dossier d'enquête de la Direction Générale de la Sécurité Nationale. *Enquête sur des faits survenus à Arpajon au cours de l'exode*. Octobre 1941-Mars 1942

Le 12 mai, les permissionnaires sont rappelés, pour des retours compris entre le 13 et le 16 mai selon leur date d'arrivée¹⁷¹.

On observe une évolution et une forme de durcissement des consignes transmises par la Place de Montlhéry au Maire à mesure du temps et de la débâcle militaire. C'est le cas par exemple avec les heures auxquelles les militaires sont autorisés à accéder aux débits, hôtels et restaurants¹⁷². Le 23 mai 1940, ils peuvent s'y rendre entre 5 h 30 et 21 h. Un peu plus d'une semaine plus tard, le 3 juin, ils ne peuvent s'y rendre que pendant des horaires bien précis, de 5 h 30 à 8 h et de 10 h à 14 h pour la matinée ; et de 17 h 30 à 21 h 30 pour le soir – 23 h pour les officiers et sous-officiers.

Le 3 juin, c'est en effet le début de l'importation de la guerre en Seine-et-Oise. Dans le rapport qu'il adresse au ministre de l'Intérieur peu après la mi-juin 1940, le Préfet indique que « les évènements de guerre » ont commencé ce jour, avec les bombardements de plusieurs villes de région parisienne d'importance telles que Villacoublay ou Versailles¹⁷³.

L'aérodrome de Brétigny est aussi bombardé le 3 juin¹⁷⁴. Thomas Enizan, Arpajonnais travaillant comme maçon à la base, meurt suite au bombardement. Première victime civile arpajonnaise, il est reconnu « Mort pour la France »¹⁷⁵

¹⁷¹ Message du Commandant du Département de Seine-et-Oise au Commandant d'Armes de la Place d'Armes de Montlhéry, transféré au Maire d'Arpajon. *Rappel des permissionnaires*. 12 mai 1940. – ACA 15W17

¹⁷² Courriers du Commandant de la Place d'Arme de Montlhéry au Maire, *Heures d'accès aux débits, hôtels et restaurants pour les militaires*, 23 mai 1940 et 3 juin 1940 – ACA 15W17.

¹⁷³ Rapport du Préfet de Seine-et-Oise au Ministre de l'Intérieur sur les évènements de juin 1940 en Seine-et-Oise, in France De Mijolla, *La Seine-et-Oise...*, op. cit., p.8

¹⁷⁴ Aurore Podevin, *Brétigny*, op. cit.

¹⁷⁵ Registre d'état civil, *Décès de Thomas Enizan, « Mort pour la France », victime civile de la guerre*. 3 juin 1940 – ACA 1E65.



Document 18 – Sépulture de Thomas Enizan au carré militaire du cimetière d'Arpajon¹⁷⁶.

« L'ampleur exceptionnelle du bombardement du 3 juin 1940 déclenche un raz de marée.¹⁷⁷ » Ces bombardements ont un impact considérable sur le départ de la population. Pour ces Français vivant dans l'illusion d'une « Drôle de Guerre » sans combats, les bombardements sont un réveil douloureux. De premiers départs ont eu lieu au cours du mois de mai avec l'évacuation des zones frontalières.

Dans les plans d'évacuation prévus avant la guerre, Arpajon est une ville gîte d'étape pour ces évacués¹⁷⁸. La vue de ces réfugiés ainsi que leurs récits inquiète la population. Les articles de presse contribuent également à cet état d'inquiétude. L'arrivée de la guerre en région parisienne, alors que l'on pensait que Paris resterait épargnée, achève de convaincre la population à prendre la route.

Sous toutes ces formes, la « Drôle de Guerre » a donc pris fin pour laisser place à une débâcle militaire sans précédent, ainsi qu'à un afflux massif de population sur les routes. Plus de huit millions de réfugiés quittent leur foyer, fuyant sans savoir où aller.

¹⁷⁶ Photographie prise par l'auteur le 25 février 2016.

¹⁷⁷ Dominique Veillon, *Vivre et survivre*, op. cit. p.50

¹⁷⁸ Courriers du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Mise en place du Comité d'Accueil d'Arpajon et du service de ravitaillement*. Septembre 1938 – ACA 15W18.



Document 19 – Carte des opérations militaires de juin 1940, La Bataille de France¹⁷⁹.

¹⁷⁹ Nicolas Beaupré, 1914-1945..., *op. cit.* p.790
Page 73 sur 313

B. Le raz de marée de l'exode.

La mobilisation et surtout l'exode laissent les villes au dépourvu quant à la gestion à la fois de la population et des réfugiés. Démunis, les Maires doivent parfois faire avec les moyens du bord, coupés de tout contact et informations avec les autorités.

Plusieurs membres du Conseil sont présents aux côtés de Delacourt en juin 1940 : Hallet, second adjoint au Maire, ainsi que Gœneutte-Lefèvre, Navarre et Morin, tous trois conseillers municipaux¹⁸⁰. D'autres personnes sont présentes, employés communaux comme Julia Valette, concierge à la Mairie, ou encore le Juge de Paix. La présence de ce dernier indique d'où viennent ses informations transmises au Préfet. Des Arpajonnais viennent également spontanément se mettre à la disposition de Delacourt pour l'aider dans la gestion communale, entre le 12 et le 17 juin¹⁸¹. Ce sont ces volontaires qui sont chargés du ravitaillement ou encore du service de police dans la commune. Deux cantonniers sont présents, et cinq volontaires sont chargés de la police, âgés de 54 ans pour le plus jeune, à 72 ans pour le plus âgé. Jeanne Fredon, épouse du garde champêtre Maurice Fredon alors mobilisé, apporte également son aide, et assiste Mme Valette dans les distributions alimentaires aux réfugiés¹⁸².

À partir du 11 juin, les trains ne marchent plus, les gens prennent la route en voiture, à vélo, ou à pied, comme ils peuvent¹⁸³. Un objectif pour ces exodiens¹⁸⁴ : la Loire, avec l'espoir que les Allemands ne pourront pas la franchir.

¹⁸⁰ Rapport du Juge de Paix au Préfet, 18 juin 1940, *op. cit.*. Selon les documents, tous les conseillers ne sont pas mentionnés. Il est possible que certains d'entre eux partent au cours de l'exode.

¹⁸¹ *Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode, op. cit.*

¹⁸² *Ibidem.*

¹⁸³ Henri Amouroux, *La Vie des Français sous l'Occupation*, Paris, Fayard, 1990, p.11

¹⁸⁴ Le mot exodien a été utilisé pour la première fois par Jean-Pierre Azéma dans son ouvrage *1940, l'année noire*.



Cette fuite spontanée provoque un encombrement des routes, à la fois sur les axes principaux et secondaires. Henri Amouroux note qu'il faut

¹⁸⁵ Nicolas Beaupré, 1914-1945..., op. cit p.793
Page 75 sur 313

entre six et vingt heures pour franchir les cinquante kilomètres de Paris à Orléans, ce qui correspond au parcours de la RN20¹⁸⁶. La population est rapidement arrêtée dans son avancée et doit faire demi-tour, lorsque l'Armée française fait sauter les ponts pour freiner l'avance allemande. Ceux de Seine-et-Oise sont tous détruits le 14 juin¹⁸⁷, jour de l'entrée des Allemands à Paris qui est déclarée « ville ouverte ».

C'est également à partir de cette date qu'il est fait mention de nombreux réfugiés, passant ou séjournant à Arpajon¹⁸⁸. D'après les documents consultés, c'est à la mi-juin que déferle le plus fort de la vague de l'exode sur Arpajon. Les Allemands sont aux portes de Paris le 13 juin, et la population prend plus avant la fuite. Ils entrent dans la capitale le 14 juin, et sont à Arpajon le lendemain¹⁸⁹. Il semblerait que l'affluence la plus importante à Arpajon ait eu lieu entre le 14 et le 20 juin¹⁹⁰.

La prise de chemins secondaires par les exodiens explique leur passage par le centre de la ville et non pas par les grands boulevards en périphérie. Beaucoup de ces réfugiés passent donc devant l'Hôtel de Ville, comme en témoigne les clichés pris pendant l'exode de la Place de la Mairie ainsi que de l'avenue Maurice-Berteaux qui lui est perpendiculaire, en direction de Saint-Germain. Les militaires prennent la route de Paris, tandis que les exodiens marchent vers le sud. On note, au milieu de cette foule, la présence d'Arpajonnais qui les observe, probablement intrigués. Quelques voitures sont présentes, mais l'essentiel de ces réfugiés est à vélo. D'autres tirent une carriole pleine d'affaires. On peut donc penser que la photographie a été prise vers les derniers jours de l'exode, peu avant l'arrivée des Allemands. Il y a en effet une sorte de hiérarchie dans

¹⁸⁶ Henri Amouroux, *La Vie des Français...*, op. cit. p.14

¹⁸⁷ Courrier du Capitaine de Génie de Réserve au Procureur de la République de Versailles. *Perte d'une cantine avec effet personnels en juin 1940*. 21 juillet 1940 – ADE 3U164

¹⁸⁸ *Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode*, op. cit.

¹⁸⁹ *Ibidem*.

¹⁹⁰ *Enquête sur des faits survenus...* op.cit ; Courrier du Maire aux Moulins d'Ollainville, *Réquisition de quinze quintaux de farine*, 20 juin 1940 – ACA 15W17 : Dans ce courrier, des annotations manuscrites indique le nombre de pains distribués aux prisonniers, évacués et allemands, permettant ainsi de dater leur passage.

les départs de l'exode, les plus riches et véhiculés partant les premiers, suivis par les classes plus modestes dépourvues de voitures¹⁹¹.

Plusieurs personnes semblent monter la garde devant la place de la Mairie. On peut apercevoir les jambes de deux personnes se tenant entre les grilles, afin d'empêcher les réfugiés d'y entrer. Il s'agit vraisemblablement des deux cantonniers municipaux. L'un d'entre eux indique en effet que les réfugiés « se massaient devant la mairie et voulaient y pénétrer de force.¹⁹² »



¹⁹¹ Dominique Veillon, *Vivre et survivre ...*, op. cit., p.50

¹⁹² *Ibidem*.



Document 21 – Photographies des exodiens à Arpajon, juin 1940¹⁹³.

Ceux-ci se présentent à l'Hôtel de Ville afin de demander à manger et à boire. Julia Valette se charge de distribuer les denrées, assistée de Jeanne Fredon : « Je leur donnais des boîtes de conserve, je faisais du chocolat avec le lait condensé de la cantine scolaire ainsi que du café qui était absorbé sur place par les réfugiés. En principe, je donnais à chacun d'eux une boîte de conserve, une plaquette de chocolat, du sucre et du pain ainsi que des gâteaux secs pour les enfants, car il y en avait également une caisse. Cette distribution n'a duré que trois ou quatre jours, car devant l'affluence des réfugiés les vivres ont été rapidement épuisés.¹⁹⁴ »

Les deux femmes sont assistées par les deux cantonniers qui dorment sur place la nuit pour éviter les débordements avec les réfugiés. Delacourt

¹⁹³ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit.* p.120. Collection Pierre Marly. L'angle des deux premières prises de vues nous laisse penser qu'elles ont été prises par le photographe Bougerol.

¹⁹⁴ *Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode*, *op. cit.*

quant à lui indique lors de son audition être présent jour et nuit à la Mairie du 11 au 22 juin¹⁹⁵.

Bien qu'il soit impossible de connaître le nombre de réfugiés ayant séjourné ou simplement passé à Arpajon en juin 1940, certaines informations nous permettent d'en avoir une idée. Au cours du mois de juin, ce sont 4 000 réfugiés qui sont hébergés dans les écoles de la ville, ce qui correspond à peu près à la population normale de la ville¹⁹⁶.

Il n'y a pas que les réfugiés qui viennent demander de l'aide à la mairie, les militaires se mêlant aux populations civiles dans la débâcle. Les procès-verbaux mentionnent des militaires en déroute, « principalement des Belges, qui se dirigeaient individuellement vers la capitale.¹⁹⁷ »

Le 16 juin 1940, ce sont des prisonniers de guerre français, capturés à Étampes par les Allemands qui les ramènent vers Paris, qui font un arrêt à Arpajon. Combien sont-ils ? Leur nombre diverge selon les sources. Le Juge de Paix parle de 1 300 prisonniers de guerre, Julia Valette de 3 000, tandis que Delacourt les estime à « plusieurs milliers »¹⁹⁸. M. Grandin a quant à lui entendu parler de 2 à 3 000 prisonniers. Difficile de trancher. Le chiffre approximatif de 1300 est celui qui revient le plus dans les sources ; il est possible que la seconde estimation, de 2000 à 3000, soit celle du nombre total de prisonniers passés dans la ville. Ils sont logés pour la nuit dans l'Église, seul édifice assez grand.

Absent lors de l'exode, M. Grandin a participé au nettoyage de l'Église à son retour, avec les enfants de l'école chrétienne. Il se souvient y avoir vu des ceinturons et des casques de soldats coloniaux, lui laissant penser

¹⁹⁵ *Ibidem*.

¹⁹⁶ Procès-verbal de Gendarmerie, *Affaire Marcel B., vol de linge et pillage de sa voiture*, Audition de Paul Delacourt, 3 octobre 1940 – ADE 3U165.

¹⁹⁷ *Ibidem*.

¹⁹⁸ Rapport du Juge de Paix au Préfet, 18 juin 1940, *op. cit.* ; *Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode, op. cit.*

que des soldats étrangers se trouvaient parmi le cortège de prisonniers. Par la suite, une cérémonie eut lieu à l'Église afin de la reconsacrer¹⁹⁹.

Les registres d'état civil, bien que lacunaires, mentionnent trois militaires morts à Arpajon les 15 et 16 juin 1940. Deux d'entre eux sont décédés à l'Hôpital d'Arpajon, ben Youssef ben Larbi Abbès et William Maklouf Levy, tandis que le troisième, Cent Adm, est décédé à une adresse ne semblant correspondre qu'à un immeuble d'habitation, au 71 Grande Rue²⁰⁰. Certains récits d'Arpajon mentionnent la mort d'un prisonnier noir à Arpajon, après avoir bu en route de l'eau non potable²⁰¹. Pourrait-il s'agir de ce militaire ? Son jugement de décès a toutefois mystérieusement été annulé en 1949, sans raison précisée²⁰².

Des Arpajonnais mobilisés perdent également la vie au cours de ces combats.

D'autres cortèges de prisonniers passent en ville lors de leur remontée vers Paris. Un document mentionne le passage de prisonniers les 18, 19, 20 et 21 juin²⁰³. Sans nul doute, ces files de prisonniers font prendre conscience aux Arpajonnais de l'ampleur de la débâcle militaire.

D'après Delacourt, la Mairie d'Arpajon est la seule Mairie en bordure de la nationale 20 à être ouverte, ce qui explique l'afflux de réfugiés²⁰⁴. Il semble que ce propos soit néanmoins à nuancer.

Dans les rapports que le Juge de Paix adresse au Préfet après la mi-juin, il mentionne la présence de conseillers municipaux à Montlhéry, Linas et Leuville-sur-Orge, trois villes également sur le passage de la RN20 au nord d'Arpajon. Arpajon n'était donc pas la seule Mairie ouverte, il est toutefois possible qu'elle fût la seule ouverte et sur le passage immédiat de la route.

¹⁹⁹ Témoignage, *op. cit*

²⁰⁰ Registre d'État-civil, *Décès de ben Youssef ben Larbi Abbès*, 15 juin 1940 ; Registre d'État-Civil, *Décès de William Maklouf Levy*, 16 juin 1940 ; *Décès de Cent Adm*, 15 juin 1940 – ACA 1E65.

²⁰¹ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, *op. cit* p.27

²⁰² *Ibidem*.

²⁰³ Courrier du Maire aux Moulins d'Ollainville... *op. cit*

²⁰⁴ *Enquête sur des faits survenus à Arpajon au cours de l'exode*, *op. cit*.

Le personnel restant à la Mairie doit s'organiser ainsi à la fois pour le cortège de l'exode et de la débâcle, mais aussi pour les Arpajonnais restés en ville. Ceux-ci observent impuissants, incrédules, le flot humain déferlant sur leur petite ville. AHPC cite ainsi le témoignage d'un arpajonnais : « Dans la rue déferle une mer humaine, habitants de la banlieue fuyant devant les Allemands. Tout leur est bon pour cette fuite : voitures, camionnettes, carrioles, brouettes, et mêmes patinettes supportant les bagages. Dans cette foule, on voit des enfants, des bébés, des soldats en déroute, des autobus transportant des détenus pour les transférer dans des prisons du centre de la France... Beaucoup abandonnent la course en raison des embouteillages ou n'ayant déjà plus de chaussures aux pieds. »²⁰⁵

C. La vie à Arpajon pendant l'exode.

Nous n'avons pas de traces quant au nombre d'Arpajonnais total restant en ville pendant l'exode. Une enquête générale sur la ville remplie par Delacourt mentionne seulement la présence d'une vingtaine de femmes enceintes et de deux cents enfants, mais ne parle pas du reste de la population²⁰⁶.

Certains Arpajonnais ont bel et bien quitté la ville. Par nécessité parfois, comme ce fut le cas de M. Grandin dont la mère, employée des Postes, avait reçu l'ordre de se rendre à Toulouse par ses propres moyens, ville fixée comme point de ralliement pour le personnel de la Poste d'Arpajon²⁰⁷. D'autres fois par effet de contagion face aux réfugiés, tel que cet habitant dont AHPC relate le témoignage. Celui-ci est d'ailleurs rapidement forcé de faire demi-tour, ne pouvant passer à la suite de la destruction des ponts de la Loire²⁰⁸. La route de l'exode est parfois fatale,

²⁰⁵ AHPC, *Chronologie...*, *op.cit.*, p.106-107.

²⁰⁶ *Enquête générale sur la ville d'Arpajon*, *op. cit.*

²⁰⁷ *Témoignage*, *op. cit.*

²⁰⁸ AHPC, *Chronologie...*, *op.cit.*, p.106-107

comme pour Micheline Pouget, jeune arpajonnaise de quatorze ans qui perd la vie à Vierzon dans le Cher²⁰⁹.

D'autres restent, comme cette femme dont Élisabeth Duyck a recueilli le témoignage et qui a suivi les conseils de Babin : « Le docteur nous a dissuadés de partir à l'aventure, avec tous les risques que cela comportait : "Restez chez vous." Effectivement, il ne nous est rien arrivé de fâcheux »²¹⁰.

Pour les habitants restants, la vie s'organise tant bien que mal. Des distributions de pains sont organisées par la Mairie tous les jours à 10 h à la fois pour la population, mais aussi pour les réfugiés²¹¹. Il est en effet mentionné que toutes les boulangeries sont fermées, toutefois il est possible que cette fermeture soit liée à une mesure pour le ravitaillement plutôt qu'à l'absence des boulangers. D'après l'enquête générale, les stocks de farine et la main d'œuvre sont suffisants pour la fabrication de pain de la ville ; elle indique de même la présence de commerces liés au ravitaillement ouvert : trois bouchers, autant d'épiceries, et une ferme permettant de s'approvisionner en lait²¹². Le Juge de Paix précise quant à lui qu'Arpajon fournit le pain à trois communes environnantes : La Norville, Saint-Germain-lès-Arpajon et Avrainville²¹³. La commune n'ayant pas de moulin en fonctionnement, c'est auprès de ceux d'Ollainville que la farine est réquisitionnée pour la fabrication du pain destiné à la population, aux réfugiés, mais aussi aux prisonniers de guerre et aux soldats allemands à leur arrivée²¹⁴. Le ravitaillement est donc relativement assuré pour la population. Il est toutefois difficile de s'en rendre compte en ne sachant pas combien d'habitants restent en ville.

²⁰⁹ Registre d'état-civil, *Décès de Micheline Pouget, « Morte pour la France » le 17 juin 1940 – ACA 1E65.*

²¹⁰ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, *op. cit* p.6

²¹¹ *Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode, op. cit.*

²¹² *Enquête générale sur la ville d'Arpajon, op. cit.*

²¹³ *Rapport du Juge de Paix au Préfet, 18 juin 1940, op. cit.*

²¹⁴ *Courrier du Maire aux Moulins d'Ollainville... op. cit*

Grâce aux régies municipales, la ville connaît également peu de problèmes d'approvisionnement en eau, gaz et électricité. Avec quelques difficultés, tous trois fonctionnent²¹⁵.

Pour les soins, à la population et aux réfugiés, l'Hôpital d'Arpajon est ouvert, ainsi qu'une pharmacie. Les associations comme les Dames de la Croix-Rouge Française, dont une antenne est présente à Arpajon, sont d'une grande aide afin de prendre en charge les réfugiés nécessitant des soins. Un poste de secours a également été mis en place pour eux.

Seuls deux médecins sont présents en ville : un requis militaire, prisonnier de guerre français, ainsi que le docteur Babin²¹⁶.

Au niveau du maintien de l'ordre, les choses se compliquent quelque peu.

Comme d'autres communes de France, Arpajon est en proie aux pillages des réfugiés, ainsi que des Allemands à leur arrivée.²¹⁷ Ces pillages peuvent parfois prendre des formes plus violentes. Delacourt raconte que le 13 juin, le Service du Bureau du Gouvernement militaire de Paris arrive à Arpajon pour cantonner. Delacourt souhaite les loger dans un café de la ville doté d'une salle de bal, le café Charbonnier, sur l'avenue Maurice-Berteaux. Lorsqu'ils s'y rendent, Delacourt se trouve face à des réfugiés qui ont déjà investi les lieux et le pillent. Il ajoute ainsi qu'« Un de ces réfugiés a d'ailleurs tiré un coup de feu sur nous lorsque nous avons essayé de le faire partir²¹⁸. » fort heureusement sans faire de blessé.

²¹⁵ *Rapport du Juge de Paix au Préfet*, 18 juin 1940, *op. cit.*

²¹⁶ *Rapport sur le secteur de santé publique*, 23 juin 1940 – ADE 1M83

²¹⁷ *Enquête sur des faits survenus...*, *op. cit.*

²¹⁸ *Ibidem.*

ENQUETE DU

COMMUNE D'Arpajon

MUNICIPALITE. Delacour, Marie. - Stalt adjt. Morin. - Nouveau conseiller

RAPPORTS AVEC LES AUTORITES ALLEMANDES. Néant

NOMBRE TOTAL D'HABITANTS RESTANT
(Femmes enceintes... une. Tingamier
) Jeunes enfants... Deux. Les enfants
) Chiffre antérieur de la population... H. a. o. habitants.

POLICE LOCALE. Ne quitte locaux choisis parmi la population
(Eau de la Ville... Réquis. Municipale

EAU.....) Puits... quelques uns... existants dans les forêts

GAZ..... Réquis. Municipale

ELECTRICITE... Réquis. Municipale. (Actuellement. panne sur la H. T.
) Pain (Stock de farine... suffisant
) Main d'oeuvre... suffisante

RAVITAILLEMENT
) Viande (Bouchers... trois. hors de la zone de forêt
) Charcutiers... Néant

EPICERIE... 2. supérieures - 5. fermes

LAIT... 1. femme avec. 15. litres

SERVICES MEDICAUX
(Nombre de malade signalés... 100 à l'hôpital. Tingt a tout en ville
) Médecins... Dr. Pochin. et. J. Major. Militaire
) Infirmières. Croix. Rouge. et. Duchesne
) Pharmaciens... Deux. sur trois. vivants

MOYENS DE COMMUNICATION.
(Bicyclette.....
) Auto ou Moto.....
) Chevaux... Néant
) Essence... soit. ravitaillément

 Le Maire
[Signature]

Document 22 – Enquête sur la ville d'Arpajon pendant l'exode, remplie par le Maire (s.d)²¹⁹.

III. La mise en place des structures d'Occupation et Vichyste.

Les Allemands arrivent le 15 juin 1940, marquant ainsi pour Arpajon et ses habitants le début de l'Occupation. Ceux-ci s'installent à Arpajon, tout comme dans le reste de la zone occupée. Des structures sont mises en places auxquelles les Français vont devoir se faire. En parallèle, à la suite d'une loi votée par le nouveau régime de Vichy, la municipalité

²¹⁹ ADE 1M83

Delacourt est destituée pour une municipalité nommée par les autorités françaises.

A. 15 juin 1940 : L'arrivée des Allemands.

Le 15 juin, les Allemands entrent à Arpajon. Peu de sources en parlent, la presse ayant en outre cessé de paraître.

C'est un article paru dans *La Gazette de Seine-et-Oise* l'année suivante qui nous relate cette arrivée : « Si dans plus d'une commune les événements se sont déroulés un peu au petit bonheur, à Arpajon vers huit heures, c'est notre maire, M. Delacourt qui, ceint de son écharpe tricolore et accompagné de deux notables arpajonnais, est allé à la porte de la ville recevoir l'avant-garde allemande. Il s'est porté garant qu'aucune défense de la cité n'aurait lieu. Des décisions provisoires furent immédiatement prises pour assurer le ravitaillement et la sécurité de la population. »²²⁰

Arpajon a été en effet déclarée « ville ouverte ». C'est à la Porte de Paris que Delacourt attend les Allemands. Il s'y rend avec « deux notables arpajonnais ». Leur nom et leur fonction ne sont pas précisés, nous pouvons donc seulement faire des suppositions. Il pourrait ainsi s'agir du second adjoint au Maire et du Juge de Paix ou d'un des conseillers municipaux, dont nous savons qu'ils étaient présents. Il s'agit d'une des seules traces de ce moment où Arpajon « entre dans la nuit de l'Occupation.²²¹ »

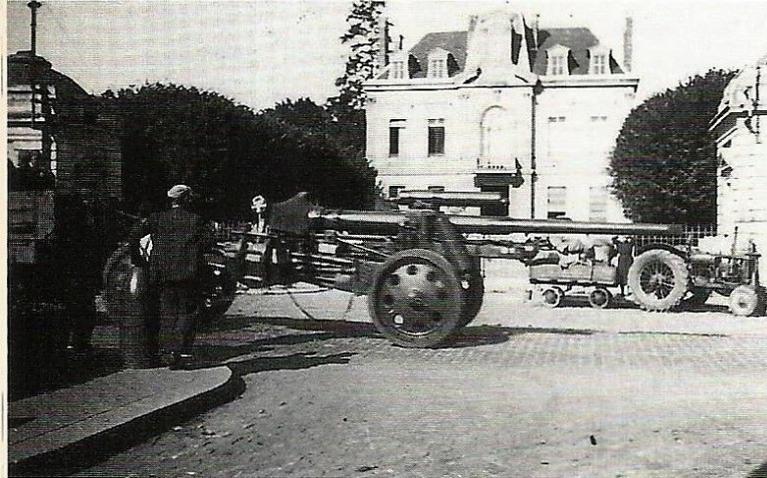
Il est à relever que *La Gazette de Seine-et-Oise* a un ton ouvertement collaborateur durant les années d'occupation, en témoignent par exemple les encarts de propagande pour le travail en Allemagne que l'on peut voir dans les différents numéros ou le ton général employé dans les articles.

L'arrivée des Allemands semble se faire dans le calme comme on peut le voir sur les photographies prises devant la Mairie, à l'endroit même où se trouvait auparavant la foule de réfugiés. Les rues sont presque vides,

²²⁰ AHPC, 1900-1950, *Chronologie ...*, op.cit., p.107. L'original n'a pas été consulté.

²²¹ Laurent Douzou, *La Résistance, une morale en action*, Paris, Gallimard, 2010, p.14

très peu d'habitants observent ce défilé. Il semble pourtant que les rues sont encore pleines peu avant leur arrivée. Lors de son audition, Julia Valette indique que parmi les marchandises distribuées à la Mairie, « il y avait une caisse de cigarettes de troupe qui ont été distribuées par les fenêtres aux réfugiés, pour les calmer, en attendant l'arrivée du pain qu'ils réclamaient, quelques minutes avant l'arrivée des troupes allemandes à Arpajon. »²²²



Document 23 – Photographie de l'arrivée des Allemands devant la Place de la Mairie (s.d)²²³.

Des pillages sont effectués par les soldats vainqueurs dans les jours suivant leur arrivée. Delacourt mentionne ainsi le magasin d'alimentation générale de M. Fournier au 49, Grande Rue, pillé le 17 juin par « des

²²² *Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode, op. cit.*

²²³ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, op. cit p.120. Collection Pierre Marly.

soldats allemands qui s'y étaient introduits en passant par la cour d'un bâtiment voisin. »²²⁴

Au début de l'occupation, les Allemands se comportent en effet en vainqueurs. Si à Arpajon seuls des cas de pillages ont été relevés, dans d'autres villes et villages ce sont des exactions parfois plus graves qui se produisent. Rapidement, des ordres sont donnés par les autorités allemandes à leurs troupes. Comme le relève Philippe Burrin, « C'est un visage avenant qu'elles souhaitent présenter, celui d'un vainqueur qui porte aide aux réfugiés et rétablit les services essentiels. »²²⁵

L'une des premières mesures prises par les Allemands est le dépôt des armes par les habitants. Celles-ci sont déposées dans un local de la Mairie au moment de l'arrivée des troupes. Elles sont gardées par la Kommandantur d'Arpajon dont les bureaux sont également dans l'Hôtel de Ville. Les armes de chasse sont également concernées par cette mesure²²⁶. Les armes sont déposées à Arpajon le 31 juillet : deux carabines, deux fusils de chasse, ainsi que des cartouches²²⁷.

Toutes les armes ne sont pour autant pas déposées par les habitants. Certains les cachent, d'autres n'ont tout simplement pas pris acte de la mesure. *La Gazette de Seine-et-Oise* raconte ainsi moins de trois mois plus tard l'anecdote d'un arpajonnais qui se présente à la mairie dans le but... de se faire délivrer un permis de chasse pour pouvoir utiliser son fusil qu'il n'a pas remis²²⁸.

Deux jours après l'arrivée des Allemands à Arpajon, le maréchal Pétain, tout juste arrivé au gouvernement, annonce sa demande d'armistice lors d'un discours radiodiffusé. Celle-ci est signée cinq jours plus tard, le 22 juin 1940.

²²⁴ *Ibidem*, audition de Paul Delacourt.

²²⁵ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1997² [1995], p.28

²²⁶ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit.*

²²⁷ Attestation de l'Orstkommandantur d'Arpajon. *Dépôt des armes*. 31 juillet 1940 – ACA 15W18.

²²⁸ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 3 octobre 1940 – ADEL.

B. L'installation des Allemands à Arpajon.

En conséquence de l'armistice de juin 1940, la France est divisée en plusieurs zones. Arpajon est en zone occupée. La zone est sous l'autorité du nouveau régime de Pétain, mais elle est aussi, et surtout, sous autorité allemande, avec en premier lieu le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), c'est-à-dire le « commandement militaire en France »²²⁹. Le MBF dispose des pouvoirs exécutifs et judiciaires.

Le maillage administratif mis en place par les Allemands rappelle celui des administrations françaises en place. Au niveau du département, Arpajon appartient à la Feldkommandantur de Versailles, qui déménage à Saint-Cloud en décembre 1940²³⁰. À l'échelon inférieur se trouve la Kreiskommandantur, Arpajon dépendant de celle de Corbeil.

Au niveau local enfin, la Standortkommandantur, également appelée Orstkommandantur²³¹. Ces dernières sont généralement situées dans les localités où cantonnent des troupes, témoignant par là de la présence de troupes allemandes à Arpajon²³². Par simplification, les documents font parfois simplement mention de la « Kommandantur d'Arpajon », ce que nous ferons également. La Kommandantur d'Arpajon se trouve à l'Hôtel de Ville d'Arpajon²³³. Elle s'occupe d'Arpajon, mais également de Saint-Germain, La Norville et La Bretonnière – petit hameau entre ces deux villes²³⁴.

En vertu des conventions de l'armistice signé entre la France et l'Allemagne, les frais d'occupation des vainqueurs sont à la charge de l'État français²³⁵. Au niveau local, les municipalités doivent subvenir aux

²²⁹ Nicolas Beaupré, *1914-1945 ...*, op. cit. p.901-903

²³⁰ Thibault Richard, *Vivre en région parisienne...*, op. cit. p.35-40

²³¹ *Ibidem*.

²³² Thibault Richard, *Vivre en région parisienne...*, op. cit. p.35-40

²³³ AHPC, *Chronologie...* op. cit, p.108-109

²³⁴ Voir les entêtes des courriers de la Standortkommandantur d'Arpajon– ACA 15W17.

²³⁵ Julian Jackson, *La France sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2013² [2004], p.160

demandes effectuées par les troupes d'occupation en cantonnement dans la ville.

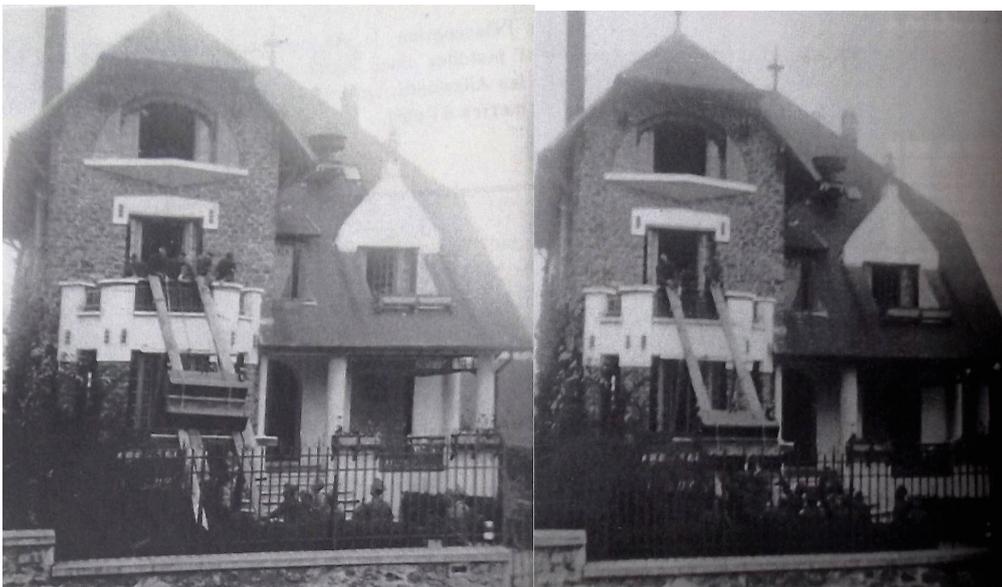
Nous l'avons vu, il n'y a pas de bâtiment ou de structure d'enjeu à Arpajon. Ce n'est donc pas dans la commune que l'essentiel des troupes allemandes stationne. Elles sont plus nombreuses à Brétigny ou bien à Étampes, villes disposant d'un aérodrome²³⁶. Des soldats cantonnent toutefois à Arpajon tout au long de l'occupation.

Les logements réquisitionnés en priorité sont bien sur les villas arpajonnaises. M. Grandin se souvient ainsi que toutes les belles propriétés arpajonnaises, notamment dans la rue Édouard-Robert, ou encore sur le Boulevard Jean-Jaurès, sont occupées par des officiers allemands²³⁷. Certains habitants partis en exode ont la surprise à leur retour d'apprendre que le logement est réquisitionné par les troupes allemandes. Ceux-ci n'hésitent pas à piller les logements de leurs équipements luxueux, en témoignent une série de clichés où l'on voit des soldats allemands descendre un piano d'une propriété d'Arpajon. Une partie des soldats est sur le balcon, tandis que les autres sont en bas afin de réceptionner l'instrument. D'autres habitants anticipent en déménageant leurs mobiliers avant la réquisition par les troupes afin d'éviter tout pillage ou destruction²³⁸.

²³⁶ Pour Brétigny, voir Aurore Podevin, *Brétigny...*, *op. cit.* Voir également Thibault Richard, *Vivre en région parisienne...* *op. cit.*, p.35-40 qui liste les différentes structures de l'autorité allemandes en Seine-et-Oise.

²³⁷ Témoignage, *op. cit.*

²³⁸ Réquisitions mobilières à Arpajon, *Dossier Chas* – ACA 15W26.



Document 24 – Photographies (s.d) des Allemands descendant un piano d'une propriété réquisitionnée²³⁹.

Les réquisitions mobilières sont gérées par la Standartkommandantur de Brétigny²⁴⁰. Cela peut laisser penser que c'est

²³⁹ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale ...*, *op.cit.*, p.39-40. M. Voitot a deux propriétés réquisitionnés au cours de l'Occupation, Avenue de la République et rue Ernest-Renan ; il ne nous a pas été permis d'établir de laquelle de ces propriétés il s'agissait. Voir réquisitions mobilières à Arpajon, « dossier Voitot » - ACA 15W26.

²⁴⁰ Voir le dossier « Locaux réquisitionnés » - ACA 15W17.

parce que les soldats en cantonnement à Arpajon travaillent à la base de Brétigny-sur-Orge. Des civils sont également employés à la Base de Brétigny, dont certains sont également logés à Arpajon²⁴¹.

Les troupes d'occupation occupent également certains bâtiments de la ville comme l'Hôpital d'Arpajon, à l'exception de la maternité²⁴².

Combien d'Allemands séjournent à Arpajon ? Il est difficile de répondre à cette question en l'absence de documents précis à ce sujet. Contrairement aux réquisitions françaises et américaines, nous n'avons pas de billets de logement pour les réquisitions effectuées par les Allemands²⁴³. À ce sujet, nous n'avons que les différents dossiers des propriétaires se faisant indemniser après-guerre suite à l'occupation de leur logement par les Allemands²⁴⁴. D'après les souvenirs de M. Grandin, ceux-ci sont deux fois plus nombreux que les Arpajonnais, si l'on prend également en compte les troupes en cantonnement à La Norville. Leur nombre serait donc porté à plus de huit mille... ! Il nous indique également que les mouvements de troupes se font plus denses à compter de l'ouverture du front russe en 1942 ; les jeunes partent vers la Russie, ce sont des soldats plus vieux qui viennent dans la région²⁴⁵.

D'autres réquisitions de type matérielles sont effectuées par les vainqueurs. Elles sont cette fois gérées par la Kommandantur d'Arpajon. Les demandes sont variées, les objets étant destinés à aménager les différents lieux de vie des troupes d'Occupation. Au mois d'août, des postes radio sont réquisitionnés, destinés au mess des officiers ainsi qu'à

²⁴¹ Procès-verbal de Gendarmerie, *Vol de bicyclette au préjudice de Mohamed D.* 4 avril 1941 – ADE 960W05. Voir également dans le dossier « Laissez-Passer » : Attestations de la Standartkommandantur de Brétigny pour des Arpajonnais employés au Bureau de Service de la Standartkommandantur., avril-août 1941 – ACA 15W17.

²⁴² *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit.*

²⁴³ Voir ACA 15W17 pour les réquisitions américaines, et ACA 15W26 pour les réquisitions françaises en 1939-1940.

²⁴⁴ Voir ACA 15W26, différents dossiers de propriétaires arpajonnais sont présents dans le carton.

²⁴⁵ Témoignage, *op. cit.*

l'infirmerie spéciale des troupes d'occupation²⁴⁶. D'autres réquisitions sont faites comme du linge de lit, du nécessaire de cuisine, ou encore des boules de billards, réquisitionnés auprès des débits de la ville²⁴⁷. Tout le monde est mis à contribution, des habitants aux commerçants, de même que l'Hôpital à qui l'on demande de fournir des draps²⁴⁸.

Les Allemands bénéficient en outre de certains avantages, comme des réductions au cinéma. Ceux-ci ne payent pas quand il s'agit de films appartenant aux autorités allemandes ; ils bénéficient d'un demi-tarif pour la projection de films français, leur coûtant alors entre 4 et 6 F la place²⁴⁹.

Outre l'installation des Allemands, les Français voient la mise en place d'un nouveau régime à la tête du pays, le régime de Vichy.

C. La municipalité nommée.

Suite au vote du Parlement le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs. Vainqueur de la bataille de Verdun, Pétain est alors une figure rassurante dans un monde qui s'émiette. La figure de Pétain est centrale dans ce nouveau régime. La politique est centrée sur la personne du Maréchal. Comme le note Jean-Pierre Azéma, « même en faisant toute leur place aux diverses variantes, on peut considérer que Vichy est bien d'abord et avant tout le Vichy de Philippe Pétain.²⁵⁰ » Celui-ci demande l'Armistice, puis met en place un nouveau régime, connu sous le nom de « Régime de Vichy » du nom de la ville où le gouvernement est réuni. Pierre Laval est quant à lui le second du régime, nommé vice-président du Conseil.

²⁴⁶ Courriers du Maire d'Arpajon, *Réquisition de postes radio pour les autorités allemandes*, 10 et 24 août 1940 – ACA 15W17.

²⁴⁷ Réquisitions matérielles par la Standartkommandantur d'Arpajon, février 1941 – ACA 15W17.

²⁴⁸ *Ibidem*.

²⁴⁹ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit.*

²⁵⁰ Jean-Pierre Azéma, « Le Régime de Vichy » in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France...*, tome.1, *op. cit* p.161.

Tout est fait par le nouveau régime pour effacer les traces de l'ancien, la III^e République. Sur les documents officiels, « République française » est ainsi remplacée par « État français ». La devise « Liberté, Égalité, Fraternité », héritage révolutionnaire, est quant à elle remplacée par la devise de Vichy : « Travail, Famille, Patrie. » Enfin, les bustes de Marianne trônant dans les Mairies sont remplacés par des bustes de Pétain²⁵¹. Le régime de Vichy opère ainsi une « révolution intérieure de ses institutions et de ses valeurs morales.²⁵² »

Dès la fin 1940, le régime mène une politique d'exclusion et de répression envers la population juive. C'est dans cette optique qu'est promulgué le « Statut des Juifs » le 3 octobre 1940. Ceux-ci sont alors interdits d'exercer certaines professions telles que l'enseignement, ou bien d'occuper un poste dans la fonction publique²⁵³. Au cours de l'année 1941, les Conseillers municipaux ainsi que le personnel administratif doivent remplir des *Déclarations de non-ascendance juive* ainsi que des *Déclarations de non-appartenance à une société secrète*²⁵⁴. Roger Lhuillier est l'un des membres de la municipalité Delacourt. C'est également le sous-directeur des Cordonneries André. Au début de l'année 1941, il démissionne de ses fonctions de conseiller, refusant de remplir cette déclaration comme demandée²⁵⁵. Il n'est pas renouvelé au sein de l'assemblée, qui est elle-même remplacée au cours de la même année.

Dans ce contexte de restructuration de l'administration par Vichy, une loi visant à réorganiser les conseils municipaux est adoptée. Dans les villes de plus de 2 000 habitants, ceux-ci ne sont plus élus, mais nommés.

²⁵¹ Peter Novick, *L'épuration française (1944-1949)*, Paris, Balland, 1985² [1968], p.39-40

²⁵² Robert Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Éditions du Seuil, 1997² [1973], p.63

²⁵³ François et Renée Bédarida, « La persécution des juifs » in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires, tome 2 : De l'Occupation à la Libération*, Paris, Éditions du Seuil, 2000² [1993], p.158

²⁵⁴ Respectivement ADE 853W1 et 857W1.

²⁵⁵ Courrier du Maire au Sous-préfet de Corbeil. *Explications sur deux déclarations de non ascendance juive manquantes*. 25 mars 1941. – ADE 857W1.

Votée le 16 novembre 1940, la mise en place de la loi se fait progressivement dans le courant de l'année 1941²⁵⁶.

Peuplée de plus de 4 000 âmes, Arpajon est concernée par cette mesure. En sus, la ville n'a officiellement plus de Maire. Depuis le décès de Garnier en effet, la fonction est assurée par Delacourt, mais celui-ci garde son statut de premier adjoint. La déclaration de guerre ayant éclipsé l'élection d'un nouveau Maire, il en est donc ainsi jusqu'en 1941. Certains documents mentionnent le fait que Delacourt ne peut être nommé Maire en raison de son emploi au sein de l'administration des Ponts-et-Chaussées, expliquant ainsi le recours nécessaire à la nomination d'une nouvelle municipalité²⁵⁷.

C'est Gaston Tinseaux qui est nommé Maire d'Arpajon par arrêté préfectoral le 11 avril 1941, sur une proposition du Sous-Préfet de Corbeil. L'arrêté prend effet le 1^{er} mai 1941²⁵⁸. Âgé de cinquante-deux ans, Gaston Tinseaux n'est pas un inconnu pour les Arpajonnais. Domicilié à Saint-Germain-lès-Arpajon, il est membre du Conseil de la ville depuis 1929, et Maire depuis 1935²⁵⁹. Il cumule ces deux charges jusqu'en août 1941 où il démissionne de Saint-Germain²⁶⁰. AHPC mentionne un projet de regroupement des communes d'Arpajon et Saint-Germain étudié par le Conseil afin de permettre à Gaston Tinseaux de garder les deux charges²⁶¹.

Dans l'article de *La Gazette* annonçant la nomination de Tinseaux, une lettre de Delacourt est insérée. Dans cette lettre de fin de mandat, il adresse ses remerciements aux membres du Conseil, ainsi qu'à la population. Sans que les mots soient clairement évoqués, il mentionne

²⁵⁶ Marc Olivier BARUCH, *Servir l'État Français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997 p.230

²⁵⁷ *La Gazette de Seine-et-Oise 1^{er} mai 1941* – ADE 941W16.

²⁵⁸ Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise. *Nomination de Gaston Tinseaux Maire d'Arpajon*, 11 avril 1941 – ADE 941W16.

²⁵⁹ Fiche de renseignement sur les Maires et adjoints, Gaston Tinseaux (s.d) – ADE 941W16

²⁶⁰ AHPC, *Chronologie...op.cit*, p.114-115

²⁶¹ *Ibidem*, p.112-113. Nous n'avons pas trouvé de trace à ce propos dans le registre des délibérations d'Arpajon ; celui de Saint-Germain n'a néanmoins pas été consulté.

principalement la période de juin 1940 : « heures douloureuses », « heures tragiques ». Il remercie ainsi les membres du Conseil restés à ses côtés, de même que les commerçants et habitants. La période de l'exode fut pour Delacourt une véritable épreuve, et la période charnière de son poste de Maire.

Bien que l'entente puisse sembler cordiale dans l'article, une tension entre l'ancien conseil et celui fraîchement nommé apparaît dès le mois d'octobre suivant, avec l'enquête portant justement sur la période de l'exode²⁶².

²⁶²*Enquête sur des faits survenus au cours de l'exode, op. cit.*

Remerciements.

Mes chers concitoyens,

Au moment où je vais quitter le fauteuil de premier magistrat de votre cité, fonction que j'assumais depuis le 26 août 1939, comme premier adjoint au maire, je ne veux pas oublier de remercier mes amis et collègues du Conseil municipal pour la sympathie qu'ils m'ont témoignée pendant ces dix-huit mois. Le précieux concours qu'ils m'ont apporté depuis 1935 à tous les postes que j'ai occupé à la tête de la municipalité est pour moi un gage de leur profonde amitié. En même temps, je veux tout particulièrement rendre hommage aux cinq membres du Conseil qui sont restés à mes côtés pendant les heures douloureuses.

Je remercie également toutes les personnes qui sont venues m'aider dans la lourde tâche que j'ai eu à accomplir en juin dernier. Par leur courage, leur dévouement, leur aide, j'ai pu sauver notre ville de la pire des catastrophes : ruines, famine, contagion, tout nous guettait. Je ne puis citer les noms, car ils seraient trop nombreux à énumérer et j'aurais peur de faire des omissions, mais à tous, du fond de mon cœur, je leur dis merci.

À la population courageuse d'Arpajon, commerçants et habitants, qui ont montré l'exemple du courage pendant ces heures tragiques en restant à leur poste ou à leur foyer, ma pensée s'en va vers eux.

Mes chers amis, cependant, j'ai une consolation. Je vois venir à ma place un homme que vous connaissez tous, c'est un ami voisin sur lequel je vous demande de reporter la confiance que vous m'avez accordée pour mener à bien les affaires municipales.

Mes chers concitoyens, à tous, encore une fois : merci.

P. Delacourt, premier adjoint au maire.

Document 25 – Remerciements de Paul Delacourt à la fin de ses fonctions d'adjoint au Maire. 1^{er} mai 1941²⁶³

Après le Maire, ce sont les membres du Conseil qui sont nommés. Des listes de propositions sont établies par le Maire et par le Sous-Préfet de Corbeil. Pour chaque conseiller est établie une fiche de renseignement,

²⁶³ *La Gazette de Seine-et-Oise, 1^{er} mai 1941, op.cit. 4.*

et un extrait de casier judiciaire est fourni. Ces dossiers sont ensuite étudiés par le Préfet qui donne la décision définitive²⁶⁴. Le processus montre bien qu'il y a un véritable contrôle avant de nommer une personne au sein de l'assemblée communale. Les questions sont en outre sans équivoque. L'une d'entre elles porte sur l'origine, « arienne » étant la réponse privilégiée. Une autre concerne le parcours politique, cette fois ceux n'ayant jamais fait de politique active étant préférés, témoignant d'une volonté de sortir les partis politiques de l'assemblée et de lui donner un caractère neutre. Il y a une volonté de représenter les différentes classes sociales au sein du Conseil Municipal. L'obédience politique n'est jamais mentionnée dans les documents sur le Conseil, préférant mettre en avant la profession ou encore la situation familiale²⁶⁵.

Les commentaires du Sous-Préfet de Corbeil quant à la liste dressée par le maire d'Arpajon et adressés au Préfet témoignent des objectifs quant à la composition du futur Conseil : « Les propositions du Maire d'Arpajon tendent à réaliser une assemblée d'union nationale où figurent à côté d'anciens radicaux socialistes des membres ayant appartenu au PSF. Il s'est en outre assuré le concours d'un certain nombre de notabilités très connues à Arpajon qui, du point de vue politique ne se sont jamais démontrées, mais dont l'aide lui est apparue indispensable pour mener à bien l'Administration de sa commune. Il est à noter que M. Tinseaux, malgré ses recherches, n'a pu pour représenter la population ouvrière d'Arpajon, composée presque exclusivement d'extrémistes, découvrir d'éléments présentant à la fois les garanties de loyalisme nécessaire, et les capacités indispensables pour siéger au Conseil Municipal. ²⁶⁶»

²⁶⁴ Voir les différentes fiches de renseignements et listes de propositions établies par le Maire et le Sous-préfet – ADE 941W16.

²⁶⁵ *Situation familiale des Conseillers Municipaux d'Arpajon*, 15 octobre 1941 – ADE 941W16. Le seul document que nous ayons trouvé mentionnant l'obédience politique est établi après la guerre. Voir en annexe les membres du Conseil municipal.

²⁶⁶ Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet, *Propositions pour le Conseil Municipal d'Arpajon*, 30 mai 1941 – ADE 941W16.

Outre le Maire et le Sous-Préfet, une troisième personne adresse spontanément au Préfet une liste de personnes qu'il recommande ou déconseille pour le Conseil d'Arpajon, il s'agit d'Henri Gachelin.

Peu d'informations ont été trouvées sur Henri Gachelin. Né en 1902 à Ollainville, il y réside toujours et y est secrétaire de mairie. Il est également secrétaire fédéral du Parti Populaire Français (PPF) pour le département de la Seine-et-Oise²⁶⁷. Parti politique d'inspiration fasciste, le PPF est fondé par Jacques Doriot, ancien membre du PCF, en 1936. Le parti est implanté à Arpajon, en témoigne les souvenirs de Robert Dupissot : « un peu plus loin, sur ce même boulevard [Boulevard Anatole-France], avant que les Allemands n'arrivent et n'y installent leurs réserves de nourriture pour leurs troupes, des partisans du collaborateur Doriot se sont installés dans une ancienne corderie. Or, un matin, un jeune, avec qui nous jouions d'habitude sur le perron dont j'ai parlé [perron de la propriété Moreau, face à l'Hôtel du Mouton], est venu me chercher à la maison en uniforme de doriotiste (short et chemise kaki, poignard à la ceinture, brassard au bras). Ce jour-là, ma mère m'a interdit de sortir et surtout ordonné de ne plus le revoir.²⁶⁸ »

Pour les personnes qu'il déconseille en tant que conseiller municipal, Gachelin établit quatre catégories : les membres de la Ligue des Droits de l'Homme, les patrons « anti sociaux », les « anciens radicaux à tendance communiste », et enfin les personnes dénuées en son sens de personnalité. Delacourt fait partie des personnes que Gachelin déconseille, assimilé comme ayant des penchants vers le communiste, de même qu'Albert Lejeune, le directeur de *La Gazette de Seine-et-Oise*. Il stipule concernant Delacourt que « tout le monde [le] voit partir avec plaisir » de son poste de Maire. Pour toutes ces personnes, Gachelin précise qu'il s'agit de « Gaulistes [sic] enragés. » Quant aux personnes qu'il recommande pour l'assemblée communale, Gachelin indique qu'elles

²⁶⁷ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 13 août 1942 – ADE JAL 22/7

²⁶⁸ Robert Dupissot, *Faits et choses vécues à Arpajon sous l'Occupation et à la Libération dans Louis Dupissot (1900-1973), Un résistant arpajonnais*, COMRA, 2015, p.9-10

sont « toutes animées de l'esprit nouveau révolutionnaire au même titre que Monsieur le Maréchal Pétain chef de l'État. ».

L'avis de Gachelin ne semble pas avoir été pris en compte particulièrement par le Préfet. Morel, qui est déconseillé par Gachelin fait malgré tout partie du Conseil ; Mme Baget et M. Cassaignes qu'il avait recommandé ont quant à eux été pris, cependant rien n'indique que ce fut à l'appui de la proposition de Gachelin. Tous deux figurent en effet sur la liste de proposition du Sous-Préfet de Corbeil, qui est celle privilégiée par le Préfet. Le transfert spontané par Gachelin de ses recommandations témoigne cependant d'une volonté de contrôler la composition de l'assemblée communale.

Tableau d'une liste de personnes à éviter pour différentes raisons, avec des numéros de classement à droite de chaque nom et une explication à gauche.

Liste des personnes à <u>éviter</u> pour les différentes raisons indiquées ci dessous	
Soit qu'ils appartiennent à la LIGUE DES DROITS de l'Homme	(1)
soit Patrons anti sociaux	(2)
Soit anciens Radicaux à tendance communiste	(3)
soit sans personnalité	(4)
Monsieur Jacquemard	(1) actuellement délégué secours national §.....
Monsieur Morel	(2)
Lamory	(3)
Delaruelle	(1)
Gonet	(1)
LeJeune Albert	(3) Directeur Gazette de Seine et Oise
Delacourt	(3) ancien Maire que tout le monde voit partir avec plaisir .
Hallet Arthur	(4)
Métivier	(1)

Toute cette liste ne comprend que des GAULISTES enrégés .

Liste des personnes qu'il serait souhaitable de voir entrer dans la nouvelle organisation Municipale ,étant toutes animées de l'esprit nouveau révolutionnaire au même titre que Monsieur le Maréchal PETAÏN chef de l'Etat .

Mr Durocher	Robert employé	I place du Marché	a Arpajon
Mr Michel	assureur	Rue Gambetta	a Arpajon
Mr Laurens	employé	Ed de la Gare	a Arpajon
Mr Bourdier	S.P ancien garagiste	R Ernest Renan	Arpajon
Mme Bagé	Présidente	Croix Rouge Rue Morand	Arpajon
Mr Monte	César Commerçant	Rue Guinchard	Arpajon
Mr Roos	Négociant	Ed Anatole France	Arpajon
Mr Richard	Ancien Maire		Arpajon
Mr Decaux	Vétérinaire		Arpajon
Mr Cassaigne	Notaire		Arpajon
Mr Watteau	rentier	Rue Ernest Renan	Arpajon
Mr Lepoil	Grainetier		Arpajon
Geoffroy	Géomètre		Arpajon
Mr Vigué	Dentiste	Place du Marché	Arpajon

Document 26 – Avis d'Henri Gachelin pour la nomination des membres du Conseil Municipal. Mai 1941²⁶⁹.

Le Conseil Municipal d'Arpajon est nommé par arrêté préfectoral du 11 juillet 1941²⁷⁰. Michel Houzelle et Maurice Gœneutte-Lefèvre sont respectivement nommés premier et second adjoints. Deux membres de l'ancien Conseil de 1938 en sont toujours membres, Gœneutte-Lefèvre et le docteur Pierre Gay. Une femme est également présente, Noémie Baget, directrice de l'association des Dames-Françaises de la Croix-Rouge d'Arpajon²⁷¹. À son décès fin 1943, elle est remplacée par Eugénie Delaplace à la fois au sein du Conseil et à la tête de l'association, dont elle était jusqu'alors vice-présidente.²⁷²

La première séance du Conseil nommé se déroule quelques semaines plus tard, le 27 juillet 1941. Contrairement à d'autres villes rendant hommage au maréchal Pétain, seule une mention y est faite au cours de

²⁶⁹ Avis de Gachelin pour les membres du Conseil, 7 mai 1941 – ADE 941W16

²⁷⁰ Arrêté Préfectoral, Nomination du Conseil municipal d'Arpajon. 11 juillet 1941 – ADE 941W16.

²⁷¹ *Questionnaire relatif aux œuvres à but charitable* - Dames Françaises de la Croix-Rouge. 20 décembre 1939 – ADY 300W148.

²⁷² Dossier pour le remplacement de Mme Baget, correspondance entre le Maire, le Préfet et le Sous-Préfet. Novembre 1943-Avril 1944 – ADE 941W16.

l'ouverture de séance : « Le Conseil salue la personne du chef de l'État en s'associant aux paroles de son président.²⁷³ »

Au lendemain de l'appel de Pétain, un autre appel est lancé. C'est celui du général de Gaulle, le 18 juin. Il appelle les Français au contraire à ne pas cesser le combat et les invite à le rejoindre dans la lutte, dont il précise que « la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas²⁷⁴. » Les avatars de la période prennent forme et « placent les Français à la croisée des chemins : le soulagement immédiat ou la guerre à outrance, la résignation rédemptrice ou le redressement dans le combat, la France à refaire ou la victoire à remporter.²⁷⁵ »

En cet été 1940, les bouleversements sont ainsi nombreux pour les Français, abasourdis par la défaite. À la défaite succède l'occupation étrangère, ainsi que la mise en place d'un nouveau régime. Autant d'administrations et de mesures auxquelles les habitants vont devoir se plier.

²⁷³ Délibération municipale du 27 juillet 1941, *Ouverture de séance* – ACA 4W1.

²⁷⁴ Texte de l'appel du 18 juin du général de Gaulle, sur le site de la fondation Charles de Gaulle, consulté le 8 novembre 2013 : <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/l-appel-du-18-juin/documents/l-appel-du-18-juin-1940.php>

²⁷⁵ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, op. cit, p.28

Partie 2 – La vie sous occupation allemande.

Suite à la défaite et à l'armistice, les militaires français deviennent des prisonniers de guerre (PG). Plus de 1 800 000 prisonniers sont faits en 1940. Quelques-uns s'évadent, d'autres sont libérés au cours de la période selon la législation. Mais près d'un million de prisonniers restent captifs pendant près de cinq ans²⁷⁶. C'est autant de familles qui vont vivre ces années d'occupation sans le, voire les absents.

L'absence de l'autre n'est pas le seul manque que subissent les habitants. Avec les pénuries et les restrictions, s'alimenter, s'habiller ou se chauffer devient très difficile. Le rationnement est mis en place afin de permettre la répartition des denrées entre tous. Au début de la guerre, les Français eux-mêmes réclament la carte d'alimentation dans un souci d'égalité²⁷⁷. Mais face aux pénuries, d'autres systèmes se mettent en place. Les Français devant recourir à la débrouille, ou au marché noir pour ceux en ayant la possibilité. Aux difficultés s'adjoignent les mesures répressives et contraignantes, à la fois issues des autorités d'occupation et des autorités de Vichy. À partir de 1943, s'ajoute également pour les Arpajonnais le retour de la guerre avec les bombardements alliés reprenant dans les environs de la ville.

I. Une vie quotidienne bouleversée.

Bien que nous ayons pu consulter un certain nombre de sources sur les prisonniers de guerre, nous n'en avons pas trouvé de liste

²⁷⁶ Les chiffres varient, certains parvenant à s'échapper en début de captivité. Voir Yves Durand, « Les Prisonniers » in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires, tome 1 op. cit.*, p.261-279.

²⁷⁷ Dominique Veillon cite un article de *La Gazette de Seine-et-Oise* du 29 août 1940. Les communes d'Île-de-France voient en effet les Parisiens venir s'approvisionner chez eux et dévaliser rapidement les stocks. In Dominique Veillon, *Vivre et survivre...*, op. cit p.110

complète et précise²⁷⁸. Leur nombre varie au cours de la période au gré des retours. En outre, les fiches d'informations remplies pendant la guerre le sont par des proches, ne vivant pas toujours dans la même ville que le prisonnier. Celles remplies par le prisonnier sont quant à elles établies quelques années après le conflit, certains ont alors quitté la ville tandis que d'autres s'y sont installés. Enfin, les fiches sont parfois remplies partiellement, nous délivrant ainsi des informations lacunaires.

Les différentes fiches consultées nous ont toutefois permis d'en avoir une estimation²⁷⁹. Nous avons ainsi trouvé la trace de 185 prisonniers de guerre à Arpajon. Les données issues de cet échantillon d'hommes ne nous permettent pas d'établir de données définitives, néanmoins elles nous permettent de connaître un peu mieux qui sont ces prisonniers de guerre arpajonnais²⁸⁰.

A. La vie sans l'absent.

Cette absence, M. Grandin l'a bien connue. Son père est mobilisé en septembre 1939 à la déclaration de guerre. Il le voit à l'occasion d'une permission en mars 1940²⁸¹. Il est fait prisonnier au cœur de la débâcle, le 15 juin 1940 à Meaux, en Seine-et-Marne. Il est libéré moins d'un mois avant la capitulation allemande par l'armée américaine, le 13 avril 1945²⁸². Il revient parmi les siens le 22 avril²⁸³.

C'est donc seul avec sa mère que le jeune garçon passe ces années d'occupation. Âgé de onze ans la dernière fois qu'il voit son père, il en a

²⁷⁸ Voir notamment ACA 15W18 dont nous avons extrait l'essentiel de nos informations sur les prisonniers de guerre et 15W22 où sont regroupées différentes fiches d'informations sur les prisonniers.

²⁷⁹ *Fiche de désignation des prisonniers de guerre, vers 1941* – ACA 15W18 ; *Fiche individuelle de prisonnier de guerre* (s.d, établie pendant la guerre) ; *Fichier du pécule, des soldes de captivité et des marks, 1952* ; *Questionnaire pour l'obtention éventuelle de la carte du combattant 1939-1945* (1948) – ACA 15W22.

²⁸⁰ Voir en annexe pour le détail des tableaux statistiques.

²⁸¹ *Témoignage, op. cit*

²⁸² *Questionnaire pour l'obtention éventuelle de la carte du combattant 39-45*, Fiche de Louis G. – ACA 15W22

²⁸³ *Témoignage, op. cit*

presque seize à son retour. Quitté enfant, c'est un jeune homme que son père retrouve.

L'histoire de M. Grandin est celle d'autres Français qui vécurent cette séparation. Les prisonniers de guerre français sont en moyenne âgés de trente ans, la moitié d'entre eux est marié, voir pères de famille²⁸⁴. C'est le cas à Arpajon.

Les prisonniers ont surtout entre vingt-cinq et trente-cinq ans à la déclaration de guerre. Le plus jeune est âgé de dix-neuf ans, engagé volontaire dans l'armée française. Le plus âgé a quant à lui quarante-cinq ans²⁸⁵. Environ 67 % d'entre eux sont mariés. Ces mariages furent célébrés surtout au cours des années 1930, la séparation survient donc parfois peu de temps après le mariage. Parmi eux, près des trois quarts ont un enfant. L'enfant est souvent très jeune. Là encore, la plupart des naissances ont lieu dans les années 1930, les enfants ont donc moins de dix ans à la mobilisation²⁸⁶.

C'est donc une vie et une famille que ces hommes quittent, pour un temps qu'ils ne connaissent pas encore.

Certains parviennent à s'évader des camps et échappent ainsi à la captivité, parfois avant le transfert dans les camps allemands. Nous avons trouvé trace de sept évasions parmi les prisonniers de guerre arpajonnais, dont cinq entre 1940 et 1941²⁸⁷.

Louis Abel Cornaton est de ces évadés. Né le 13 février 1905 à Saint-Genis-sur-Menthon, dans l'Ain, Abel Cornaton – comme il est usuellement appelé – s'installe à Arpajon dans les années 1930. Marié, père de deux enfants, Denise et Jean-Michel, il exerce la profession de principal clerc

²⁸⁴ Yves Durand, « Les prisonniers », *op. cit.*

²⁸⁵ Voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** en annexe les statistiques sur les prisonniers de guerre arpajonnais.

²⁸⁶ *Fiche de désignation des prisonniers... ; Fiche individuelle de prisonnier... ; Fichier du pécule... ; Questionnaire pour l'obtention éventuelle de la carte du combattant...*, *op. cit.*

²⁸⁷ *Questionnaire pour la carte du combattant*, *op. cit.* les prisonniers indiquent le motif de la fin de captivité.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

de notaire à Arpajon. La famille vit dans un immeuble au 40, Grande Rue²⁸⁸.

Cornaton est âgé de trente-quatre ans à la déclaration de guerre. Il est mobilisé avec le grade de sous-lieutenant. Il est fait prisonnier le 24 juin au col du Donon dans les Vosges, et est interné au Stalag XII F à Sarrebourg en Allemagne²⁸⁹. Après deux tentatives, il parvient finalement à s'échapper en novembre 1940. Doté de faux papiers et d'un brassard de la Croix-Rouge qu'il achète à un infirmier, il rentre sur Paris dans un train rapatriant les grands blessés²⁹⁰.



Document 27 – Photographie de Louis Abel Cornaton (s.d)²⁹¹.

Ces tentatives d'évasion peuvent aussi se solder par un échec, et sont en ce cas sévèrement punies. Suite à sa tentative d'évasion en février 1942, Jean-Claude M. est condamné à trois mois de Kommando disciplinaire et à un mois de prison. Il parvient finalement à s'échapper en octobre 1944, et regagne la France en passant par la Yougoslavie et l'Italie²⁹². D'autres évasions surviennent en effet à la fin de la captivité, au cours du repli de l'armée allemande. Deux autres Arpajonnais parviennent à s'échapper au

²⁸⁸ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton (1905-1984), La Résistance d'un arpajonnais*, Arpajon, COMRA, 2012. Le témoignage de Mme Malcoste, fille de Cornaton, a été recueilli par l'auteur pour ce fascicule.

²⁸⁹ *Questionnaire pour la carte du combattant, op. cit*

²⁹⁰ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton ...*, *op. cit*

²⁹¹ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit*, p.1

²⁹² *Questionnaire pour la carte du combattant, op. cit*

cours du mois d'avril 1945, un mois avant la capitulation allemande²⁹³. À noter que sur sept évasions relevées, trois sont le fait de soldats de 1^{er} et 2^{de} classe, et quatre par des plus gradés : un sous-lieutenant, un caporal-chef, un maréchal des logis-chef et un adjudant-chef. Lorsque l'on replace ces chiffres par rapport à la part des gradés et des soldats, on voit que les évasions sont plus le fait de gradés que de militaires de rang : près de 75 % des prisonniers de guerre arpajonnais sont des soldats de première ou seconde classe, les autres ayant des grades allant de brigadier à lieutenant²⁹⁴.

Au cours de la période, d'autres prisonniers bénéficient d'une remise en liberté ou d'une mise en congé de captivité²⁹⁵.

Ce sont d'abord les grands blessés, les anciens combattants, le personnel de santé, ainsi que le personnel important pour la gestion du pays – forces de l'ordre, employés SNCF... — qui est remis en liberté²⁹⁶. D'autres dispositions sont prises par la suite, pour les pères ou fils aînés de familles de quatre enfants ou plus, ou encore pour les hommes nés avant 1899²⁹⁷. Certains membres de la gendarmerie d'Arpajon sont ainsi démobilisés ; Gaston M. quant à lui est rapatrié au cours du mois d'août 1941 comme grand malade, après avoir contracté la tuberculose.²⁹⁸

Malgré la législation, il arrive toutefois que les demandes n'aboutissent pas. Marcel Duhamel, fils aîné de six enfants et père de deux jeunes enfants en bas âge n'obtient pas de remise en liberté malgré la demande

²⁹³ *Ibidem*.

²⁹⁴ *Fiche de désignation des prisonniers... ; Fiche individuelle de prisonnier... ; Fichier du pécule... ; Questionnaire pour l'obtention éventuelle de la carte du combattant..., op. cit.*

²⁹⁵ Ils peuvent en ce cas être rappelés par le camp, ce qui fut rarement appliqué. Voir Henri Amouroux, *La Vie des Français...*, *op. cit.*, p.261-262. La distinction entre congé de captivité et libération n'est pas forcément appliquée par les prisonniers ou les documents administratifs, pour cette raison nous utiliserons dans le doute l'expression de remise en liberté.

²⁹⁶ *Ibidem*.

²⁹⁷ Communiqué n°53 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre, *Rapatriement des pères ou fils aînés des familles de quatre enfants mineurs et des anciens combattants de la guerre 1914-1918*, 18 juin 1941 – ACA 15W18.

²⁹⁸ *Questionnaire pour la carte du combattant, op. cit*

du Maire, et n'est rapatrié qu'en avril 1945²⁹⁹. Stanislas L., dont la femme décède en août 1943, n'est également rapatrié qu'en juin 1945. Là encore, le Maire a pourtant demandé un congé de captivité, sa fille de quinze ans se trouvant alors sans famille en France³⁰⁰.

Certains parviennent toutefois à être libérés grâce à de faux papiers, et ce malgré les contrôles stricts. C'est grâce à une fausse déclaration de travail comme cheminot pour l'un, en réalité terrassier ; et à une fausse attestation comme père de trois enfants pour l'autre, en réalité père d'un enfant, que deux arpajonnais parviennent à revenir des camps de prisonniers³⁰¹.

D'autres encore sont libérés avec la mise en place de la Relève, pour laquelle un prisonnier de guerre est libéré pour l'envoi de trois travailleurs en Allemagne.

Pour l'essentiel, la captivité va donc durer près de cinq ans, jusqu'à l'effondrement du IIIe Reich et la capitulation allemande. Ils sont libérés entre la fin 1944 et l'été 1945, au gré de l'avance des armées alliées et de la fin des combats. Sur les 151 prisonniers dont nous avons trouvé la date de retour, 108 reviennent au cours de l'année 1945, principalement au cours des mois d'avril et mai. Le dernier retour relevé est dans le courant du mois de septembre 1945.

D'autres ne reviennent pas de captivité. Sept noms de prisonniers sont inscrits sur le monument aux morts d'Arpajon, « décédés en captivité ou de ses suites ».

La correspondance est le seul lien entre le prisonnier et ses proches. La famille peut envoyer des courriers ou des colis au prisonnier, toutefois dans un cadre réglementaire. Les envois sont limités à la fois en poids et en fréquence : un paquet d'un kilo par mois et un colis de un à

²⁹⁹ Correspondance entre Louis. M et le Maire, *Demande de libération, famille nombreuse*, juillet-août 1941 – ACA 15W18.

³⁰⁰ Correspondance entre le Maire et le cabinet de l'ambassadeur Scapini, *Demande de congé de captivité*, Août 1943 – ACA 15W18.

³⁰¹ *Questionnaire pour la carte du combattant, op. cit*

cinq kilos tous les deux mois³⁰². Certains produits sont interdits tels que les vêtements civils – pouvant aider à une évasion –, ou encore les denrées périssables – fruit frais, œufs...³⁰³ Le prisonnier ne doit utiliser qu'un papier spécifique pour ses correspondances fourni par le camp ; il en va de même pour les familles, qui reçoivent ces « formulaires réponses » et « étiquettes adresses », fournis par le prisonnier de guerre lors de l'envoi de courrier³⁰⁴. Il n'est donc pas possible d'envoyer spontanément un courrier ou un colis au prisonnier si ce dernier n'a pas auparavant transféré les papiers nécessaires.

À partir de juillet 1941, des contingents de denrées sont mis en place afin d'aider les familles à confectionner les colis, en réponse aux pénuries croissantes. Ces denrées sont disponibles auprès des associations locales : pain concentré, conserves de viande et de poisson, sucre, chocolat, tabac et cigarettes. La quantité d'achats est limitée par famille. Les colis sont confectionnés sur place et sont envoyés par le centre. Les familles viennent ainsi acheter les denrées nécessaires sur place et amènent les autres produits à adjoindre au colis, toujours suivant la réglementation de poids³⁰⁵.

Afin de venir en aide aux prisonniers de guerre et à leurs familles, des associations sont créées. Parmi elles, les Centres d'Entraide, qui relèvent de la Maison de la Famille du Prisonnier, association créée par Vichy en avril 1941³⁰⁶. Les Centres d'Entraide sont créés l'année

³⁰² Henri Amouroux, *La vie des Français...*, op. cit, p.255-259

³⁰³ Communiqué Officiel n°57 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre de Lyon, *Confection et composition des colis destinés aux prisonniers de guerre*, 4 juillet 1941 – ACA 15W18

³⁰⁴ Communiqué Officiel n°58 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre de Lyon, *Correspondance avec les prisonniers de guerre et envois de colis*, 9 juillet 1941 – ACA 15W18

³⁰⁵ Communiqué Officiel n°59 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre de Lyon, *Denrées à titre remboursable pour colis individuels destinés aux prisonniers de guerre*, 11 juillet 1941 – ACA 15W18.

³⁰⁶ Courrier du Préfet au Maire d'Arpajon, *Création de la Maison de la Famille du Prisonnier*, 28 avril 1941 – ACA 15W18.

suivante, en mai 1942³⁰⁷. Ce sont des antennes locales de l'association, permettant ainsi un plus large déploiement. Les objectifs de ces centres sont multiples, tournés à la fois vers le prisonnier de guerre et sa famille :

- « 1/Faire visiter les prisonniers rapatriés et s'enquérir des difficultés qu'ils rencontrent à leur retour de captivité ;
- 2/Faire visiter les familles de prisonniers et leur apporter, avec le concours des œuvres publiques ou privées, une aide morale et matérielle ;
- 3/Établir un lien entre les camps de prisonniers et les familles de prisonniers en tenant ces dernières au courant de la vie des Oflags et des Stalags (expositions-spectacles-exposés faits par des rapatriés) ;
- 4/Mettre à la disposition des rapatriés et des familles de prisonniers un service juridique ;
- 5/Constituer un service local du travail qui s'efforcera de reclasser localement les rapatriés et de trouver un emploi aux femmes et enfants de prisonniers. »³⁰⁸

Henri Pénochet s'occupe du Centre d'Arpajon. Il est lui-même ancien prisonnier de guerre, démobilisé en raison de son âge³⁰⁹. Abel Cornaton et André Damonay, tous deux prisonniers de guerre évadés, s'occupent également de la gestion du centre. Comme nous le verrons par la suite, ces trois hommes sont membres de la Résistance d'Arpajon, on imagine donc bien que les réunions pour le centre eurent parfois d'autres objets de discussions³¹⁰.

³⁰⁷ Circulaire du Préfet aux Maires, *Prisonniers de guerre, création de Centres d'Entr'aide*, 30 mai 1942 – ACA 15W18

³⁰⁸ *Ibidem*.

³⁰⁹ *Questionnaire pour la carte du combattant, op. cit.* Henri Pénochet est âgé de 45 ans en 1940 et est le plus âgé des prisonniers de guerre.

³¹⁰ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit.*, p.4-5

D'autres associations sont présentes à Arpajon, comme le Secours National ainsi que la Croix-Rouge. Elles sont situées dans les mêmes locaux, au 42, Grande Rue³¹¹.

Des mesures sont prises par le biais de ces associations afin de venir en aide aux prisonniers.

Du 11 au 18 octobre 1942, une collecte de vêtements chauds est organisée par les Centres d'Entr'aide, sur une initiative du Commissariat général aux Prisonniers de Guerre rapatriés et aux Familles de Prisonniers de Guerre³¹². Sont collectés des vêtements tels que des caleçons, chemises, pull-over, cache-nez, ou encore des effets militaires. Les dons monétaires sont acceptés, de même que les points textiles, y compris périmés. La collecte est effectuée par les prisonniers de guerre libérés et les jeunes de la ville. Des colis sont ensuite confectionnés avec les vêtements et envoyés aux prisonniers.

Les dons à Arpajon vont de 1 à 100 francs, pour un total recueilli de 1 560 francs. Des vêtements sont bien sûr collectés comme un tricot, un pull-over, six paires de chaussettes, ou encore une veste d'officier. L'essentiel des dons est toutefois de nature monétaire : 11 dons en nature, avec des vêtements ou des points textiles, contre 91 dons monétaires. Au total, 102 dons ont été effectués par la population arpajonnaise. Trois dons de 100 francs ont été faits, dont un de façon anonyme. Il y a également quelques dons de 50 francs, mais l'essentiel est constitué de dons entre 10 et 20 francs, parfois même inférieurs. On note la participation à la fois d'hommes et de femmes à la collecte³¹³.

Ces mesures ne sont malgré tout pas suffisantes pour préserver ces vies bouleversées par la séparation et la distance. Les femmes de prisonniers doivent parfois s'arranger seules pour subvenir aux besoins de

³¹¹ Délibération municipale du 9 novembre 1941. *Fourniture eau, gaz, électricité Secours National et Croix-Rouge*. – ACA 4W1.

³¹² Voir l'ensemble de documents relatifs à la collecte, circulaires, articles, notes manuscrites, septembre-octobre 1942 – ACA 15W18.

³¹³ *Ibidem*.

la famille. Quelques familles bénéficient d'une allocation militaire. En juillet 1942, celle-ci est entre 10 et 15 F par jour³¹⁴. L'État français ne peut pas aider outre mesure ces nombreuses familles par manque de moyens financiers³¹⁵. La situation de nombreux foyer reste critique. C'est le cas de Mme A., âgée de soixante-douze ans en 1942, et dont le fils Pierre, prisonnier, subvenait jusqu'alors à ses besoins³¹⁶. Elle s'adresse au Maire en février 1942 afin d'obtenir la délégation de la solde de brigadier de son fils, qu'elle n'a pas perçu depuis le mois de mai 1940, un mois avant sa capture : « Je n'ai jamais touché d'allocation ni de secours de quelque nature que ce soit, bien que dénuée de ressources suffisantes, mon fils m'a jusqu'à présent aidée à vivre. La vie étant devenue de plus en plus difficile, je me vois dans l'obligation de demander que me soit allouée cette délégation de solde à laquelle, m'a-t-on dit, je peux prétendre étant maintenant âgée de plus de 72 ans.³¹⁷ » Ne pouvant bénéficier de la délégation de solde, elle demande finalement l'obtention de l'allocation militaire : « Je me vois obligée d'avoir recours à cette allocation la guerre se prolongeant et maintenant mon fils prisonnier m'ayant occasionné des dépenses hors de mes moyens d'existence.³¹⁸ » Nous ne savons pas si elle put bénéficier de cette allocation, ni quand son fils est rentré, toutefois Pierre ne fait pas partie des victimes de guerre.

Le régime de Vichy place la famille au cœur de sa politique, et des lois sont mises en place en ce sens. Certaines concernent directement les prisonniers, « Enfants chéris du Maréchal³¹⁹ ». Au cours de l'année 1942, des lois réprimant l'avortement ou l'abandon de famille sont promulguées, de même que l'adultère avec la femme d'un prisonnier de guerre³²⁰.

³¹⁴ Dominique Veillon, *Vivre et survivre...*, *op. cit.*, p.222

³¹⁵ Éric Alary, *Les Français au quotidien...*, *op. cit.*, p.150

³¹⁶ Correspondance entre le Maire et Mme A., *Demande de délégation de solde puis d'allocation militaire*, Février 1942 – ACA 15W18.

³¹⁷ *Ibidem.*

³¹⁸ *Ibidem.*

³¹⁹ Yves Durand, « Les prisonniers », *op. cit.*, p.263

³²⁰ Éric Alary, *Les Français au quotidien...*, *op. cit.*, p.145

Albert É. adresse ainsi de son Stalag un courrier au Maire suite à l'abandon de domicile par sa femme³²¹. Ouvrier manoeuvre de quarante ans, il est marié depuis octobre 1938 et a quatre enfants. Prisonnier depuis le 4 juin 1940, il n'a que peu de nouvelles de son épouse durant sa captivité. Il apprend à la suite d'une enquête de gendarmerie qu'elle a quitté le domicile familial pour vivre avec un autre homme à Brétigny-sur-Orge, et a placé leurs quatre enfants au dispensaire d'Arpajon. Il adresse donc une demande de libération auprès des services à Berlin, et demande au Maire d'intercéder en sa faveur auprès de Georges Scapini, ambassadeur pour les prisonniers de guerre en Allemagne, à la tête du Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre (SDPG)³²². Il lui demande également la suppression des allocations militaires pour sa femme, avec un effet rétroactif à compter de son départ du domicile conjugal. Libéré quelque temps plus tard, Albert É. adresse une plainte au procureur de la République de Corbeil le 4 mai 1943³²³. Une conciliation est effectuée entre les deux époux deux semaines plus tard, et la femme retourne vivre avec son mari. Celui-ci retire sa plainte au début du mois de juin 1943, précisant « Je suis prisonnier de guerre libéré et ne demande qu'à élever ma famille.³²⁴ »

Outre l'absence, les arpajonnais font face à des bouleversements dans leur vie quotidienne avec l'apparition de nouvelles règles dictées par l'occupant, mais aussi par le régime de Vichy.

B. De nouvelles règles de vies.

Rapidement après leur installation, au cours de l'été 1940 et du mois de septembre 1940 des mesures sont prises par les Allemands.

³²¹ Courrier d'Albert É. au Maire, *Demande de libération suite à abandon de domicile*, 3 août 1942 – ACA 15W18 et Dossier d'enquête de gendarmerie, *Plainte pour adultère, femme de PGF*, mai-juin 1943 – ADE 960W48.

³²² Yves Durand, « Les prisonniers de guerre » *op. cit.*

³²³ Enquête de gendarmerie, *Plainte pour adultère...*, *op. cit.*

³²⁴ *Ibidem.*

Avec l'occupation allemande et le nouveau régime français, c'est un nouveau cadre de vie qui se met en place pour les Français, qui évoluent entre mesures allemandes et vichystes.

L'une de ces mesures est l'instauration d'un couvre-feu. Les horaires varient au cours de la période, à la fois selon les événements nationaux et locaux.

En août 1940, la circulation est interdite à Arpajon, comme dans les villes de moins de 10 000 habitants, entre 22 h et 5 h du matin. Les commerces et cafés sont également tenus de fermer leurs portes entre 21 h 30 et 22 h 30. Seuls les cafés réservés aux soldats allemands sont autorisés à rester plus longtemps ouverts, après en avoir fait la demande auprès du chef des troupes locales³²⁵. Le couvre-feu est ramené à 23 h au cours du mois de septembre suivant³²⁶. En plus de la fermeture des commerces comme demandé par les Allemands, la circulation des trains est conforme au règlement, aucun train de voyageurs ne circulant la nuit³²⁷. Le 10 août 1944, quelques jours avant la Libération de la ville, le couvre-feu passe de 22 h 30 à 5 h 30 sur ordre du Feldkommandant de Saint-Cloud, soit trente minutes supplémentaires pour le soir, et pour le matin³²⁸.

Outre la contrainte horaire, la France a également été mise « à l'heure allemande³²⁹ », au sens propre du terme. En zone occupée, les horloges ont en effet été avancées de deux heures pour correspondre au fuseau horaire allemand. Les Français se couchent alors qu'il fait jour en plein été, ou rentrent et se lèvent en pleine nuit pendant l'hiver³³⁰. La

³²⁵ Extrait des instructions des autorités militaires allemandes, 29 août 1940 – ACA 15W18.

³²⁶ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit.*

³²⁷ Procès-verbal de la brigade de Gendarmerie d'Arpajon, *Renseignements sur coups et blessures, Raoul O./X*, 16 septembre 1941 – ADE 960W01

³²⁸ Télégramme du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, *Horaires du couvre-feu à compter du 10 août 1944*, 9 août 1944 – ACA 15W17

³²⁹ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande (1940-1944)*, Paris, Éditions du Seuil, 1997² [1995], 560p.

³³⁰ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France (1939-1947)*, Paris, Payot et Rivages, 1995, p.73-74

noirceur des nuits est amplifiée par les mesures d'occultation des lumières privées et industrielles et l'extinction des lumières publiques. Cette mesure, déjà appliquée sur le plan de la défense passive, est reprise par les Allemands. Le soir, M. Grandin rejoint sa mère au bureau de poste à la fin de sa journée afin qu'ils rentrent ensemble. Lorsque quelqu'un passe à côté d'eux, ils l'entendent et sont donc avertis de la présence par le bruit, mais ne le voient pas³³¹.

Le père de Roger Cazin, habitant de Brétigny-sur-Orge, est membre de la défense passive. Il circule la nuit afin de vérifier le bon obscurcissement des lumières. Pour ce faire, il est muni d'un laissez-passer – *Ausweis* en allemand³³².

Les Français ne peuvent en effet pas circuler la nuit, à moins de posséder ce document. Deux types de laissez-passer – *Ausweis* en allemand – existent : avec et sans port d'arme³³³. Les demandes sont faites par le Maire, au Préfet de Seine-et-Oise pour les laissez-passer avec port d'armes, et à la Kreiskommandantur de Corbeil pour ceux sans port³³⁴. Ces précieux *Ausweis* sont délivrés à des catégories bien précises, dans le cadre de leur profession. La plupart des *Ausweis* sont sans port d'arme³³⁵. Les sapeurs-pompiers en possèdent, afin de pouvoir intervenir en cas de besoin la nuit, de même que le personnel de santé (médecin, infirmière, sage-femme) et les boulangers, dont la journée commence tôt. Ce sont des catégories dont l'emploi nécessite des déplacements nocturnes, quotidiens dans le cas des boulangers, ou ponctuels pour le personnel d'urgence et de santé. Fin 1943, trois personnes ont un laissez-passer avec autorisation de port d'arme : le Maire, son adjoint, et le garde

³³¹ Témoignage, *op.cit*

³³² Propos recueillis avec Aurore Podevin le 8 avril 2014 ; voir son mémoire pour plus d'informations sur son témoignage.

³³³ Dossiers « Laissez-passer » : voir ACA 15W17 pour les instructions et correspondances du Maire ; ACA 15W30 pour les différents laissez-passer d'Arpajonnais.

³³⁴ Circulaire Préfectorale, Direction de la Police Générale, *Délivrance des laissez-passer de nuit*, 26 novembre 1940 – ACA 15W17

³³⁵ Liste manuscrite, *Laissez-passer de nuit renouvelés à la date du 16 octobre 1943* – ACA 15W17

champêtre de la ville³³⁶. Au vu de leur fonction, ces laissez-passer servent probablement pour une fonction de police au cours de la nuit.

Les laissez-passer sont en papier cartonné, plié en deux. Les informations concernant le détenteur y figurent en français et en allemand. Une photo d'identité est également apposée sur la carte. Il est validé par le Préfet pour les autorités françaises, et par le Feldkommandant de Saint-Cloud pour les autorités allemandes. Les horaires de couvre-feu ne sont pas précisés, ce qui montre qu'ils peuvent être amenés à varier, il est seulement précisé « pendant l'heure interdite ».

Comme indiqué sur le document, c'est uniquement dans le cadre de leur profession que les laissez-passer doivent être utilisés par leur détenteur. Le Préfet rappelle cette consigne dans une circulaire en mars 1941, suite à des abus lui ayant été rapportés³³⁷.

³³⁶ *Ibidem*.

³³⁷ Circulaire Préfectorale, Direction de la Police Générale, *Laissez-passer de nuit*, 3 mars 1941 – ACA 15W17.



Document 28 – Laissez-passer de nuit du Maire, Gaston Tinseaux, novembre 1941³³⁸.

Il n'est pas que la circulation des personnes qui soit réglementée, celle des véhicules automobiles est également soumise à la possession d'un laissez-passer.

Instituées par la loi du 27 août 1940 sur la réglementation de la circulation automobile, les autorisations de circuler s'appellent *SP*, ou *Ausweis*³³⁹. Le document est apposé sur le véhicule, tandis que son conducteur doit également posséder une attestation d'immatriculation. Là encore, les laissez-passer ne sont pas délivrés à tous. Un nombre limité de véhicules

³³⁸ ACA 15W30, dossier « Laissez-passer ».

³³⁹ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, op.cit, p.142. L'auteur précise que les SP prennent le nom d'*Ausweis* en septembre 1940 ; les différentes archives que nous avons consultées faisant mention de la circulation des véhicules utilisaient toutes le terme « SP », y compris peu avant la Libération.

en circulation est autorisé par département³⁴⁰. Les entreprises y ont droit, mais pas pour tous les véhicules. Un procès-verbal fut ainsi établi à l'encontre d'un employé des usines Morel qui avait circulé sans SP³⁴¹. Celui-ci avait en effet utilisé un véhicule sans autorisation de circuler, mais dans le but d'aller dépanner le véhicule de l'entreprise muni quant à lui d'une autorisation, mais tombé en panne lors d'un chargement de bois. Ses dires sont confirmés par son patron lors de son audition. La fin du dossier n'est pas connue, on ne sait pas si une amende a été infligée ou si l'affaire a été classée. Cette anecdote témoigne toutefois des difficultés que peuvent rencontrer les entreprises en raison de la réglementation. Les entreprises doivent également demander une autorisation lorsqu'il est question d'aller récupérer des marchandises. Le responsable de l'Usine André d'Arpajon demande ainsi une autorisation de circulation et de transport de marchandises, dans le but d'aller récupérer des fournitures à Boulogne-Billancourt. Ces marchandises sont nécessaires à la fabrication de chaussures pour les Services de l'Intendance³⁴². La demande de l'entreprise est faite le 12 août 1940, pour un trajet prévu deux jours plus tard. On relève également que cette demande est antérieure à la mise en place de la loi sur la réglementation de la circulation. C'est que cette question a été rapidement traitée par les Allemands.

L'un des poids les plus importants pour les Français des années 1940 est le manque de tout ordre. Les pénuries sont causées par des problèmes d'approvisionnement, ainsi que par les prélèvements allemands conséquents sur l'économie française.

³⁴⁰ Éric Alary, *Les Français au quotidien...*, op. cit, p.121.

³⁴¹ Procès-verbal du service de police de la route de Seine-et-Oise, *Défaut de permis de circuler (SP)*, Georges B., 23 avril 1941 ; Procès-verbal de la gendarmerie d'Arpajon, *Renseignements défaut de permis de circuler (SP)*, audition Morel suite à une demande du Parquet de Corbeil, 31 mai 1941 – ADE 960W15.

³⁴² Courrier des Usines André (destinataire non précisé), *Demande d'autorisation de circuler*, 12 août 1940 – ACA 15W17.

C. Face au manque.

Les restrictions et les pénuries font partie intégrante des difficultés des années de guerre. Celles-ci commencent avant l'Occupation allemande, avec la déclaration de guerre. Des mesures sont prises par le Gouvernement français, mais restent relativement faibles par rapport aux autres pays européens³⁴³. Elles interviennent surtout avec la défaite et l'Occupation, les Allemands procédant à un véritable pillage du pays. La pénurie va croissante au long de la période. Si elle reste ponctuelle en 1939, elle s'amplifie au début de l'occupation, restant malgré tout sans gravité. C'est à partir de 1942, et plus encore en 1944 que la pénurie est écrasante pour les Français³⁴⁴.

Bien qu'Arpajon dispose d'un nombre important de commerces, la ville n'est pas autosuffisante en ravitaillement et s'approvisionne dans les villes alentour, et notamment aux marchés de Paris³⁴⁵. Le début de l'Occupation est marqué par les problèmes d'approvisionnement. Ceux-ci sont essentiellement le fait de la pénurie d'essence, empêchant les différents acteurs du circuit commercial de s'approvisionner³⁴⁶. L'essence fait en effet très rapidement défaut, étant déclarée « butin de guerre » en zone occupée par la Commission allemande d'armistice dès juillet 1940³⁴⁷. À Arpajon, les douze pompes à essence que compte la ville, situées dans les différents garages, sont réquisitionnées par les Allemands³⁴⁸. Le problème est soulevé par un certain nombre de commerçants de la ville lors du recensement des établissements en août 1940³⁴⁹. Un des laitiers de la ville part se ravitailler à cheval à cause de la pénurie³⁵⁰. D'autres commerces sont contraints de fermer, comme la Ferme Couplet,

³⁴³ Éric Alary, *Les Français...*, op. cit p.43-45.

³⁴⁴ *Ibidem* p.417

³⁴⁵ *Enquête de la Feldkommandantur...*, op. cit

³⁴⁶ Thibault Richard, *Vivre en région parisienne...*, op. cit. p.68

³⁴⁷ Dominique Veillon, *Vivre et survivre...*, op.cit., p.141

³⁴⁸ *Enquête de la Feldkommandantur...*, op. cit.

³⁴⁹ *Recensement des établissements industriels et commerciaux*, op. cit

³⁵⁰ *Ibidem*.

dans la Grande Rue, par manque de marchandises et d'essence pour aller s'approvisionner. Ne reste en outre plus que la propriétaire, son mari Charles Couplet étant prisonnier en Allemagne³⁵¹. Le Café de l'Escargot, situé près de l'Église dans la rue de Saint-Germain, a quant à lui partiellement fermé, faisant seulement café et non plus restaurant³⁵². Outre la pénurie, la réglementation est également un frein pour certains commerces. Le Garage du Marché est bloqué par le manque d'essence, mais aussi par l'absence d'autorisation de circuler³⁵³. Les grandes entreprises arpajonnaises ne sont pas en reste. À cause du manque de matière première, les usines André et Morel ne travaillent plus qu'à temps partiel et avec des effectifs réduits³⁵⁴.

En septembre 1940, un groupement d'approvisionnement pour le canton d'Arpajon est mis en place par arrêté préfectoral³⁵⁵. Il est chargé d'acheter les denrées au meilleur prix et de les répartir entre les villes du canton selon leurs besoins. Pour ce faire, un comité technique est formé pour chaque type de denrées : épicerie, beurre, œufs, fromage, poisson, vin, charbons et coke. Des commerçants arpajonnais font partie de ce comité comme Roos, directeur des Entrepôts de l'Orge pour les vins, ou Degout, commerçant de charbon à Arpajon. Le Bureau administratif du Groupement est à la Mairie de Brétigny-sur-Orge, et son Maire en est le directeur.³⁵⁶

Ce groupement est important pour Arpajon en l'absence de production locale. Les communes urbaines bénéficient de certaines distributions parallèles afin de pallier le manque d'autoproduction. Pour faire suite à une réclamation du Maire d'Arpajon, le Préfet autorise par

³⁵¹ *Ibidem.*

³⁵² *Ibidem.*

³⁵³ *Ibidem.*

³⁵⁴ *Enquête de la Feldkommandantur..., op. cit.*

³⁵⁵ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 3 octobre 1940 – ADE en ligne :

³⁵⁶ Sur l'organisation du ravitaillement en Seine-et-Oise, voir Thibault Richard, « Le ravitaillement en Seine-et-Oise : gestion, restrictions, contraintes, fraude, vols et marché noir » in *Vivre en région parisienne..., op. cit.* p.65-147

arrêté préfectoral en septembre 1941 la distribution de pommes de terre aux arpajonnais, réservées alors aux communes urbaines. Pour en bénéficier, les habitants doivent présenter leur carte afin de justifier qu'ils sont domiciliés à Arpajon³⁵⁷.

Malgré tout, les pénuries existent et les difficultés d'approvisionnement s'amplifient. Certains commerçants tentent d'utiliser l'humour, afin de rendre le manque moins douloureux. En avril 1944, un marchand de vin de la commune signifie l'absence d'approvisionnement par un panneau montrant un client pleurant devant une bouteille de vin enchaînée et cadénassée³⁵⁸. Le manque de pommes de terre et de haricots est le plus difficile pour les habitants, ces productions étant la spécialité de l'Hurepoix. Le haricot est en outre l'aliment symbolique de la ville, et *La Gazette* relaie les plaintes d'habitants, ne comprenant pas qu'Arpajon, « patrie du haricot chevrier », n'ai pas le droit à cette denrée.

LEGUMES SECS, HALTE ! — Ainsi qu'il avait été annoncé par la presse, les épiciers arpajonnais ont procédé, jeudi dernier, à la distribution des légumes secs, ou plutôt ont procédé au commencement de la distribution, car, au beau milieu de la vente, un inspecteur du ravitaillement, tombant du ciel, a interrompu toute distribution.

N'aurions-nous pas droit aux légumes secs ? Arpajon, patrie du Chevrier, n'aura-t-il pas droit d'en manger ? Au surplus, pourra-t-on nous dire pourquoi ?

En serons-nous donc réduits à nous approvisionner au marché noir ? Tout au moins ceux qui pourront le faire, car ce marché n'est pas à la portée de tout le monde.

Si c'est cela qu'on cherche, on l'aura bien vite trouvé, et nous verrons alors les ménagères désertier les boutiques pour s'approvisionner dans des magasins clandestins.

En attendant, aux questions posées plus haut, M. Qui de Droit répondra-t-il ? Espérons-le !... sans trop y compter.

Document 29 – Article de presse, « Légumes secs, halte ! »³⁵⁹

³⁵⁷ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 25 septembre 1941 – ADE en ligne.

³⁵⁸ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 6 avril 1944 – ADE en ligne.

³⁵⁹ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 5 mars 1942 - ADEL

La rigueur des hivers de guerre est également un facteur à prendre en compte. Le manque n'est pas qu'alimentaire, il est de tout ordre : énergie, textiles, matériel, etc. Dès l'hiver 1939-1940, le charbon manque à Arpajon : « les vieillards de l'hospice restent couchés à la maison intercommunale de santé, toutes les réserves de charbon sont épuisées. Les écoles ne sont plus approvisionnées³⁶⁰ ». La municipalité décide donc d'agir. À partir du mois de janvier 1941, la salle de la Justice de Paix de l'Hôtel de Ville est mise à la disposition des habitants tous les jours de 14 h à 18 h, à l'exception du vendredi et du dimanche. Une distribution de boissons chaude est organisée à 16 h, il est toutefois demandé aux personnes d'amener leur gobelet ou leur verre³⁶¹.

L'hiver suivant n'est pas en reste. AHPC fait état d'une violente tempête de neige en février 1941, au cours de laquelle trente centimètres de neige recouvrent la ville. Quelques jours plus tard, la fonte provoque la crue des rivières et l'inondation de certaines rues, comme la rue Édouard-Robert dans laquelle se trouve le bureau de poste³⁶².

En réponse au manque, le « système D » – comme débrouille, se développe. Les habitants ont de plus en plus recours à la culture et à l'élevage à domicile. Pour ceux dépourvus de jardins, des jardins sont loués par la municipalité ; certains employeurs comme la SNCF mettent à disposition des terrains pour leurs employés. Des clapiers de lapins sont installés jusque dans les cours d'immeubles³⁶³.

Une autre conséquence toutefois liée au manque et au développement des cultures est l'accroissement des vols.

On observe une nette augmentation des vols au cours des années d'Occupation. Dès 1945, les vols se font beaucoup moins nombreux, ce qui peut sembler surprenant, car les difficultés perdurent au moins

³⁶⁰ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 22 février 1940, in Dominique Veillon, *Vivre et survivre...*, op. cit p.39

³⁶¹ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 9 janvier 1941 – ADE JAL 22/7

³⁶² AHPC, *Chronologie...*, op. cit p.112-113

³⁶³ Éric Alary, *Les Français...*, op. cit. p.189-194

jusqu'en 1947. Plusieurs explications sont possibles concernant cette baisse. Le recours aux vols est peut-être moins développé que pendant l'Occupation. Il se peut aussi que les gens portent moins plainte. L'explication tient peut-être également des archives : nous n'avons pu consulter que les archives communicables ; elles concernent pour la grande majorité des affaires qui n'ont pas été résolues ; ces statistiques ne sont donc pas figées en ce qui concerne la quantité de vols effectués. Elles nous permettent toutefois d'avoir une idée des types de vols. Il s'agit principalement de vols de types alimentaires ou de transports. Les vols monétaires ou les cambriolages restent plus marginaux. On relève également peu de vols de tickets d'alimentation ; ceux-ci sont volés généralement en même temps que le sac ou le portefeuille de la victime. Concernant les tickets, il est obligatoire pour la victime de porter plainte afin d'en recevoir de nouveau³⁶⁴. Ce type de vol laisse donc des traces. Les vélos sont une cible privilégiée des vols. Il est devenu le moyen de transport favori des Français en raison des difficultés et de la réquisition des autres véhicules. Leur prix augmente fortement au cours de la période avec la pénurie de métal et de caoutchouc. Ce dernier manque dès la fin 1940, les pneus et chambres à air n'étant de nouveau disponibles dans le commerce qu'au début de l'année 1941, dans des quantités limitées et des prix élevés³⁶⁵. Alors qu'avant 1942 un vélo coûte environ 1 500 francs, son prix augmente par la suite, autour de 2 000 francs pour le prix officiel. Au marché noir, les prix sont au moins trois fois plus élevés³⁶⁶. C'est une somme qui n'est pas à la portée de tous les Français, et pourtant le vélo est parfois indispensable afin de pouvoir se rendre au travail. Les vols ont en général lieu au domicile, ou bien à l'extérieur d'un commerce ou d'un débit, lorsque le vélo est sans surveillance. Les vols alimentaires concernent quant à eux surtout les petits animaux – poules, lapins – ainsi que les cultures. Les gros animaux ne sont

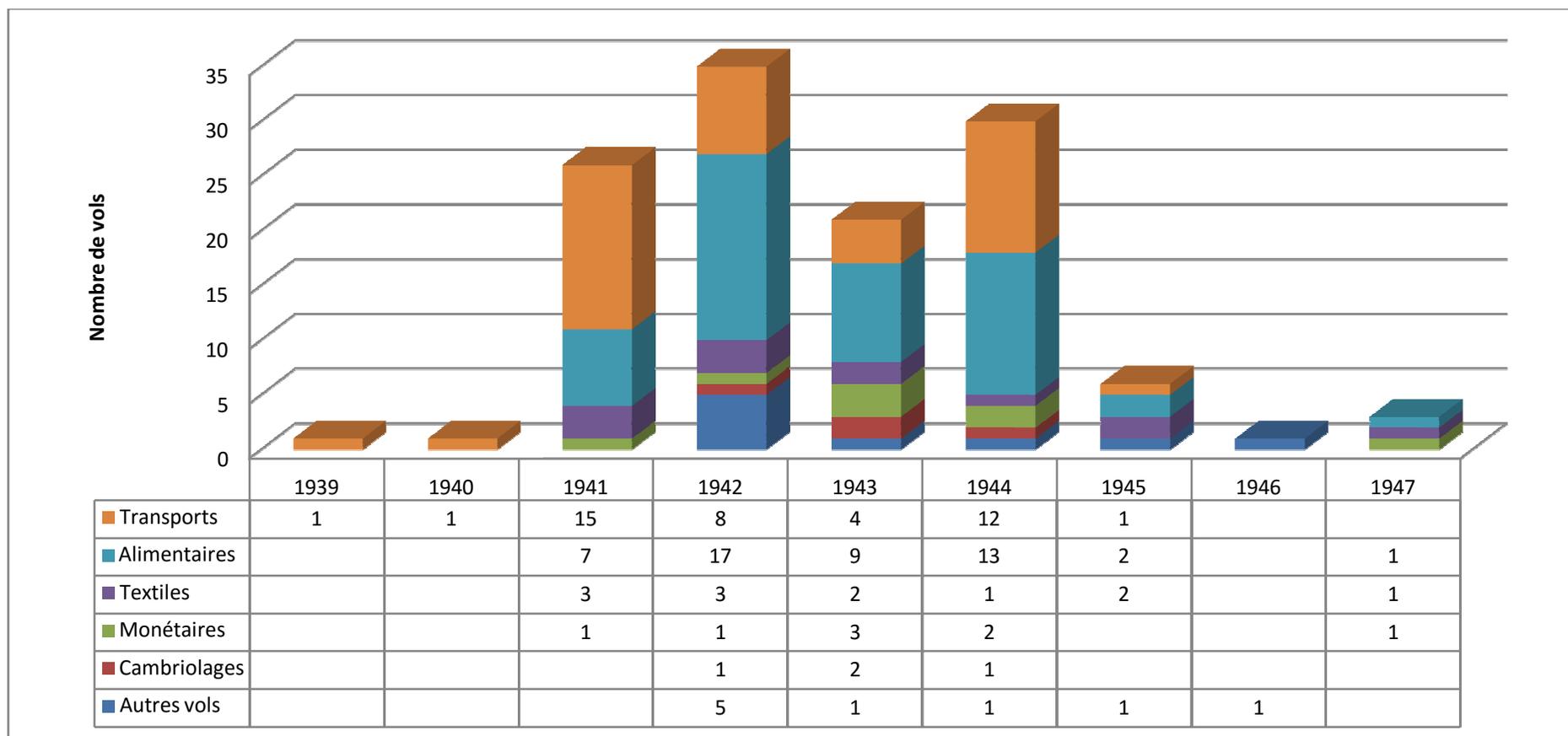
³⁶⁴ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 24 juillet 1941 – ADE JAL 22/7

³⁶⁵ Éric Alary, *Les Français au quotidien...*, op. cit « La « petite reine » », p.183-186

³⁶⁶ *Ibidem*.

cependant pas en reste : moutons, bœufs, porcs ou vaches font partie des animaux volés. Ils sont en général abattus sur place avant d'être emportés comme en attestent les restes de l'animal que retrouvent les propriétaires le lendemain³⁶⁷.

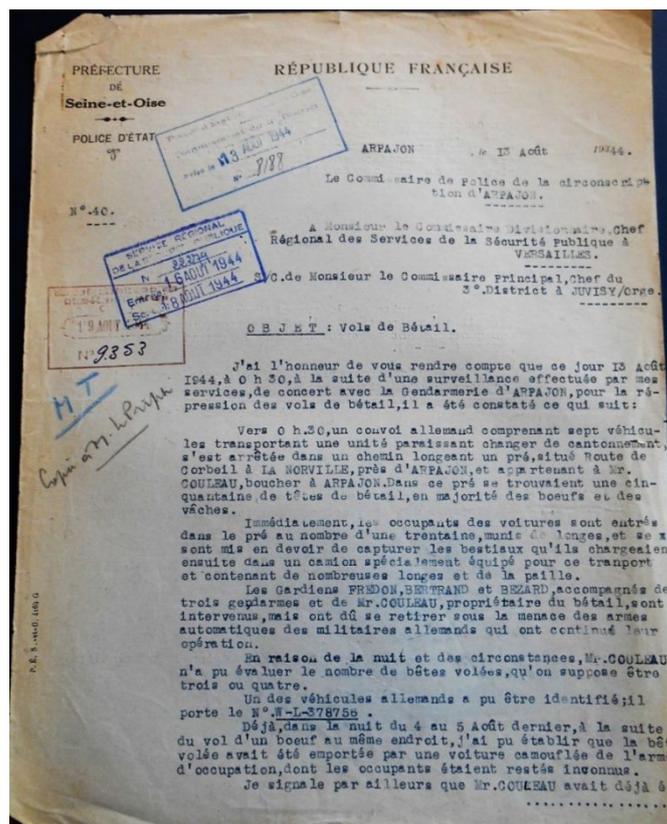
³⁶⁷ Voir en annexe pour le détail des vols.



Document 30 – Statistiques sur les vols à Arpajon, 1939-1947³⁶⁸.

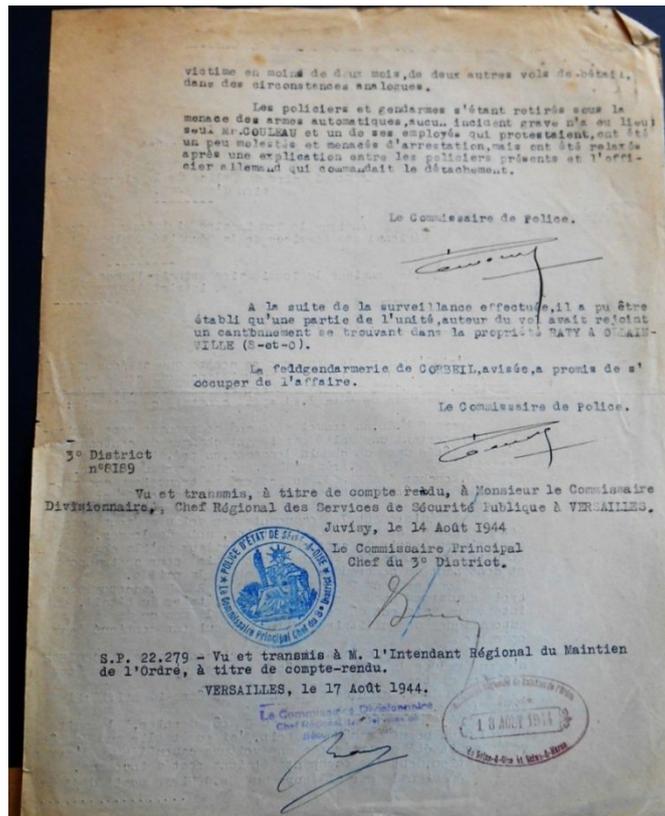
³⁶⁸ ADE, séries 960W et 3U, à partir des fonds communicables. Voir dans la liste des sources pour le détail des fonds utilisés.

Le boucher Georges Couleau fut à ce titre victime de plusieurs vols de bestiaux au cours de l'été 1944³⁶⁹. Il possède un terrain sur la route de Saint-Germain, entre Arpajon et Brétigny. Beaucoup de passage se fait sur cette route, à la fois par la population et par les Allemands. Dans les derniers jours de l'Occupation, un vol est commis par les Allemands. Pris en flagrant délit par les forces de l'ordre françaises et le propriétaire, ils n'hésitent pas à les menacer de leurs armes afin d'emporter les bêtes. Ce cas reste toutefois probablement exceptionnel et à inscrire dans la débâcle allemande des derniers jours. Exception faite des pillages au début de l'Occupation, il s'agit de la seule trace de vol commis par les Allemands à Arpajon que nous ayons trouvé. Ces derniers avaient en effet à leur disposition des moyens de pillage légaux et n'avaient donc pas besoin de recourir au vol. En outre, d'autres vols ont lieu chez Couleau en octobre 1944, soit après le départ des Allemands³⁷⁰.



³⁶⁹ Procès-verbal de Gendarmerie, *Vol d'une vache au préjudice de Georges Couleau à Arpajon*, 21 juillet 1944 – ADE 960W60 ; Procès-verbal de Gendarmerie, *Vol d'une vache laitière au préjudice de Georges Couleau à Arpajon*, 23 juillet 1944. – ADE 960W60.

³⁷⁰ Procès-verbal de la Police d'Arpajon, *Vol de deux moutons au préjudice de M. Couleau, boucher à Arpajon*, 4 octobre 1944 – ADE 960W62 ; Procès-verbal de la Police d'Arpajon, *Vol d'une vache à Germaine P. sur le terrain de M. Couleau*, 28 octobre 1944 – ADE 960W65



Document 31 – Rapport du Commissaire d'Arpajon suite au vol de bétail sous la menace de leurs armes par les Allemands³⁷¹.

Si pour la plupart ces vols sont commis par des personnes poussées par la faim, certains le sont pour alimenter le marché noir.

Un contrôleur du ravitaillement général domicilié à Égly, victime d'un cambriolage à son domicile en août 1943, a ainsi la surprise quelques semaines plus tard de reconnaître formellement une de ses paires de chaussures sur le stand d'un marchand au cours d'un de ses contrôles au marché d'Arpajon³⁷².

Entre le marché noir, gris, et la débrouille, la frontière est parfois floue. On pense en général aux personnes qui se sont enrichies sur le marché noir et la pénurie, mais ce ne sont pas les seules formes. Les abattages clandestins sont interdits et traqués pendant la période. Cela n'empêche pas certains habitants ou commerçants de le pratiquer en dépit des risques. Le marché noir est une source d'inégalité, car tous n'ont pas les

³⁷¹ Rapport du Commissaire de police de la circonscription d'Arpajon au Commissaire Divisionnaire de Versailles, *Vols de bétail*, 13 août 1944 – ADY 1W178

³⁷² Procès-verbal de Gendarmerie, *Cambriolage commis au préjudice de Julien G. à Égly*, 30 août-10 septembre 1943 – ADE 960W49

moyens d'y recourir. Le cours des prix y est bien plus haut et fluctuant que sur le marché officiel. Ces denrées vendues sur les circuits parallèles sont également moins de denrées disponibles pour le ravitaillement³⁷³. Une autre source de rancœur vient des Parisiens venant s'approvisionner en province, ce que l'on qualifie de marché gris. Ceux-ci venaient échanger leur argenterie ou d'autres affaires contre quelques denrées de ravitaillement. Venus en vélo, ils repartaient parfois en le poussant après avoir échangé leurs pneus contre de la nourriture³⁷⁴.

Si le marché noir est réprimé et traqué par les autorités, il n'est pas que d'elles que les gens doivent se méfier. En ces années d'occupation, la délation fait partie du quotidien de nombreux Français, au même titre que la répression.

II. Une vie sous contrainte.

Parmi les bouleversements quotidiens dans la vie des Français figure la répression, opérée à la fois par les autorités occupantes et par le régime de Vichy. Elle ne concerne pas que les résistants. Elle ne concerne pas non plus seulement les personnes agissant contre les règles allemandes ou vichystes. Elle fait partie du quotidien de tous.

A. Les réfractaires au STO.

L'Allemagne a des exigences en main d'œuvre afin de faire fonctionner sa machine de guerre.

Le 22 juin 1941, Pierre Laval fait un discours dans lequel il annonce la mise en place de la Relève : pour trois travailleurs envoyés en Allemagne, un prisonnier de guerre est libéré. On en appelle à la solidarité vis-à-vis des prisonniers de guerre, ceux-ci étant un « enjeu de la collaboration » entre le III^e Reich et la France de Vichy³⁷⁵. La Relève n'a

³⁷³ Éric Alary, *Les Français...*, *op. cit.* p.217-229

³⁷⁴ *Ibidem.*

³⁷⁵ Yves Durand, « Les prisonniers », *op. cit.* p.267

toutefois pas le succès escompté, et les exigences de Fritz Sauckel, ministre allemand chargé de la main d'œuvre, augmentent³⁷⁶.

En septembre 1942, une loi crée le Service Civil National du Travail. Il s'agit d'une loi d'orientation de la main d'œuvre, créant un cadre légal pour l'envoi de travailleurs en Allemagne. Avant la fin de l'année, 240 000 travailleurs sont ainsi envoyés³⁷⁷. Un recensement est effectué en octobre 1942. Il concerne les femmes célibataires de vingt-et-un à trente-cinq ans, ainsi que les hommes de dix-huit à cinquante ans. On tient compte pour ces derniers de leurs campagnes militaires, on parle alors d'âge réel et d'âge fictif. Les anciens prisonniers de guerre et les pères d'au moins trois enfants sont exemptés du recensement³⁷⁸.

Dans le même temps, les prisonniers de guerre sont mis au travail, participant également à l'effort de guerre nazi. Pour le prisonnier, c'est une immersion dans la vie du pays ennemi. Le père de M. Grandin, Louis, prisonnier dans la Ruhr, est d'abord envoyé dans une usine fabriquant des chaudières de locomotives. Les variations de température le font tomber malade ; il est alors envoyé dans une ferme afin d'y aider aux cultures et à l'élevage. Il y reste jusqu'à la fin de la guerre. Les choses se passent relativement bien entre Louis et le patron de la ferme, un ancien combattant de la Grande Guerre. Il en va autrement avec deux des fils, âgés d'une vingtaine d'années, tous deux membres des Jeunesses hitlériennes. En leur présence, le père demande à Louis de ne pas lui adresser la parole et de faire comme s'ils ne se connaissaient pas, ses fils risquant de le dénoncer. Au matin, lorsqu'ils descendent, les deux jeunes hommes saluent inévitablement le portrait d'Hitler, avant de saluer leurs parents et grands-parents. Ils meurent au cours du conflit, sur le front russe. À son retour de captivité, Louis raconte ainsi à son fils que lorsqu'il l'a appris, « le père, il a presque eu le sourire.³⁷⁹ »

³⁷⁶ Nicolas Beaupré, *1914-1945...*, *op. cit* p.923-927

³⁷⁷ *Ibidem*

³⁷⁸ Henri Amouroux, *La Vie des Français...*, *op. cit* p.361

³⁷⁹ Témoignage, *op. cit.*

Malgré ces différents apports, le besoin allemand en main-d'œuvre n'est pas assouvi. Le 16 février 1943, le Service du Travail Obligatoire (STO) est alors instauré. Des circonscriptions sont mises en place, les jeunes nés entre 1920 et 1923, alors âgés de vingt à vingt-trois ans, sont réquisitionnés pour le travail en Allemagne. Des exceptions sont d'abord mises en place pour les étudiants, agriculteurs, mineurs et pompiers, avant d'être supprimées en juin suivant. En février 1944, un an après sa mise en place, les femmes sans enfants et les hommes de seize à soixante ans deviennent mobilisables pour le STO³⁸⁰.

À la suite du recensement, les jeunes hommes soumis au STO se voient remettre une carte de travail. Le centre de distribution du canton d'Arpajon est situé à Juvisy-sur-Orge³⁸¹. Avant d'être envoyés en Allemagne, les jeunes passent devant une Commission médicale, composée de trois médecins, et présidée par le Juge de Paix de la ville³⁸². La date limite du recensement est fixée par une circulaire du Préfet au début du mois de mars. À compter du 2 mars, les personnes non recensées sont considérées comme réfractaires. Le Maire a pour consigne « de les faire rechercher et accompagner en mairie pour leur faire souscrire leur bulletin de recensement. Cela fait, ils devront être dirigés immédiatement devant la Commission médicale.³⁸³ » Le Maire peut pour cela demander l'aide des forces de l'ordre. D'après les souvenirs de M. Grandin, quelques groupements de réfractaires se trouvent dans les bois des environs d'Arpajon, vers Cheptainville. Ceux-ci y travaillent, et sont alimentés par des commerçants et industriels de la ville³⁸⁴.

Des contrôles sont effectués à partir de l'été afin de débusquer les réfractaires au STO. Pour ce faire, Pierre Laval adresse une circulaire aux

³⁸⁰ Nicolas Beaupré, *1914-1945...*, *op. cit* p.923-927

³⁸¹ Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction de l'économie moderne. *Remises des cartes de travail aux jeunes gens français soumis au STO*, 20 mai 1943 – ACA 15W17.

³⁸² Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise, *Convocation des jeunes gens soumis au STO*, 26 février 1943 – ACA 15W17.

³⁸³ Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction de l'économie moderne. *STO, Cas des jeunes gens non recensés dans les délais fixés*. 26 février 1943 – ACA 15W17.

³⁸⁴ Témoignage, *op. cit.*

Maires afin que ceux-ci organisent un pointage des cartes du travail³⁸⁵. Il se déroule en Mairie du 17 au 20 juillet inclus. Afin d'encourager les jeunes réfractaires à s'y présenter, Laval annonce une amnistie policière pour la durée du pointage. Il indique aux Maires que leur « intervention doit prendre un caractère quasi paternel³⁸⁶ ». Cependant, Laval précise que « Cette mesure de clémence est la dernière³⁸⁷ », et que par la suite, les réfractaires « seront recherchés par tous les moyens.³⁸⁸ »

En août 1943, d'autres mesures sont effectivement prises. Une circulaire du préfet de Seine-et-Oise annonce l'entrée en vigueur à compter du 15 août de nouvelles vérifications pour toute demande de bons d'achats ou de matière : une pièce d'identité doit être demandée, ainsi que la carte du travail si la personne est en âge d'être soumise au STO³⁸⁹. En outre, le même mois, un nouveau contrôle est demandé aux Maires par le Préfet. Alors que les contrôles ultérieurs sont effectués à partir du lieu de résidence, les Maires doivent établir une liste à partir du lieu de naissance³⁹⁰. L'objectif est ainsi de n'omettre personne au cours du recensement. La liste établie par le Maire doit être affichée en Mairie jusqu'à la fin du mois de septembre.

Un recensement des victimes de guerre établi en juin 1945 indique que quarante-cinq travailleurs arpajonnais ont été déportés. Nous ne savons cependant pas si ce nombre comprend seulement les travailleurs soumis au STO, ou également ceux qui sont partis volontairement travailler en Allemagne.

³⁸⁵ Circulaire de Pierre Laval, Chef du Gouvernement, aux Maires. *Pointage des cartes du travail*. 13 juillet 1943 – ACA 15W17.

³⁸⁶ *Ibidem*.

³⁸⁷ *Ibidem*.

³⁸⁸ *Ibidem*.

³⁸⁹ Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction du Travail, du Commerce et de l'Industrie, *Mobilisation et recherche des oisifs ; certificats de travail*. 14 août 1943 – ACA 15W17.

³⁹⁰ Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction du Travail, du Commerce et de l'Industrie. *Contrôle de la situation des jeunes gens des classes 1942, 1941, 1940 et 4^e trimestre de 1939*. 27 août 1943 – ACA 15W17.

B. La délation.

Sous l'Occupation, la délation est une menace à laquelle bien des Français sont soumis. C'est en quelque sorte une arme, un moyen pour les Français de régler des comptes, parfois antérieurs à l'Occupation.

Dès août 1940, il est obligatoire en zone occupée de dénoncer aux Allemands toute atteinte à la sécurité sous peine de mort. Beaucoup de courriers sont alors envoyés aux Allemands, mais ceux-ci concernent essentiellement des règlements de comptes entre Français. Pour donner du poids à ces dénonciations non fondées, certains inventent de fausses accusations. La présence des Allemands est utilisée par des Français afin de se venger. La plupart des arrestations opérées par les Allemands sont le résultat de dénonciations.³⁹¹ Dans certains cas, de fortes récompenses sont proposées en échange de renseignement, comme la récompense – la plus haute – de quinze millions de francs promise pour tout renseignement suite à l'attentat de Nantes où le Feldkommandant Karl Hotz est abattu³⁹².

N'ayant pas consulté les fonds allemands, nous n'avons donc pas idée des délations qui leur ont été transmises concernant des Arpajonnais. Tous les rapports et dossiers de police ne sont également pas encore communicables. Toutefois, nous avons pu consulter quelques dénonciations transmises aux autorités françaises.

Les rancœurs d'avant-guerre ressortent, amplifiées par les difficultés quotidiennes. Il peut s'agir d'une jalousie entre commerçants, à une époque où les affaires ne sont pas florissantes.

À l'été 1941, une débitante s'adresse au procureur de la République de Corbeil au nom de son époux³⁹³. Elle accuse son voisin, débitant tout comme elle, de recourir au marché noir pour s'approvisionner, lui faisant

³⁹¹ *Dénoncer sous l'Occupation*, documentaire écrit par Laurent Joly et David Korn-Brzoza, d'après l'ouvrage de Laurent Joly (dir.), *La Délation dans la France des années noires*, avril 2012.

³⁹² Éric Alary, *Les Français...*, *op. cit* p.321. Nous reviendrons plus loin sur l'attentat de Nantes dans la partie sur la Résistance.

³⁹³ Le courrier est signé au nom du mari ; c'est la femme qui est par la suite auditionnée, et qui reconnaît avoir écrit le courrier.

ainsi une concurrence déloyale. Les auditions des différents témoins révèlent une jalousie entre commerçants. Mme G. tient un café dans la rue de Saint-Denis, petit chemin rural débouchant à la Porte de Saint-Denis, où se trouve l'Hôtel du Mouton. Le café de Mme G. connaît un temps de prospérité de mars à juin 1941, fréquenté par les Allemands en cantonnement à Arpajon et à La Norville. Ses affaires passent au point mort avec le départ de ces derniers. Les habitants quant à eux disent préférer se rendre au Café du Mouton, en raison des prix excessifs pratiqués par la tenancière – « 2f un Vichy-cassis !³⁹⁴ » –, mais aussi en raison des propos proallemands tenus par cette dernière : « Des civils je m'en fiche, quand les Allemands seront partis, je fermerais ma boîte.³⁹⁵ »

De son côté, le propriétaire du Café du Mouton réfute les accusations de marché noir, ce qui est confirmé par les autres personnes auditionnées. De nationalité belge, il vit en France depuis 1929. Exploitant d'une ferme de nourrisseur à Arpajon à partir de 1932³⁹⁶, il prend la gestion du Café du Mouton en mai 1941 avant d'en devenir l'exploitant avec son épouse en août de la même année. Il indique n'avoir effectué qu'un seul abattage clandestin, un veau, au début du mois de juin 1941. Pris en flagrant délit à la suite d'une dénonciation, il est condamné à verser 1 000 F au Secours National, du fait des renseignements favorables recueillis à son sujet.

L'affaire de marché noir est finalement classée, en l'absence de preuves allant dans ce sens.

³⁹⁴ *Ibidem.*

³⁹⁵ *Ibidem.*

³⁹⁶ Voir la fiche de son commerce dans les *Recensement des établissements industriels et commerciaux, op. cit*

juillet 1948

PARIS
25 JUIL 1948
Général

Monsieur le Procureur

Excusez moi si je prends la liberté
de vous envoyer cette lettre, mais je crois
Monsieur que seul votre intervention
peut mettre fin à cet abus.

Voici de quoi il s'agit.
Je tiens un petit débit de boissons depuis
10 ans, je suis Français, 3 enfants, combattant
de 14 et mobilisé 40.

Environ 10% de chez moi, le Café du Moulin
a été vendu à des Belges, le marché noir
y sévit, il n'y a pas de semaines, sans
qu'il y ait de bêtes abattues.

moi comme pas mal de mes confrères
nous manquons de marchandise, il y
a environ 15 jours, il lui était livré 2.000
litres vers contre 20 \$ beurre; Aux Entrepôts
de l'Érge pas de marchandise que le
jour de livraison, pour ce café Samedi
dernier en échange d'un superbe roti veau
livraison a été faite.

Pour la bière, s'en est de même, la
semaine dernière il vendait des chaussures
(etc) je ne peux tout citer, se serait
trop long.

Avec un semblable commerce je n'ai
plus qu'à fermer, n'ayant rien
à donner (que mon argent) je n'aurais
plus rien à vendre.

Je crois qu'il y a aussi autre chose

a découvrir mais cela n'est pas
ma compétence.
Est cela! la nouvelle France
Monsieur le Procureur.
Cesais-je trop vous demander Monsieur
que vos services puissent agir de
façon que je contrecarre l'anonymat.
Veuillez accepter Monsieur le Procureur
l'assurance de ma plus haute
et respectueuse considération.
Hafman
88 Rue S. Denis
La Nouvelle-France
Seine et Oise

Document 32 – Courrier de dénonciation pour marché noir par un débitant, Juillet 1941³⁹⁷.

Il arrive également que les dénonciations surviennent dans un cadre plus intime, celui de la famille.

Une arpajonnaise dénonce ainsi par deux fois son mari – domicilié à Ballancourt –, peu de temps après leur séparation, en septembre 1940 : la première fois pour détention d'armes, la seconde pour appartenance au parti communiste. Les deux accusations sont fausses. Acquitté faute de preuves la première fois, c'est grâce à l'intervention du maire de Ballancourt, attestant qu'il ne faisait pas de politique, qu'il est libéré. À la libération, son ex-femme est transférée à la Maison d'Arrêt de Versailles et condamnée à cinq ans de prison et à l'indignité nationale³⁹⁸.

Le recours à la délation peut également être utilisé comme menace lors de conflits.

Mohamed H., ancien sous-officier de l'armée française, s'engage comme chauffeur dans l'armée allemande en 1942. Il part à ce titre sur le front est,

³⁹⁷ Enquête de la Gendarmerie d'Arpajon, *Commerce clandestin Café du Mouton, dénonciation de Mme G.*, Juillet-Août 1941 – ADE 960W08 ; Le nom a volontairement été effacés.

³⁹⁸ Dossier d'épuration de Madeleine H., septembre-octobre 1944 – ADE 982W07.

tandis que sa femme et ses enfants restent au domicile à Arpajon. En mai 1944, il adresse une plainte à la Gendarmerie d'Arpajon contre l'un de ses voisins, menaçant envers sa famille. Il évoque une plainte précédente pour les mêmes faits, transférée en mai 1943, et qui n'a pas été prise en compte par les gendarmes. Il menace ainsi : « J'aurais le regret, la prochaine fois de m'adresser directement à mes chefs allemands contre cet individu.³⁹⁹ »

Il quitte Arpajon pour Villepinte avec sa famille peu avant la Libération, en juillet 1944. Retrouvé par la justice d'après-guerre, il est interné le 15 janvier 1945 à la Caserne de Noailles à Versailles par arrêté du Sous-Préfet⁴⁰⁰. Accusé d'intelligence avec l'ennemi et de trahison, son dossier d'épuration mentionne ainsi que « Le nommé H., de même d'ailleurs que sa femme, a montré en différentes occasions des sentiments proallemands. Il a en outre menacé de faire arrêter des personnes qui blâmaient son attitude anti-française.⁴⁰¹ »

Ces dénonciations, anonymes pour la plupart, sont nombreuses. En témoigne un article de *La Gazette de Seine-et-Oise* de mars 1942, dénonçant à ce titre les délations anonymes. Journal à tendance collaborationniste, le fait qu'il le souligne témoigne de leur importance.

³⁹⁹ Courrier de Mohamed H ; Enquête de Gendarmerie, *Différent entre B. et Mohamed H.*, mai-juin 1944 – ADE 960W59.

⁴⁰⁰ Dossier d'épuration de Mohamed H., Décembre 1944-Janvier 1945– ADE 982W06.

⁴⁰¹ Rapport du Commissaire de Police d'Arpajon au Sous-Préfet de Corbeil, *Renseignements sur Mohamed H. accusé d'intelligence avec l'ennemi*, 27 décembre 1944 ; Dossier d'épuration de Mohamed H., *op. cit.*

ANONYMAT. — Qui d'entre nous n'a jamais reçu, anodin ou virulent, un « poulet » anonyme, ou signé d'un X, ce qui ne vaut pas mieux ? Et quelles réflexions amères cette réception ne nous a-t-elle pas inspirées ?

Cette pratique de l'anonymat a fait, depuis quelque temps, des progrès sensibles, surtout dans le domaine de la délation. Les services de police n'en reçoivent-ils pas à la brouettée ? On ne peut que déplorer un tel état d'esprit parmi la population.

Le gouvernement s'est ému de ce fait, et prépare en ce moment des mesures tendant à réprimer l'abus des dénonciations anonymes. Les peines encourues par les dénonciateurs seraient graves, mais le seront-elles jamais assez ?

On ne punira jamais comme ils le méritent ces lâches qui commettent de si viles actions, simplement dans le but de nuire à leur prochain, sans avoir le courage de le faire à visage découvert.

Souhaitons, toutefois, qu'on s'attache à découvrir les auteurs de ces lettres qui, dans bien des cas, restent toujours anonymes pour tous.

Document 33 – Article de *La Gazette de Seine-et-Oise* sur les dénonciations anonymes
5 mars 1942⁴⁰².

Dans d'autres cas, les dénonciations peuvent prendre un caractère plus grave et mener à l'arrestation, voire à l'internement.

C. Le camp d'internement de Linas.

Plusieurs personnes sont visées par la politique répressive allemande et vichyste. Les Juifs en sont la cible principale ; ils ne sont toutefois pas les seuls : opposants au régime, communistes, membres de sociétés secrètes ou encore homosexuels sont victimes de la répression. Ces personnes sont envoyées vers l'un des différents camps d'internement de France, qui n'est parfois qu'une étape avant les camps allemands⁴⁰³.

Un camp d'internement se trouve à proximité d'Arpajon : le camp de Linas, réservé à l'internement des Tsiganes entre 1941 et 1942.

En raison de leur mode de vie itinérant, les Tsiganes ont une mauvaise réputation et suscitent la méfiance. Depuis 1912, ils doivent

⁴⁰² ADEL.

⁴⁰³ Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement 1938-1946*. Paris, Gallimard, 549p.

posséder un carnet anthropométrique dans lequel figurent tous leurs déplacements⁴⁰⁴.

Des mesures les concernant sont prises dès la « Drôle de Guerre », les voyageurs étant considérés comme des espions potentiels. Pour cette raison, la loi du 6 avril 1940 les astreint à résidence : la communauté nomade ne peut plus se déplacer et est contrainte à rester dans la ville où elle se trouve. Leur internement est permis en vertu du décret du 18 novembre 1939 relatif à l'internement de « toute personne jugée dangereuse pour la défense nationale ou la Sécurité.⁴⁰⁵ »

Le camp de Linas se trouve sur le terrain de l'autodrome de la ville. Il appartient alors aux autorités militaires. À son ouverture en 1941, deux cents Tsiganes y sont transférés. Arrivés en gare de Brétigny-sur-Orge, ils font ensuite la route à pied jusqu'au terrain. Parmi eux se trouve Raymond Gurême, alors âgé de quinze ans, ainsi que ses parents et ses huit frères et sœurs⁴⁰⁶. Le camp est sous autorité française, la surveillance étant effectuée par les gendarmes français comme Raymond en témoigne : « Nous étions gardés par une soixantaine de policiers et de gendarmes français. Les Allemands n'entraient jamais dans le camp. Ils venaient du château de Saint-Eutrope pour faire de la moto sur la piste de l'autodrome, mais ça s'arrêtait là.⁴⁰⁷ »

Après une première évasion en juillet 1941, Gurême est repris par les gendarmes français. C'est en octobre suivant qu'il parvient définitivement à s'échapper du camp de Linas. Il entre par la suite en Résistance⁴⁰⁸.

Très peu de traces du camp subsistent. Nous n'en avons trouvé aucune parmi les archives. Le témoignage de Raymond Gurême, *Interdit aux nomades* est l'une de nos seules sources, ainsi que des articles de presse récents, tel celui du journal *Le Républicain* en mai 2003⁴⁰⁹. Il est probable que les arpajonnais ne savent pas ou peu que l'autodrome sert

⁴⁰⁴ *Ibidem* p.192-198

⁴⁰⁵ *Ibidem*.

⁴⁰⁶ Raymond Gurême avec Isabelle Ligner, *Interdit aux nomades*, Paris, Calmann-Lévy, 2011.

⁴⁰⁷ *Ibidem* p.75

⁴⁰⁸ *Ibidem*.

⁴⁰⁹ Voir en annexe la reproduction de l'article.

de camp d'internement entre 1941 et 1942. M. Grandin nous a indiqué n'avoir découvert l'existence du camp et son histoire qu'en 2010, lors de la cérémonie commémorative à Brétigny-sur-Orge⁴¹⁰.

En avril 1942, le camp ferme pour raisons économiques, et les internés sont transférés notamment au camp de Mulsanne dans la Sarthe. Le camp rouvre quelques années plus tard afin d'accueillir des prisonniers de guerre allemands. Là encore, peu de traces, l'une d'entre elles toutefois atteste de leur passage au camp en tant que prisonniers avant d'être transférés au Château de Vincennes, au cours de l'année 1947⁴¹¹. L'internement des Tsiganes ne prend pas fin à la Libération, ceux-ci restant internés. À la fermeture du dernier camp de France – le camp des Alliers du côté d'Angoulême –, au printemps 1946, le dernier interné libéré est un Tsigane⁴¹².

⁴¹⁰ Témoignage, *op. cit.* Raymond Gurême reviens sur cette cérémonie dans le prologue de son ouvrage, p.13-16. Voir en annexe la retranscription du texte.

⁴¹¹ Procès-verbal de la Gendarmerie d'Arpajon, *Jets de projectiles sur usagers de la route par prisonniers de guerre allemands*, 23 mai 1947 – ADE 960W76.

⁴¹² Eric Alary, *Les Français au quotidien...*, *op. cit.*, p.470

III. Face à l'angoisse de la guerre, protéger les populations.

Au cours de la période, nous pouvons distinguer deux périodes de bombardements : les bombardements allemands de 1940, et les bombardements alliés en 1943-1944. Dans les deux cas, Arpajon a globalement été épargnée, étant plutôt victime collatérale des bombardements alentour, et notamment de ceux de Brétigny-sur-Orge.

A. Arpajon, victime collatérale des bombardements.

En 1940, la ville reste épargnée des bombardements. Nous l'avons vu, en l'absence d'enjeu stratégique à Arpajon, la ville n'est pas désignée comme centre de défense passive.

En juin 1943, les bombardements reprennent dans la région. Les Alliés visent principalement les entreprises travaillant pour les Allemands, ainsi que les bâtiments importants. Les Français reprennent les habitudes de la défense passive. En 1944, les bombardements s'amplifient autour d'Arpajon. Les gares de Juvisy-sur-Orge et Brétigny font partie des cibles, ainsi que le camp aérien de cette dernière et celui de Mondésir à Étampes. Le 18 avril 1944, la gare de triage de Juvisy est victime d'un bombardement meurtrier⁴¹⁴. Le 10 juin, c'est à Étampes que les bombes tombent⁴¹⁵. Les vibrations se font ressentir jusqu'à Arpajon, pourtant située à une vingtaine de kilomètres⁴¹⁶.

Lors de ces bombardements, les équipes d'urgences d'Arpajon se rendent sur place afin de participer au déblaiement. Elles sont accompagnées par le Maire d'Arpajon à Étampes. Ce dernier vient visiter et apporter son soutien à la ville meurtrie⁴¹⁷. Des hommes sont également réquisitionnés

⁴¹⁴ Benjamin Pereira, *Le site ferroviaire de Juvisy/Athis-Mons pendant la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945, Quotidien, résistances et destructions d'un des principaux triages de la région parisienne*, mémoire de master d'histoire soutenu en juin 2014 à l'université d'Évry Val d'Essonne consulté en ligne :

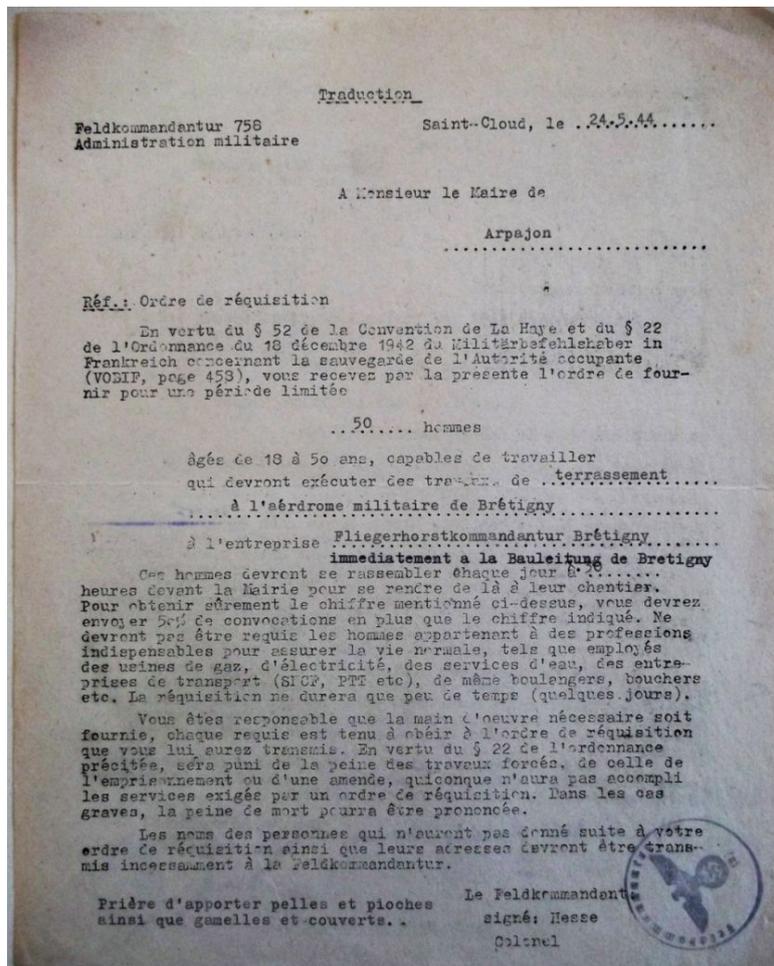
https://issuu.com/dandylan/docs/la_gare_de_juvisy_dans_la_seconde_g

⁴¹⁵ Rapport du Préfet de Seine-et-Oise, *Bombardements de juin 1944* – ADY 1W316

⁴¹⁶ Témoignage, *op. cit*

⁴¹⁷ Séance municipale du 10 juin 1944, *Reportée en raison des événements d'Étampes* – ACA 4W1.

par les autorités allemandes afin de participer aux déblaiements. Le 24 mai 1944, alors qu'un bombardement vient d'avoir lieu au camp d'aviation de Brétigny, la Feldkommandantur de Saint-Cloud réquisitionne cinquante arpajonnais afin d'aller y effectuer des travaux de terrassement. Les travaux durent au moins jusqu'à la fin de la journée du lendemain, témoignant de l'ampleur des dégâts⁴¹⁸.



Document 35 – Ordre de réquisition de 50 arpajonnais pour travaux de déblaiement à Brétigny, 24 mai 1944⁴¹⁹.

Le 12 juin, deux jours après le bombardement d'Étampes, Juvisy est de nouveau visée, puis Brétigny-sur-Orge en début de soirée⁴²⁰. La gare de triage et le camp d'aviation de cette dernière sont visés⁴²¹. Le 14 juin à 8 h 15, ce sont ces deux structures qui sont une fois de plus

⁴¹⁸ Courrier du Maire au Sous-préfet. *Attestation de présence d'un arpajonnais au camp de Brétigny pour travaux le 25 mai 1944*. 20 septembre 1944 – ACA 15W17.

⁴¹⁹ ACA 15W17.

⁴²⁰ Rapport du Préfet, *Bombardements de juin 1944*, op. cit

⁴²¹ Aurore Podevin, *Brétigny...*, op. cit

visées. Une bombe tombe également à Arpajon, faisant un blessé, détruisant un immeuble et en endommageant cinq autres⁴²². Cette chute n'est pas le fruit d'un bombardement, mais est causée d'après les sources par un avion qui, pourchassé par la DCA, s'est délesté de l'engin⁴²³.

Le 14 juillet 1944 cette fois, Arpajon est visée. Deux bombes sont lâchées, une sur la gare, et l'autre sur l'avenue Maurice-Berteaux⁴²⁴. Si nous n'avons pas trouvé de trace directe de cet évènement par les archives, il n'en reste pas moins fort plausible. Les gares font en effet partie des cibles des bombardements alliés afin d'empêcher ou retarder l'envoi de renforts allemands sur le front. La gare d'Arpajon, bien que de petite importance comparée à celles de Brétigny ou Juvisy, n'en reste pas moins un lieu de passage en terme de trafics de marchandises⁴²⁵. L'avenue Maurice-Berteaux fait quant à elle face à la Mairie. C'est dans cette avenue que se trouve le cinéma en construction, servant alors de stockage pour les Allemands. Il est donc possible que ce soit ce bâtiment qui ait été visé. L'autre lieu de stockage utilisé par les Allemands se trouve sur le Boulevard Anatole-France, dans l'ancienne Corderie⁴²⁶.

B. Les mesures de défense passive.

Suite à la chute d'une bombe sur la ville en juin 1944, le Maire demande le classement d'Arpajon comme centre de Défense passive⁴²⁷. À ce titre, plusieurs échanges ont lieu entre les mois de mai et juillet 1944 entre le Maire et la Direction Départementale de la Défense passive (DDDP)⁴²⁸. La proximité de Brétigny-sur-Orge est l'argument principal, toutefois il n'est pas le seul. Le statut de chef-lieu de canton ainsi que l'efficacité des équipes de secours de la ville sont soulignés. Un autre

⁴²² Rapport du Préfet, *Bombardements de juin 1943*, *op. cit*

⁴²³ Courrier du Maire au Préfet de Seine-et-Oise, *Demande de classement d'Arpajon comme centre de Défense passive*, 16 juin 1944 – ACA 15W18

⁴²⁴ *Ibidem* ; voir également Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit* p.131, seule mention de la bombe tombée sur la gare est faite par cette dernière.

⁴²⁵ Témoignage, *op. cit*.

⁴²⁶ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit*.

⁴²⁷ *Ibidem*.

⁴²⁸ Correspondance entre le Maire et la Direction Départementale de la Défense passive, Mai-Juillet 1944 – ACA 15W18.

motif important est que ces équipes de secours ne sont pas rémunérées lors de leur déplacement extérieur, la ville n'étant pas désignée pour ce faire. Le paiement des équipes pour leur participation au déblaiement de Juvisy-sur-Orge d'avril 1944 fait notamment l'objet d'un certain nombre d'échanges entre le Préfet et le Maire, aussi avant qu'après la libération⁴²⁹. Ce n'est en effet pas la seule fois qu'Arpajon est victime collatérale des bombardements à Brétigny. Le 25 juin 1944, alors que le camp est visé, des éclats de DCA brisent des vitraux de l'Église au cours d'un office, aucun blessé n'étant à déplorer⁴³⁰.

L'occultation des lumières reste une fois encore la mesure principale. En août 1943, des patrouilles mixtes de policiers français et allemands sont en place sur ordre de la Feldkommandantur de Saint-Cloud, afin de veiller à la bonne application des consignes. En cas de non-respect, les contrevenants sont conduits au poste de police et soumis à une lourde amende⁴³¹. Des commerçants arpajonnais se voient dresser des amendes pour cette raison, de 60 à 100f⁴³².

À partir du début de l'année 1944, des plans d'urgence sont étudiés en secret par la municipalité⁴³³. L'objectif est de préparer la ville – et surtout la prise en charge de la population – en cas d'arrivée de la guerre sur le territoire.

Les véhicules autorisés à circuler sont recensés ; on organise la mise en place d'un ravitaillement collectif de la population pour lequel les commerçants sont mis à contribution. Une réunion se tient à la fin janvier 1944 pour organiser un plan de ravitaillement cantonal en cas de tensions⁴³⁴. En cas de troubles ou de problèmes, la gestion se fait donc généralement au niveau du canton et pas seulement pour la ville.

⁴²⁹ Correspondance entre le Maire et le Préfet pour le paiement des équipes de secours en intervention extérieur, juillet 1944-mars 1945 – ACA 15W18.

⁴³⁰ AHPC, *Chronologie...*, *op. cit* p.130

⁴³¹ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 19 août 1943 – ADE JAL 22/8

⁴³² Dossier « Ordnungs-Strafverfuegung », août-septembre 1940 – ACA 15W18.

⁴³³ Voir ACA 15W18.

⁴³⁴ Procès-verbal de la réunion entre les maires du canton, *Plan de ravitaillement cantonal*. 24 janvier 1944 – ACA 15W18.

En juin 1944, l'exercice du droit de réquisition est de nouveau délégué aux Maires par le Préfet, afin de permettre en cas de nécessité de reloger les sinistrés de bombardements⁴³⁵.

Aux premiers jours du mois d'août, Arpajon est finalement désignée par suite d'une circulaire préfectorale pour « appliquer les mesures générales ou spéciales de Défense Passive.⁴³⁶ » Des équipes de défense passive et des abris en cas de bombardements étant déjà en place à Arpajon, cette décision ne change pas grand-chose dans la forme. Elle permet toutefois d'officialiser le rôle des équipes d'Arpajon, et notamment leur paiement. Le Maire d'Arpajon est alors le chef de la Défense passive ; il est assisté d'un directeur urbain et d'un directeur urbain adjoint, tous deux nommés par le Préfet et par une délégation du ministre⁴³⁷.

C. Le personnel de défense passive.

Les équipes de défense passive sont formées afin de pouvoir intervenir en cas de bombardements ou autre évènement le nécessitant. Elles sont composées de requis ainsi que de volontaires⁴³⁸. Des établissements sont également désignés afin de former à la défense passive des membres de leur personnel. C'est le cas à Arpajon pour les établissements André. Outre l'importance de l'usine, c'est également en raison des risques liés aux fabrications qui y sont faites. Des équipes d'incendie, de déblaiement ou encore sanitaires y sont mises en place⁴³⁹. Bien que nous n'en ayons pas trouvé trace, il est fort possible que de telles équipes soient également formées aux Usines Morel qui elles aussi manipulent des produits chimiques.

⁴³⁵ Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise portant délégation de l'exercice du droit de réquisition, 22 juin 1944, publié au *Bulletin Officiel* n°25 du 23 juin 1944 – ACA 15W18.

⁴³⁶ Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise. DDDP. *Désignation de commune*. 1^{er} août 1944. – ACA 15W19.

⁴³⁷ *Ibidem*.

⁴³⁸ Courriers du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, *Engagements volontaires dans la Défense passive*, novembre 1943 – ACA 15W18

⁴³⁹ Courrier du Directeur des Établissements André au Préfet de Seine-et-Oise, *Compte-rendu sur la situation de Défense passive de l'Usine*, 25 mars 1943 – ACA 15W18.

Un chef de groupe est à la tête des équipes de Défense passive d'Arpajon, M. Guelfucci⁴⁴⁰. Il est assisté par son adjoint, Fredon, qui est également le garde champêtre de la commune. Les équipes sont ensuite divisées par spécialité, ayant chacune à leur tête un chef de groupe. Il y a cinq services différents :

- Le Service de Commandement et Liaison, composé de deux téléphonistes et cinq cyclistes ;
- Le Service Incendie, composé de douze pompiers auxiliaires ;
- Le Service de Déblaiement, composé de douze membres ;
- Le Service Voirie, composé de douze agents auxiliaires ;
- Le Service Sanitaire, composé de douze membres, parmi lesquels huit brancardiers⁴⁴¹.

Entre les membres et les différents chefs, les équipes de Défense passive sont composées de soixante-deux hommes.

En intervention, les équipes de secours sont assistées par le corps de sapeurs-pompiers d'Arpajon. D'après les demandes d'*Ausweis* que le Maire fait pour eux auprès de la Kreiskommandantur de Corbeil, le corps est composé d'un peu moins d'une vingtaine d'hommes⁴⁴².

La caserne se trouve près de la place du Marché, dans la rue Victor-Hugo. Ils n'interviennent pas seulement à Arpajon, mais également dans les communes limitrophes – Ollainville, Saint-Germain, La Norville et Égly – ainsi que dans des communes un peu plus éloignées, Cheptainville et Avrainville⁴⁴³.

Le corps traverse une crise au cours de l'année 1943, conséquence du décès accidentel de son lieutenant Jules Lemoine⁴⁴⁴.

⁴⁴⁰ *Composition des équipes de Défense passive d'Arpajon*, liste transférée sur demande du Préfet de Seine-et-Oise le 30 juin 1944 – ACA 15W18. À noter que le nom du chef de groupe Guelfucci a été rayé sans pour autant qu'aucun nom de remplaçant ne soit précisé.

⁴⁴¹ *Ibidem*

⁴⁴² Courriers du Maire à la Kreiskommandantur de Corbeil, *Demande de laissez-passer pour les pompiers d'Arpajon*, 25 octobre et 8 novembre 1943 – ACA 15W17

⁴⁴³ *Enquête de la Feldkommandantur...*, *op. cit*

⁴⁴⁴ C'est l'expression utilisé par le Maire lorsqu'il demande l'exemption pour le travail en Allemagne d'un pompier d'Arpajon, « eu égard au fait que notre Lieutenant des Pompiers venait d'être tué accidentellement, ce qui avait créé une crise dans les cadres de notre

Le 5 mars 1943, vers 20 h 45, Jules Lemoine, lieutenant des pompiers d'Arpajon, et Marcel Popot, adjudant, rentrent d'une réunion à Savigny-sur-Orge⁴⁴⁵. Âgé de 48 ans, Jules Lemoine fait partie des pompiers d'Arpajon depuis 1923. Il évolue au sein du corps, et en est nommé lieutenant en mars 1931⁴⁴⁶.

Ils sont avec la moto des pompiers, conduite par le lieutenant, tandis que Popot est dans le side-car. Alors qu'ils arrivent au niveau de La Montagne, sur les hauteurs d'Arpajon, la moto heurte une pierre « de la grosseur d'un œuf⁴⁴⁷ ». On imagine aisément que Lemoine ne puisse voir l'obstacle et l'anticiper en raison des mesures d'occultation des lumières, qui concernent également les phares des véhicules. L'impact fait perdre le contrôle de la moto au lieutenant, qui vient heurter la pompe à essence de la station-service de La Montagne, laquelle se brise en partie. Les deux hommes sont éjectés sous le choc.

Tous deux grièvement blessés, ils sont transportés à l'Hôpital d'Arpajon. Popot s'en sort avec un traumatisme crânien, mais Lemoine décède de ses blessures quelques jours après l'accident, le 10 mars 1943. Avec son décès, la ville perd son lieutenant des pompiers, mais aussi un ancien conseiller municipal. Lemoine est en effet membre de la municipalité Garnier d'avant-guerre⁴⁴⁸.

Les obsèques de Lemoine se tiennent le 12 mars 1943 à l'Église d'Arpajon. À cette occasion, un article de *La Gazette de Seine-et-Oise* relate la cérémonie, soulignant la présence de nombreux responsables du département, du corps de pompiers, mais aussi des Maires, ou encore le Sous-Préfet de Corbeil, M. Talleyrand⁴⁴⁹.

corps de sapeurs-pompiers. » Courrier du Maire à la Commission du STO de Juvisy, *Demande d'exemption pour Pierre G.*, 27 mai 1943 – ACA 15W17.

⁴⁴⁵ Procès-verbaux de la Gendarmerie d'Arpajon, *Accident du side-car des pompiers d'Arpajon*, mars 1943 – ADE 960W44 ; *La Gazette de Seine-et-Oise*, 11 mars 1943 – ADE JAL 22/8 ; également consultable en ligne.

⁴⁴⁶ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 18 mars 1943 – ADE JAL 22/8 ; également consultable en ligne.

⁴⁴⁷ Procès-verbal de la Gendarmerie d'Arpajon, *Accident du side-car*, *op. cit.*

⁴⁴⁸ Voir en annexe la liste des Conseils municipaux d'Arpajon de 1935 à 1947.

⁴⁴⁹ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 18 mars 1943, *op. cit.*

Le Conseil rend également hommage au lieutenant lors de la réunion du Conseil du 1^{er} mai, la première depuis le décès de Lemoine⁴⁵⁰. Une rue est baptisée à son nom, perpendiculaire au Boulevard Jean-Jaurès, près de l'Usine des Eaux. Une partie des frais d'obsèques est également prise en charge par la ville, afin que cela ne revienne pas à la famille. Enfin, une concession perpétuelle est attribuée à Jules Lemoine au cimetière d'Arpajon.

⁴⁵⁰ Délibérations municipales du 1^{er} mai 1943, *Obsèques du Lieutenant Lemoine et Concession du Lieutenant Lemoine* – ACA 4W1.

Partie 3 – La Résistance à Arpajon.

Nous allons nous intéresser à la fois aux Résistants locaux, avec tout d'abord la formation de la cellule communiste d'Arpajon, ainsi que par la suite la mise en place progressive de la Résistance à Arpajon. Nous allons également être amenés à sortir de la ville, afin de nous intéresser au groupe des *Bataillons de la Jeunesse*, dont l'un des membres est l'auteur de l'attentat contre Gachelin.

Il est parfois compliqué de retracer le parcours et les actions d'un groupe résistant, dont le propre est de justement ne pas laisser de traces. Il est nécessaire pour ce faire de croiser les différentes sources à disposition afin de pouvoir retracer ces événements. Néanmoins, les sources sont parfois lacunaires, voire contradictoires dans certains cas comme nous le verrons, ce qui nous invite à la prudence quant aux hypothèses posées.

I. De l'arrestation à l'exécution de Babin.

Retrouvons Babin où nous l'avons quitté. Au début de l'année 1940, il est déchu de ses mandats politiques, mais n'est pas arrêté contrairement à d'autres membres du parti communiste. En outre, il ne cesse pas son activité politique, bien que celle-ci – par la force des choses – devienne clandestine. À la fin de l'été 1940, une cellule communiste se met en place à Arpajon.

A. La cellule communiste d'Arpajon.

La cellule communiste d'Arpajon se met en place à la fin de l'été 1940. Elle est composée de membres du PCF de la ville, à la tête desquels se trouve Louis Namy.

Louis Namy a trente-deux ans en cet été 1940. Domicilié à Arpajon aux Cités-Jardins, il exerce la profession de peintre en bâtiment. Il milite au parti communiste dès 1925, alors âgé de dix-sept ans. Mobilisé à la déclaration de guerre en septembre 1939, il n'est pas fait prisonnier et

rentre à Arpajon en août 1940⁴⁵¹. C'est à son retour qu'il est contacté par « un certain Boyer à Ivry-sur-Seine⁴⁵² », et que Namy commence à mettre en place un groupe. Pour ce faire, il se tourne vers des personnes qu'il connaît et en qui il a confiance : ses camarades du parti. D'après les travaux du COMRA, quatre autres hommes font partie du groupe formé par Namy.

Fernand Desponts a alors trente-neuf ans. Il est également membre du parti communiste, et c'est sous cette étiquette politique qu'il est membre de la municipalité de 1929 à 1935. Il est propriétaire d'un café-restaurant à Arpajon, *Chez Fernand*, situé rue Raspail, près de la Place du Marché. Il est réformé militaire, conséquence d'une trachéotomie subie en 1922 à la suite d'un laryngo-typhus qu'il contracte au cours de son service militaire. Sauvé malgré le peu d'espoir, Desponts n'en reste pas moins handicapé. Il n'est donc pas mobilisé à la déclaration de guerre⁴⁵³.

Dupissot est également commerçant à Arpajon. Il est propriétaire d'un magasin de cycles dans la rue Gambetta, une autre rue adjacente à la place du Marché. Tout comme Desponts, il est membre communiste du Conseil municipal de 1929. Né en 1900, Dupissot adhère au parti durant les années 1930, et est trésorier de la section locale du parti⁴⁵⁴.

Les informations sur Georges Védie sont quant à elle plus lacunaires. Il est dans la même tranche d'âge que ses compagnons, âgé de trente-et-un ans en 1940. Il exerce la profession d'ouvrier chauffagiste⁴⁵⁵. Nous n'avons pas trouvé trace d'appartenance de Védie au parti communiste. Nous savons toutefois que Védie est secrétaire général du Syndicat

⁴⁵¹Daniel Desponts, *Louis Namy (1908-1987), Homme d'action et de convictions*, 2014, p.2-6

⁴⁵²*Ibidem*, p.6

⁴⁵³Daniel Desponts, *Fernand Desponts (1901-1990), Un résistant arpajonnais ordinaire*, 2014. Daniel Desponts est le fils de Fernand ; il est né en 1946, soit après la guerre et les activités résistantes de son père. Les faits relatés ne le sont pas à partir de ses propres souvenirs mais de ceux de son père, ainsi que de documents d'archives, nombreux à être reproduits dans ce fascicule.

⁴⁵⁴Robert Dupissot, *Louis Dupissot (1900-1973), Un résistant arpajonnais*, suivi de *Faits vécus et choses vues à Arpajon sous l'Occupation et à la Libération*, 2015, 12p. Notons que ce fascicule est basé sur les souvenirs d'enfance du fils de Dupissot, Robert ; les dates des faits relatés ne sont donc pas précisées, étant basés principalement sur la mémoire.

⁴⁵⁵ Daniel Desponts et Élisabeth Duyck, *Georges Védie (1909-1944), un combattant d'honneur*, 2014, 12p.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

professionnel des Régies municipales (Eau, Gaz et Électricité) au cours de l'été 1939, témoignant par là d'une implication dans la vie politique⁴⁵⁶.

Louis Babin enfin vient compléter ce groupe. C'est l'aîné de ses camarades, âgé de cinquante-et-un ans à l'été 1940.



Document 36 – Photographies de Louis Namy, Fernand Desponts et Louis Dupissot (s.d)⁴⁵⁷.

La cellule communiste est connue à Arpajon de par son implication dans l'entre-deux guerre. M. Grandin se souvient de Desponts, Dupissot et Namy ; de ces défilés à Arpajon sous les drapeaux et aux sons de *L'Internationale*⁴⁵⁸. C'est donc une amitié déjà ancienne qui unie les hommes, par les liens de leur parti. On comprend donc que Namy puisse prendre contact avec eux.

⁴⁵⁶ Rapport du Commissaire Spécial de Juvisy au Procureur de la République de Corbeil, *Liste des membres du syndicat professionnel des régies municipales (eau, gaz et électricité) de la commune d'Arpajon*, 25 juillet 1939 – ADE 3U150

⁴⁵⁷ Daniel Desponts, *Louis Namy...*, *op. cit.* ; Daniel Desponts, *Fernand Desponts...* *op. cit.* et Robert Dupissot, *Louis Dupissot...*, *op. cit.* Les trois clichés sont les photos de couverture des fascicules.

⁴⁵⁸ Témoignage, *op. cit.*



L'un des nombreux défilés auxquels F. Desponts participa. On l'aperçoit derrière le visage du porte-drapeau.

Document 37 – Défilé communiste à Arpajon dans l'entre-deux guerre (s.d)⁴⁵⁹.

Namy en est à la tête, et diffuse à ce titre le matériel⁴⁶⁰. L'activité du groupe est principalement de la production et de la diffusion de tracts. Grâce à une imprimerie clandestine se trouvant chez lui, Namy imprime et diffuse des tracts antiallemands avec l'aide de Babin⁴⁶¹. Desponts réceptionne quant à lui des tracts qu'il diffuse dans son café, qui sert de lieu de réunion pour les communistes⁴⁶². Outre *Chez Fernand*, Babin organise des réunions dans un café de la ville voisine d'Égly⁴⁶³. Dupissot imprime également des tracts à son domicile, caché dans son atelier. Il les fait parvenir à ses camarades en passant notamment par le biais de ses enfants pour plus de discrétion⁴⁶⁴. En parallèle, il semble que le groupe mène quelques actions directes. Il est question d'un sabotage d'une ligne téléphonique à hauteur de la route de Boissy-sous-Saint-Yon que le groupe aurait effectué au cours du mois de mai 1941.

Louis Babin est le premier du groupe à se faire arrêter. Le Docteur des Pauvres est arrêté le 28 février 1941 par la police française, dans son

⁴⁵⁹ Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, *op. cit* p.5. Nous avons laissé les commentaires de l'auteur.

⁴⁶⁰ Daniel Desponts, *Georges Védie...*, *op. cit* p.3

⁴⁶¹ Daniel Desponts, *Louis Namy...*, *op. cit* p.7

⁴⁶² Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, *op. cit.* p.22-24. Voir en annexe l'audition de Fernand Desponts par la DGSN en 1955 sur ses faits de résistance.

⁴⁶³ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, *op. cit.* p.7

⁴⁶⁴ Robert Dupissot, *Louis Dupissot...*, *op. cit* p.6

cabinet, situé à son domicile, pendant ses consultations. Interné au camp d'Aincourt près de Pontoise, il est transféré le 1^{er} mai de la même année au camp de Choisel, près de Châteaubriant, au moment de l'ouverture du camp⁴⁶⁵.

C'est à la suite d'une dénonciation qu'il est arrêté, l'une de ses déclarations publiques, sans équivoque, étant rapportée aux autorités : « Communiste j'ai été, communiste je suis, communiste je resterai.⁴⁶⁶ ». D'après les documents consultés par le COMRA, le préfet de Seine-et-Oise Marc Chevalier est informé des agissements de Babin avant même cette dénonciation, mais est hésitant quant à le faire arrêter en raison de ses médailles et de sa bonne réputation⁴⁶⁷. Notons que dès la fin juin 1940, un rapport sur les secteurs de santé de la ville, dont l'auteur n'est pas précisé, mentionne que Babin « serait un ex-communiste militant.⁴⁶⁸ » Qui l'a dénoncé ? Cette question semble avoir tourmenté les Arpajonnais. On la retrouve à l'été 1951, au cours d'un conflit opposant Louis Namy à Antonin Forestier, ancien maire de Brétigny appartenant à la SFIO. Après un vif échange au sujet de la politique entre les deux hommes, Namy aurait ainsi dit à Forestier : « Quand je vois la haine que tu portes à notre parti, je suis maintenant certain que c'est toi qui as dénoncé Babin.⁴⁶⁹ » Cette lourde accusation est suivie par une vive empoignade entre les deux hommes. Cet épisode s'inscrit toutefois dans un climat politique tendu entre le PCF et la SFIO à Brétigny comme en attestent les rapports et tracts reproduits dans le dossier. Il ne s'agit donc pas d'une accusation à prendre en compte au sujet de Babin. Les deux hommes sont finalement tous deux inculpés pour coups et blessures. Forestier porte également plainte pour diffamation contre Namy⁴⁷⁰. Les documents en notre possession ne nous ont donc pas permis de répondre à cette question.

⁴⁶⁵ *Dictionnaire biographique...*, *op. cit.*

⁴⁶⁶ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *op. cit.* p.7

⁴⁶⁷ *Ibidem.*

⁴⁶⁸ Auteur et destinataire n.p. *Rapport sur les secteurs de santé publique à Arpajon et Saint-Vrain*. 23 juin 1940 – ADE 1M83.

⁴⁶⁹ Procès-verbaux et rapports de police, *Dossier Namy-Forestier*, juillet 1951. – ADE 941W16.

⁴⁷⁰ *Ibidem.*

Ses camarades Desponts et Namy sont arrêtés moins de deux mois plus tard. Convoqué au début du mois de mai 1941 à la Gendarmerie d'Arpajon, Desponts est informé que, d'après des instructions reçues, il sera tenu responsable de toute nouvelle distribution de tracts⁴⁷¹. Celui-ci poursuit malgré tout ses activités. Il est arrêté avec Louis Namy le 10 mai 1941, à son domicile, alors que les deux hommes font des travaux de peinture. Ils sont internés au camp d'Aincourt, celui-là même que Babin vient de quitter⁴⁷². Dupissot échappe quant à lui de peu à l'arrestation. Les faits relatés ne sont pas datés dans le fascicule établi, néanmoins nous pouvons penser qu'ils se produisent à la même période. Absent lors de la venue des gendarmes, sa femme parvient à le faire avertir par l'intermédiaire d'un camarade. Il part se réfugier chez sa sœur à Cachan⁴⁷³.

Au début 1941, la cellule communiste d'Arpajon est donc décimée. Du groupe de cinq connus ne reste que Védie. Les sources à son sujet étant lacunaires, il ne nous a pas été permis de retracer son parcours. La trace suivante à son propos est l'année qui suit, en mai 1942, lorsqu'il s'engage parmi les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP), branche armée de la résistance communiste⁴⁷⁴. Nous ne savons pas s'il effectue des actions pendant l'année écoulée, bien que cela semble vraisemblable⁴⁷⁵. Il est arrêté à Malakoff le 19 octobre 1942, cinq mois après son engagement parmi les FTP. Il est déporté à Sachsenhausen le 26 janvier 1943⁴⁷⁶. Sa date de décès n'est pas connue, le registre d'état-civil d'Arpajon mentionne seulement le mois d'août 1944⁴⁷⁷. Il est considéré comme non rentré en octobre 1945, puis « déporté politique non rentré » en juin 1946, et reçoit la mention « Mort pour la France »⁴⁷⁸.

⁴⁷¹ Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, *op. cit.* p.22-24. Voir en annexe l'audition de Fernand Desponts par la DGSN en 1955 sur ses faits de résistance.

⁴⁷² *Ibidem*.

⁴⁷³ Robert Dupissot, *Louis Dupissot ...*, *op. cit.* p.6

⁴⁷⁴ Roger Bourderon, « Francs-Tireurs et Partisans Français » in François Marcot, *Dictionnaire historique...*, *op. cit.* p.188-190

⁴⁷⁵ Daniel Desponts, *Georges Védie...*, *op. cit.* p.4

⁴⁷⁶ *Ibidem*, p.9

⁴⁷⁷ Registre d'État-civil, *Acte de décès de Georges Védie, décès d'août 1944*. 3 octobre 1947 – ACA 1E66.

⁴⁷⁸ Daniel Desponts, *Georges Védie...*, *op.cit.*p.9-11

À la fin de l'année, Fernand Desponts a une chance très rare qui mérite d'être soulignée : le 3 octobre 1941, il est libéré en raison de son « état de santé incompatible avec le séjour au camp à l'approche de l'hiver.⁴⁷⁹ », conséquence de son handicap. Louis Namy quant à lui est transféré en mai 1942 au camp de Voves, en Eure-et-Loir. Il s'en évade le 5 janvier 1944. Son évasion est relatée par Fernand Grenier dans son ouvrage *Ceux de Châteaubriant* : « Le haut d'un tonneau de vinaigre a été scié ; Louis Namy s'y introduit. Le couvercle est fermé de l'intérieur. Les trous du bouchon et de la bonde sont les seuls orifices qui permettent la respiration. Le tonneau est chargé sur un camion. Les gendarmes s'assoient dessus jusqu'à la gare où il doit être expédié à son propriétaire. Quand ils sont partis, Namy sort du tonneau. Un homme de plus disponible pour le combat libérateur.⁴⁸⁰ »

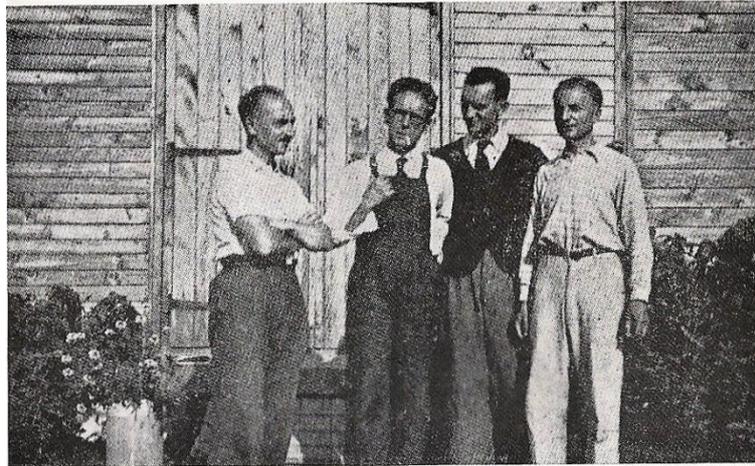
Desponts est donc le seul membre du groupe de retour à Arpajon. Dupissot est à Cachan, d'où il poursuit ses activités. Il revient parfois à Arpajon afin de visiter sa famille. Dénoncé pour ces visites nocturnes, les gendarmes l'arrêtent, mais le laisse finalement repartir : « File, on ne t'a pas vu !⁴⁸¹ » Après son évasion, Namy retourne à la résistance, mais dans l'ouest de la France : il est nommé responsable politique par la direction clandestine du PCF des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée, du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure⁴⁸². Babin quant à lui retrouve à Choisel trois autres médecins : Jacq, Pesqué et Ténine.

⁴⁷⁹ Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, *op. cit.*, « Une libération inespérée » p.8-15

⁴⁸⁰ Fernand Grenier, *Ceux de Chateaubriant*, Villeneuve-Saint-Georges, Paris : Éditions Sociales, 1961, p.152

⁴⁸¹ *Ibidem.*

⁴⁸² Daniel Desponts, *Louis Namy...*, *op. cit.*



Quatre docteurs... Quatre communistes... Quatre fusillés...
JACK, PESQUÉ, TÉNINE, BABIN

Document 38 – Photographie des quatre médecins du camp de Choisel, vers 1941⁴⁸³.

Il continue à pratiquer la médecine avec les moyens à sa disposition, étant restreint par les autorités : « Le docteur Babin avait songé avec Pesqué et Ténine, à perfectionner le service médical à l'intérieur du camp. Il avait désiré pour cela faire venir son matériel de radiologie resté à Arpajon, mais l'autorisation fut refusée.⁴⁸⁴ »

Les documents consultés par le COMRA permettent à l'association d'émettre l'hypothèse que des personnes proches du Préfet de Seine-et-Oise ont intercepté dans ce but les courriers de Babin, ne le reconnaissant pas comme médecin⁴⁸⁵. Babin pratique en effet la médecine dans le courant de l'année 1941, mais est limité dans ces actes comme en atteste une note du capitaine Leclercq, directeur du camp de Choisel : « Le docteur Babin [est] établi à Arpajon où il a une clinique et qui est connu également à Paris où il a également une clinique. Je l'ai prié de prendre en main l'organisation du service médical du camp et il a pris cette mission à cœur. Il est bien entendu qu'il ne délivre aucun acte administratif et, de lui-même, il s'est soumis au contrôle de M. le docteur

⁴⁸³ Fernand Grenier, *Ceux de Châteaubriant*, op. cit

⁴⁸⁴ Alfred Gernoux, *Châteaubriant et ses martyrs*, Nantes, Éditions du Fleuve, 1946, p.269

⁴⁸⁵ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, op. cit p.14

de Paulo qui continue à être le médecin officiel du camp, le docteur Babin faisant les fonctions de médecin traitant.⁴⁸⁶ »

B. Les Bataillons de la Jeunesse et la répression allemande.

Notre source principale sur les Bataillons de la Jeunesse est l'ouvrage du même nom d'Albert Ouzoulias⁴⁸⁷. Ce dernier est responsable de l'organisation, secondé par Pierre Georges, plus connu sous son pseudonyme résistant de Colonel Fabien. Si de par son statut de chef Ouzoulias est bien informé sur les actions menées par l'organisation, sa vision des événements n'en reste pas moins partielle. L'étude de Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre permet de nuancer le bilan apporté par l'ancien chef de ces Bataillons⁴⁸⁸.

Les Bataillons de la Jeunesse est le nom donné aux membres armés de la Jeunesse Communiste (JC). L'organisation voit le jour au cours de l'été 1941, à la suite de la rupture du pacte germano-soviétique et l'attaque de l'Allemagne contre l'URSS⁴⁸⁹. Cela marque l'entrée des communistes dans la lutte armée, effective avec le premier attentat contre un militaire allemand, le 21 août 1941 par Pierre Georges. Ce sont également des membres des Bataillons qui ont effectué les attentats de Nantes ainsi que de Bordeaux en octobre de la même année.

Si quelques membres des Bataillons ont participé à la Guerre d'Espagne, c'est loin d'être le cas de tous les membres. Sur trente-six membres des Bataillons recensés, seuls trois y ont participé⁴⁹⁰. Quelques membres ont effectué leur service militaire, néanmoins l'essentiel de ces Bataillons est composée de jeunes, pour qui le maniement des armes est inconnu.

⁴⁸⁶ Note du capitaine Leclerc au médecin inspecteur des services d'hygiène de la Loire Inférieure, 14 mai 1941, in Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le Sang des communistes. Les Bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941*, Paris, Fayard, 2004, p.33-34

⁴⁸⁷ Albert Ouzoulias, *Les Bataillons de la Jeunesse*. Paris, Éditions Sociales, 1967, 495p.

⁴⁸⁸ Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le Sang des communistes : les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941*, Paris, Fayard, 2004, 415p.

⁴⁸⁹ Franck Liaigre, « Les Bataillons de la Jeunesse » in François Marcot, *Dictionnaire historique...*, op. cit.p.167-168

⁴⁹⁰ Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le Sang des communistes...*, op. cit p.96-97

Une formation est donc nécessaire, et ce sont ces anciens de la guerre d'Espagne, plus habitués aux armes et rodés par les techniques de guérilla, qui vont s'en charger. Fabien, également surnommé Fredo, fait partie de ces anciens. Afin de former les plus jeunes, ils se réunissent dans les bois de Lardy, à une dizaine de kilomètres d'Arpajon, en prétextant aller camper : « les jeunes volontaires des Bataillons écoutent les exposés techniques de "Fredo". Arme, crosse, culasse : démonter, dégraisser, remonter. Bombe, cheddite, dynamite : amorcer, lancer, déposer.⁴⁹¹ »

Parmi les membres du réseau se trouve Gilbert Brustlein, âgé de 22 ans en 1941. Dans le documentaire *Des terroristes à la retraite*, ce dernier raconte l'appréhension des jeunes communistes à l'idée de procéder à une exécution, y compris d'un traître ou d'un Allemand. Il explique ainsi que pour cette raison, Fabien l'emmène au métro Barbès, afin que Brustlein assure sa protection, mais également pour qu'il voit comment procéder⁴⁹².

Peu de temps après, le 20 octobre 1941, c'est Brustlein qui procède à une exécution. Accompagné de Marcel Bourdarias et Spartaco Guisco, deux autres membres des Bataillons, il abat le lieutenant-colonel Karl Hotz, Feldkommandant de Nantes⁴⁹³. Au moment de l'attentat, les Résistants ne connaissent pas l'identité de l'officier allemand abattu. Il s'agit pourtant d'une attaque touchant un responsable de haut rang, le plus haut de toutes les attaques jusqu'alors commises par la Résistance. L'attaque a un fort retentissement et les Allemands ne tardent pas à répliquer. Hitler est averti en personne peu de temps après et ordonne des représailles. Un avis du responsable du MBF, le général von Stülpnagel, est placardé dès le lendemain et relayé par la presse. Il annonce l'exécution de cinquante otages, ainsi que cinquante autres deux jours plus tard, le 23 octobre. En outre, une récompense de quinze millions de

⁴⁹¹ *Ibidem*.

⁴⁹² *Des terroristes à la retraite*, documentaire réalisé par Mosco Boucault, 1985

⁴⁹³ Voir le documentaire *Dénoncer sous l'occupation*, *op. cit.*, où une reconstitution de l'attentat est effectuée.

francs est offerte pour tous renseignements permettant d'arrêter les coupables.



Document 39 – Avis du Général von Stülpnagel suite à l'attentat de Nantes, 21 octobre 1941⁴⁹⁴.

Parmi les otages exécutés – au nombre de quarante-huit –, vingt-sept viennent du camp de Choisel. Ils sont exécutés le 23 octobre à la carrière de la Sablière, à Châteaubriant. Parmi eux se trouvent Ténine et Pesqué, deux des médecins compagnons de captivité de Babin. Dans le même temps, seize autres personnes sont fusillées au champ de tir de Nantes, et cinq au Mont-Valérien. Les plus jeunes sont Guy Moquet à Châteaubriant et André Le Moal à Nantes, âgés de dix-sept ans⁴⁹⁵. Face à la réaction provoquée par l'exécution des otages, les Allemands ne fusillent pas les cinquante autres otages comme annoncés.

Par la même occasion, un rappel est effectué quant à l'interdiction de posséder des armes, celles-ci ayant dû être déposées à l'arrivée des Allemands. *La Gazette de Seine-et-Oise* relaie ainsi la demande de déposer au commissariat toutes « armes de chasse, ainsi que les pièces utilisables d'armes et les armes détériorées ou détruites », et ce « afin de dissiper toute équivoque au sujet de la remise des armes encore détenues

⁴⁹⁴ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 23 octobre 1941 – ADE JAL 22/7

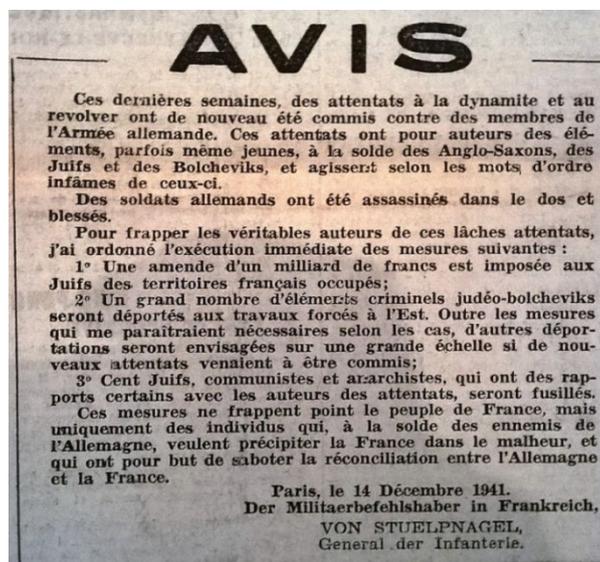
⁴⁹⁵ Voir à ce propos l'ouvrage de Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Guy Moquet, enquête sur une mystification officielle*, Paris, Larousse, 2009, 159p.

par la population⁴⁹⁶ ». La population a jusqu'au 25 octobre pour ce faire, s'exposant à de lourdes peines en cas de non-respect⁴⁹⁷.

De leur côté, les Bataillons continuent leurs actions, mais sont rapidement démantelés à la fin de l'année 1942 suite à la traque des autorités françaises et allemandes. Des membres sont arrêtés ; Brustlein est identifié et recherché le 19 novembre, un mois à peine après l'attentat. Il est en fuite pendant plusieurs mois, seul du fait des soupçons de l'Organisation Spéciale (OS) à son encontre suite au démantèlement de son réseau. Il parvient à Londres quelques mois plus tard.

C. L'exécution de Babin.

À la mi-décembre 1941, en réponse aux attentats ayant frappés la capitale depuis le début du mois, de nouvelles représailles sont ordonnées par les Allemands. Une fois encore, c'est notamment par voie de presse que l'information est relayée. Des mesures répressives à l'encontre des Juifs sont annoncées ; on indique également l'exécution de « Cent Juifs, communistes et anarchistes »



Document 40 – Avis du Général von Stülpnagel suite aux attentats de Paris, 14 décembre 1941⁴⁹⁸.

⁴⁹⁶ La Gazette de Seine-et-Oise, 23 octobre 1941, *op. cit.*

⁴⁹⁷ *Ibidem.*

⁴⁹⁸ La Gazette de Seine-et-Oise, 18 décembre 1941 – ADE JAL 22/7

Le 15 décembre, au lendemain de l'annonce de von Stülpnagel, 92 personnes sont exécutées : 70 au Mont-Valérien, 13 à Caen, et 9 au camp de Choisel. Louis Babin figure parmi ces neuf. Âgé de cinquante-deux ans, c'est le doyen ; le plus jeune est Paul Barroux, qui a trente ans. D'après le récit fait par Alfred Gernoux et Fernand Grenier⁴⁹⁹, à la vue des camions allemands et à l'appel de son prénom, Babin dit ainsi « Eh oui, c'est notre tour. » Il part ensuite mettre ses décorations militaires, et rejoint ses camarades en leurs disant « Allons-y gaiement les gars, c'est pour la France. » C'est sous les chants que partent les otages, notamment celui de *La Marseillaise*. Contrairement au mois d'octobre, le convoi allemands – venus de Nantes –, ne va pas à la carrière de la Sablière, proche d'habitations, mais en forêt de Juigné, près de l'étang de la Blisière. Le lieu est plus excentré de la ville que la carrière, précaution de la part des Allemands suite à l'émotion de la population en réaction aux exécutions.

Les Allemands laissent les otages dans une petite ginguette en bois dans laquelle ils peuvent écrire leur dernière lettre. Celle de Babin est adressée à sa sœur. Cette dernière lettre est très brève, comme il l'explique lui-même en conclusion : « je n'ai pas le droit de m'attendrir devant les soldats allemands qui me regardent écrire, et je vous embrasse simplement tout comme on peut embrasser une dernière fois⁵⁰⁰. » Si elle est brève, c'est que Babin a écrit quelques jours plus tôt une lettre, qu'il qualifie lui-même de testament. Relevons que Fernand Grenier cite également la lettre dans son ouvrage, mais en omettant l'avant-dernier

⁴⁹⁹ Pour le récit de l'exécution, voir Alfred Gernoux, *Châteaubriant et ses martyrs*, Dinard, Éditions du Fleuve, 1946, p.111-124 et Fernand Grenier, *Ceux de Châteaubriant*, Paris, Éditions Sociales, 1961, p.100-121.

Gernoux est un instituteur passionné d'histoire local, qui a écrit plusieurs ouvrages sur la région de Châteaubriant. Son livre est publié peu après les événements, en 1946. Il semble avoir interrogé des habitants pour son enquête, mais n'a pas eu accès aux archives du camp par exemple. Grenier est quant à lui un dirigeant du PCF, lui-même ancien prisonnier évadé de Choisel. De par son statut d'acteur et de témoin, il a un parti pris sur les événements. Paru après, son ouvrage reprend les informations de Gernoux. Certains passages sont probablement quelque peu modifiés comme en témoigne par exemple la lettre de Babin.

⁵⁰⁰ Alfred Gernoux, *Châteaubriant...*, *op. cit.* p.271

paragraphe, sur le rejet de la violence par Babin y compris envers ses persécuteurs⁵⁰¹.

« Même à ce moment où aucun danger immédiat ne paraît menacer, ma vie et ma mort dépendent de conjonctures si multiples que je crois bien d'écrire ce qu'on appelle un testament. Peut-être tombera-t-il entre les mains d'un honnête homme qui le remettra à ma femme.

Pour ceux qui seront tentés de me juger après ma mort, puisqu'on ne l'a pas fait avant de me faire fusiller par les Allemands, j'indique que je crois avoir toujours été un bon citoyen. En toutes circonstances, je me suis soumis aux lois de mon pays, même lorsqu'elles m'ont accablé par leur injustice. J'ai essayé d'être toujours dévoué, désintéressé ! Ma vie n'a eu de secrets, ni la familiale, ni la sociale, ni la politique, ni la professionnelle. Je revendique la responsabilité personnelle totale de tout ce que j'ai fait, de tout ce que j'ai dit ou écrit à tous moments [sic] de mon existence. Je ne regrette rien ; je n'ai rien à me faire pardonner. Je mourrai confiant dans la destinée impérissable du peuple français, de celui qui travaille, de celui auquel j'appartiens et que j'ai servi...

Je voudrais que ceux qui m'ont persécuté sachent que si je n'ai pas réussi à m'affranchir de certains mépris, je suis mort sans haine. Maintenant encore je répudie la violence.

Je voudrais que les amis que je laisse comprennent que les idées pour lesquelles nous donnons notre vie s'imposeront par leur force, leur vérité historique elle-même. Mon dernier vœu est un vœu d'union, d'amour dans mon malheureux pays, au sein d'une Europe pacifiée, dans un monde nouveau. «

Document 41 – Lettre de Louis Babin, 12 décembre 1941⁵⁰².

Les neufs hommes sont attachés chacun à un arbre, puis le peloton fait feu. Il est environ 15 heures. Les Allemands mettent les corps dans les cercueils qu'ils ont amenés, puis repartent en direction de Soudan, ville proche de Châteaubriant. Les deux récits mentionnent qu'avant d'aller à la Mairie pour enregistrer les décès, ils s'arrêtent dans une buvette de la ville

⁵⁰¹ Fernand Grenier, *Ceux de Châteaubriant*, op. cit. p.110-111

⁵⁰² Alfred Gernoux, *Châteaubriant...*, op. cit, p.270-271.

afin d'y boire quelques verres d'alcool « pour noyer la honte de leur mauvaise action⁵⁰³ ».

Les fusillés sont enterrés dans des cimetières différents, comme ce fut le cas en octobre. Babin est enterré dans celui de Fay-de-Bretagne à une soixantaine de kilomètres de Châteaubriant, avec Agnès et Barroux⁵⁰⁴. En 1952, année du décès de son père, Babin est transféré dans le caveau familial au cimetière du Croisic – ville également en Loire-Inférieure, sur la presque île guérandaise – dont son père fut Directeur de l'Usine à Gaz⁵⁰⁵.

Dans *La Gazette* des 18 et 25 décembre, la liste des fusillés ne figure pas. C'est probablement par voie d'affichage que les arpajonnais ont appris le décès de Babin⁵⁰⁶.

Nous n'en avons pas trouvé de trace directe, mais la population est globalement touchée par son exécution. Au-delà des tensions, notamment envers les communistes, c'est pour son dévouement que Babin était connu par la population, en tant que médecin des pauvres. C'est sous ce nom que M. Grandin s'en souvient, comme un homme humble, dévoué envers les gens, et notamment les plus démunis⁵⁰⁷.

Dans son ouvrage, Jacques Guisnet mentionne une « manifestation illicite⁵⁰⁸ » en la mémoire de Babin, le 24 octobre 1943. Une marche se tient de la place du marché, jusqu'à son ancien domicile au 18, rue Ernest-Renan. Cet évènement est également mentionné par le COMRA, qui a reproduit l'appel à manifester⁵⁰⁹. On y enjoint à se réunir le dimanche 24 octobre à 4 heures [sic] de la Place du Marché jusqu'au domicile de Babin afin d'y déposer des fleurs en sa mémoire. On appelle à venir nombreux, afin « que les communes de France sentent au travers de

⁵⁰³ Alfred Gernoux, *Châteaubriant...*, *op. cit.*, p.118

⁵⁰⁴ *Ibidem*, p.119

⁵⁰⁵ *Ibidem*, p.113-114

⁵⁰⁶ Voir les circulaires du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires pour l'affichage des avis d'exécution des otages suite aux attentats de Nantes et Bordeaux, octobre 1941 – ACA 15W17. Seuls les courriers sont présents, nous n'avons pas trouvé d'affiches.

⁵⁰⁷ Témoignage, *op. cit.*

⁵⁰⁸ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, *op. cit.* p.104.

⁵⁰⁹ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, *op. cit.* p.8. Il s'agit d'un extrait d'un document disponible au musée de la Résistance de Champigny-sur-Marne.

notre manifestation combien est grande notre indignation et combien est grande notre volonté de venger nos morts.⁵¹⁰ »

Nous n'avons pas trouvé d'autre trace de cette manifestation, nous ne savons donc pas combien de personnes furent présentes. Cette absence de traces peut laisser penser qu'elle fut peu suivie, n'étant pas relevée parmi les différents actes résistants et manifestations au cours de l'année 1943⁵¹¹. On peut également penser que cet appel est lancé par des résistants de la ville, exaltant la mémoire de Babin et des autres morts français afin de stimuler une sorte de réveil de la population et induire une entrée en résistance d'une forme quelconque. À la fin de l'année 1943, le vent de la guerre a quelque peu tourné, avec les débarquements alliés en Afrique Française du Nord (AFN) et en Sicile. L'Italie a également capitulé au cours du mois de septembre. L'Allemagne est quant à elle aux prises avec la campagne de l'est qui prend un tournant imprévu par le Reich. La France enfin, est totalement occupée depuis la fin 1942. En outre, le STO est en place depuis le début de l'année. Le moment est donc propice afin de lancer un appel à la résistance symbolique à la population.

Nous ne savons pas pourquoi la date du 24 octobre a été retenue, celle-ci ne correspondant pas aux événements de la vie de Babin. Né en août, il est arrêté au mois de février, et fusillé au mois de décembre. Nous pouvons cependant émettre l'hypothèse que la date fut choisie en référence à l'exécution d'octobre 1941.

Notons qu'un peu plus de quinze jours après cette manifestation, le 11 novembre, à l'occasion de la commémoration – interdite –, de l'armistice de 1918, « une centaine d'ouvriers de l'usine André observent les mots d'ordre clandestins en cessant le travail de 11 h à 12h⁵¹². » Il est en effet relevé en Seine-et-Oise ce jour-là « un arrêt de travail de 5mn à 1 h de 11 h à 12 h dans 33 usines.⁵¹³ » Il y a donc un suivi de la part de la population lors d'appel à manifester symboliquement. Il s'agit toutefois ici d'une classe bien spécifique, la classe ouvrière, dont l'engagement est

⁵¹⁰ *Ibidem*

⁵¹¹ *Liste des faits de résistance en Seine-et-Oise en 1943 – ADY 1W420.*

⁵¹² Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, *op. cit* p.105

⁵¹³ *Listes des faits de résistance en Seine-et-Oise en 1943, op. cit.*

déjà fort présent avant-guerre. Nous l'avons vu, cette classe de la population est présente à Arpajon. Cet évènement du 11 novembre 1943 indique bien que l'appel à manifester en mémoire de Babin se place dans un moment enclin pour ce faire, ce qui explique pourquoi il se produit presque deux ans après sa mort. Si l'on remonte quelques mois auparavant, une distribution de tracts « France combattante » du réseau Front National (FN) d'obédience communiste, est effectuée le 12 août à Arpajon. Ce sont les premières traces officielles de la Résistance à Arpajon, aucune n'étant relevée en 1942 – nous n'avons pas trouvé de relevés pour les années 1940 et 1941, ce qui indique que l'activité résistante devait rester minime dans le département⁵¹⁴. Il semble donc que la Résistance – bien que présente à Arpajon comme en témoignent les parcours de Babin, Desponts, Namy et Dupissot –, prends de l'importance à Arpajon à partir de l'année 1943.

Au cours de l'été 1942 pourtant, un attentat a lieu près d'Arpajon, à Ollainville : l'assassinat d'Henri Gachelin, secrétaire fédéral du PPF de Seine-et-Oise. Les auteurs de cet attentat sont des membres des FTPF.

II. Le maquis de Moret-sur-Loing et l'attentat contre Henri Gachelin.

Après le démantèlement du groupe Brustlein et d'autres membres des Bataillons, ainsi que la répression opérée par les autorités, le groupe peine à se reconstituer. Quelques groupes se reforment, sans pour autant avoir la même envergure. Ils sont en outre rapidement arrêtés⁵¹⁵. Au printemps 1942, la JC d'Ouzoulias, le Travail Partisan (TP) de Dumont et la Main d'Œuvre Immigrée (MOI) de Miret-Must fusionnent pour donner naissance aux FTPF. Bien que l'organisation soit d'obédience communiste, tous ses membres n'en sont pas des militants⁵¹⁶.

⁵¹⁴ *Liste des faits de résistance en Seine-et-Oise en 1942* – ADY 1W420.

⁵¹⁵ Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le Sang des communistes...*, *op. cit* p.237-257

⁵¹⁶ Roger Bourderon, « Francs-Tireurs et Partisans Français » *in* François Marcot, *Dictionnaire historique...*, *op. cit*.

A. Le maquis de Moret-sur-Loing.

C'est au cours de cette année que se forme une nouvelle équipe de jeunes communistes. Ceux-ci opèrent des actions à Paris ainsi qu'en région parisienne. En juin 1942, une fois encore sous prétexte de camping, ils se retrouvent au camp du Calvaire à Moret-sur-Loing, commune située près de la forêt de Fontainebleau. Ils forment ce qu'Ouzoulias qualifie de « premier maquis de région parisienne »⁵¹⁷.

Un peu plus d'une dizaine de jeunes constituent ce groupe à la tête duquel se trouve Maurice Le Berre. Parmi eux se trouve Pierre Benoit, ancien membre du groupe démantelé du lycée Buffon. Une jeune arpajonnaise en fait également partie, Marcelle Gourmelon, âgée de dix-sept lors de son entrée en résistance au cours de cette année 1942⁵¹⁸. Elle est l'une des trois filles agents de liaison du groupe.

Marcelle Gourmelon naît à Paris le 30 juin 1924. Après un premier déménagement à Cheptainville, la famille s'installe à Arpajon au cours des années 1930. Marcelle a deux jeunes sœurs, Louissette et Jacqueline, respectivement nées en 1926 et 1932. Les Gourmelon vivent dans un pavillon dans le sud de la commune, aux Cités-Jardins, non loin du domicile de Louis Namy.

Marcelle obtient son certificat d'études primaires, mais ne fait pas d'apprentissage. D'après le COMRA, ce pourrait être en raison de la situation financière de la famille⁵¹⁹. Le père, Pierre Gourmelon, décède en mai 1941⁵²⁰. C'est donc seules avec leur mère, Jeanne née Cam, que les jeunes filles vivent ces années d'occupation.

⁵¹⁷ Albert Ouzoulias, *Les Bataillons...*, op. cit p.277-278

⁵¹⁸ Sur Marcelle Gourmelon, voir Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon (1924-1943), La Vie volée d'une jeune arpajonnaise morte à Auschwitz à 19 ans*, COMRA, 2014, 39p ; la fiche biographique de Marcelle Gourmelon sur le site Mémoire Vive des convois des 45 000 et 31 000 d'Auschwitz-Birkenau : <http://www.memoirevive.org/marcelle-dite-paulette-gourmelon-31753/> consulté le 13 février 2016 ; et l'ouvrage de Charlotte Delbo qui fut du même convoi que Marcelle, *Le Convoi du 24 janvier*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, p.131-132

⁵¹⁹ Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, op. cit. p.5

⁵²⁰ Registre d'État-Civil, *Transcription du décès de Pierre Marie Gourmelon, décès du 21 mai 1941*, 9 juin 1941 – ACA 1E65.



Document 42 – Photographie de Marcelle Gourmelon en 1942⁵²¹.

Nous ne savons pas depuis quand Marcelle milite au sein du PCF. Son père en était-il lui-même militant, ce qui l'aurait poussé à s'engager à son tour ? Nous n'avons pas trouvé de trace permettant d'étudier cette hypothèse. Nous savons toutefois que Marcelle côtoie le milieu communiste, notamment en la personne de Louis Namy, ami de la famille, dont nous avons vu qu'ils étaient voisins. L'arrestation de ce dernier en mai 1941, suivie quelques jours plus tard par le décès de son père Pierre sont peut-être des éléments déclencheurs dans l'entrée en résistance de la jeune fille. Là encore, il ne s'agit que d'hypothèse, difficile à confirmer par les sources.

Marcelle est membre des *Jeunes Filles de France*, organisation communiste faisant partie de la JC⁵²². Danièle Casanova en est à la tête. Après des actions de résistance passive avec la diffusion de tracts, elle entre le 1^{er} juin 1942 au sein des FTPF de région parisienne⁵²³. Un autre document indique quant à lui qu'elle intègre le groupe FTPF au début de l'année 1942, avant d'en être nommée Sergent par le Comité militaire national FTPF en juin de la même année. Elle joue un rôle d'agent de

⁵²¹ Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit.* p.12 © AP familles Gourmelon et Saint-Etienne. Jean Saint-Etienne est marié à l'une des sœurs de Marcelle. Alain Bouyssy a recueilli leurs témoignages et consulté les fonds conservés par la famille pour l'élaboration de son fascicule.

⁵²² *Ibidem*, p.9

⁵²³ Certificat d'appartenance de Marcelle Gourmelon aux FFI, 2 février 1942, document reproduit in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit.*, p.35 – AP Familles Gourmelon et Saint-Etienne.

liaison dans l'organisation⁵²⁴. Ce second document atteste d'un rôle dans la résistance de la jeune fille du 1^{er} juin 1942 jusqu'à son arrestation en août suivant. Il semblerait donc que Marcelle entre en résistance au début de l'année 1942, mais que ses actions prennent de l'importance en juin. Rappelons que c'est au même moment que se constitue le maquis de Moret-sur-Loing. Il est donc possible que sa formation marque l'entrée officielle plus avant dans la lutte de Marcelle et ses camarades.

La présence de Marcelle au sein du maquis est confirmée par Albert Ouzoulias dans son ouvrage⁵²⁵. Comme d'autres membres qu'il cite, le chef du groupe appelle Marcelle par son pseudonyme de résistante, Paulette. Le fait qu'il ne connaisse que leur pseudonyme témoigne du cloisonnement au sein même des réseaux

Nous l'avons vu, Marcelle joue un rôle d'agent de liaison pour le réseau. Les agents de liaison sont, comme leur nom l'indique, chargés de faire la liaison entre les résistants, en leur transmettant notamment des courriers. Étant en clandestinité, et sous la menace de la répression allemande et française, les résistants ne recourent pas au téléphone ou au courrier postal, mais plutôt à ces sortes de messagers que sont les agents de liaison. Il semblerait qu'en outre, la jeune femme joue un rôle de renseignement au sein du réseau.

Au cours de l'année 1942, Marcelle se fait recruter comme cuisinière au camp d'aviation de Mondésir, à Étampes⁵²⁶. C'est dans cette ville que se trouve une importante partie des services du feld-maréchal de la Luftwaffe Hugo Sperrle, ainsi que le siège de l'Organisation Todt⁵²⁷. On comprend ainsi le choix d'infiltrer la base d'Étampes plutôt que celle de Brétigny, les enjeux étant plus importants. D'après Charlotte Delbo, « Le groupe FTP prépare un coup hardi : faire sauter les avions qui sont au sol. Paulette, alors âgée de dix-huit ans, qui pénètre dans le camp puisqu'elle

⁵²⁴ Avis de la commission régionale pour l'homologation de Marcelle Gourmelon au grade de sergent, 12 janvier 1948 ; reproduit in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, op. cit p.12 – AP Familles Gourmelon et Saint-Etienne.

⁵²⁵ Albert Ouzoulias, *Les Bataillons de la jeunesse...*, op. cit Voir la retranscription en annexe.

⁵²⁶ Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, op. cit p.11-12

⁵²⁷ Thibault Richard, *Vivre en région parisienne...*, op. cit p.40

y travaille, devait en être l'agent principal. Elle entreposait des armes et des explosifs dans le pavillon de ses parents (une cache sous le plancher). Sa mère le savait.⁵²⁸ » Le COMRA précise que « Cette action devait être tentée quelques jours après son arrestation.⁵²⁹ » Un peu plus loin dans son ouvrage, Charlotte Delbo fait à nouveau mention de cette préparation, dans la notice biographique de Lucienne et Jeanne Serre, militantes des JC, également déportées à Auschwitz : « Lucienne manque d'être prise au début de juin 1942 : mais ce jour-là elle n'était pas dans l'armurerie où la police l'attendait. Elle livrait justement des armes pour l'attaque du camp d'aviation de Mondésir que préparait son groupe.⁵³⁰ » Le projet d'attentat de la JC semble donc avéré. Un document visible au musée du Mont-Valérien permet également de le penser. Il s'agit d'un plan de l'aérodrome d'Étampes, transmis à Londres par un réseau de renseignement, ce qui confirme la surveillance de la base par les résistants. Néanmoins, le plan n'est pas daté, nous ne pouvons donc pas savoir s'il fut établi au moment où Marcelle y travaillait – peut-être en est-elle l'auteure –, ou si ce document est postérieur à cela⁵³¹.

Il semble également que le domicile de la famille Gourmelon ait bien servi de cache d'armes. Le lieu est plausible du fait que le domicile des Gourmelon se trouve à proximité de la RN20, ce qui permet au groupe de résistants de récupérer les armes et de partir en direction d'Étampes par cette route. Quelques jours après sa fille, c'est Jeanne qui est arrêtée, conséquence d'une perquisition des gendarmes français à son domicile. Ce sont des armes que, vainement, ces derniers cherchent : « Devant l'accusation portée par les gendarmes, Jeanne joue totalement l'étonnement concernant une éventuelle cachette d'armes et d'explosifs. Il semblerait que des membres du réseau auquel appartenait Marcelle aient eu le temps d'emporter ce stock compromettant pendant la nuit vers un endroit plus sûr. Les résistants ont certainement appris l'arrestation de

⁵²⁸ Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier...*, op. cit p.131-132

⁵²⁹ Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...* op. cit p.11

⁵³⁰ Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier...* op. cit p.277-278

⁵³¹ Reproduction du plan in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, op. cit p.11 pour la reproduction du document, © Musée du Mont-Valérien.

Paulette par Jeanne.⁵³² » Malgré nos recherches, le procès-verbal de perquisition et d'arrestation de Jeanne Gourmelon n'a pas été consulté. Les sœurs de Marcelle, présentes lors de l'arrestation de leur mère, ont relaté ces faits à Alain Bouyssy. Jeanne Gourmelon est également membre de la Résistance de janvier 1942 à la fin août 1942, avec – comme sa fille –, le grade de sergent⁵³³.

Le fait que Marcelle fut l'agent principale de cette mission est quant à lui moins certain. Les différentes attestations sur le rôle de résistante de Marcelle produites après la libération et retranscrites dans le fascicule du COMRA ne mentionnent qu'un rôle d'agent de liaison, qu'elle « a toujours rempli avec succès toutes les missions qui lui furent confiées » et qu'elle « a combattu avec Honneur et Courage.⁵³⁴ » Nulle mention n'est faite quant à son rôle dans la préparation de l'attentat, encore moins de la fonction d'agent principal qu'elle aurait dû y jouer. Albert Ouzoulias non plus ne mentionne rien de tout cela parmi les actions perpétrées par les FTPF du camp du Calvaire. Cette absence de trace est-elle liée à l'échec de la mission ? Ou bien témoigne-t-elle du fait que les choses ne se sont pas passées de la sorte ? Avec les documents à notre disposition, il ne nous a pas été permis de trancher ce point. Les zones d'ombres subsistantes nous contraignent à n'en rester qu'aux suppositions. Il est fort probable que la jeune femme eut un rôle important dans la préparation, de même que dans le déroulé de l'attaque, à la fois avec les armes cachées chez elle, mais aussi de par sa connaissance du camp, lui permettant de guider ses compagnons. Nous n'avons en revanche aucune trace de la participation de Marcelle à d'autres attaques armées exercées par le groupe, ce qui laisse penser qu'elle est restée dans un rôle d'agent de liaison. Bien qu'il soit fort probable que la jeune femme fut formée au maniement des armes au camp du Calvaire avec ses camarades, nous n'en avons toutefois pas d'indication formelle.

⁵³² Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit* p.15

⁵³³ Certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française de Jeanne Gourmelon, 25 janvier 1949, reproduit in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...* *op. cit* p.36. AP de la famille Gourmelon et Saint-Etienne.

⁵³⁴ Attestation de l'Association Nationale des FTPF pour Marcelle Gourmelon, 2 avril 1947, reproduit in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit* p.13. AP de la famille Gourmelon et Saint-Etienne.

B. L'attentat contre Henri Gachelin.

L'attentat contre Henri Gachelin se place dans le contexte de la « guerre franco-française », entre résistants et collaborateurs. Les attaques commencent à l'été 1941. Certaines sont le fait du PPF, comme l'assassinat de Marx Dormoy, ancien membre du gouvernement du Front Populaire, assassiné en juillet 1941⁵³⁵. C'est au cours de ce même été que le PCF entre dans la lutte armée.

Le groupe de jeunes FTPF du camp du Calvaire effectue des attaques au cours de l'été 1942. Certaines d'entre elles se déroulent non loin d'Arpajon. Le 20 juillet, c'est un attentat à l'explosif visant des installations ferroviaires entre les villes de Bourray et Lardy. Une semaine plus tard, le 27, un vol de tickets de rationnement à la mairie de Brétigny, sous la menace d'armes⁵³⁶. Un peu plus d'une semaine plus tard, c'est cette fois à Ollainville : Henri Gachelin est tué le 4 août en début de soirée.

Il n'est pas encore 20 heures lorsqu'Henri Gachelin arrive en train en gare d'Égly. Il est accompagné par Mlle Lenormand, une petite fille avec qui il a pour habitude de faire le trajet. Alors qu'ils sont dans la descente entre la gare et la commune d'Ollainville où Gachelin vit, ils croisent un jeune homme. Détail en apparence, le duo poursuit donc sa route, mais quelques instants plus tard, un coup de feu retentit. La fillette voit Gachelin tombé, touché dans le dos par la balle, tandis que l'auteur du tir s'enfuit dans la nuit, en direction d'Arpajon⁵³⁷. Gachelin est quant à lui transféré à l'hôpital d'Arpajon, où il meurt peu après, le 6 août, au petit matin⁵³⁸.

Aussitôt, le procureur pense à « un acte de vengeance politique ou de terrorisme⁵³⁹ » en raison de l'engagement de Gachelin au sein du PPF. *La*

⁵³⁵ Philippe Bourdrel, *L'épuration sauvage, 1944-1945*, Paris, Perrin, 2008², [2002], p.10-11

⁵³⁶ Sur les actions du réseau, voir le Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes*, *op. cit.* Pour le vol de tickets à Brétigny-sur-Orge, voir Aurore Podevin, *Brétigny...*, *op. cit.*

⁵³⁷ Rapport du Procureur de la République, *Assassinat d'Henri Gachelin*, *op.cit* ; *La Gazette de Seine-et-Oise*, 6 août 1942 – ADE JAL 22/7.

⁵³⁸ Registre d'État-civil, *Décès d'Henri Louis Gachelin*, 6 août 1942 – ACA 1E66.

⁵³⁹ Rapport du Procureur de la République, *Assassinat d'Henri Gachelin*, *op.cit.*

Gazette précise plus encore cette pensée : « M. Gachelin militait depuis de longues années dans les rangs du PPF dont il était devenu secrétaire à Paris. Ces derniers mois en particulier, il s'était créé de nombreuses inimitiés dans notre région, où il était particulièrement connu à cause de son activité militante, mais on estime cependant que ce criminel attentat est l'œuvre d'un communiste venu exprès de Paris pour commettre son forfait.⁵⁴⁰ » Gachelin est enterré deux jours plus tard, le 8 août 1942.

D'après le rapport de gendarmerie, une centaine de personnes est présente pour ses obsèques⁵⁴¹. Il est souligné que le cortège est principalement composé de membres du PPF, mais de « Très peu d'habitants des environs et d'Ollainville⁵⁴² ». Cette précision permet de penser que la population n'adhère pas forcément aux idées du PPF. Une photographie est prise du cortège lors de son passage sur la Place de la Mairie. Elle ne nous permet pas d'avoir une idée du nombre de personnes présentes, car on ne voit que la tête de cortège. On voit des habitants présents qui observent le convoi passer. Trois hommes se tiennent debout devant les grilles de la mairie ; il semblerait qu'il s'agisse du maire Tinseaux, et de ses adjoints Gœneutte-Lefèvre et Houzelle. Les représentants du Conseil ne prennent donc pas part à la cérémonie, rendant seulement un hommage lors du passage du convoi. Outre la photographie, d'autres éléments appuient le fait que la population ne s'intéresse pas vraiment à la mort de Gachelin. L'article tout d'abord – bien plus court que celui qui est consacré au lieutenant des pompiers à son décès l'année suivante – mentionne uniquement les membres et responsables du PPF et de la sphère collaborationniste. Nulle mention n'est faite de la présence d'habitants, ni même d'une couronne de fleurs de leur part. Si tel avait été le cas, on pense bien que le journal l'aurait indiqué ; l'absence d'allusion semble donc ici le confirmer. En outre, l'article annonçant l'arrestation du résistant auteur de l'attaque dans *La*

⁵⁴⁰ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 6 août 1942, *op. cit*

⁵⁴¹ Rapport du commandant de Gendarmerie de l'arrondissement d'Étampes au Sous-Préfet de Corbeil. *Rapport sur l'enterrement de M. Gachelin à Arpajon*, 10 août 1942 – ADE 982W01.

⁵⁴² *Ibidem*.

Gazette est très bref. À peu de mots près, il s'agit du même que celui de *Paris-Soir* ; pas de gros titre ni de mise en avant⁵⁴³. Ceci témoigne donc d'un désintérêt à ce sujet entre temps.

Le personnage central de cette photographie est Jacques Doriot, fondateur et dirigeant du PPF. On le voit juste derrière les véhicules du convoi, encadré par des jeunes du parti – ceux dont *La Gazette* dit qu'ils ont monté une garde toute la nuit autour du corps de Gachelin –, qui forment un cordon de sécurité autour du chef du parti. Outre Doriot, *La Gazette* relève la présence d'autres personnalités de la sphère collaborationniste du PPF tels les journalistes Henri Lèbre et Claude Jeantet. La présence de ces personnalités témoigne de l'importance de Gachelin au sein du parti.

La marche du cortège indique qu'ils se dirigent vers l'Église d'Arpajon, située quelques centaines de mètres au nord de l'Hôtel de Ville. Après la cérémonie, Gachelin est inhumé au cimetière d'Ollainville, après une dernière allocution de Doriot⁵⁴⁴.



Photographie du convoi funéraire de Gachelin, Place de l'Hôtel de Ville, 8 août 1942⁵⁴⁵.

⁵⁴³ *La Gazette de Seine-et-Oise*, 27 août 1942 – ADE JAL 22/7

⁵⁴⁴ Dans son rapport, le commandant de Gendarmerie indique qu'une copie du texte de ce discours a été transmise au Commissaire Spécial de Juvisy ; nous n'avons pas trouvé trace de ce document.

⁵⁴⁵ Sophie Di Folco, *Arpajon temps passés...*, op. cit p.130 © Pierre Marly.

« Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, M. Henri Gachelin, secrétaire fédéral du PPF pour Seine-et-Oise, était victime, mardi 4 août, d'un lâche et criminel attentat qui devait lui coûter la vie. En effet, nous apprenions jeudi dernier 6 août, qu'après une longue et douloureuse opération, M. Gachelin avait rendu le dernier soupir dans la nuit du 5 au 6. Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier au milieu d'une grande affluence. À 9 h 45, la levée du corps eu lieu en présence de la famille et de nombreuses notabilités du PPF, dont M. Jacques Doriot, assisté d'une délégation des Jeunes du Parti, en uniforme, qui, toute la nuit, avait monté une garde d'honneur autour du corps. Deux voitures funèbres étaient à peine suffisantes pour contenir les gerbes et couronnes qui s'amoncelaient autour du cercueil et parmi lesquelles on remarquait celles offertes par Jacques Doriot, et par les sections du PPF auxquelles avait appartenu le défunt. Le cercueil, hissé dans le char funèbre, encadré des "Jeunes", le convoi s'acheminait vers l'église Saint-Clément d'Arpajon où devait avoir lieu la cérémonie religieuse. Parmi la foule qui suivait le corps, nous avons pu remarquer, outre les membres influents du parti auquel appartenait M. Gachelin, M. Forestier, représentant M. de Brinon, délégué général du gouvernement en zone occupée ; M.M. Henri Lèbre, directeur politique du "Cri du Peuple" ; Claude Jeantet, rédacteur en chef du "Petit Parisien", etc... Après la cérémonie religieuse, le convoi prit le chemin d'Ollainville où l'inhumation devait avoir lieu. Au cimetière, M. le curé Aubry prononçait les dernières paroles rituelles, puis Jacques Doriot fit l'éloge funèbre du disparu, exaltant la grandeur du sacrifice de Henri Gachelin, lui promettant de ne jamais l'oublier. Dans ces douloureuses circonstances, *La Gazette* présente à Mme Gachelin, ainsi qu'à sa famille, l'expression de ses condoléances attristées. »

**Article de *La Gazette de Seine-et-Oise* « Les obsèques de M. H. Gachelin »,
13 août 1942⁵⁴⁶.**

Document 43 – Les obsèques de Gachelin, 8 août 1942 : Photographie du convoi et article de *La Gazette de Seine-et-Oise*.

⁵⁴⁶ ADE JAL 22/7

Malgré les craintes des autorités, la cérémonie se déroule sans incident. En prévention, un détachement de trente-trois gendarmes de la Caserne de Versailles est présent à la brigade d'Arpajon toute la journée⁵⁴⁷. Sans doute que les autorités craignent un nouvel attentat, motivé par la présence des personnalités du PPF. D'autant qu'à cette date, les auteurs de l'assassinat de Gachelin ne sont pas arrêtés. Ils le sont pourtant avant la fin du mois d'août.

C. Le démantèlement du réseau.

Grâce au rapport de police effectué suite au démantèlement du réseau, nous connaissons les auteurs de l'attentat⁵⁴⁸. L'auteur du coup de feu mortel est Maurice Dupic. Il est accompagné de Lucien Charpentier et André Pelet, chargés d'assurer sa protection et couvrir sa fuite. L'ordre d'exécuter Gachelin est donné à Dupic par Alberto Barrachi, qui tenait lui-même cette consigne de Victor Rousseau, responsable national de l'OS. Le rapport du procureur de la République de Corbeil, postérieur à celui du Commissaire, mentionne également la présence d'André Boissière. Celui-ci est présent afin de « surveiller Dupic et vérifier qu'il accomplissait entièrement sa mission.⁵⁴⁹ » Cette indication témoigne des difficultés de certains membres à commettre des exécutions directes telles que ce fut le cas pour Gachelin. Si tous étaient bien présents, cela indique que quatre membres ont été dépêchés par l'organisation pour ce faire. La présence de Dupic et Charpentier est confirmée dans l'ouvrage de Franck Liaigre, *Les FTP*⁵⁵⁰. Il confirme également que l'ordre venait en haut lieu de Victor Rousseau. En revanche, nulle mention n'est faite de la

⁵⁴⁷ Rapport du commandant de Gendarmerie de l'arrondissement d'Étampes au Sous-Préfet de Corbeil. *Rapport sur l'enterrement...*, *op. cit.*

⁵⁴⁸ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes*, *op. cit.*

⁵⁴⁹ Rapport du Procureur de la République de Corbeil, *Déraillement et vol de tickets à Brétigny ; Assassinat de Gachelin à Ollainville*, 9 octobre 1942, *op. cit.*

⁵⁵⁰ Franck Liaigre, *Les FTP, nouvelle histoire d'une résistance*, consulté sur Google Books le 20 juillet 2016 :

<https://books.google.fr/books?id=SN2NCgAAQBAJ&pg=PA42&dq=franck+liaigre+ftp+gachelin&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwibva7xjOfOAhXiAsAKHW2-AHEQ6AEIHDA#v=onepage&q=franck%20liaigre%20ftp%20gachelin&f=false> . Voir

Chapitre 9 « Des tâches spéciales des groupes spéciaux ? », note de bas de page n°33.

présence de Pelet et Boissière. L'historien se base sur l'interrogatoire de Maurice Dupic au 18 août.

Le premier du petit groupe à être arrêté est Lucien Charpentier, dans la matinée du 12 août⁵⁵¹.

La veille, en début d'après-midi, le jeune homme se rend à la gare de Moret-sur-Loing en compagnie de Raymonde Georges, membre du réseau et belle-sœur de Pierre Georges. Celle-ci prend un train en direction de Paris. En y montant, elle laisse par mégarde tomber un petit paquet, ouvert en présence du sous-chef de gare qui y trouve notamment un revolver et des cartouches. L'homme de gare retourne voir Charpentier, toujours présent en gare après le départ de Raymonde ; il ruse en lui demandant si le colis lui appartient, sans toutefois préciser qu'il a été ouvert. Charpentier reconnaît en être le propriétaire, puis prends la fuite en comprenant qu'il est découvert. Les gendarmes français se lancent à sa poursuite, assistés par un détachement de soldats allemands. La poursuite est vaine, Charpentier est seulement vu traversant le Loing à la nage. Raymonde quant à elle, est déjà dans le train pour Paris lors de ces événements. Elle est arrêtée aussitôt à sa descente. Sur elle, les autorités retrouvent une fausse carte d'identité au nom de Madeleine Serre, ainsi que des tickets d'alimentation provenant de différentes villes⁵⁵².

Rapidement, les forces de l'ordre sont sur la piste d'un campement de résistants à Moret. Le rapprochement avec les événements de la gare de Moret est-il la seule raison, ou Raymonde Georges aurait-elle donné des indications aux gendarmes ? Rien en tout cas ne l'indique expressément dans le rapport, bien que cela puisse le laisser penser. Des signalements et des noms potentiels sont en effet transférés dans la foulée aux différentes brigades de gendarmerie de Seine-et-Marne. Les gendarmes interviennent dès le lendemain « au petit jour⁵⁵³ », au camp du Calvaire. Bien qu'Albert Ouzoulias mentionne « de durs combats » au cours

⁵⁵¹ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes, op. cit.*

⁵⁵² *Ibidem.*

⁵⁵³ *Ibidem*

desquels « certains seront blessés⁵⁵⁴ », le rapport de police indique que le camp est vide à leur arrivée. Les divers documents et armes retrouvés dans les différentes tentes à leur arrivée témoignent du départ précipité des résistants. Ces documents s'avèrent une source d'informations précieuse pour les enquêteurs. Charpentier est arrêté peu de temps après, au cours de la matinée. Il est en gare de Moret, où il souhaite prendre un train en direction de Paris. Une imprudence sans nul doute au vu des événements de la veille dans cette même gare. Bien qu'il nie être en relation avec les résistants du Calvaire, les gendarmes trouvent sur lui un document compromettant, des titres d'alimentation d'une autre ville que celle où Charpentier est domicilié⁵⁵⁵.

L'après-midi même, c'est Barrachi qui est interpellé, tandis que Boissière est tué d'une balle dans la tête au cours d'un échange de tirs durant lequel un soldat allemand est également tué. Barrachi se rend après que Boissière est tué. Les deux hommes étaient accompagnés de cinq autres résistants qui ont pu prendre la fuite après avoir tiré sur les deux gendarmes venus les arrêter, dans la ville de Montereau. Seuls Barrachi et Boissière sont repérés par les forces de police. Les enquêteurs indiquent qu'au cours de son interrogatoire, Barrachi leur donne d'importantes informations sur le réseau⁵⁵⁶. En effet, l'enquête s'accélère dès lors. L'identité et le pseudonyme des onze membres présents au camp au matin de leur intervention est connu des autorités. Ils sont également informés du parcours de Barrachi, Dupic et Rozinoer à la veille de l'intervention, le 11 août. Les trois hommes ont rendez-vous en gare de Montereau avec trois autres membres de l'OS, Victor Rousseau, Charles Blanstier et Marcel Beauclaire⁵⁵⁷. C'est à la suite de ces révélations que la police parvient à arrêter Dupic et Blanstier

À la suite du démantèlement du maquis, les résistants se trouvent en difficulté, recherchés et sans lieu où se rendre, leur camp étant découvert. C'est en allant se ravitailler chez l'oncle de Blanstier que celui-

⁵⁵⁴ Albert Ouzoulias, *Les Bataillons de la jeunesse...*, op. cit p.278

⁵⁵⁵ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes*, op. cit.

⁵⁵⁶ *Ibidem*.

⁵⁵⁷ *Ibidem*.

ci est arrêté en compagnie de Dupic, à Colombes. La date de leur arrestation n'est pas précisée dans le rapport de police. Le journal *Paris-Soir* indique quant à lui la veille, soit le 20 août, ce qui est incohérent par rapport à l'interrogatoire consulté par Franck Liaigre qui est daté du 18⁵⁵⁸. Le site Mémoire Vive avance quant à lui la date du 17 août, ce qui cette fois colle plus à la chronologie avérée⁵⁵⁹.



Document 44 – Article de presse, arrestation de Maurice Dupic, 21 août 1942⁵⁶⁰.

Le 27 août, la police retrouve la trace de Pelet et Rozinoer au sein d'une manifestation à Suresnes⁵⁶¹. Un échange de tirs a lieu ; Pelet est tué d'une balle dans la tête, Rozinoer est quant à lui interpellé vivant. Le lendemain, c'est Pierre Benoit qui est arrêté au square Louis XVI à Paris, au cours d'un rendez-vous⁵⁶². Le chef de groupe, Le Berre, est arrêté le même jour, alors qu'il se rendait dans un pavillon pour y trouver refuge. Simone Degueret qui est avec lui parvient à prendre la fuite⁵⁶³.

⁵⁵⁸ Franck Liaigre, *Les FTP...*, *op. cit*

⁵⁵⁹ Fiche biographique de Marcelle Gourmelon sur le site Mémoire vive, *op. cit*

⁵⁶⁰ Reproduction du journal *Paris-Soir*, 21 août 1942 – Archives privées.

⁵⁶¹ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes*, *op. cit*.

⁵⁶² *Ibidem*.

⁵⁶³ *Ibidem*.

À la fin août 1942, soit deux mois après sa formation, le maquis de Moret est décimé, entre les résistants arrêtés et tués, ainsi que ceux en fuite, mais sous une menace constante. Les enquêteurs découvrent également des caches d'armes, dont l'une d'elles se trouve non loin d'Arpajon, à Saint-Chéron⁵⁶⁴. Ils mettent également à jour les planques des résistants, tel que celle de Vulaines en Seine-et-Marne où Dupic, Blanstier, Beauclair et Latapie trouvent refuge du 13 au 16 août, après le démantèlement du camp⁵⁶⁵. Enfin, la police parvient à remonter les différentes actions de la JC, à partir du mois d'août 1941 avec l'incendie d'une usine d'isolants à Vitry-sur-Seine ainsi que l'attentat du métro Barbès, jusqu'à ceux d'août 1942⁵⁶⁶.

Toutefois comme nous l'avons dit, ce rapport soulève des questions : nulle part dans cette enquête il n'est fait mention de Marcelle.

La jeune femme est absente du rapport, pourtant, nous l'avons vu, elle est bien affiliée à la JC et aux FTPF du camp de Moret. Il n'est question ni de son arrestation, ni de celle de sa mère ; son domicile ne fait pas non plus partie des caches d'armes évoquées par les enquêteurs. Le rapport de police est pourtant postérieur aux faits, étant établi le 10 septembre, tandis que Marcelle est arrêtée le 27 août. Si la date semble confirmée par les différents documents, une incertitude demeure quant aux circonstances de son arrestation. Deux cas sont évoqués : à Fontenay-sous-Bois dans un pavillon⁵⁶⁷ ; à Paris, en même temps que Pierre Benoit⁵⁶⁸.

Nous l'avons vu, c'est le lendemain, 28, que Benoit est arrêté⁵⁶⁹. Il semble donc peu probable que Marcelle soit avec lui à ce moment, les dates ne collant pas. Si les sources indiquent qu'il est arrêté au cours d'un rendez-vous, aucune ne précise l'identité de la personne avec qui il était, ou qu'il

⁵⁶⁴ *Ibidem.*

⁵⁶⁵ *Ibidem.*

⁵⁶⁶ *Ibidem.*

⁵⁶⁷ Voir notamment la fiche de Marcelle Gourmelon le site Mémoire vive, *op. cit* ; l'enquête administrative sur l'arrestation de Marcelle Gourmelon, 4 mars 1957, reproduit in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit* p.14.

⁵⁶⁸ Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier...*, *op. cit* ; l'attestation nationale de FTPF indique quant à elle seulement Paris, sans plus de précision, reproduit in Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit* p.13

⁵⁶⁹ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes*, *op. cit.*

devait voir. Cette personne a-t-elle été arrêtée ? S'est-elle enfuie ? Qui était-ce ? Nous n'avons pas ces informations ; l'absence d'indications peut toutefois laisser penser que Pierre Benoit était seul lors de son arrestation. En revanche, Marcelle étant agent de liaison, il est tout à fait possible que les deux jeunes gens puissent avoir convenu d'un rendez-vous ce jour-là. Il est envisageable que, comme d'autres le firent face aux interrogatoires musclés, Marcelle indique ce rendez-vous à la police. Cela expliquerait peut-être le rendez-vous manqué de son camarade. Toutefois, là encore nous ne sommes réduits qu'à des hypothèses à partir des sources à notre disposition. Il n'est pas mentionné dans le rapport que Benoit est arrêté sur la base de renseignements. En outre, si l'arrestation s'était produite dans ce contexte, l'absence de Marcelle dans le rapport serait d'autant plus surprenante.

Reste donc l'hypothèse du pavillon de Fontenay-sous-Bois. Là encore, nous n'allons pas trouver de certitudes.

C'est le site *Mémoire vive* qui est le plus précis quant à cette arrestation : « Le 27 août (...), "les enquêtes, surveillances et filatures entreprises" (selon le langage convenu de la police), permettent à la brigade spéciale n° 2 d'apprendre l'existence du pavillon de Fontenay-sous-Bois et d'y arrêter Gustave Bonnet et Marcelle Gourmelon, alors désignée comme "liaison entre les exécutants" et "maîtresse" d'André Pelet.⁵⁷⁰ » À aucun moment dans le rapport de police que nous avons consulté il n'est question de la « maîtresse d'André Pelet »⁵⁷¹. Gustave Bonnet est également absent du rapport. Son parcours nous est toutefois connu grâce au témoignage de sa fille Simone sur le site de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Banque de France (ANAC)⁵⁷². Si son récit confirme l'arrestation de son père le 27 août, ainsi que sa femme prénommée Marcelle, il n'est là encore pas question de la Marcelle que nous recherchons. Seule la présence d'une « cousine,

⁵⁷⁰ *Mémoire Vive des convois des 45 000 et 31 000 d'Auschwitz-Birkenau*, Marcelle Gourmelon *op. cit.*

⁵⁷¹ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes*, *op. cit.*

⁵⁷² Gustave Bonnet par Simone Bonnet, *Association Nationale des Anciens Combattants de la Banque de France* : http://www.anac-fr.com/2gm/2gm_58.htm consulté le 13 février 2016.

âgée⁵⁷³ » est évoquée par Simone Bonnet ; description ne correspondant aucunement à la jeune femme de dix-huit que nous recherchons. Alors, Marcelle Gourmelon était-elle présente lors de l'arrestation et n'est, une fois encore, pas mentionnée ? Ou bien s'agit-il plutôt d'une confusion entre les deux femmes, portant le même prénom ? La coïncidence est en effet à relever. Rien ne nous permet toutefois de répondre à cette question. Une autre incohérence apparaît également entre le récit de Simone Bonnet et celui de la police. Elle date l'arrestation de Rozinoer au « surlendemain de l'arrestation⁵⁷⁴ » de ses parents. Or, le rapport indique qu'il a été arrêté le 27, soit le même jour que les époux Bonnet. Rappelons le, Rozinoer est arrêté au cours d'une manifestation à Suresnes, or, là aussi le récit de Simone diffère, ressemblant plutôt à l'arrestation de Le Berre et à la fuite de Simone Degueret : « Cet homme avait participé à l'attentat contre les pylônes de transmission de Sainte-Assise (raconté dans le livre "Nous retournons cueillir les jonquilles" de Jean Laffitte). N'ayant pas pu retrouver son point de chute prévu, il était revenu où le groupe avait couché la veille de l'action. Malheureusement les arrestations ayant eu lieu, il fut pris dans la souricière. Une femme l'accompagnait, elle a jeté ses souliers dans la figure des policiers pour les retarder et est partie en courant en direction du bois de Vincennes. Personne n'a pu dire qui elle était, ni ce qu'il lui est advenu.⁵⁷⁵ »

Un flou certain subsiste donc quant à l'arrestation de Marcelle Gourmelon. En l'état, il nous est impossible de répondre à ces questions. Sans nul doute, une allusion à la jeune femme dans les rapports de police nous aurait été d'une grande aide, néanmoins il n'y en a absolument aucune trace. Cette absence mérite donc que l'on s'y intéresse : Pourquoi Marcelle, bien qu'arrêtée à la même période, n'est-elle pas mentionnée par la police comme les autres membres du groupe ? Les enquêteurs se sont basés sur les informations de Barrachi afin de rechercher les membres présents au maquis⁵⁷⁶. Or, Marcelle n'est pas

⁵⁷³ *Ibidem.*

⁵⁷⁴ *Ibidem.*

⁵⁷⁵ *Ibidem.*

⁵⁷⁶ Rapport du Commissaire Vilchien, *Enquête sur des menées terroristes, op. cit.*

citée parmi eux. Pour la police, elle ne ferait donc pas partie du maquis de Moret. Il semblerait en effet que Marcelle n'y vive pas à la différence des autres résistants, mais qu'elle continue à vivre chez sa mère à Arpajon. Employée à la base d'Étampes, il semble plus probable que la jeune femme reste à Arpajon plutôt qu'elle n'aille à Moret-sur-Loing qui est bien plus éloigné. Cette hypothèse se confirme également du fait que des armes sont entreposées à leur domicile. Enfin, aucune source ne mentionne un départ de Marcelle du domicile familial ; au contraire nous l'avons vu, le COMRA émet l'hypothèse que Jeanne avertisse les autres résistants de l'arrestation de Marcelle⁵⁷⁷.

Avec tous ces éléments, il semblerait donc que Marcelle – bien que membre des JC et affiliée au réseau FTPF du camp de Moret dirigé par Le Berre –, n'en était pas membre intégrant dans le sens qu'elle n'y vivait pas. Cette supposition explique pourquoi son nom n'est pas communiqué aux enquêteurs, bien que cela n'explique pas tout, beaucoup d'éléments restant malgré tout sans réponse.

Après leur arrestation, Marcelle et sa mère sont écrouées à la Santé avant d'être remises – comme les autres membres du groupe – aux autorités allemandes, qui les internent dans le quartier allemand de la prison de Fresnes. Le 21 octobre, les femmes Gourmelon sont internées au fort de Romainville. Jeanne y reste, tandis que Marcelle est transférée à Compiègne le 23 janvier. Le lendemain, 24 janvier, elle fait partie du convoi des deux-cent-trente femmes déportées au camp d'Auschwitz-Birkenau. Elle y décède au cours du mois de juillet 1943, atteinte du typhus. Jeanne Gourmelon est libérée de Romainville le 18 juillet 1943. Sans nouvelles de sa fille depuis sa déportation, elle n'apprend son décès qu'au retour des rapatriés, dont Marcelle ne fait pas partie⁵⁷⁸.

⁵⁷⁷ Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, *op. cit* p.15

⁵⁷⁸ Sur la déportation de Marcelle Gourmelon, voir l'ouvrage de Charlotte Delbo ainsi que l'enquête du COMRA dans le fascicule biographique.

III. Naissance et développement de la Résistance à Arpajon.

Nous avons jusque là abordé la question de la Résistance par le biais des communistes. Ce ne sont pourtant pas les seuls engagés dans la lutte contre l'occupant. Comme nous allons le voir, la Résistance naît à Arpajon à la fin 1940, avant de se développer dans les années 1942-1943. L'aboutissement de ce développement est la constitution de la section des Forces Françaises de l'Intérieure (FFI) au printemps 1944, l'unification des différents commandements de groupes résistants⁵⁷⁹.

L'assassinat d'Henri Gachelin est l'action résistante qui a le plus fort retentissement dans la région d'Arpajon. Cette action, comme nous venons de le voir, est menée non pas par des résistants locaux, mais par des FTPF de région parisienne. Nous avons également vu qu'avant leur arrestation au début de l'année 1941, Babin et ses camarades font des actions de résistance passive sous la forme de diffusion de tracts. Une activité est donc présente à Arpajon qui, comme dit auparavant, semble se développer dans le courant de l'année 1943. Nous allons donc ici tenter de voir quand et comment la résistance s'est formée puis développée à Arpajon. Pour ce faire, les travaux du COMRA nous seront d'une grande aide. En croisant les différents parcours de résistants, nous pouvons parvenir à retracer une esquisse de la résistance à Arpajon.

A. Les groupes résistants à Arpajon.

À la fin 1940, un autre groupe de résistance local se met en place. Il est formé par Roos et Hubert (ou Huber selon les documents), respectivement directeur et sous-directeur des *Entrepôts de l'Orge*, une entreprise de vins et spiritueux d'Arpajon. Précisons tout de suite que nous n'avons trouvé que très peu d'informations sur ces deux hommes.

⁵⁷⁹ François Marcot, « FFI » in François Marcot, *Dictionnaire...*, op. cit p.185-186

France de Mijolla est l'une des rares sources les mentionnant, et est par la suite reprise dans les autres ouvrages⁵⁸⁰.

Leur groupe est formé de différents mouvements : Ceux de la Libération, Vengeance, puis Libération-Nord⁵⁸¹. Ceux-ci sont créés dans le courant des mois de novembre et décembre 1940, ce qui corrobore une mise en place du groupe d'Arpajon dans le même temps. Il semblerait que les membres appartiennent majoritairement au mouvement Libération-Nord, mouvement majoritaire dans la région de l'arrondissement de Corbeil⁵⁸². Les premières actions effectuées par le groupe sont l'organisation de passage en zone non occupée de personnes souhaitant aller à Londres rejoindre les Forces Françaises Libres de de Gaulle⁵⁸³. Il s'agit des rares informations que nous avons trouvées sur le groupe. Peu de traces donc pour les années 1940 et 1941, comme nous l'avons vu, l'activité restant mineure dans un premier temps. Nous ne savons pas de combien de membres ce réseau est initialement constitué. Nous n'en savons pas plus non plus au sujet de leurs actions.

C'est à partir de 1942 que le réseau prend une plus grande envergure. À la fin cette année, une réunion se tient entre plusieurs résistants⁵⁸⁴. Elle se déroule sous la direction d'Abel Cornaton. L'objet est la création d'une section locale du groupe Résistance. Elle a lieu dans le bureau d'Henri Pénochet, directeur de la Banque Populaire d'Arpajon et membre comme nous l'avons vu du Centre d'Entr'aide tout comme Cornaton. Damonay, ancien prisonnier de guerre, faisant également partie du Centre est là. Hubert est aussi présent, mais il n'est pas question de Roos. Il est possible qu'Hubert y soit présent en tant que représentant de son mouvement en vertu du cloisonnement. Au total, sept personnes sont présentes à cette réunion, issues de plusieurs mouvements de résistance : Damonay, Pénochet, Dupré, Harmand, Charpentier, Hubert et

⁵⁸⁰ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre...*, *op. cit* p.101-102. Des recherches sont en cours par le COMRA au moment où nous écrivons ces lignes dans le but d'effectuer une biographie.

⁵⁸¹ *Ibidem*.

⁵⁸² Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op cit*. p.8

⁵⁸³ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre...*, *op. cit* p.101-102

⁵⁸⁴ *Ibidem* ; Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op cit*. p.4-6.

Cornaton⁵⁸⁵. Cette réunion voit donc la création de la section locale du mouvement *Résistance*, effective à la fin de l'année 1942. Le cloisonnement efficace nous empêche de connaître le nombre exact de membres la composant. Le recrutement se fait en effet par les chefs indépendamment, chaque membre ne répondant qu'aux ordres de son propre chef et ne connaissant donc pas les autres membres.

Bien qu'une bonne partie d'entre eux appartiennent au mouvement Libération-Nord, ce n'est pas le seul mouvement représenté. Il y a des membres de Ceux de la Libération, Défense pour la France, ou encore du Front National. C'est d'ailleurs ce dernier mouvement, d'obédience majoritairement communiste, que rejoint Fernand Despôts peu après sa libération à la fin 1941.

Au printemps 1943, le Bureau des Opérations Aériennes (BOA) est créé par Jean Moulin, chargé des parachutages en zone occupée⁵⁸⁶. C'est à cette même période que la section d'Arpajon y est affiliée⁵⁸⁷. Cette affiliation contribue à l'amplification des moyens d'action du réseau.

Bien que les sources ne nous permettent pas de connaître le nombre de résistants présents dans le groupe formé par Cornaton, on peut facilement estimer qu'ils ne dépassent guère – ou de peu – une quinzaine de membres. La section de FFI créé au printemps de l'année suivante comporte en effet seize membres⁵⁸⁸.

Au sein de la Résistance, Abel Cornaton joue un rôle d'agent de liaison. Il opère pour différents mouvements, ponctuellement ou plus fréquemment. Il s'agit de ceux implantés dans la région d'Arpajon et desquels l'homme se sent proche : Défense de la France, Témoignage Chrétien, Libération-Nord, Mouvement de Libération Nationale, ou encore Vengeance⁵⁸⁹. Ce dernier mouvement, Vengeance, semble bien être important à Arpajon. Ce n'est toutefois pas de ce mouvement qu'est

⁵⁸⁵ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, *op. cit.* p.83

⁵⁸⁶ Bruno Leroux, « Bureau des opérations aériennes » *in* François Marcot (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *op. cit.* p.168

⁵⁸⁷ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre...*, *op. cit.* p.101-102

⁵⁸⁸ *Liste nominative de la section FFI d'Arpajon*, établi par Cornaton. – ADY 1W420. Le document n'est pas daté mais est postérieur à la Libération au vu des informations qui y sont données.

⁵⁸⁹ Elisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit.* p.7-9

membre Cornaton, mais de Libération-Nord, le mouvement majoritaire dans la région⁵⁹⁰.

Dans les documents d'archives, la section d'Arpajon est qualifiée d'active et de qualité comme en témoigne un compte-rendu de Charles Couderc à ce propos. Charles Couderc est responsable des corps francs de Vengeance en Seine-et-Oise à la fin de l'année 1943. À l'été 1944, il est nommé par Rol-Tanguy commandant FFI du secteur de Dourdan, secteur dont fait partie Arpajon⁵⁹¹. « Dans l'ensemble, les formations paramilitaires se sont toutes développées dans le sud de la Seine-et-Oise dès l'été 1942 au printemps 1943, le plus parfait accord existant entre Libération-Nord, Vengeance, Ceux de la Libération, l'OCM, le Front National et les Francs-Tireurs et Partisans. Dans la région de Corbeil, ces mouvements coexistaient à Arpajon, Étampes et Dourdan, l'activité était constante, particulièrement favorisée par le Bureau des Opérations Aériennes (BOA). À Arpajon résidait la 5^e compagnie de Vengeance, le recrutement était de qualité, nous avons deux hommes très sûrs (...) à Arpajon, le 1^{er} mai 1944, les éléments militaires les plus organisés étaient les corps francs Vengeance qui avaient recrutés un peu partout, d'ailleurs toute la région parisienne était sous sa direction grâce à son encadrement.⁵⁹² »

Le réseau subit quelques pertes pendant la période. En janvier 1944, Roos et Hubert sont arrêtés. Roos est libéré faute de preuve ; Hubert quant à lui est déporté à Dachau⁵⁹³. Cette arrestation est assez floue, on ne sait pas ce qui l'a provoqué, une filature ou une dénonciation. France de Mijolla indique en effet qu'« En janvier 1944, le groupe est repéré par la Gestapo⁵⁹⁴ » puis qu'« En février 1944, Hubert

⁵⁹⁰ Mouvement Libé-Nord, *État nominatif des cadres ayant appartenu au sous-secteur de Sainte-Geneviève-des-Bois dépendant du secteur de Corbeil*, s.d – ADY 1W420.

⁵⁹¹ Fiche de Charles Couderc sur le site du Musée de la Résistance en ligne : <http://museedelaresistanceenligne.org/media4262-Charles-Couderc> consulté le 2 août 2016.

⁵⁹² Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op cit.* p.9 ; Extrait des archives de Turma-Vengeance à la BDIC de Nanterre.

⁵⁹³ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre...*, *op. cit* p.101-102

⁵⁹⁴ *Ibidem.*

est dénoncé, arrêté, torturé et déporté⁵⁹⁵ ». Hubert est toutefois le seul arrêté, le reste du réseau ne semblant pas avoir été inquiété.

Il est fait mention de l'arrestation de trois résistants des mouvements Vengeance et Ceux de la Libération en avril 1944 au cours d'un parachutage sur le terrain du Coccyx, vers Forges-les-Bains, auquel la section d'Arpajon participe parfois⁵⁹⁶. Il ne nous a toutefois pas été permis de savoir si ces résistants appartenaient à la section d'Arpajon. De même, en juillet de la même année, un groupe de résistants tombe dans une embuscade allemande sur le même terrain, au cours d'un parachutage. Deux résistants, André Branche et Georges Heren trouvent la mort⁵⁹⁷. Il s'agit ici d'un groupe de la Ferté-Alais ; nous ne savons pas si ce groupe était en lien avec la section d'Arpajon.

Quelques anecdotes sur la section ont été confiées à Élisabeth Duyck lors de ses rencontres. Elles témoignent de l'insouciance de ces hommes, pouvant parfois être prises pour de l'inconscience. Madame Malcoste, fille de Cornaton lui raconte ainsi : « Dans mon enfance, je les ai entendu raconter, tout réjouis, qu'un jour Monsieur Couplet et son groupe passant en voiture au passage à niveau de Breuillet, cria à la patrouille allemande médusée : "Royal Air Force" avec un fort accent anglais.⁵⁹⁸ » Une autre anecdote lui est confiée par Jacqueline Valette, épouse de Marcel Valette membre du groupe, qui aurait là encore pu bien mal finir : « Début 44, alors que je venais de me marier, je pris le train avec mon mari, un soldat allemand était assis au fond du wagon ; Abel Cornaton monta dans le train, il avait dû bien arroser son repas, car il alla se planter devant le soldat et, simulant l'égorgeement avec son pouce, lui lança : "Hein, Hitler Kaputt ?" Notre sang ne fit qu'un

⁵⁹⁵ *Ibidem.*

⁵⁹⁶ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre...*, *op. cit* p.109

⁵⁹⁷ France de Mijolla, *La Seine-et-Oise dans la guerre...*, *op. cit* p.109. Voir également le témoignage de M. Lemaitre et M. Victor Vilain de la Ferté-Alais sur les parachutages de la Ferté-Alais, recueillis par M. Liansart le 14 octobre 1961 – ADY 1W420.

⁵⁹⁸ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.11.

tour, mais le soldat répondit d'une voix neutre "Ya, ya". Abel récidiva, et nous ne fumes rassurés qu'à sa descente du train.⁵⁹⁹ »

Initialement composée de groupes distincts, il semble donc que l'on assiste à une unification des mouvements de résistance à Arpajon entre 1942 et 1943. Divers mouvements sont représentés, témoignant ainsi de leur implantation dans la ville.

Nous allons maintenant nous intéresser aux actions menées par les résistants.

B. Actions des résistants d'Arpajon.

Les actions du groupe d'Arpajon sont multiples : diffusion de la presse et de tracts, fabrication de faux papiers, ou encore réception de parachutages. Penchons-nous sur cela plus en détail.

André Damonay est présenté comme le spécialiste du groupe pour la fabrication des faux papiers. Damonay a vingt-six ans en 1942. Il est marié et père d'un jeune enfant né au moins de juin de cette année-là. Ancien prisonnier de guerre, il s'évade en juillet 1941. C'est d'ailleurs justement en se fabriquant de faux papiers qu'il s'évade, se faisant passer pour un rapatrié sanitaire⁶⁰⁰. Tout comme les familles Gourmelon et Namy, les Damonay vivent aux Cités-Jardins. Il exerce la profession de sculpteur sur ivoire⁶⁰¹. C'est lui qui est chargé de fabriquer les faux papiers destinés au groupe. Il utilise pour ce faire un outillage qu'il cache dans les combles du domicile familial⁶⁰².

Les faux papiers d'identité sont en effet un élément important dans la vie que mènent les résistants. En entrant dans la clandestinité, ceux-ci choisissent un ou plusieurs pseudonymes de résistants : Jean Pelus pour Abel Cornaton, ou Jules Lorient pour Fernand Desponts.

⁵⁹⁹ Élisabeth Duyck, « Raymond, Marcel et Jacqueline Valette, des résistants du groupe Cornaton » in *Louis Abel Cornaton...*, op cit p.29

⁶⁰⁰ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, op. cit p.83

⁶⁰¹ *Questionnaire pour l'obtention de la carte du combattant, op. cit ; Fichier du Pécule...*, op. cit

⁶⁰² Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op cit p.6

CARTE D'IDENTITÉ

	Nom <u>Lorient</u>
	Prénoms <u>Jules Henri</u>
	Profession <u>Cuisinier</u>
	Nationalité <u>Français</u>
	Né le <u>1 avril 1900</u>
	à <u>Paris</u>
	Département <u>Seine</u>
Domicile <u>17ème - 6^e</u> <u>Evreux</u>	
SIGNALEMENT	
Taille : <u>1 m. 40</u>	Forme générale du visage : <u>Ovale</u>
Cheveux : <u>blonds</u>	Teint : <u>mat</u>
Barbe : <u>néant</u>	Front : <u>haut</u>
Yeux : <u>gris bleus</u>	Bouche : <u>ordinaire</u>
Nez : Dos _____ Base _____	Menton : _____
Dimension : <u>droit</u>	Signes particuliers : <u> cicatrice à la lèvre</u>
EMPREINTES DIGITALES	Signature du titulaire : <u>Lorient</u>
	Visa du Commissaire de Police : <u>[Signature]</u>
	Pièces justificatives ou Signature des témoins

Document 45 – Fausse carte d'identité de Fernand Desponts au nom de Jules Lorient⁶⁰³.

Marcel Valette est le fils de Raymond Valette, garde-appariteur à Arpajon, et de Julia Valette, concierge à la Mairie dont nous avons vu le témoignage au cours de l'exode. Marcel a vingt ans à la déclaration de guerre. Mobilisé, il est fait prisonnier le 18 juin 1940. Il est libéré le 11 février 1943⁶⁰⁴. À son retour, il se marie avec Jacqueline. Père et fils font partie du groupe résistant de Cornaton⁶⁰⁵. Jacqueline Valette confie à Élisabeth Duyck leur façon de procéder pour les faux papiers : « Ils fabriquaient de fausses cartes d'identité, et l'astuce consistait à domicilier les gens dans la commune de "La Loupe", ville dont l'état civil avait été complètement détruit, donc pas vérifiable.⁶⁰⁶ »

Le groupe procède également à la diffusion de tracts et de la presse clandestine. Nous l'avons vu, cette activité est également pratiquée par la

⁶⁰³ Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, op. cit p.14

⁶⁰⁴ *Fiche individuelle de prisonnier de guerre...*, op. cit ; *Fichier du pécule...*, op. cit

⁶⁰⁵ Élisabeth Duyck, « Raymond, Marcel et Jacqueline Valette, des résistants du groupe Cornaton » in *Louis Abel Cornaton...*, op cit p.27-35 ; *Liste nominative de la section FFI...*, op. cit.

⁶⁰⁶ *Ibidem*, p.28

cellule communiste au début de l'occupation. Ainsi que l'indique Laurent Douzou, il s'agit là d'un des « premiers gestes du refus.⁶⁰⁷ » L'historien précise d'ailleurs la définition de « presse clandestine », qui ne se cantonne pas aux tracts ou aux journaux, mais aussi d'autres types d'écrits interdits, comme les graffitis ou les petits papillons : « ce qu'on appelle presse clandestine ne se limite pas aux feuilles publiées par les mouvements et partis résistants même si ces feuilles ont joué un rôle primordial : il y a eu aussi (...) quantité de tracts « spontanés » ou « indépendants ». ⁶⁰⁸ » En outre, lorsque l'on parle de journaux, il ne faut pas imaginer les mêmes journaux que la presse légale. Les résistants sont soumis aux contraintes matérielles, à la fois de la clandestinité et des pénuries, notamment celle du papier. Ces journaux doivent de plus pouvoir s'échanger discrètement, et donc ne pas être dans un grand format.

La diffusion est opérée par des agents de liaison. Comme nous l'avons également vu, Cornaton effectue ces actions pour différents mouvements : *Combat*, *Libération*, les *Cahiers de l'OCM*, *Résistance*, *Défense de la France* ou encore *Témoignage Chrétien* font partis des journaux que Jean Pelus contribue à diffuser clandestinement⁶⁰⁹. Cette action en lien avec plusieurs mouvements n'est pas une spécificité propre à Cornaton ou à Arpajon. Bruno Leroux indique ainsi que « pour des résistants naguère isolés, il constitue la preuve matérielle qu'ils sont enfin rattachés à un mouvement régional, puis national. ⁶¹⁰ »

Divers journaux et documents sont ainsi diffusés sous le manteau dans la région. L'ampleur de cette diffusion est toutefois impossible à quantifier. Nous avons seulement trace par les autorités d'une diffusion de tracts *France Combattante* du FN en août 1943⁶¹¹. Une fois encore, l'absence de

⁶⁰⁷ Laurent Douzou « Usage de la presse clandestine dans la Résistance Française » in Bruno Curatolo et François Marcot (sous la direction de), *Écrire sous l'Occupation. Du non consentement à la Résistance, France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p.133-142

⁶⁰⁸ *Ibidem*.

⁶⁰⁹ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.9

⁶¹⁰ Bruno Leroux, « Presse clandestine » in *Dictionnaire historique de la Résistance...* *op cit*, p.681-683.

⁶¹¹ *Liste des faits de résistance en 1943...*, *op. cit*

traces n'est pas significative d'une absence d'action, le propre des résistants étant d'agir discrètement.

La presse clandestine est importante pour les mouvements et réseaux résistants. Elle remplit en effet plusieurs fonctions⁶¹². Les actions de base telles que les graffitis ou les papillons permettent de « témoigner d'un refus⁶¹³ », avec pour objectif de « réveiller le sentiment patriotique des Français⁶¹⁴ ». Il y a une évolution dans les cibles, étant d'abord fondé sur un sentiment antiallemand, puis également anti vichyste. Dans un contexte où la presse est sous contrôle allemand en zone nord, la presse clandestine est un moyen pour les résistants de transmettre aux Français des informations de radio Londres. Tous ne disposent en effet pas d'un poste de radio ; en outre, l'écoute de radio Londres est réprimée et lourdement sanctionnée. C'est également un moyen de recruter des volontaires pour le mouvement. Cette action peut passer tout d'abord par la transmission de presse clandestine. Les différents journaux incitent en effet à transmettre autour de soi. Cette action marque en soi un premier pas dans l'entrée dans la résistance. C'est enfin un moyen pour recruter pour des actions plus larges que la diffusion de la presse, des actions plus concrètes. Par les informations relayées, les mots employés ou l'action préconisés, les mouvements et réseaux se distinguent les uns des autres.

En sus, le groupe effectue des actions sur le terrain plus concrètes, notamment en matière de renseignement. Pour ce faire, l'action se déroule principalement en dehors de la ville. Comme nous l'avons vu, il n'y a pas de bâtiment représentant d'intérêt stratégique d'importance à Arpajon. Les camps d'aviation de Brétigny-sur-Orge et Étampes sont surveillés par le groupe. Cornaton et Lhuillier notamment effectuent des missions de renseignement et transmettent les informations par radios à

⁶¹² Bruno Leroux, « Presse clandestine » in *Dictionnaire historique de la Résistance... op cit*, et Laurent Douzou « Usage de la presse clandestine dans la Résistance Française » in Bruno Curatolo et François Marcot (sous la direction de), *Écrire sous l'Occupation...*, *op. cit.*

⁶¹³ Laurent Douzou « Usage de la presse clandestine dans la Résistance Française », *op. cit.*

⁶¹⁴ Bruno Leroux, « Presse clandestine », *op. cit.*

Londres⁶¹⁵. Cette fois encore, c'est chez Damonay que le matériel de transmission radio est caché⁶¹⁶. L'objectif de l'*Intelligence Service* (IS), les services de renseignement anglais, est de recueillir des renseignements d'ordre politique et stratégique. Pour ce faire en France, ils prennent notamment contact avec des groupes déjà formés⁶¹⁷.

Le groupe Cornaton n'est toutefois pas le seul à opérer sur ces bases. Nous l'avons vu avec Marcelle Gourmelon, la base aérienne d'Étampes est sous la surveillance du groupe FTPF au cours de l'année 1942. Jean-Paul Gentzberger a 21 ans lorsqu'il s'engage parmi les FTPF la même année, en 1942. Il n'est pas domicilié à Arpajon, mais sa fiancée y vit. Gentzberger appartient à un groupe appelé « groupe Corentin » du pseudonyme de son responsable, Victor Delannoy⁶¹⁸. Le groupe aurait effectué des actions de sabotage à Brétigny-sur-Orge. Gentzberger quitte par la suite la région parisienne. C'est en tentant de rallier l'Angleterre en passant par l'Espagne qu'il est arrêté à Bordeaux en décembre 1943, après avoir été dénoncé par une femme qui lui avait dit pouvoir l'aider à passer. Interné, puis déporté, il meurt à Ebensee, un camp de concentration annexe de Mauthausen, le 19 mars 1945, un mois et demi à peine avant la libération du camp⁶¹⁹.

Le document pour l'homologation comme FFI de Cornaton fait état qu'il « recherche et signale les terrains parachutages [sic]⁶²⁰ » là encore, c'est en-dehors de la ville que l'action se déroule. Trois terrains sont utilisés à proximité d'Arpajon : le *Coccyx*, nom de code d'un terrain à Forges-les-Bains ; un second à la Ferté-Alais, et enfin un dernier du côté

⁶¹⁵ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, op. cit p.137

⁶¹⁶ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit p.10

⁶¹⁷ Sébastien Laurent, « Intelligence Service » in François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance...*, op. cit p.192-194

⁶¹⁸ Fiche biographique de Victor Delannoy sur le *Dictionnaire des Fusillés* en ligne : <http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/spip.php?article21935> consulté le 3 août 2016.

⁶¹⁹ Daniel Despôts, *Jean-Paul Gentzberger (1921-1945), Résistant et martyrs (mémoire de l'arpajonnais)*, édition du 7 janvier 2013. Comme bien d'autres, les informations sur Gentzberger sont lacunaires ; de nombreux documents d'archives sont toutefois présents dans le fascicule.

⁶²⁰ Fiche d'homologation de grade FFI d'Abel Cornaton, document reproduit dans Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit p.18

de Breuillet⁶²¹. Ce type d'action n'est pas effectué dès le début par les résistants, mais intervient suite à leur affiliation au BOA en 1943. Ils participent à la fois à des parachutages, mais aussi à des évacuations⁶²². Le BOA peut également confier aux résistants des missions secondaires, par exemple la recherche d'aviateurs alliés abattus⁶²³. Certaines sources mentionnent ainsi la participation du groupe Cornaton à l'évacuation d'un aviateur australien dont l'avion est abattu en juin 1944 à Boissy-sous-Saint-Yon. Celui-ci parvient à rejoindre à pied la ville d'Égly et est pris en charge par des habitants. Le groupe aurait ainsi fourni de faux papiers à l'aviateur en le faisant passer pour sourd-muet pour assurer son rapatriement, via un autre réseau. Notons toutefois qu'une autre version est donnée où il est question de résistants de Montlhéry⁶²⁴.

Les résistants récupèrent-ils des armes de cette façon ? C'est difficile à établir. Deux états des armes pour la section d'Arpajon ont été dressés, en juin 1944 puis en août 1944, soit avant et après la Libération⁶²⁵. En juin 1944, la section dispose de deux mitrailleuses, trois fusils-mitrailleurs, cinq fusils et deux mousquetons. En août 1944, l'armement est le même, auquel s'y ajoutent deux pistolets automatiques. Or, sur l'état d'août 1944, toutes les armes sont mentionnées comme issues de la récupération du matériel allemand, excepté un mousqueton, confisqué à un habitant. Vu la provenance de ces armes, il semble plus probable que les résistants les récupèrent lors de la prise de dépôts d'armes peu avant la Libération, plutôt qu'au cours de parachutages. En l'état, il ne nous est donc pas permis de savoir si les Résistants d'Arpajon participent à des actions armées ou à des sabotages, notamment s'ils en avaient les moyens matériels.

⁶²¹ *Ibidem* p.10

⁶²² Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.10

⁶²³ Bruno Leroux « BOA » in François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit*

⁶²⁴ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, *op. cit.* p.128-129. L'épisode est également relaté dans AHPC, *Chronologie...*, *op. cit* p.129-130 ; Quelques divergences existent dans la retranscription des deux récits.

⁶²⁵ *État de l'armement pour le secteur de Sainte-Geneviève-des-Bois*, Juin 1944 et *État des armes de la section FFI d'Arpajon*, établie par Cornaton le 30 août 1944 – ADY 1W420.

Relevons que le document pour l'homologation de Cornaton comme FFI ne mentionne que la recherche et le signalement de terrain, et pas une participation active aux parachutages. Cela n'exclut pas pour autant sa participation, même ponctuelle, ou encore celle de membres de son groupe. Il est également possible que d'autres groupes de la région interviennent sur place. Le témoignage du parachutage raté en juillet 1944 au cours duquel Branche et Heren fut tué, est donné par des habitants de la Ferté-Alais, ce qui corrobore la participation d'autres groupes locaux. Néanmoins, un rapport non daté du lieutenant-colonel Pastor, chef FFI du département de la Seine-et-Oise, indique que pour l'arrondissement de Corbeil, l'activité est bonne dans cette ville ainsi qu'à Longjumeau et Arpajon, mais qu'elle est plus faible au sud⁶²⁶. Cet élément pourrait ainsi expliquer le fait que les résistants d'Arpajon interviennent à l'extérieur de la ville.

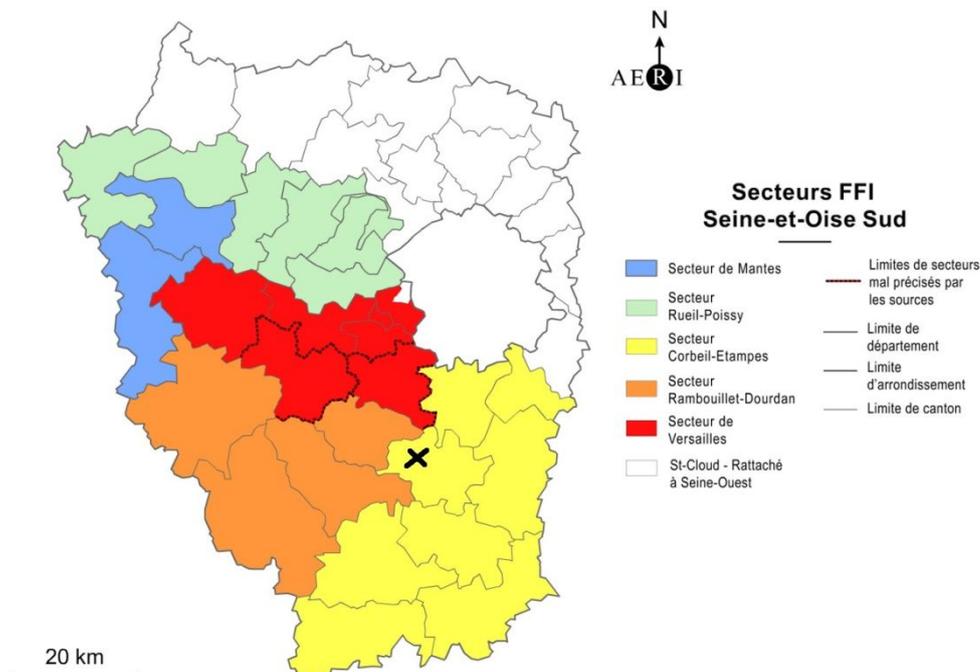
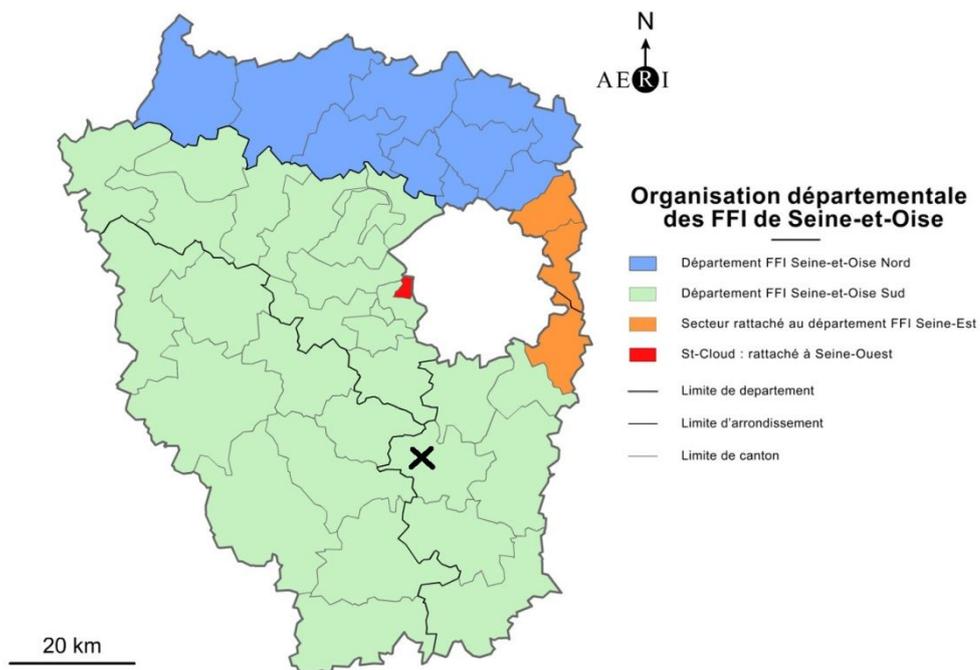
C'est au cours de l'année 1944 que les actions s'amplifient. Le débarquement allié est une imminence. Les groupes s'organisent et se regroupent, tandis que des consignes sont données afin de préparer l'arrivée des Alliés.

C. Printemps 1944 : la formation des FFI.

Les FFI se forment en Seine-et-Oise au début du mois de juin 1944. Le département est découpé en deux secteurs principaux : la Seine-et-Oise nord, et la Seine-et-Oise sud, dont fait partie Arpajon. La Seine-et-Oise sud est divisée en cinq secteurs : Rueil-Poissy, Mantes, Versailles, Rambouillet-Dourdan, et Corbeil-Étampes dont fait partie Arpajon. Ce secteur est placé sous le commandement de Georges et Deynoux⁶²⁷.

⁶²⁶ Rapport du lieutenant-colonel Pastor, Chef départemental de Seine-et-Oise sur l'Ordre de Bataille en Seine-et-Oise, s.d – ADY 1W420.

⁶²⁷ Rapport du lieutenant-colonel Pastor, *op. cit.*



Document 46 – Organisation départementale des FFI de Seine-et-Oise et de la Seine-et-Oise sud.⁶²⁸
Le canton d'Arpajon est localisé par une croix.

⁶²⁸ Musée de la Résistance en ligne : <http://museedelaresistanceenligne.org/media4256-Organisation-departementale-des-FFI-de-Seine-et-Oise#fiche-tab>

© Département AERI de la Fondation de la Résistance Droits réservés pour les deux documents.

« [Cornaton] décide, au printemps, de créer une section FFI à Arpajon avec ses compagnons du Centre d'Entr'aide, Charles Couplet, André Damonay, Roger Lhuillier [...]. Harmand, expert-comptable les rejoint et, chaque cadre devant recruter huit jeunes dans Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon, La Norville, Égly, Ollainville, bientôt, une section de trente-huit membres est constituée, divisée en cinq groupes dont les éléments doivent s'ignorer.⁶²⁹ » Attardons-nous sur la formation du groupe FFI et l'arrivée de ses membres. Comme dans bien des communes, c'est au cours de l'été 1944 et des événements de la Libération que les FFI d'Arpajon se constituent.

La formation d'origine est composée de seize membres et d'un adjudant de section, Louis Abel Cornaton⁶³⁰. On note toutefois que tous les résistants actifs pendant cette période ne prennent pas part aux FFI : Henri Pénochet par exemple n'en fait pas partie ; Fernand Desponts non plus. C'est au printemps 1944 que la formation est créée⁶³¹. Il est difficile de préciser plus exactement cette création, il semble toutefois qu'elle se fasse au cours du mois de mai. En juin, ce sont six nouveaux membres qui rejoignent la formation, la portant à vingt-deux membres. Ces adhésions sont sans doute motivées par le débarquement allié en Normandie du 6 juin. La journée de la Libération de la ville par les Américains, le 22 août, dix nouveaux membres intègrent les rangs des FFI. Le 24 enfin, jour de la Libération définitive par la 2^e Division Blindée (DB) du Général Leclerc, deux hommes se mettent à la disposition des FFI. Au 24 août, les FFI d'Arpajon comptent donc trente-quatre membres, plus leur chef de section, Abel Cornaton. On note que l'essentiel de la section est composé d'arpajonnais, cependant on relève la présence d'habitant des villes alentours comme Saint-Germain-lès-Arpajon, La Norville ou Égly, ainsi que de villes plus éloignées, Longjumeau et Saint-Mandé.

Le plus jeune de la formation n'est pas encore âgé de dix-huit, Georges Charpantier, né en octobre 1926, qui rejoint les FFI le 22 août.

⁶²⁹ Elisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit p.14-15

⁶³⁰ *Liste nominative de la section FFI d'Arpajon*, op. cit..

⁶³¹ Elisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit. p. 14-15.

Le plus âgé a quant à lui cinquante-sept ans, Louis Lorigny, qui adhère au FFI le même jour. Le doyen de la formation d'origine est Raymond Valette, âgé de cinquante-quatre ans. Son fils Marcel fait également partie de la formation d'origine. Il est alors âgé de vingt-cinq ans. Notons que Raymond n'est plus appariteur à la Mairie d'Arpajon à ce moment-là, étant mis en disponibilité par arrêté municipal le 12 avril 1944⁶³². Le motif de cette suspension n'est pas précisé, ne nous permettant pas d'en savoir plus. Il devient donc bouvier pour le compte de M. Couleau. Il est d'ailleurs présent lors du vol de vaches sous la menace d'armes par les Allemands. L'âge médian des FFI d'Arpajon est de vingt-trois ans. Ce sont donc des membres jeunes, mais pas non plus de trop jeunes hommes.

Nous l'avons dit plus haut, tous les résistants actifs d'Arpajon ne rejoignent pas la section FFI d'Arpajon. C'est le cas de Louis Jahier et Marcel Durand, qui s'engagent pour le groupe FTPF France Héroïque, opérant dans le sud de la région parisienne⁶³³. En juillet 1944, Louis Jahier a tout juste dix-huit ans. Il vit avec sa mère et sa sœur, rue Saint-Germain. Marcel Durand a quant à lui vingt-deux ans, et vit également avec sa mère, rue Dauvilliers, non loin de la rue où vit Louis. Ainsi que l'indique le COMRA, il est légitime de penser que les deux jeunes hommes se connaissaient et se sont engagés ensemble au vu de la similitude de leur parcours.

Tous deux s'engagent au début du mois de juillet 1944, après avoir été contactés par un recruteur. Une attestation de l'association nationale des anciens combattants de la résistance française indique la date du 6 juillet 1944 pour Louis. Tous deux intègrent donc le même mouvement, à la même période. Les similitudes ne s'arrêtent pas là, ceux-ci effectuant leurs actions dans le même secteur, vers Athis-Mons et Évry. L'attestation du Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la

⁶³² Registre des arrêtés municipaux, *Mise en disponibilité de M. Valette, appariteur de 1^{ère} classe*, 12 avril 1944 – ACA 4W56.

⁶³³ Daniel Despots et Élisabeth Duyck, *Louis Jahier (1926-1944) et Marcel Durand (1923-1944) L'été tragique de deux FTP de dix-huit et vingt ans*, édition du 9 avril 2013, 28p. Les informations sur ces deux jeunes hommes sont là aussi lacunaires ; les différents documents d'archive reproduits dans le fascicule nous permettent toutefois de poser nos hypothèses et conclusion.

France pour Marcel Durand indique que ce dernier a participé à diverses actions : « sabotage de l'installation téléphonique et électrique de la batterie de DCA allemande de Morangis – coup de main contre une voiture d'E.M allemand (RN7 entre Juvisy et Ris-Orangis) – accrochage carrefour de Courcouronnes (RN 446)⁶³⁴ ». Louis Jahier est quant à lui chargé de s'occuper d'un dépôt d'armes à Ris-Orangis, et de fournir les armes aux résistants pour leurs actions.

Le groupe auquel Marcel et Louis appartiennent est dénoncé peu de temps après par un milicien : tout le groupe est décimé. Louis est arrêté le 21 juillet à Juvisy-sur-Orge ; Marcel le même jour, non loin de là, à Athis-Mons. Ils sont tout d'abord internés à Corbeil, puis Fresnes, avant d'être transférés en Allemagne en direction de Weimar, le 15 août, avant d'être internés au camp de Dora. Ironie cruelle, un document indique l'arrivée de Marcel au camp le 22 août, jour de la libération d'Arpajon par l'armée américaine. Jusqu'au bout toutefois, les deux jeunes hommes seront ensemble. Ils sont tous deux décédés le même jour, le 3 septembre 1944⁶³⁵.

Entre leur engagement et leur arrestation, quinze jours à peine s'écoulent, témoignant bien des cibles que sont les jeunes au sein de la Résistance et des FTPF pour la répression.

Du côté de la section FFI d'Arpajon, aucune perte n'est à relever au cours de la période. Le seul à être victime de la répression est – comme nous l'avons vu – Georges Hubert, déporté à Dachau, mais de retour après la Libération. Aucun tué donc, et seul un blessé relevé, au cours d'affrontements à la Libération. On peut donc dire que la section FFI d'Arpajon est préservée par rapport à d'autres villes où les victimes sont plus nombreuses. Cela peut s'expliquer par rapport aux activités menées par le réseau, comme on l'a vu surtout orientée sur le renseignement, et

⁶³⁴ Daniel Desponts, *Marcel Durand...*, *op.cit.*

⁶³⁵ Registre d'État-civil. *Acte de décès de Marcel Émile Jean Durand décédé à Dora en Allemagne le 3 septembre 1944*, retranscrit le 18 novembre 1953 ; *Acte de décès de Louis Marcel JAHIER décédé à Dora en Allemagne le 3 septembre 1944*, retranscrit le 5 janvier 1952 – ACA 1E66.

vraisemblablement pas, ou peu, dans la lutte armée. Les risques existent tout de même, ce ne sont cependant pas les mêmes.

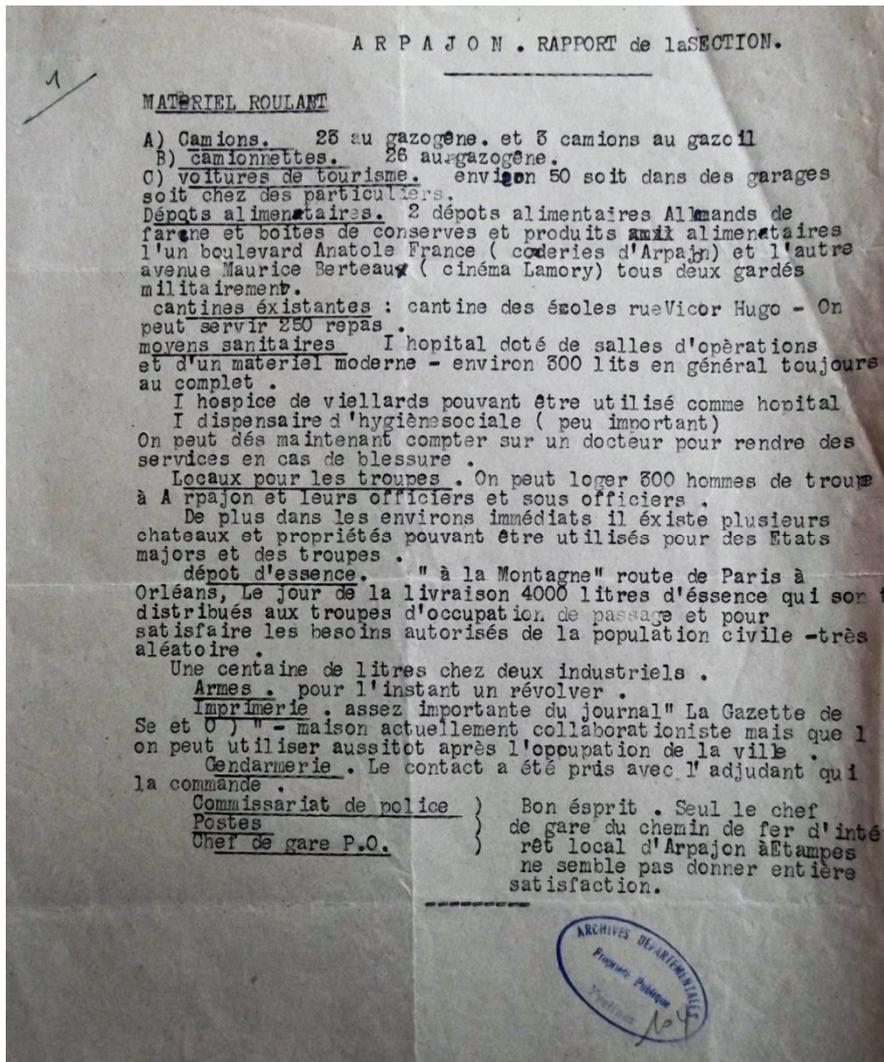
La section établit un rapport sur les moyens à disposition dans la ville en vue de la libération. Bien qu'il ne soit pas daté, on peut estimer qu'il est antérieur au début du mois d'août. Il est en effet fait mention de *La Gazette de Seine-et-Oise* comme étant visiblement encore présente ; or, le journal cesse de paraître le 4 août, date du départ de son directeur, Albert Lejeune, à Marseille où réside sa mère⁶³⁶.

Sont recensés les véhicules, de même que les locaux ou stocks permettant aux Alliés de se ravitailler, en essence ou en nourriture. On relève le peu d'armes mentionné : « pour l'instant un revolver ». Cela corrobore le fait que le réseau n'est pas vraiment armé, et pratique plus des activités de renseignement que de lutte armée.

Précisons que dans le cadre de sa recherche, Élisabeth Duyck a consulté une version plus détaillée de ce rapport, comprenant également une liste des « mauvais français », ainsi que de la punition proposée⁶³⁷. Cela montre bien que la volonté d'épuration est déjà présente parmi les résistants, cela même avant la libération de la ville.

⁶³⁶ AHPC, *Chronologie...*, *op. cit* p.131

⁶³⁷ Le document est reproduit en partie dans Élisabeth Duyck, « Raymond, Marcel et Jacqueline Valette, des résistants du groupe Cornaton » *in Louis Abel Cornaton...*, *op cit* p.30-32. Les noms et adresses des personnes ont été censurés ; nous n'avons pas consulté l'original de ce document.



Document 47 – Rapport de la section FFI d'Arpajon (s.d)⁶³⁸ .

Partie 4 – Libération et après-guerre.

L'épisode de la libération est le plus raconté de la Seconde Guerre mondiale à Arpajon. C'est un évènement majeur, notamment influencé par le passage de la 2^e DB dans la commune. Il s'agit d'un temps très court – une quinzaine de jours en prenant le cœur des choses, du 10 au 25 août – pendant lequel beaucoup d'évènements se produisent.

I. Les libérations d'Arpajon.

Si les sources sur la libération sont nombreuses, elles n'en restent pas moins inégales : certains évènements sont abondamment rapportés, tandis que d'autres le sont plus rarement. Nous nous appuyerons sur plusieurs documents. L'un d'entre eux est le compte-rendu du Maire d'Arpajon sur la Libération⁶³⁹.

En septembre 1944, le Préfet de Seine-et-Oise demande aux Maires du département de rédiger des comptes-rendus sur la Libération de leur commune. Ce document est une source précieuse afin de connaître le déroulé de la Libération, écrit peu de temps après les évènements. Il ne faut donc pas oublier que les évènements n'ont pas encore beaucoup de recul au moment de la rédaction, l'épuration étant notamment toujours en cours. En outre, le Maire d'Arpajon en septembre 1944, Louis Abel Cornaton, est responsable des FFI au moment de la Libération. Bien que le ton employé dans le compte-rendu soit neutre, l'auteur n'en reste pas moins un acteur des évènements, et pas seulement un spectateur. Nous nous servirons de ce document comme structure afin de raconter les évènements d'août 1944 à Arpajon, en le croisant avec d'autres sources afin de confirmer ou infirmer ce qui y est relaté, et en approfondissant.

⁶³⁹ *Compte rendu des évènements qui se sont déroulés dans la Commune entre le départ des Allemands et les premiers temps de la Libération*, établi par le Maire d'Arpajon, vers septembre 1944 – ADY 1W418. Cf. en annexe la reproduction du document.

A. Avancée alliée et tension des Allemands.

L'avance alliée rend nerveux les Allemands, ce qui se voit par leur comportement et leurs mouvements. Les convois allemands se font plus denses, plus fréquents. Les événements s'accélèrent. Outre les Alliés, les Allemands subissent également un harcèlement de la part des résistants. Avant et après le débarquement, ceux-ci ont en effet des consignes afin de préparer et d'appuyer l'effort de guerre⁶⁴⁰. Mais les Résistants sont bien moins armés que les Allemands, et ils subissent parfois de très graves pertes. L'exemple le plus connu en est le marquis du Vercors, où près de deux-cents maquisards sont massacrés par les Allemands après d'âpres combats. Il y a également des cas d'exactions sur les civils ; Oradour-sur-Glane reste en cela le symbole de la barbarie.

Aucun événement de la sorte n'est recensé à Arpajon. En revanche, si l'on sort des limites de la ville, nous pouvons évoquer le cas de Louis Marty. Bien que ce dernier ne vive plus à Arpajon pendant la période, son nom figure sur la plaque rue de la Résistance, anciennement rue Saint-Germain. Après être parvenu à s'enfuir de sa captivité à Rouillé en mai 1944, il participe aux combats dans la forêt de Saint-Sauvant. Repris par les Allemands, il est exécuté avec trente autres maquisards le 27 juillet 1944 à Vaugeton⁶⁴¹.



Document 48 – Photographie de Louis Marty au cours de son internement au camp de Rouillé, vers 1944⁶⁴².

⁶⁴⁰ Voir les différentes consignes des mouvements et réseau, notamment *Consigne en vue d'un débarquement* par Libération-Nord, 15 mars 1943 – ADY 1W420.

⁶⁴¹ Jean Bélingard, *Louis Marty (1913-1944), vie et mort d'un Résistant Arpajonnais*, COMRA, édition du 20 juin 2014, 36p ; <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article168641>, notice MARTY Louis par Jean Darracq , version mise en ligne le 19 décembre 2014, dernière modification le 25 mars 2016.

⁶⁴² Jean Bélingard, *Louis Marty...*, *op. cit* p.17

Pas d'exactions de la sorte à Arpajon donc. Les Allemands sont néanmoins tendus face à l'avancée des troupes américaines. Si l'on se fie au compte-rendu de Cornaton, c'est à partir du 10 août que les choses semblent s'accélérer. Signalons toutefois un évènement antérieur dont nous avons trouvé trace dans la *Liste des faits de résistance en Seine-et-Oise en 1944* : un attentat à Arpajon le 3 juillet 1944, consistant en l'incendie d'un camion-citerne sur la route d'Étampes⁶⁴³.

Il s'agit de la seule trace de cet évènement. L'absence de trace peut sembler surprenante. On peut à la fois s'interroger sur le fait que les Résistants ne l'aient pas mentionné après le conflit, ainsi que sur l'absence de représailles suite à cela. Nous pouvons croiser cet attentat avec un autre évènement similaire, dont la encore nous n'avons que peu de traces. Dans son ouvrage *Dourdan et ses environs*, André Garriot se base sur le témoignage d'un résistant de La Norville. Garriot raconte ainsi que le 20 août « Dans l'après-midi, des Résistants parmi lesquelles Glatt et Cornaton attaquent deux chars Tigres venant de la Route d'Orléans, à l'entrée de la ville. Le premier char passe en tirant à la mitrailleuse lourde et parvient à traverser Arpajon. Le second est assiégé par les Résistants à l'aide de bouteilles incendiaires. Alors que le char prend feu, les Allemands en sortent tout en tirant et sont abattus par les Résistants.⁶⁴⁴ » Si l'on croise les deux évènements, on remarque des similitudes. Tout d'abord, il s'agit dans les deux cas d'une attaque incendiaire. Les indications de lieux quant à elles, moins précises, semblent se croiser. En juillet, il est question de la route d'Étampes, c'est à dire de la RN20 au sud d'Arpajon ; en août, on mentionne également la route d'Orléans, mais « à l'entrée de la ville » : on ne sait donc pas si c'est au sud, ou bien au nord, du côté de La Montagne. Cela dit, il est en général d'usage de parler de « route de Paris » pour ce tronçon de la route. On peut donc supposer que l'on parle d'un emplacement à peu près similaire, situé entre la RN20 et la porte d'Étampes. Enfin, l'indication de temps : plus d'un mois séparent ces deux évènements. Ainsi que le mentionne Élisabeth Duyck, Cornaton ne

⁶⁴³ *Liste des faits de Résistants en Seine-et-Oise pour l'année 1944* – ADY 1W420.

⁶⁴⁴ André Garriot, *1939-1945, Dourdan et ses environs*, Dourdan, A. Garriot, 2009, p.372374

mentionne pas la journée du 20 dans son journal : on passe directement du 19 au 21 août⁶⁴⁵. Il en va de même dans le compte-rendu de l'action des FFI d'Arpajon entre le 14 et le 24 août, également établi par Cornaton⁶⁴⁶. Celui-ci n'y mentionne que des patrouilles de reconnaissance et de surveillance entre le 14 et le 22 août. En outre, un autre document de la main de Cornaton nous apprend que la section FFI n'a tué aucun allemand, faisant seulement des prisonniers⁶⁴⁷. Cette information contredit donc le témoignage qui fait état d'Allemands « abattus par les Résistants. » Enfin, la date du 20 août pose problème. Ce même jour, à quinze heures, les conseillers municipaux sont convoqués par les autorités allemandes afin de servir d'otages en cas d'atteinte aux soldats allemands par la population ou les résistants. En outre comme nous le verrons, à cette date des patrouilles allemandes armées circulent et sont positionnées en surveillance dans la ville. Il semble donc peu probable qu'un tel évènement puisse se produire sans représailles de la part des Allemands. Alors y a-t-il eu une confusion de dates lors du récit fait à André Garriot ? Nous savons en effet que la mémoire peut parfois être trompeuse. Cependant, en l'absence d'autres traces à ce sujet, nous ne pouvons trancher par rapport à cette supposée attaque.

Cornaton situe au 10 août les premières rumeurs de l'entrée des Américains en Seine-et-Oise, par le sud et l'ouest⁶⁴⁸. C'est en fait à partir du 15 août que les forces alliées sont dans le département, arrivant effectivement par l'ouest, puis par le sud le lendemain. Les FFI d'Arpajon quant à eux reçoivent l'ordre de commencer les opérations pour le samedi 14 août⁶⁴⁹. Du 14 au 16 août, le groupe effectue des missions de reconnaissances vers Étampes, La Ferté-Alais, Dourdan et Limours. Ces patrouilles sont effectuées par quatre groupes d'hommes⁶⁵⁰.

⁶⁴⁵ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit p.19. Des extraits de son journal sont reproduits dans le fascicule.

⁶⁴⁶ Compte-rendu du groupement FFI d'Arpajon, (s.d) – ADY 1W420.

⁶⁴⁷ *État des ennemis tués ou faits prisonniers par la section FFI d'Arpajon*, 5 septembre 1944 – ADY 1W420.

⁶⁴⁸ *Compte-rendu des évènements...*, op cit.

⁶⁴⁹ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit p.20

⁶⁵⁰ *Compte-rendu du groupement FFI d'Arpajon*, op. cit.

Les Allemands sont quant à eux sous tension. Les témoignages insistent sur les nombreux passages de convois allemands dans la ville dans les jours précédant la libération. Comme le mentionne Cornaton, « chaque jour c'était la réquisition de nouveau matériel roulant : voitures et motocyclettes ». Les Allemands sont en effet sur le qui-vive, et des mouvements de troupes ont lieu, à la fois en direction du front, mais aussi pour aller les ravitailler. Certains de ses convois vont en direction de Paris, où l'insurrection commencée le 10 août devient officielle à partir du 19⁶⁵¹.



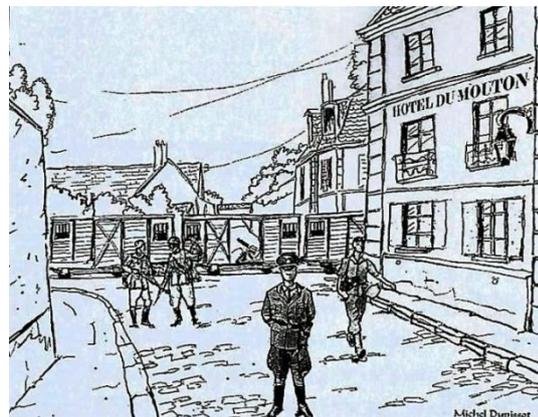
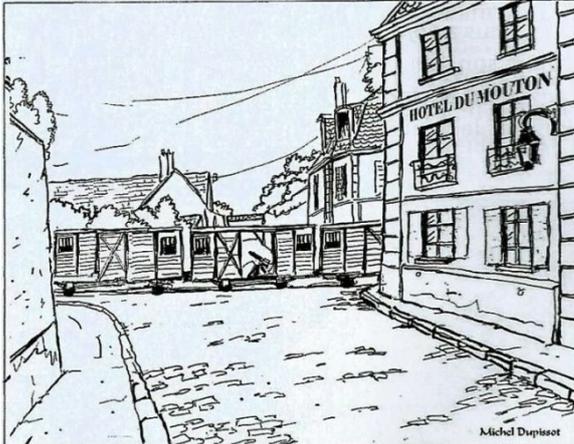
Document 49 – Carte de la libération de la Seine-et-Oise, 15-30 août 1944⁶⁵².

À partir du 15 août, jour effectif de l'entrée des Américains en Seine-et-Oise, Cornaton indique que les Allemands minent les principales artères d'Arpajon. C'est notamment le cas de la RN449, en direction de la Ferté-Alais, dans la continuité de la rue Gambetta. Les Allemands craignent une arrivée des Américains par là et minent le passage. Ils installent pour ce faire des wagons d'un train de marchandises : « Après avoir fait exploser les roues, les soldats allemands ont ouvert les portes de

⁶⁵¹ Voir Christine Lévisse-Touzé, Paris libéré, Paris retrouvé, Paris, Gallimard, 1994, 112p.

⁶⁵² Site du musée de la Résistance en ligne : <http://museedelaresistanceenligne.org/media4776-Liberation-de-la-Seine-et-Oise#fiche-tab> consulté le 3 août 2016. © Département AERI de la Fondation de la Résistance
Droits réservés

celui du milieu puis installé au centre une mitrailleuse, qu'ils ont protégée par des sacs de sable. Ils ont ensuite miné les trottoirs aux alentours du carrefour⁶⁵³. » En l'absence de photos, les dessins de Michel Dupissot, l'un des fils de Louis, nous montrent cette installation effectuée par les Allemands. La perspective des dessins est celle vue de la rue Gambetta, où vit la famille Dupissot. On aperçoit en arrière-plan le pont de chemin de fer.



Document 50 – Dessin des barricades allemandes à la porte de Saint-Denis⁶⁵⁴.

Ailleurs en ville, d'autres barricades sont dressées par les Allemands avec, comme le relève Cornaton, un peu tous les matériaux qu'ils trouvent : « des mines furent posées sur les principales artères donnant accès dans la Ville et des barrages construits hâtivement par des amas de matériaux et d'objets pris chez des particuliers (voitures, bennes, tacles) ; pour compléter le tout, lorsque les destructions systématiques

⁶⁵³ Robert Dupissot, *Louis Dupissot...*, op. cit p.8

⁶⁵⁴ *Ibidem* © Dessins de Michel Dupissot.

commencèrent les allemands encombrèrent quelques avenues en abattant au moyens de mines des arbres de celles-ci.⁶⁵⁵ »



Document 51 – Photographie de barricades à Arpajon à l'aide de pavés sur le boulevard Anatole-France.(s.d)⁶⁵⁶.

La population vit avec attente et anxiété ces moments, spectatrice des mouvements allemands. Nous avons peu de sources quant à l'état d'esprit de la population. Le journal local *La Gazette de Seine-et-Oise*, qui nous permet d'en avoir une idée, ne paraît plus au mois d'août des suites de la fuite de son directeur. La ville se prépare également aux éventuels combats à venir, afin d'assurer la sécurité de la population. Le bureau des PTT d'Arpajon est prévenu en cas d'alerte par la Centrale de Longjumeau afin de transmettre le message aux établissements désignés. Toutefois comme le note le directeur des services télégraphiques et téléphoniques de Paris extra-muros dans le courrier qu'il adresse au préfet de Seine-et-Oise à ce sujet, « en raison de la précarité actuelle des communications entre Paris et Longjumeau d'une part, Longjumeau Arpajon d'autre part, je ne puis prendre aucun engagement en ce qui concerne le délai de transmission des avis d'alerte à Arpajon⁶⁵⁷. » En outre, il semble que la demande de classement d'Arpajon comme centre de défense passive soit prise en compte comme en atteste un courrier du Préfet au Maire lui indiquant que la ville est « désormais désignée pour appliquer les

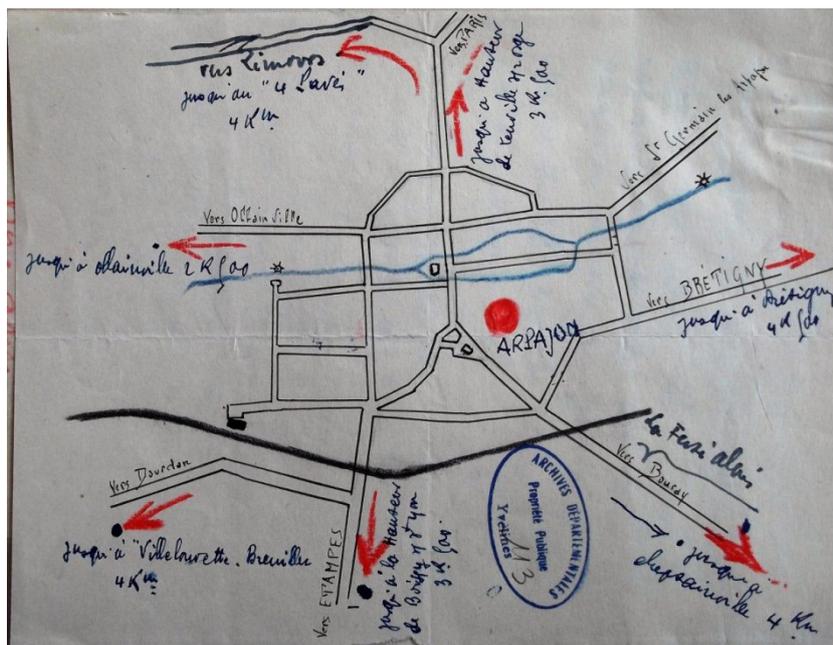
⁶⁵⁵ *Compte-rendu des évènements...*, *op. cit.*

⁶⁵⁶ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit.* p.133. © Collection Pierre Marly.

⁶⁵⁷ Courrier du Directeur des services télégraphique set téléphonique de la région de Paris extra-muros au Préfet de Seine-et-Oise, Direction départementale de la Défense Passive, *Transmission de messages d'alertes à Arpajon*, 11 août 1944 – ACA 15W18.

mesures générales ou spéciales de Défense Passive⁶⁵⁸ ». Il demande pour ce faire au Maire l'aménagement d'abris dans la commune. Au vu de la date du courrier, le 7 août, nous ne savons pas si ces travaux furent effectués par la municipalité. Enfin, une permanence médicale cantonale est créée à Arpajon à la mi-août⁶⁵⁹.

De leur côté, les FFI continuent leurs missions de reconnaissance. Du 17 au 22 août, des groupes fixes de deux FFI sont mis en place sur les routes principales autour d'Arpajon.⁶⁶⁰ Toutes les entrées de la ville sont ainsi sous leur surveillance. Au total, ce sont donc quatorze FFI qui sont en place afin d'effectuer ces missions de reconnaissance. On note que sur le plan établi par Cornaton, la Halle est repérée d'un point rouge ; il s'agit du seul bâtiment repéré de la ville. On observe également le tracé des rivières, ainsi que le passage de la voie ferrée et l'emplacement de la Gare.



Document 52 – Plan d'Arpajon établi par la section FFI, routes surveillées, août 1944⁶⁶¹.

⁶⁵⁸ Courrier du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, *Travaux de Défense Passive*, 7 août 1944 – ACA 15W18.

⁶⁵⁹ Dépêche de Versailles et note au Maire d'Arpajon, *Création d'une permanence médicale cantonale*, 14/16 août 1944 – ACA 15W18.

⁶⁶⁰ Rapport sur le groupement FFI d'Arpajon, établi par Cornaton (s.d) – ADY 1W420.

⁶⁶¹ ADY 1W420. Le document fait partie d'un ensemble de documents établis par Cornaton, à la fois rapports dactylographiés et documents manuscrits.

Les jours précédents la libération, toutes les routes principales sont donc sous la surveillance du groupe FFI d'Arpajon. Cornaton nous donne quelques détails sur ces missions : « Sept groupes fixes surveillaient de jour et ensuite de nuit, les uns à trois et les autres à huit kilomètres d'Arpajon, les mouvements de troupes, les déplacements de matériel, les emplacements de batteries d'artillerie, les pièces antichars, etc. et avaient en outre, pour mission de prendre contact avec les premiers éléments Américains tant pour les renseigner que pour transmettre leurs instructions, observations et consignes⁶⁶². » Cela confirme donc que le groupe effectue des missions de renseignement et de liaison à cette période. On peut toutefois penser qu'ils participent à des vols dans les environs dans les temps précédant la libération. Le directeur commercial des établissements Clause à Brétigny-sur-Orge signale le vol d'un des véhicules de la société le 11 août. Moins de quinze jours plus tard, le 25, lendemain de la libération définitive d'Arpajon il indique avoir « vu passer ma voiture portant des insignes FFI et transportant des membres de ce groupement. » En outre, le 17 août correspond à l'appel du lieutenant-colonel Pastor, commandant des FFI de Seine-et-Oise Sud, à multiplier les actions contre les forces allemandes en débâcle dans le département⁶⁶³. Quelques actions sont menées par les résistants, sans que nous sachions si les résistants d'Arpajon y ont pris part ou si elles sont le fruit d'autres groupements. À Brétigny-sur-Orge notamment, un dépôt d'armes est pris ce même 17 août⁶⁶⁴.

Les Allemands ressentent sans nul doute cet étai qui se resserre autour d'eux. Toujours le 17 août, ils ouvrent l'accès de leurs dépôts de nourriture, à la Corderie sur le Boulevard Anatole-France, et dans le cinéma en construction sur l'Avenue Maurice-Berteaux. Peut-être se rendent-ils compte qu'ils ne pourront tout emporter dans leur fuite, quoi qu'il en soit il ne semble pas que ce soit par bonté envers la population que les stocks soient ouverts, mais plus dans un but stratégique ainsi que

⁶⁶² Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit.* p.18

⁶⁶³ Ordre du jour du chef FFI de Seine-et-Oise sud communiqué par Monsieur Pastor, 17 août 1944 – ADY 1W420.

⁶⁶⁴ Aurore Podevin, *Brétigny...*, *op. cit.*

le relève Cornaton, « pour éviter que les autorités françaises ne puissent mettre des stocks en sécurité pour les Troupes Alliés⁶⁶⁵ ». M. Grandin se souvient de l'ouverture des stocks, à laquelle il était présent. Parti avec sa brouette comme d'autres habitants, il cherchait quelque nourriture à rapporter chez lui. Ce qui l'a marqué, c'est principalement les grosses quantités stockées : des caisses de vingt-cinq kilos de pâtes, ou encore des colis de cinq kilos de confiture, tous marqués de la croix gammée. Il n'y a pas que la population qui est présente comme il nous l'indique, les Allemands récupèrent en même temps ce qu'ils peuvent. M. Grandin se souvient qu'ils ne prêtaient aucune attention à la population, trop affamés qu'ils étaient : « ils perçaient les boîtes de sardines avec leur baïonnette, et ils mangeaient directement.⁶⁶⁶ » Des scènes qui ne sont pas sans rappeler l'exode de 1940... Ainsi que l'indique Cornaton, « au cas où le pillage n'aurait pas été satisfaisant, il était envisagé de détruire le restant par l'incendie, mais les officiers chargés de cette mission purent en être dissuadés⁶⁶⁷. » Ont-ils été dissuadés par les résistants ? Dans le même domaine, M. Grandin nous indique ainsi que les résistants ont empêché la destruction d'un pont au moment du départ des Allemands. Il est donc possible qu'il y ait eu une intervention des résistants, sans toutefois que nous n'en ayons de preuve formelle. Le rapport sur la section FFI d'Arpajon ne mentionne aucune activité à l'intérieur de la ville, mais seulement les activités de renseignement à l'extérieur.

Le 19 août, Eugène Boudard – garagiste rue Pasteur à Arpajon, près de la Porte d'Étampes –, fait mention de la canonnade, qu'ils entendent s'approcher⁶⁶⁸. C'est signe que les Américains ne sont plus très loin. Dans le même temps, une patrouille FFI d'Arpajon, le groupe Couplet, pousse sa reconnaissance jusqu'aux villes de Saint-Maurice et Le Val Saint-Germain, à l'ouest d'Arpajon. Ils prennent contact dans cette ville avec des Américains : « Ceux-ci indiquèrent que le gros des troupes

⁶⁶⁵ *Compte rendu des évènements...*, *op. cit.*

⁶⁶⁶ *Témoignage, op. cit.*

⁶⁶⁷ *Compte rendu des évènements...*, *op. cit.*

⁶⁶⁸ *Témoignage d'Eugène Boudard, retranscrit in AHPC, Chronologie...*, *op. cit.* p.132-136. Nous avons retranscrit le témoignage en **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

⁶⁶⁹ *Ce que fut l'action FFI, Rapport sur l'action FFI d'Arpajon (s.d) – ADY 1W420.*

ne pouvait être envisagé avant deux ou trois jours, renseignements qui furent immédiatement remis au commandement Français⁶⁶⁹. » Ils le sentent, la libération est proche. Effectivement dès lors, les événements s'accélérent.

B. La libération par les Américains.

À partir du 18 août, les troupes allemandes présentes à Arpajon sont plus encore sur le qui-vive. Cornaton mentionne ainsi les nombreux convois de troupes allemandes en direction de Paris, dont le passage est protégé par « de groupes de deux ou quatre hommes [qui] furent postés aux principaux carrefours avec des fusils mitrailleurs, soit en prévision des premiers éléments Alliés, soit par crainte d'hostilité des habitants.⁶⁷⁰ » Dans leur débâcle, les Allemands ont en effet peur de représailles par la population des années d'occupation passées. À partir du lendemain, 19 août, et jusqu'à la libération, des patrouilles allemandes circulent en ville, « avec des soldats révolvers au poing pour surveiller.⁶⁷¹ » Outre les patrouilles véhiculées, des patrouilles à pied circulent également, d'après le témoignage de Boudard : « Ceux qui sont à pied ne quittent pas un seul instant leur fusil et ont des grenades à la ceinture. Ils ont tous des mines peu sympathiques : ce sont des SS.⁶⁷² » En prévention de tout acte hostile, les Allemands décident donc de recourir à des otages.

Le 20 août, le Conseil municipal est convoqué pour une session extraordinaire dont l'objet est « Conférence de Monsieur le Commandant Allemand de la place.⁶⁷³ » Alors qu'ils se réunissent à la Mairie sous la présidence du Maire, celui-ci informe les conseillers qu'ils doivent se rendre à La Montagne, à la demande du Commandant allemand.

Ainsi que le confirme le témoignage d'Eugène Boudard, la Kommandantur d'Arpajon n'est alors plus située à la Mairie, mais à La Montagne, où se

⁶⁶⁹ *Ce que fut l'action FFI*, Rapport sur la section FFI d'Arpajon (s.d) – ADY 1W420.

⁶⁷⁰ *Compte rendu des événements...*, *op. cit.*

⁶⁷¹ *Ibidem.*

⁶⁷² Témoignage d'Eugène Boudard, *in* AHPC, *Chronologie...*, *op. cit.*

Le Commandant Allemand de la Place est le Standartkommandant d'Arpajon.

trouve la « maison Lespinasse », *L'Union Fermière*, vendant des graines et des pommes de terre et haricots⁶⁷⁴. Lespinasse est également chargé de la répartition alimentaire entre les troupes d'occupation et la population. La Montagne semble être un point de stockage important de la ville ; dans le rapport de section FFI, il est mentionné que c'est à cet endroit que se situe le dépôt d'essence de la ville⁶⁷⁵. Nous ne savons pas quand intervient le déménagement de la Kommandantur, cependant il est possible qu'il intervienne dans les temps de la Libération. La Montagne est en effet située à la limite nord de la ville, juste au niveau de la RN20 en direction de Paris. C'est donc un emplacement stratégique pour les Allemands, leur permettant de prendre le départ vers le nord. Située sur les hauteurs, ils peuvent ainsi voir de là les mouvements au sud, par où ils pensent que les Alliés vont arriver comme l'indique Boudard, et comme le confirment les barricades et destructions opérées par les Allemands.

À leur arrivée, le Commandant allemand demande aux Conseillers de désigner vingt hommes de la commune afin de servir d'otages pour garantir la sécurité des soldats allemands. C'est un moyen d'éviter toutes représailles sur les Allemands aux prémices de la libération, que ce soit par les résistants, mais aussi par la population. Cette mesure préventive fut également utilisée par les Allemands dans d'autres communes lors de leur arrivée⁶⁷⁶. Des discussions s'engagent entre les Allemands et le Conseil, ce dernier refusant de désigner des otages parmi la population. Un accord est finalement trouvé, afin que la garde soit effectuée par les Conseillers à tour de rôle. Cinq d'entre eux sont dispensés de cette garde : Charpentier, qui n'aura finalement jamais siégé au Conseil, étant prisonnier de guerre depuis juin 1940 ; Voitot qui ne vit plus à Arpajon et n'est donc pas présent à la réunion⁶⁷⁷ ; Mme Delaplace, seule femme membre du Conseil ; Macé de par son statut de grand mutilé de la guerre

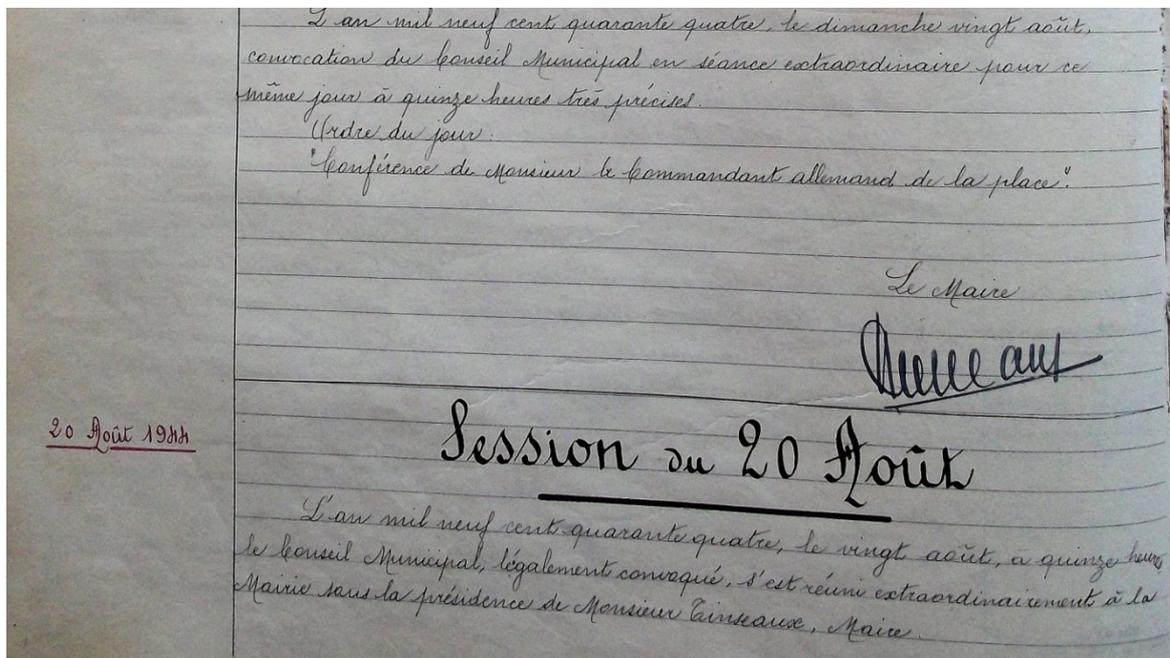
⁶⁷⁴ *Recensement des établissements industriels et commerciaux, op. cit*

⁶⁷⁵ *Rapport de la section FFI, op. cit.*

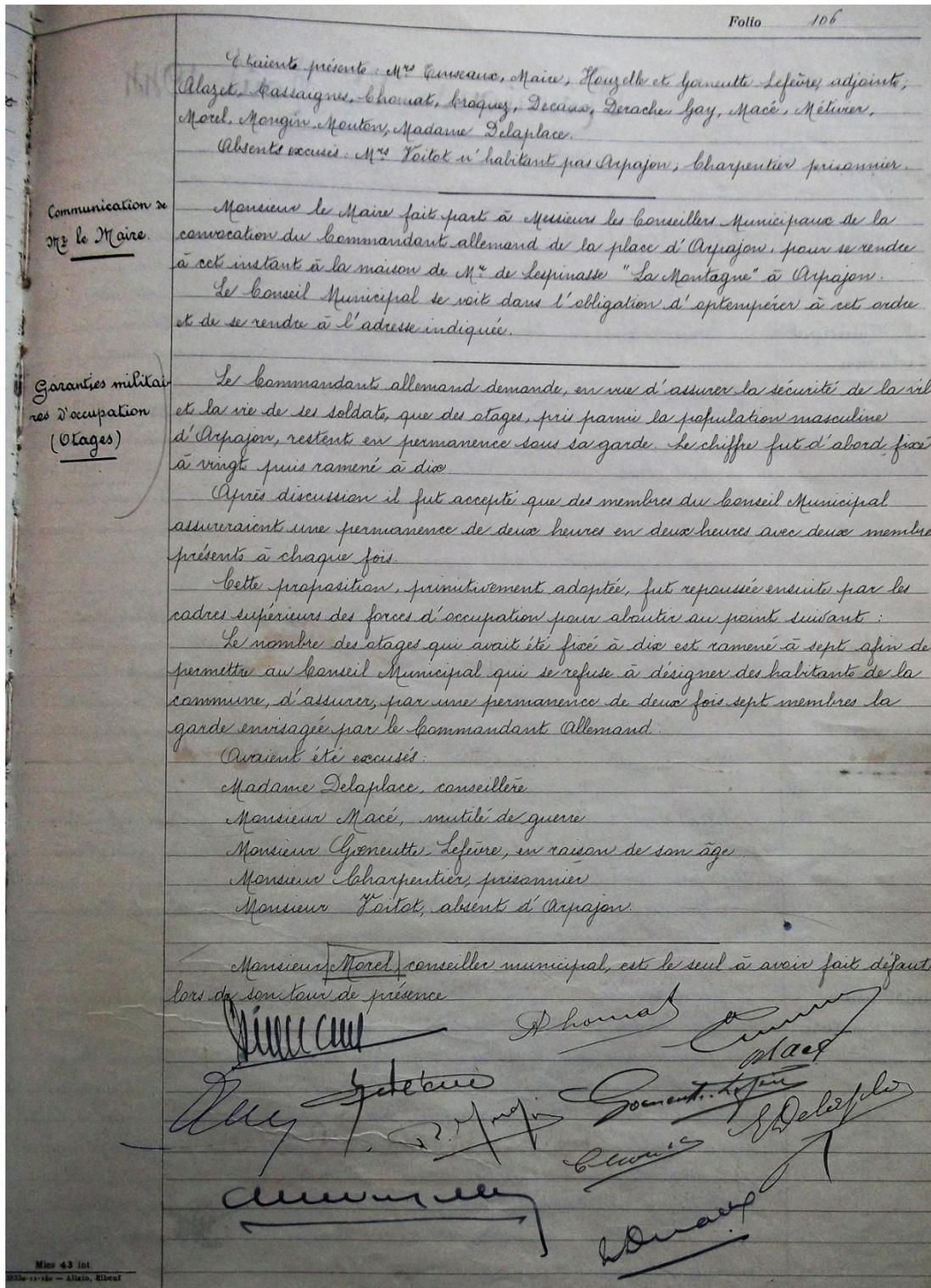
⁶⁷⁶ Henri Amouroux, *La Vie des Français sous l'Occupation*, p.55

⁶⁷⁷ Il est possible que ce soit lié au fait que sa propriété soit réquisitionnée par les Allemands tout au long de l'Occupation, du 15 juin 1940 au 25 août 1944. Attestation du Maire pour l'occupation de la propriété Voitot, 12 juillet 1946 – ACA 15W26, « Dossier Voitot ».

de 1914-1918, et enfin Gœneutte-Lefèvre, doyen de l'assemblée communale, âgé de soixante-douze ans. Au total donc, douze conseillers sont pris comme otages par les Allemands. Il est toutefois mentionné dans le registre qu'un conseiller ne se présente pas lors de son tour de garde, ce qui rapporte donc ce chiffre à onze. Aucune trace de représailles n'a été trouvée vis-à-vis du Conseil. En effet, si le registre de délibérations ne nous en apprend pas plus, le témoignage de Boudard nous donne plus d'informations. Boudard est au fait de cet évènement par son voisin, membre du Conseil municipal qui l'en informe. Certaines incohérences figurent tout de même dans son témoignage, notamment concernant le nombre de conseillers municipaux. Il évoque en effet vingt-trois membres, alors que le Conseil n'en compte que dix-huit⁶⁷⁸.



⁶⁷⁸ Témoignage d'Eugène Boudard, in AHPC, *Chronologie...*, op. cit
Page 212 sur 313



Document 53 – 20 août 1944 – Convocation du Conseil municipal par le Commandant Allemand de la Place – Garanties militaires⁶⁷⁹.

Au cours de la journée du 20 août, Boudard évoque également la canonnade qu'ils entendent de plus en plus proche. Il évoque la présence d'artillerie vers le Château de Chanteloup, qui est situé au niveau de La Montagne. La soirée et la nuit se passent dans la même ambiance. Les Arpajonnais dorment peu, avec les bruits d'explosions lointaines, mais aussi proches. Les Allemands veulent en effet détruire les ponts de chemin de fer, afin de bloquer l'avancée des Alliés. Arpajon dispose de trois ponts de la sorte, sur le passage de la ligne SNCF de Paris à Tours. Ils sont situés au sud de la ville, par là même que justement les Allemands attendent les Américains. À 22 heures, des explosions retentissent. Les Allemands ont fait sauter la voie de chemin de fer du pont sur l'avenue du Docteur-Louis-Martin. Cette avenue se situe dans le prolongement de la RN20 en provenance d'Étampes, ce qui explique que les Allemands aient choisi de le détruire. Le second pont est situé au-dessus de la rue du Docteur-Verdié, plus sinueuse que les deux autres rues. Il n'est d'ailleurs pas vraiment fait mention de cet endroit de la ville, bien que l'on puisse penser que les Allemands l'ont également miner. Le troisième pont enfin est au niveau de la Porte de Saint-Denis, là où, nous l'avons vu, les Allemands ont installé un wagon pour bloquer l'accès. C'est seulement la voie de chemin de fer qui saute, le pont tient toujours debout comme le voient les Arpajonnais le lendemain matin, lorsqu'ils constatent les dégâts de la nuit⁶⁸⁰.



⁶⁸⁰ Témoignage d'Eugène Boudard, in AHPC, *Chronologie...*, op. cit
Page 214 sur 313

**Document 54 – Photographie du pont de voie ferrée sur l'avenue du Docteur-Louis-Martin,
21 août 1944⁶⁸¹.**

Les FFI de leur côté continuent leurs patrouilles de reconnaissance. C'est de cette façon que le 21 août, un groupe – le groupe Lhuillier-Drouet –, en reconnaissance sur la route d'Arpajon à Rambouillet, prend contact avec des éléments américains à Arpenty, petite commune entre Ollainville et Saint-Maurice, à la frontière ouest du canton. Les Résistants présents à Arpajon sont en liaison avec eux immédiatement, par l'intermédiaire du poste établi à Villelouvette, près d'Égly⁶⁸². D'après le journal de Cornaton, l'identité de Lhuillier, chef de groupe, est vérifiée par les Américains, puis ils l'emmènent au Poste de Commandement (PC) du Colonel américain afin qu'il puisse « donner tous renseignements utiles et recevoir les consignes et instructions.⁶⁸³ » Cet élément est également abordé dans son rapport, où il mentionne le repli du groupe Lhuillier-Drouet avec les Américains jusqu'à la commune d'Ollainville⁶⁸⁴. L'objectif des Américains était en effet de continuer leur route en direction d'Arpajon. Ils font cependant face à une résistance allemande dans les bois alentour, à hauteur d'Ollainville et d'Arpajon. En réponse à la résistance opposée par les Allemands, les Américains lancent leurs tirs. Le bombardement commence vers 22 h.

Le bombardement dure sept heures, de 22 h à 5 h du matin. Les obus utilisés par les Alliés sont des obus fusants, c'est-à-dire qu'ils explosent au vol et non à l'impact au sol. Environ cinquante projectiles sont tirés au cours de la première heure d'après Cornaton, soit presque un toutes les minutes. Au total, ce sont environ deux-cents obus qui sont tirés lors de ce bombardement. Les premiers tombent au niveau de la Place de la Mairie et de l'avenue Maurice-Berteaux ainsi qu'un peu plus loin, sur l'avenue Hoche, en direction de Brétigny⁶⁸⁵. M. Grandin se souvient en effet que l'on pouvait suivre la route de la débâcle allemande avec les

⁶⁸¹ Jacques Guisnet, *La Seconde Guerre Mondiale...*, *op. cit.*

⁶⁸² Rapport sur le groupement FFI..., *op. cit.* À noter qu'à compter du 22 août il y a une erreur de date, le rapport étant fait avec un jour de plus : la libération d'Arpajon par les Américains y est en effet située au 23 août, et celle par la 2^e DB au 25 août.

⁶⁸³ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit.* p.19

⁶⁸⁴ Rapport sur le groupement FFI..., *op. cit.*

⁶⁸⁵ *Compte-rendu des faits qui se sont déroulés...*, *op. cit.*

obus qui tombaient⁶⁸⁶. Une victime civile est à déplorer au cours de ce bombardement, Yvonne Caby, décédée à son domicile sur l'avenue Maurice-Berteaux. Le registre d'état civil indique l'heure de son décès à 22 h 15, elle a donc été tuée au cours de la première heure de bombardement⁶⁸⁷.

D'après le témoignage de son voisin que Boudard rapporte, au cours de la nuit du 21 au 22 août, les Conseillers sont enfermés dans une pièce de la Kommandantur. Boudard avance le chiffre de neuf conseillers. Ils sont en présence d'un interprète qui vient discuter avec eux. C'est un alsacien, enrôlé de force dans l'armée allemande – « Malgré-nous ». Il n'est pas fait mention des Allemands, ceux-ci étant sans doute plus occupés ailleurs qu'avec les conseillers. L'interprète les informe vers 23 h du départ de l'État-major et des troupes encore présentes à Arpajon. Il leur recommande d'attendre le matin pour rentrer chez eux, en raison de la présence éventuelle de tireurs isolés, mais aussi des mines placées⁶⁸⁸. Avant de partir, les Allemands font sauter le pont de l'avenue du Docteur-Louis-Martin, déjà gravement endommagé, ce qui bloque la route.

Cela situe donc le départ à la fin de la canonnade. Ont-ils attendu que les tirs se calment ? Ou bien les tirs se sont-ils justement calmés avec le départ des Allemands ? Difficile de savoir quel événement a entraîné l'autre. Rappelons toutefois qu'un groupe de la section FFI d'Arpajon est présent avec les Américains, et est en liaison avec la section présente en ville. Il est donc fort possible que ces derniers aient tenu les Américains informés des divers déplacements de troupes allemandes. Le journal de Cornaton indique qu'il aurait ainsi, avec le curé doyen de la ville, demandé aux Américains de cesser le tir suite au départ des Allemands. De par la liaison entre les groupes, cet élément est probable. Cela explique en outre le peu de dégâts relevés à Arpajon.

⁶⁸⁶ Témoignage, *op. cit.*

⁶⁸⁷ Registre d'État-Civil. *Décès d'Yvonne Caby, décès du 21 août 1944, Morte pour la France*. 23 août 1944 – ACA 1E66.

⁶⁸⁸ Témoignage d'Eugène Boudard, in AHPC, *Chronologie...*, *op. cit.*



Document 55 – Photographie de la retraite allemande (s.d)⁶⁸⁹.

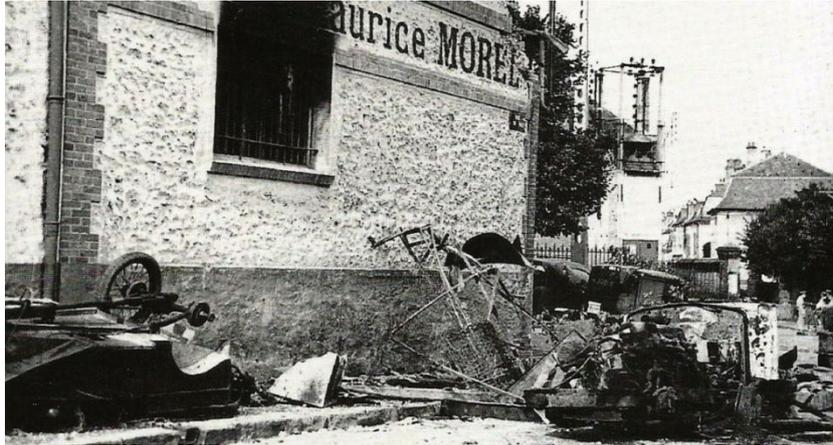
Yvonne Caby est la seule victime de ce bombardement. Au niveau matériel, seule l'Usine Morel – située non loin de l'Avenue Maurice-Berteaux – subit des dégâts à la suite d'un début d'incendie provoqué par les projectiles. Celui-ci est « maîtrisé aussitôt par les Sapeurs-Pompiers qui travaillèrent sous les projectiles.⁶⁹⁰ » Excepté l'Usine Morel, les seuls dégâts recensés sont des vitres ou des toitures endommagées par les explosions. Aucun bâtiment en revanche n'est détruit ou même grandement endommagé⁶⁹¹. On peut donc légitimement se demander si les Résistants n'ont pas « guidé » les Américains lors de ces bombardements, afin d'éviter des destructions et pertes en ville.

La dernière interrogation concerne la cible du bombardement. Nulle part il n'est fait mention directement que ce soit Arpajon qui soit visée. Il est plus vraisemblable que les tirs visent en priorité les bois alentour, au nord et à l'ouest d'Arpajon, où est localisée la résistance allemande. Dans la mesure où les Allemands se replient ensuite en direction de Brétigny vers l'est, cela corrobore le fait que les Américains suivent le départ des Allemands.

⁶⁸⁹ Essonne Infos, article de Jérôme Lemonnier « La retraite allemande : la politique de la terre brûlée », *70 ans de l'Occupation* : <https://www.essonneinfo.fr/91-essonne-info/63705/810-retraite-allemande-politique-terre-brulee/> consulté le 3 décembre 2014.

⁶⁹⁰ *Compte-rendu des événements...*, *op. cit.*

⁶⁹¹ Courriers du Président du CLL d'Arpajon aux président du CLL des communes voisines, *Demandes de matériels pour les maisons sinistrés*. Août 1944 – ACA 15W26.



Document 56 – Photographie de l'usine Morel après le bombardement du 22 août 1944⁶⁹².

Les premiers Américains arrivent à Arpajon le 22 août à 9 heures, accompagnés de FFI de la ville, à la tête desquels se trouve Cornaton⁶⁹³. Il s'agit de l'avant-garde de la 7^e Division Blindée Américaine (DBUS). Les récits relatent la joie de la population à la vue des premiers libérateurs, ce que l'on voit sur les différents clichés.



Document 57 – Entrée des troupes et des FFI, 22 août 1944⁶⁹⁴.

⁶⁹² Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit* p.139.

⁶⁹³ *Compte-rendu des événements...*, *op. cit*.

⁶⁹⁴ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit* p.136



Document 58 – Photographie des Américains dans Arpajon 22 août 1944⁶⁹⁵.



Document 59 – Photographie des Américains dans la rue de Saint-Germain, 22 août 1944.

Les premiers Américains arrivent en éclaireurs. Ils sont à pied et avancent, arme à la main, afin de vérifier que des soldats allemands ne sont pas embusqués. Ils avancent au milieu de la foule qui tantôt observe, tantôt va au-devant d'eux pour les saluer ou les embrasser.

Ils sont peu après suivis par les Jeeps et tanks américains, dans un défilé qui dure, d'après le témoignage de Boudard, toute la journée du 21 août⁶⁹⁶. Là encore, les démonstrations de joie de la population éclatent. À notre rencontre, M. Cazin et M. Grandin nous racontaient les distributions faites par les Américains : chewing-gum, chocolat, cigarettes..., que les soldats jettent à la population de leurs chars. « Il y en

⁶⁹⁵ *Ibidem* p.134.

⁶⁹⁶ Témoignage d'Eugène Boudard, *op. cit.*

a un qui m'a jeté une conserve une fois ! » nous raconte amusé Roger⁶⁹⁷. D'autres habitants n'osent y croire au début, comme la mère de cette habitante dont Élisabeth Duyck a recueilli le témoignage : « Madame Yvette M.P., qui habite rue Marc-Sangnier⁶⁹⁸, me rapporte l'étonnement de sa mère qui vit soudain apparaître Monsieur Raymond Valette en uniforme de soldat français, elle le traita de fou, et s'est entendu répondre : "Mais non, les Allemands sont partis, nous avons libéré la France".⁶⁹⁹ »



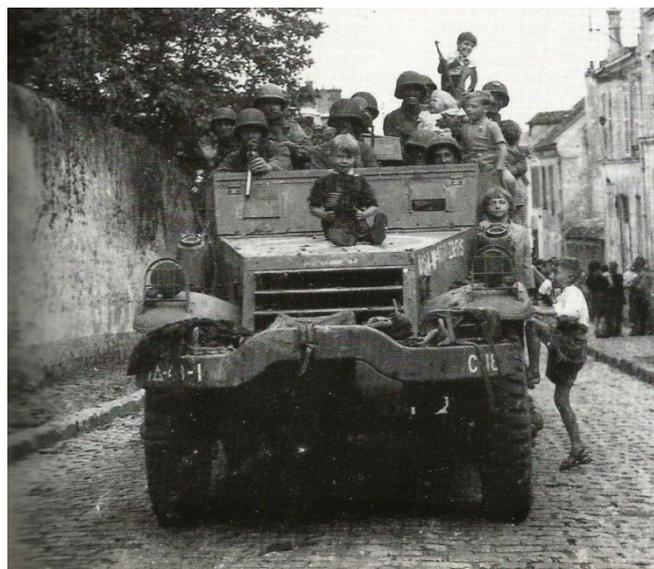
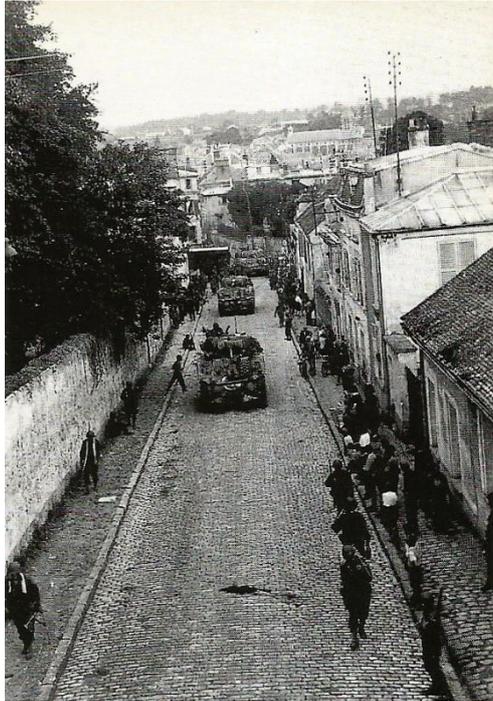
Document 60 – Photographie de l'arrivée des Américains, devant la place de la Mairie, 22 août 1944⁷⁰⁰.

⁶⁹⁷ Témoignage, *op. cit.*

⁶⁹⁸ Il s'agit de la nouvelle appellation ; la rue porte alors le nom de Chemin des ruelles. Elle est située dans le prolongement de la rue Ernest-Renan, où Babin vivait.

⁶⁹⁹ Élisabeth Duyck, « Raymond, Marcel et Jacqueline Valette, des résistants du groupe Cornaton » in *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.33

⁷⁰⁰ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, *op. cit* p.133.



Document 61 – Photographies des chars américains, porte de Saint-Denis, 22 août 1944⁷⁰¹.

Les Américains déminent et débloquent le passage au niveau de la Porte de Saint-Denis, où les Allemands avaient installé le wagon. On le voit d'ailleurs en arrière-plan du cliché, les Tanks le contournent afin de pouvoir passer.

Dans le même temps de l'arrivée des Américains, des membres de la Résistance se rendent à la Mairie. Une réunion se déroule à 10 heures,

⁷⁰¹ Sophie Di Folco, *Arpajon...*, op. cit p.135.

soit au moment de l'arrivée des Américains. Elle réunit les membres du Comité Local de Libération (CLL), constitué de huit membres issues de différentes organisations de résistance : Pierre Descomps, président du CLL ; Abel Cornaton de Libération-Nord ; Charles Couplet ; André Damonay ; Jules Dupré du PCF ; Fernand Harmand de Libération-Nord ; Raymond Vallet ; Guy Trochet de l'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF) et Henri Pénochet de Défense de la France⁷⁰². On le voit, il s'agit de membres du groupe résistant ou de la section FFI d'Arpajon.

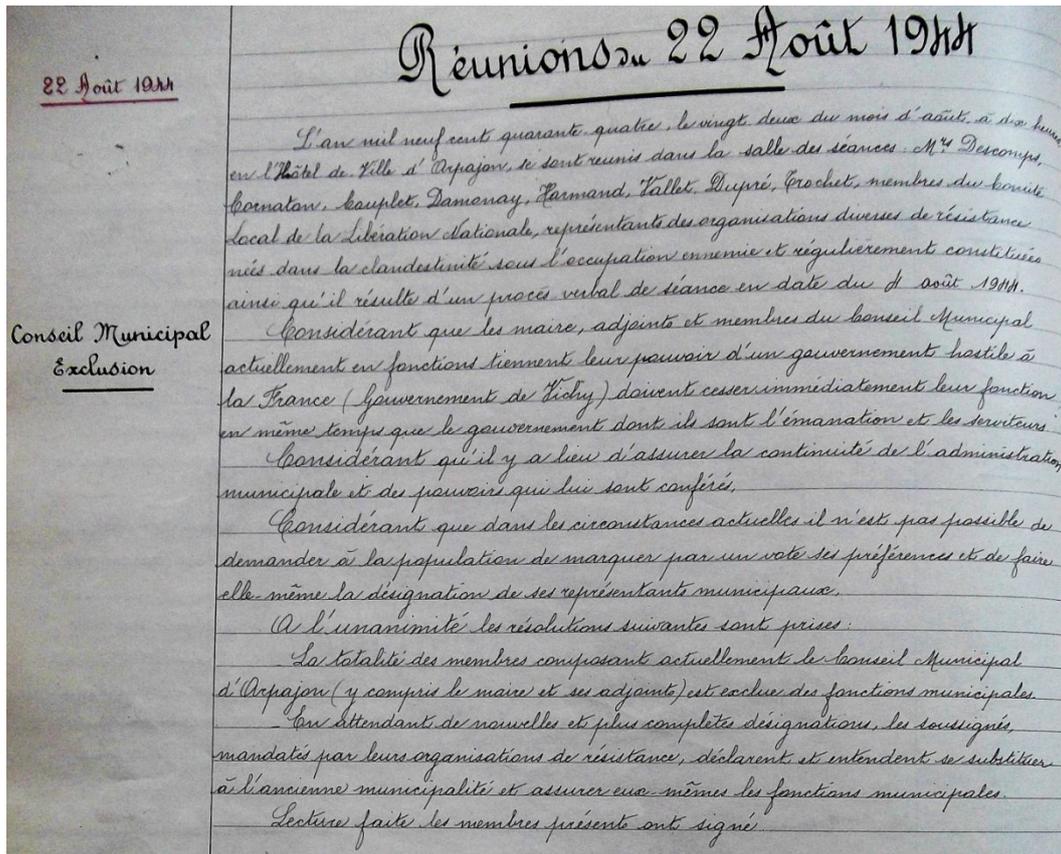
Le CLL d'Arpajon est formé le 4 août 1944. Ils sont sous l'autorité du Comité Départemental de Libération (CDL) ; celui de Corbeil concernant à Arpajon. C'est une organisation résistante de type civil (et non militaire comme le sont les FFI), fondée sur le modèle du Conseil National de la Résistance (CNR). L'objectif est « de montrer aux Alliés et aux Français eux-mêmes la capacité du GPRF à mettre en place une nouvelle administration acceptée à la fois par les résistants et par l'ensemble de la population.⁷⁰³ »

Au cours de cette réunion, la municipalité nommée est destituée et remplacée par les membres du CLL. Ils considèrent en effet que « le maire, adjoints et membres du Conseil Municipal actuellement en fonction tiennent leur pouvoir d'un gouvernement hostile à la France (Gouvernement de Vichy) doivent cesser immédiatement leur fonction en même temps que le gouvernement dont ils sont l'émanation et les serviteurs.⁷⁰⁴ » Notons qu'à compter de cette date, nous ne trouvons plus trace du Maire, Tinseaux.

⁷⁰² Pour les appartenances aux mouvements résistants : Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.17. Nous n'avons trouvé d'autres sources plus complètes à ce sujet, les appartenances n'étant pas mentionnées dans les documents officiels.

⁷⁰³ Jacqueline Sainclivier, « Comité départementaux de Libération » *in* François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *op. cit* p.181

⁷⁰⁴ Réunion municipale du 22 août 1944. *Conseil Municipal, exclusion, op. cit.*



Document 62 – Délibération municipale du 22 août 1944, exclusion du Conseil municipal nommé⁷⁰⁵.

Les Américains prennent la direction de Brétigny et de Corbeil à l'est, au grand désarroi de la population qui pense alors les voir partir vers Paris. Brétigny est libérée dans la foulée par les Alliés. Les villes de Saint-Chéron, Limours, Chamarande, Étampes, La Ferté-Alais, Milly-la-Forêt, Menecy et Courcouronnes sont également libérées le même jour qu'Arpajon⁷⁰⁶. Sur ses versants est, sud et ouest, Arpajon est donc préservée. En revanche au nord, il n'en est pas de même. La ville de Montlhéry, à un peu plus de 5 km au nord d'Arpajon sur le passage de la RN20, n'est libérée que deux jours plus tard, le 24 août, lors du passage de la 2^e DB. Du 22 au 24 août, Arpajon est donc sous la protection de la section FFI.

⁷⁰⁵ Réunion municipale du 22 août 1944. *Conseil Municipal, exclusion* – ACA 4W1.

⁷⁰⁶ *Calendrier de la libération de la Seine-et-Oise*, établi par M. Liansart à partir du rapport du chef d'escadron Martin-Morice, et provisoirement la gendarmerie de Seine-et-Oise, 14 juin 1963 – ADY 1W420. Sur la Libération de Brétigny-sur-Orge, voir Aurore Podevin, *Brétigny...*, op. cit.



Document 63 – Photographie des FFI sur un camion américain, devant la Place de la Mairie, 22 août 1944⁷⁰⁷.

⁷⁰⁷ Musée de la Résistance en ligne, Libération de la Seine-et-Oise, *op. cit.* © [Collection Bruno Renoult](#) Droits réservés

C. La libération par la 2^e DB.

Suite au départ des troupes américaines vers Brétigny et Corbeil, Arpajon est sous la protection de la section FFI de la ville. Elle est libérée, certes, mais encore à découvert au nord. On craint donc un retour des Allemands, comme cela s'est opéré dans d'autres villes de France. Les FFI n'effectuent plus de missions de reconnaissance, ils restent à Arpajon et dans les environs de la ville « pour faire la chasse aux ennemis isolés.⁷⁰⁸ » Deux groupes sont mis en place par les FFI afin d'assurer la protection de la ville : un à La Montagne, à la limite nord de la ville, l'autre à Saint-Germain, sur la route de Leuville, également au nord de la ville, mais un peu plus avancé à l'est.

Il est fait mention d'un évènement dont nous n'avons pas trouvé trace dans les archives, se déroulant dans ce contexte d'entre-deux libération : « Des collaborateurs sont enfermés dans la villa La Source. Le 23 août se passe un évènement que certains considèrent comme étant le coup d'éclat d'Abel Cornaton. Il déclare que, si les Allemands reviennent et si des violences sont exercées sur les familles des FFI, les collaborateurs seront fusillés.⁷⁰⁹ » La villa la Source est la propriété située à l'arrière de la mairie. L'absence de trace concernant cet évènement n'est pas surprenante. Dans le climat tendu suivant la Libération, il est fort possible qu'il puisse se produire. Il est également possible que des scènes d'épuration dite « spontanée » aient eu lieu au cours de ce moment.

Dans la ferveur de la Libération, une autre ferveur prend en effet les français, celle de « régler les comptes de l'Occupation », et notamment avec ceux accusés d'avoir collaboré. Avant que le cadre légal ne soit mis en place, une première épuration a lieu sous la colère de la population. Les collaborateurs sont visés, mais aussi les femmes accusées de « collaboration horizontale ». Dans beaucoup de villes de France se déroulent des scènes similaires, où les femmes sont tondues, voire

⁷⁰⁸ Rapport sur le groupement FFI..., *op. cit*

⁷⁰⁹ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.22

malmenées sur la place publique, sous la vindicte populaire. Cette épuration est dite « sauvage » ou « spontanée »⁷¹⁰. Bien que là encore nous n'en ayons pas trouvé de trace formelle, il semble que des représailles de la sorte aient eu lieu à Arpajon. Ces actes ne laissent en effet pas toujours de trace excepté les témoignages, à l'inverse de l'épuration dite légale qui laisse des traces par le biais des dossiers et jugements⁷¹¹. Dans son ouvrage, Sophie Di Folco s'appuie sur le témoignage d'un jeune garçon présent à Arpajon lors de ces événements. Elle précise que les événements ont eu lieu le jour de la libération, et que ce garçon a assisté le même jour aux Libérations de Boissy-sous-Saint-Yon et Bruyères-le-Châtel, libérées le 22 août. Il semblerait donc que cela se soit bien passé ce jour-là. Elle raconte ainsi : « Un adolescent présent à la libération de Bruyères-le-Châtel, puis d'Arpajon et de Boissy-sous-Saint-Yon (monté sur un vélo, il coupait à travers les prés et arrivait à temps) a assisté à des scènes d'une grande violence : trois femmes tondues, l'une sous la menace d'un revolver, une autre étant une prostituée qui n'avait pas fait le tri parmi ses clients. On ne sait plus très bien si deux de ces malheureuses se sont jetées dans la rivière pour fuir les représailles ou par désespoir après avoir ainsi été soumises au jugement populaire.⁷¹² » M. Grandin se souvient aussi d'évènements de la sorte, se déroulant également sur l'esplanade de la Mairie. Néanmoins, dans ses souvenirs ces événements se sont déroulés quelques jours plus tard⁷¹³. Daniel Desponts l'évoque également, indiquant que Fernand « interviendra personnellement pour empêcher que des femmes soient tondues ou plongées dans l'Orge.⁷¹⁴ »

Ces représailles vouées à exorciser la douleur de l'Occupation entachent cependant la joie de la Libération. Pour M. Grandin, celle-ci a été quelque peu « douloureuse ».

⁷¹⁰ Voir Philippe Bourdrel, *L'épuration sauvage*, Paris, Perrin, 2008², [2002], 695p.

⁷¹¹ Voir la série 982W aux archives de l'Essonne.

⁷¹² Sophie Di Folco, *Arpajon ...*, *op. cit* p.139

⁷¹³ Témoignage, *op. cit*.

⁷¹⁴ Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, *op. cit* p.26

Parmi les FFI, un blessé est à relever au cours de ces journées d'attente. En début d'après-midi le 23 août, une patrouille allemande arrive au niveau de La Montagne. Un échange s'engage avec les Résistants qui y sont placés. C'est au cours de cet échange que Gaston Martin, âgé de vingt-trois ans et membre des FFI depuis la veille, est blessé « d'une balle de pistolet à l'épaule⁷¹⁵ ». Transporté à l'hôpital de Juvisy-sur-Orge, Martin se rétablit par la suite.

Dans son ouvrage, André Garriot évoque un autre résistant blessé à La Norville ; Jean-Louis Glatt, qui a également relaté l'attaque du char Tigre par les Résistants. Il raconte ainsi : « Le 22 août 1944, un élément de l'armée Leclerc passait dans Arpajon. Alors que la ville avait été libérée, Jean-Louis Glatt rentrait chez lui, son brassard tricolore FFI au bras, les mains dans les poches, lorsqu'arrivant à quelques mètres de sa maison, à La Norville, un retardataire allemand à vélo tira sur lui avant de s'enfuir.⁷¹⁶ » Nous n'avons trouvé aucune trace de cet événement, seul le FFI Martin étant évoqué dans les documents au sujet des FFI blessés à la Libération.

Le 21 août au soir, Leclerc décide d'envoyer un élément de la division en reconnaissance vers Paris. Il prend cette décision seul, sans en référer au commandement dont il dépend. Son choix se porte sur le lieutenant-colonel de Guillebon⁷¹⁷. Celui-ci arrive le 23 au soir à Arpajon – et non pas le 22 comme indiqué dans l'ouvrage de Garriot –, vers 21 h. La colonne passe la nuit à Arpajon et donne l'ordre de départ pour le lendemain matin 6 h 30, suite aux renseignements recueillis par la population mentionnant la présence d'Allemands à proximité, à Montlhéry⁷¹⁸. Certains récits indiquent qu'il passe la nuit à La Montagne. On trouve une trace indirecte de leur passage dans les archives d'Arpajon du fait qu'ils ont réquisitionné de la peinture et des pinceaux afin de

⁷¹⁵ Courrier d'Abel Cornaton, *FFI blessé à la Montagne*, 25 août 1944 – ADY 1W420

⁷¹⁶ André Garriot, *Dourdan...*, *op. cit* p.374

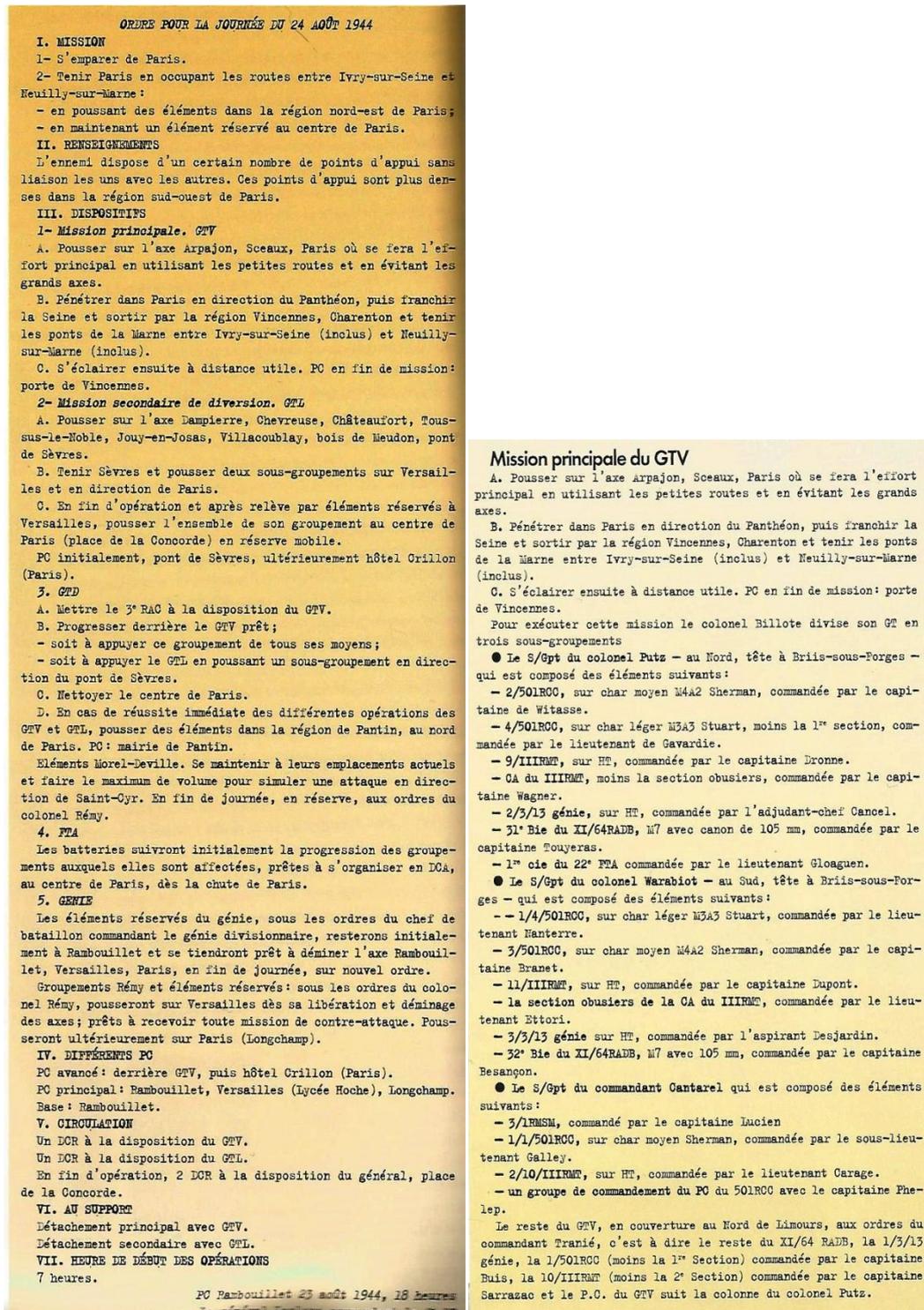
⁷¹⁷ Christine Lévisse-Touzé, *Paris libéré...*, *op. cit* p.56-57

⁷¹⁸ Laurent Fournier et Alain Eymard, *La 2^e DB dans la Libération de Paris et de sa région. Tome 1 : De Trappes à l'Hôtel de Ville*, Paris, Histoire et collections, 2009, p.30

« camoufler leur véhicule⁷¹⁹. » Le lendemain matin, environ deux heures après le départ de Guillebon, la 2^e DB de Leclerc arrive à Arpajon.

Dans la soirée du 22 août, Leclerc reçoit l'autorisation du général Bradley de se rendre à Paris. La 2^e DB quitte Laval pour Rambouillet dès le lendemain matin, 23 août. Le soir, Leclerc communique l'ordre de mission pour la journée du 24 août. Au départ de Rambouillet, les troupes prennent la direction de Paris par différents axes. Elles sont divisées en trois Groupements Tactiques (GT). Parmi eux, le GTV, commandé par le colonel Billotte depuis le 8 août. Le groupement est lui-même divisé en trois sous-groupements du nom de leur commandant : le sous-groupement du colonel Putz, celui du colonel Warabiot, et celui du commandant Cantarel. L'objectif du GTV est de rallier Arpajon afin de rejoindre la RN20 en direction de Paris. Les troupes partent vers sept heures de Rambouillet.

⁷¹⁹ Certificat du Maire pour Antoine Néri, *Matériel fourni par les troupes Leclerc le 23 août 1944*, 17 octobre 1944 – ACA 15W26.



Document 64 – Ordre de mission de la 2^e DB pour la journée du 24 août 1944⁷²⁰.

La seconde libération d'Arpajon par la 2^e DB est beaucoup moins relatée. Les documents l'abordent peu. Dans son compte-rendu sur la Libération de la ville, Cornaton n'évoque pas la journée, de même que dans son

⁷²⁰ Laurent Fournier et Alain Eymard, *La 2^e DB...*, op. cit p.38 et 61

rapport sur la section FFI. Il n'y a pas non plus de photos contrairement à la journée du 22 août. Pour en savoir plus sur le passage de la 2^e DB à Arpajon, c'est vers les livres que nous avons dû nous tourner. Or, dans ceux-ci Arpajon n'est pas non plus mentionnée dans le détail. La ville constitue un objectif pour les troupes afin de rejoindre la RN20. C'est donc plutôt un endroit de passage pour elles. En outre, les combats eurent lieu après que la division ait passé Arpajon, ce qui explique que les récits ne s'attardent pas trop sur la ville. Si l'on se penche également sur les cartes du parcours de la 2^e DB en direction de Paris, leur itinéraire ne commence qu'au départ d'Arpajon. Il est donc difficile de retracer l'itinéraire de la 2^e DB au sein d'Arpajon.

Au vu des différentes sources, il semble qu'une partie de la division arrive par le nord de la ville, par les mêmes routes que les Américains ont empruntés deux jours auparavant : au nord de la Montagne, et par la rue Morand. Cet itinéraire corrobore également avec le fait que des FFI ont déminé ces deux routes les 22 et 23 août en prévision du passage de la 2^e DB⁷²¹. Il semble qu'une autre partie de la division arrive par le sud d'Arpajon. Le sous-groupe Warabiot a en effet pour objectif de rejoindre Arpajon par le sud. Alors qu'ils devaient emprunter des chemins secondaires, le sous-groupe doit emprunter la RN20 en raison des mines présentes sur la route⁷²². Rappelons que le sud d'Arpajon est miné par les Allemands avant leur départ, qui ont également fait sauter le pont de chemin de fer surplombant la RN20.

Comme l'indique Pierre Bourdan dans son *Carnet de retour*, « Jusqu'à Arpajon, l'avance de notre colonne eut presque l'allure d'une promenade⁷²³ » C'est en effet après Arpajon que la 2^e DB se trouve confrontée à de la résistance allemande, sur les hauteurs de Montlhéry. Un embouteillage se forme rapidement sur la RN20. Les chars sont nombreux ; les affrontements avec les Allemands les obligent à s'arrêter quelque temps, provoquant ainsi un encombrement.

⁷²¹ *Liste des faits de Résistance en 1944, op. cit*

⁷²² *Ibidem* p.82

⁷²³ Pierre Bourdan, *Carnet de retour avec la Division Leclerc*, Paris, Payot, 2014 p.188

Leclerc se rend également à Arpajon au cours de la matinée. Il y est informé du message du préfet de police Luizet sur la situation à Paris, communiqué par l'intermédiaire de la gendarmerie d'Arpajon : « En passant devant la Gendarmerie d'Arpajon, un gendarme se précipite sur la jeep du Capitaine de Boissieu en lui disant : "C'est la Préfecture de Police qui réitère ses appels de la veille. Le Préfet de Police voudrait parler au général Leclerc". Celui-ci alerte le capitaine Ratard du 3^e Bureau, qui rend compte au général Leclerc, celui-ci ne veut pas se déranger, mais donne pour consigne de dire que "nous arrivons, tenez bon !". Le capitaine va répondre au téléphone. Il entend le Préfet de Police, M. Luizet, qui, pour se faire reconnaître, indique au capitaine de Boissieu qu'il était le voisin de lit du général Leclerc à Saint-Cyr. Le capitaine rend compte au général qui décide de faire un geste pour encourager la garnison. Ce geste sera de faire déposer par Piper-Cub un message sur la Préfecture de Police en plein Paris. Cette mission sera confiée à l'équipage du capitaine Callet et du lieutenant Mantoux.⁷²⁴ »

Lors de leur passage à Arpajon, ce sont les témoignages de joie de la population qui sont relatés. Les premiers éléments arrivent en effet vers 8 h 30, à l'heure où la population s'éveille. Bourdan raconte ainsi : « Le passage à travers les rues sinueuses de la ville avait été une longue ovation montant d'éclats en éclats entre les "Rrra... Rrra" rythmiques des chars qui avançaient.⁷²⁵ » Ces scènes de liesse sont également visibles dans le film *Paris brûle-t-il*, sur l'épopée de la Libération de Paris⁷²⁶. On y voit l'arrivée des hommes de la 2^e DB sur la place du Marché, en provenance de la rue Gambetta. On reconnaît la place grâce aux Halles qui y sont visibles. Ils remontent vers la RN20 par le centre-ville, en passant par rue Guinchard et la Grande Rue. En apprenant que le téléphone marche, certains d'entre eux en profitent pour appeler leur famille pour annoncer leur arrivée. Dans le film, le café dans lequel

⁷²⁴ Extrait du journal de marche de l'Escadron de Protection et du Poste de Commandement avant du général Leclerc, in Laurent Fournier et Alain Eymard, *La 2^e DB...*, op. cit p.90

⁷²⁵ Pierre Bourdan, *Carnet de retour...*, op. cit p.188-189

⁷²⁶ René Clément, *Paris brûle t'il ?* 1966

s'arrêtent les soldats, le *Café du Midi* est celui de Marcel Popot, sapeur-pompier⁷²⁷.



Document 65 – Images du film *Paris brule t'il ?*, passage de la 2^e DB à Arpajon⁷²⁸.

Pour la population, la joie est en effet grande de voir ces troupes libératrices. Cette joie s'amplifie lorsque l'on apprend que les troupes se dirigent vers Paris, et plus encore, que ce sont des troupes françaises.

⁷²⁷ *Fiche de recensement des établissements...*, *op. cit.*

⁷²⁸ *Ibidem.*

II. La fin de la guerre et règlement de l'occupation.

Le départ des Allemands marque la fin de l'Occupation. Celle-ci a laissé des marques dont la ville doit se remettre. Une reprise en main est effectuée par le CLL, dont l'une des premières actions est la destitution de la municipalité nommée.

A. La municipalité du CLL.

Le 22 août, jour de la Libération d'Arpajon par la 7^e DBUS, le Conseil municipal nommé par Vichy est démis de ses fonctions par le CLL. Composé de huit membres, ce sont eux qui prennent en charge la gestion de la ville.

Deux semaines après, le 4 septembre, un Conseil municipal est désigné par le CLL. Il s'agit d'un Conseil provisoire, destiné à assurer la fonction en attendant de la tenue d'élections. Il est composé de vingt-et-un membres, nombre maximum autorisé⁷²⁹. Parmi eux, un certain nombre sont d'anciens résistants et FFI. Nous retrouvons ainsi Louis Namy, Henri Pénochet ou encore Fernand Despôts. Georges Hubert en est également membre, bien qu'il ne soit pas encore rentré de captivité. Une femme est également membre du Conseil. La nouvelle assemblée communale s'installe dans ses fonctions le 20 septembre et procède à l'élection du Maire et de ses adjoints. Cornaton est élu Maire à l'unanimité. Ses adjoints sont également élus avec une large majorité ; Roger Lhuillier, Charles Couplet et Fernand Harmand, respectivement élus premier, second et troisième adjoint⁷³⁰.

Peu de temps après la désignation du Conseil par le CLL, Paul Delacourt adresse un courrier au Préfet de Seine-et-Oise. Premier adjoint faisant fonction de Maire en 1939-1940, il est démis de ses fonctions en 1941 avec la mise en place de la municipalité nommée. Il fait

⁷²⁹ Délibération municipale du 4 septembre 1944. *Conseil municipal, désignation des membres* ; 12 septembre 1944, *Conseil municipal, désignation de deux membres supplémentaires*. – ACA 4W1.

⁷³⁰ Délibération municipale du 20 septembre 1944. *Installation du nouveau Conseil Municipal ; Désignation du Maire et des Adjoints*. – ACA 4W1.

part dans ce courrier du souhait de la municipalité d'avant-guerre de reprendre ses fonctions à la Mairie, arguant pour cela être le dernier Conseil élu. Delacourt s'appuie en effet sur sa légitimité élective, soulignant avoir le soutien de la population dans cette démarche : « Devant la pénible situation qui semble vouloir être imposée à notre Ville, l'ancien conseil municipal ne reste pas insensible à l'appel et à l'encouragement de la majorité de la population d'Arpajon, qui voudrait bien voir l'état actuel des choses cesser sans délai.⁷³¹ » Il s'oppose ainsi farouchement à la « façon de faire » du CLL qui, à la libération, « a cru devoir prendre possession de la Mairie.⁷³² » Sur les dix-huit membres du Conseil encore vivants en 1944, quatorze sont disposés à reprendre leurs fonctions. Deux sont enlevés de la liste pour avoir appartenu à la municipalité nommée ; deux autres sont démissionnaires, Roger Lhuillier et le docteur Robert Raison, membre de la municipalité du CLL. Il stipule ainsi que le Conseil a atteint le Quorum, c'est-à-dire qu'il compte assez de membres malgré les départs.

Pour justifier sa demande, Delacourt s'appuie sur l'ordonnance du Comité Français de Libération National (CFLN) du 21 avril 1944, relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération. En effet, l'article 3 au sujet des Conseils municipaux antérieurs à la guerre stipule ainsi : « Jusqu'au jour où il sera possible de procéder dans chaque commune à des élections régulières, les conseils municipaux élus avant le 1er septembre 1939 sont maintenus ou remis en fonction. En conséquence, les conseils municipaux dissous, les maires, adjoints et conseillers révoqués ou suspendus après cette date, sont immédiatement rétablis dans le droit, sauf le cas d'indignité pour délit de droit commun et sous réserve des dispositions qui suivent.⁷³³ » Aucun membre du Conseil de Delacourt n'ayant été condamné par la justice d'après-guerre, il demande donc à être remis dans ses fonctions. Au vu de l'ordonnance, sa

⁷³¹ Courrier de Paul Delacourt au Préfet de Seine-et-Oise, *Souhait du Conseil de 1935 de reprendre ses fonctions*. 11 septembre 1944 – ADE 941W16.

⁷³² *Ibidem*.

⁷³³ Digithèque de matériaux juridiques et politiques de l'université de Perpignan. Ordonnance du 21 avril 1944 relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération : <http://mjp.univ-perp.fr/france/co1944-2.htm> Consulté le 25 mai 2016.

demande semble donc légitime, les deux conseillers membres de la municipalité Tinseaux n'étant pas reconduits parmi les membres.

Au début du mois d'octobre, un rapport sur la situation municipale est transmis au Sous-préfet de Corbeil par le Commissaire de Police de Juvisy-sur-Orge⁷³⁴.

Il confirme le fait que le Conseil municipal de Delacourt a l'appui de la population, à l'exception d'un garagiste présent sur la liste et « qui aurait travaillé trop étroitement avec les Allemands au goût de certains.⁷³⁵ » Par opposition, il indique que le Conseil du CLL n'a pas « réussi à s'assurer le concours indispensable de la majorité de la population pour gérer les intérêts communaux.⁷³⁶ » Cette non-adhésion est pour lui liée à des questions politiques – le Conseil « ne reflète pas exactement les sentiments des électeurs de 1935⁷³⁷ » –, mais aussi d'une « question de personnalité. » En cas de scrutin, il estime donc que le Conseil de Delacourt pourrait recueillir entre 60 et 70 % des suffrages, c'est-à-dire une large majorité. On peut effectivement comprendre que la population reste attachée à Delacourt, présent à Arpajon lors de l'exode. Son mandat de « premier adjoint faisant fonction de Maire » se déroule en effet en pleine période de bouleversements, peu de temps avant la déclaration de guerre. En le plébiscitant, la population témoigne d'une certaine volonté de tourner la page et de reprendre une vie tranquille, de retourner à cette vie d'avant-guerre et occupation.

Cependant, le dernier paragraphe du rapport interpelle particulièrement le Sous-préfet, et témoigne de la grande tension à la tête de l'assemblée communale. Il indique ainsi que si l'ancien Conseil était rétabli dans ses fonctions, « il serait à redouter qu'une très forte opposition existât à l'Hôtel de Ville, car les membres du Conseil Provisoire, au courant des intentions de l'ancienne formation municipale, auraient déclaré qu'ils se refuseraient

⁷³⁴ Rapport de l'Inspecteur Pierre Mathieu au Commissaire de Police, Chef du 3^e Secteur des RG de Juvisy-sur-Orge. *Rapport sur la situation municipale à Arpajon*. 2 octobre 1944 ; transmis le même jour au Sous-préfet de Corbeil. – ADE 941W16.

⁷³⁵ *Ibidem*.

⁷³⁶ *Ibidem*.

⁷³⁷ *Ibidem*

à quitter la mairie et ne reculeraient devant aucun moyen pour empêcher le Conseil élu en 1935 de siéger.⁷³⁸ »

Les échanges se poursuivent durant la fin de l'année 1944. À la fin novembre 1944, le Sous-préfet s'adresse au Préfet de Seine-et-Oise, lui demandant de confirmer dans ses fonctions le Conseil du CLL⁷³⁹. Il avance dans ce sens les griefs reprochés à la municipalité de 1935, dont des membres sont accusés de collaboration ou encore de marché noir. C'est également le cas de Delacourt, accusé « d'avoir reçu plus qu'aimablement les Allemands », allusion probablement au 15 juin 1940, lorsqu'il reçoit l'avant-garde des troupes allemandes à la porte de la Ville, après qu'elle soit déclarée ville ouverte.

Ce conflit entre la municipalité de 1935 et celle du CLL s'inscrit en effet en pleine période d'épuration. C'est au même moment que les dossiers d'épuration sont montés à Arpajon, traités par la Commission d'épuration, composée de membres du CLL. Parmi ces différents dossiers, aucun toutefois n'a été retrouvé concernant les conseillers incriminés dans le courrier du Sous-préfet. Il n'y a pas non plus de trace d'eux parmi les Arpajonnais condamnés par la justice d'après-guerre. Il semble donc que ces accusations ne soient pas fondées sur des faits concrets – qui auraient alors été constitués en dossier –, mais plutôt sur les allégations portées. En outre, comme l'indique le rapport de police, le Conseil de Delacourt a en grande partie le soutien de la population. Il semble donc que ces accusations ne soient donc pas portées par la population, mais par le CLL. Ce dernier exprime d'ailleurs dès sa prise de fonction en septembre 1944 sa volonté d'épuration, dans une adresse au Général de Gaulle⁷⁴⁰.

Le Sous-préfet conclut son courrier en demandant au Préfet de légitimer le Conseil du CLL, et ce malgré le fait qu'il ne suscite pas l'adhésion de la population : « Bien que dans l'ensemble le nouveau conseil ne donne pas

⁷³⁸ *Ibidem.*

⁷³⁹ Courrier du Sous-préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise, Cabinet des Municipalités. *Demande de confirmation de la municipalité du CLL*. 20 novembre 1944. – ADE 941W16.

⁷⁴⁰ Délibération municipale du 20 septembre 1944. *Adresse au Général de Gaulle*. – ACA 4W1.

entière satisfaction aux désirs de la population, je ne crois pas qu'il y aurait d'inconvénients majeurs à ce que vous décidiez de consacrer par une mesure officielle, ladite assemblée.⁷⁴¹ »

C'est chose faite le 27 novembre 1944, le Conseil provisoire nommé par le CLL est confirmé par arrêté préfectoral⁷⁴².

Au début du mois de décembre, un dernier courrier est adressé par le Sous-préfet au Préfet⁷⁴³. Il fait suite à un courrier de Delacourt. Ce dernier n'a pas été consulté, néanmoins vu les dires du Sous-préfet, il semble qu'il ait de nouveau demandé à siéger avec l'ancien conseil. Le courrier au Préfet est presque le même que celui du mois de novembre. Il reprend les différents faits reprochés aux anciens conseillers. La fin diffère toutefois, le Conseil ayant entre-temps été confirmé officiellement par arrêté.

Le Sous-préfet défend ses positions, restant ainsi favorable au Conseil nommé par le CLL, et ce bien qu'il ne reçoive pas l'appui de la population. Il conclut en indiquant que les élections à venir trancheront le problème entre les deux municipalités.

« En toute loyauté je dois vous indiquer que les rapports de police me font ressortir que le Conseil actuel n'a pas réussi à s'assurer le concours indispensable de la majorité de la population. Il serait possible que les anciens élus de 1935 obtiennent plus de la moitié des suffrages. Seul le cas de M. L. paraît confirmé par la police qui reconnaît que comme Garagiste, il aurait par trop étroitement travaillé avec les Allemands. M. Delacourt au contraire, serait très estimé de ses anciens électeurs.

Je n'ai pas cru devoir engager une polémique locale, escomptant que les prochaines élections permettraient de donner une solution définitive au problème posé à Arpajon. En effet, il était à craindre que si j'avais voulu forcer la main au Comité Local de Libération, d'une part, je n'aurais pas rencontré d'opposition du Comité Départemental et vous n'auriez pu prendre votre arrêté du 27 novembre, mais d'autre part et surtout, j'aurais risqué d'avoir des

⁷⁴¹ Courrier du Sous-Préfet au Préfet, *Demande de confirmation...*, *op. cit*

⁷⁴² Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise du 27 novembre 1944, *Constitution du nouveau Conseil municipal d'Arpajon* ; retranscrit le 11 décembre 1944 dans le registre de délibérations de la ville. – ACA 4W1.

⁷⁴³ Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Cabinet du Préfet de Seine-et-Oise. *Rapport sur la situation municipale à Arpajon*. 12 décembre 1944 – ADE 941W16.

incidents regrettables du fait du désir nettement affirmé de la nouvelle assemblée de se maintenir éventuellement par la force, à la Mairie.

Il me paraîtrait, à l'heure présente, désirable que M. Delacourt s'abstienne de discuter la situation qui lui est faite et reporte son effort sur les prochaines élections qui départageront d'une façon définitive, la population d'Arpajon. Jusqu'à cette date il paraît difficile à l'Administration de soutenir les uns plutôt que les autres et si vous aviez pû accepter mon point de vue selon lequel certains conseils auraient été maintenus sans consécration officielle de votre part, Arpajon aurait été du nombre des communes dans lesquelles aurait été laissé en place un organisme ayant l'appui du Comité Départemental de Libération, mais n'étant certainement pas le reflet intégral de l'opinion publique locale. »

Document 66 – Extrait du rapport du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet sur la situation municipale à Arpajon. 12 décembre 1944⁷⁴⁴.

Malgré cela, c'est la municipalité Cornaton qui est confirmée lors des élections de mai 1945⁷⁴⁵.

L'assemblée est composée de vingt-deux membres. Cornaton est élu Maire. Il a quatre adjoints, respectivement Roger Lhuillier, Charles Couplet, Fernand Harmand et Fernand Desponts. Tous quatre sont, comme Cornaton, d'anciens résistants. Trois femmes en font également partie : Ernestine Lorotte, déjà membre du Conseil provisoire ; Hélène Muckensturm-Paragot, et Janine Duhamel, épouse du prisonnier Marcel Duhamel qui la remplace au sein du Conseil élu en 1947, après son retour de captivité. Tout comme dans l'assemblée précédente, on retrouve d'anciens résistants, membres des FFI ou encore du CLL. Outre les adjoints et le Maire, Louis Namy, André Damonay ou encore Georges Hubert en font partie. Celui-ci n'est toujours pas rapatrié ; sa présence au Conseil est effective à partir de la séance du 10 juillet 1945⁷⁴⁶.

⁷⁴⁴ ADE 941W16.

⁷⁴⁵ Délibérations municipale du 4 mai 1945 – *Installation du Conseil Municipal et élection d'un Maire et de trois adjoints ; Création d'un poste supplémentaire d'adjoint*. Délibération municipale du 22 juin 1945 – *Élection du 4^e adjoint*. – ACA 4W1

⁷⁴⁶ Délibération municipale du 10 juillet 1945. *Ouverture de séance*. – ACA 4W1.

La nouvelle municipalité Cornaton élue en 1945 est donc très proche de celle du CLL dont elle compte certains membres. Pourtant, cette dernière ne recueille pas l'adhésion de la majorité de la population à la fin de l'année 1944. On peut donc se demander ce qui a provoqué ce changement entre temps. Les documents relatifs au scrutin n'ont pas été consultés, nous ne savons donc pas quelle liste était présente, ni de quelle majorité le Conseil l'a emporté.

On trouve quelques éléments de réponse lors d'une enquête menée au cours de l'année suivante, suite à un article paru dans *La Marseillaise de Seine-et-Oise*⁷⁴⁷. Il s'agit d'un journal d'inspiration communiste, publié à Arpajon. Chaque semaine y figure une chronique au ton polémique, intitulée « Ce que j'en pense », signé du pseudonyme Jean des Halles.

En mai 1946, il y dénonce des manœuvres électorales se déroulant à l'hôpital et à l'hospice. L'ancien maire d'Arpajon Alfred Richard y est mis en cause, de même que les sœurs s'occupant des vieillards, accusées de leur distribuer des tracts politiques. Il mentionne également des distributions faites aux enfants du catéchisme, à qui l'on aurait distribué des papiers enjoignant à ne pas voter communiste.

D'après l'enquête effectuée, ces accusations ne sont pas fondées. Les conclusions tirées par l'enquête nous permettent cependant d'en apprendre plus sur la situation municipale et le déroulé des élections de 1945.

Au cours de ce suffrage, trois listes sont représentées : celle de Cornaton, et deux autres listes concurrentes, parmi lesquelles une où Richard, Maire de 1929 à 1935, figure en tête de liste. Quatre éléments sont présentés dans l'enquête comme facteur de son échec aux élections malgré le soutien de la population. Tout d'abord son âge avancé – quatre-vingt ans – est un frein à l'élection à un mandat politique. Il est également fait mention de « la présence d'une autre liste concurrente ». Celle-ci n'est

⁷⁴⁷ Rapport de l'inspecteur de sûreté Marcel Mary au Commissaire de Police d'Arpajon, *Manœuvres électorales signalées dans les établissements hospitaliers d'Arpajon*. Ajouts par le Commissaire de Police d'Arpajon. 29 mai 1946 – ADE 941W16.

pas nommée ; on ne sait pas s'il s'agit d'une liste menée par Delacourt ou non. Cela témoigne toutefois d'une division au sein de l'opposition au CLL. En outre, Michel Houzelle, premier adjoint de la municipalité Tinseaux nommé par Vichy, est présent sur la liste de Richard. Enfin, Richard est membre avant-guerre du PSF. C'est sous cette étiquette qu'il entre de nouveau au Conseil en 1938 en temps que conseiller.

Ces éléments laissent donc penser que l'élection de la municipalité Cornaton en 1945 n'est pas liée à un revirement de l'opinion, mais plutôt à l'absence d'une opposition organisée d'une liste de poids face à elle.

D'après le rapport de l'enquête, le rédacteur de la chronique serait le rédacteur en chef du journal, M. Vergne. En fait, Jean des Halles n'est autre que Louis Namy, ancien résistant, communiste, et membre du Conseil municipal⁷⁴⁸. Il est donc possible qu'effectivement ce dernier écrive ses chroniques au café « Chez Fernand », qui reste après-guerre un lieu où se déroulent réunions politiques et distributions d'affiches et journaux communistes⁷⁴⁹.

En revanche, contrairement à ce que peut laisser penser le rapport d'enquête, la municipalité Cornaton n'est pas une municipalité communiste. Certains membres sont effectivement communistes, mais ils ne représentent toutefois pas la majorité de l'assemblée. Sur les vingt-deux membres, seuls quatre sont communistes : Louis Namy, Fernand Desponts, Jules Dupré et Émile Vauquier⁷⁵⁰. Deux appartiennent à la SFIO, Fernand Harmand et Émile Morénas ; on mentionne seulement une obédience socialiste pour René Audoin. Mais pour l'essentiel, les membres du Conseil se déclarent sans étiquette. C'est le cas de Cornaton, qui reste Maire sans étiquette tout au long de son mandat municipal. D'après Élisabeth Duyck, le courant politique duquel les idées de Cornaton se rapprochent le plus est le mouvement chrétien-démocrate, avec le Mouvement Républicain Populaire (MRP) de Georges Bidault⁷⁵¹. Entre ces différents mouvements présents au sein du Conseil,

⁷⁴⁸ Daniel Desponts, *Louis Namy...*, *op. cit* p.31

⁷⁴⁹ Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, *op. cit* p. 27

⁷⁵⁰ Composition du Conseil municipal de 1945 (s.d) – ADE 941W16.

⁷⁵¹ Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, *op. cit* p.25

Daniel Desponts note ainsi que « Les conflits renaîtront vite, certes, mais un modus vivendi permettra d'éviter des affrontements frontaux entre les résistants de naguère⁷⁵² ». Il note ainsi qu'entre Fernand Desponts et Abel Cornaton, « Les idées, divergentes, les échanges, vifs, n'empêchent pas les rapports d'être cordiaux⁷⁵³. »

On ne peut donc pas parler de municipalité communiste dans le cas d'Arpajon. Bien qu'ils y soient effectivement représentés – et en plus grand nombre que du temps de Babin – ils sont loin d'être en majorité au sein du Conseil.

« Jean des Halles serait M. Vergne, rédacteur en chef de la *Marseillaise*, mais la plupart de ses articles et ses attaques sont d'inspiration communiste. Les articles de la rubrique « Ce que j'en pense », sont rédigés au siège du Parti communiste, au café Desponts [sic], adjoint au Maire, où sont centralisés les renseignements concernant les adversaires politiques ou qui sont considérés comme "des ennemis".

Mr R. mis en cause dans l'article susmentionné, ainsi que sa femme, est M. Richard, ancien Maire d'Arpajon, ancien Juge de Paix suppléant, vieil arpajonnais, très honorable et dévoué, et d'une droiture exemplaire.

M. Richard était candidat tête de liste aux dernières élections municipales contre la municipalité actuelle. Bien que très estimé, il n'a eu qu'un succès limité ; d'une part, par suite de son grand âge (80 ans), 2° par suite de la présence d'une autre liste concurrente, 3° par suite de la présence sur sa liste de M. Houzelle, ex-adjoint de la municipalité vichyssoise précédente, enfin parce qu'il avait appartenu avant la guerre au Parti Social Français.

M. Richard a été 23 ans, conseiller municipal, puis adjoint, puis Maire ; il a été également durant 23 ans, membre puis Président de la Commission Administrative de l'Hôpital-Hospice d'Arpajon, fonction dont il a été chassé par la municipalité actuelle à la libération, par sectarisme politique.

Le susnommé qui a gardé la sympathie de tous ceux qui l'ont approché, va de temps à autre faire au directeur de l'hôpital, ainsi qu'au personnel, voire même aux malades, des visites de courtoisie ou amicales, dont les communistes prennent ombrage.

En ce qui concerne "les petits papiers" qui auraient été donnés aux enfants du

⁷⁵² Daniel Desponts, *Fernand Desponts...*, op. cit p.25

⁷⁵³ *Ibidem* p.28

catéchisme, il ne m'a pas été possible d'en trouver un seul ; le seul fait paraît dénué de tout fondement, et le curé desservant me déclare avoir l'intention de répondre à l'article le mettant en cause dans la Marseillaise. »

Document 67 – Extrait du rapport d'enquête suite à l'article de Jean des Halles dénonçant des manœuvres électorales. 29 mai 1946⁷⁵⁴.

Dans la période suivant la Libération, les tensions sont donc assez fortes au sein de l'assemblée communale, entre les différentes municipalités. Ces tensions sont probablement également présentes au sein de la population. Robert Dupissot se souvient ainsi que « Peu de temps après la guerre, des individus, probablement d'extrême-droite, ont dessiné sur la devanture de notre boutique, à la peinture et en gros caractères, une faucille et un marteau qu'un signe égal reliait à une croix gammée. Pas du tout gêné, mon père a laissé ce graffiti au moins trois mois en nous disant : "Les gens jugeront d'eux-mêmes".⁷⁵⁵ »

B. Guerre et difficultés : des ombres omniprésentes.

Bien que la ville soit libérée, la guerre reste présente dans la vie des arpajonnais pendant quelques temps.

Comme le note Éric Alary, la fête de la libération est une fête éphémère, les difficultés de la vie quotidienne reprenant rapidement le dessus sur la joie libératrice. « Le terme de "fête" est sans aucun doute trop fort ou inadapté dans une grande partie du pays. Il vaut mieux évoquer le soulagement et le réconfort psychologique à l'idée de revenir à la paix et à la liberté.⁷⁵⁶ » On ne relève d'ailleurs pas de trace de célébration de la Libération à Arpajon avant la signature de l'armistice le 8 mai 1945⁷⁵⁷, marquant véritablement la fin de la guerre. Ainsi, à Arpajon comme dans d'autres villes, la fête populaire des libérations du 22 et 24 août « dure le

⁷⁵⁴ Rapport de l'inspecteur de sûreté au Commissaire de Police d'Arpajon, *Manœuvres électorales ...*, *op. cit.*

⁷⁵⁵ Robert Dupissot, « Faits et choses vécus... » in *Louis Dupissot...*, *op. cit.* p.10

⁷⁵⁶ Éric Alary, *Les Français...*, *op. cit.* p.451

⁷⁵⁷ Procès-verbal et enquête du commissariat d'Arpajon, *Vol de bicyclette à Ludovic S.* 9 mai 1945 – ADE 960W24.

temps du passage des véhicules américains dans la rue principale du village ou de la ville, le temps d'un bal enfin possible.⁷⁵⁸ »

Un arrêté du Sous-préfet de Corbeil du 30 août 1944 régleme la circulation des véhicules et des piétons, l'arrondissement étant « considéré actuellement comme zone de combat⁷⁵⁹ », afin de ne pas entraver la circulation de l'Armée Alliée. C'est à partir de cette date que tout le département est libéré, huit jours après la libération d'Arpajon par la 7^e DB US. Toutefois, même après la libération, on enjoint la population à ne pas oublier les consignes de défense passive. Les mesures telles que l'alerte pour les bombardements ou l'occultation des lumières sont toujours en place. Au début du mois de septembre, une circulaire du Préfet rappelle que « La guerre n'est pas terminée. Des bombardements aériens par avions ou par engins spéciaux sont toujours possibles.⁷⁶⁰ »

Ce n'est qu'en janvier 1945 qu'Arpajon n'est plus désignée pour appliquer des mesures de défense passive, presque cinq mois après sa libération⁷⁶¹.

Des régiments américains restent également présents dans la région après la Libération⁷⁶². On trouve trace de leur présence jusqu'en août 1945, grâce aux procès-verbaux établis suite à diverses collisions avec les véhicules⁷⁶³.

À partir de juin 1945, la 3^e DB, en cours de formation cantonne à Arpajon. Elle est composé de « divers éléments presque tous volontaires, [qui] se sont distingués dans la clandestinité et au moment de la Libération dans les Forces Françaises de l'Intérieur.⁷⁶⁴ » La ville décide au mois de juillet suivant « d'adopter » symboliquement la division⁷⁶⁵. Des FFI et volontaires

⁷⁵⁸ Éric Alary, *Les Français...*, op. cit p.450

⁷⁵⁹ Arrêté du Sous-préfet de Corbeil. *Règlementation de la circulation dans l'arrondissement*. 30 août 1944. – ACA 15W17.

⁷⁶⁰ Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise, DDDP ; extrait du *Bulletin Officiel* n°36 du 8 septembre 1944 – ACA 15W19.

⁷⁶¹ Courrier du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, Direction Départementale de la Défense Passive, *Commune plus désignée pour l'application de mesures de défense passive*. 2 janvier 1945. – ACA 15W18.

⁷⁶² Sur la présence américaine après la Libération, voir Aurore Podevin, *Brétigny...*, op. cit.

⁷⁶³ Procès-verbal de la gendarmerie d'Arpajon. *Accident de la voie publique entre un véhicule civil et un véhicule américains*. 29-30 août 1945 – ADE 960W25.

⁷⁶⁴ Délibération municipale du 20 juillet 1945. *Adoption de la 3^e DB*. – ACA 4W1.

⁷⁶⁵ *Ibidem*.

décident en effet de s'engager après la Libération avec les forces armées pour participer à la suite des combats militaires. Marcel Valette en fait partie. C'est aussi le cas de Roger Trillon, qui décède le 11 janvier 1946 à Ravensbrück, en Allemagne⁷⁶⁶.

Peu de temps après la Libération, la question de l'épuration est rapidement abordée. Celle-ci est traitée localement par la Commission d'Épuration, qui fait partie du CLL. Au vu des différents dossiers, il semble que ce soit René Audoin qui en soit chargé au sein du CLL d'Arpajon. Celui-ci est en effet auditionné lors de certaines enquêtes en sa qualité de membre du CLL.

Les arrestations ont lieu généralement entre la fin 1944 et le début 1945. Les premières arrestations ont lieu peu après la Libération, les 25 et 26 août 1944⁷⁶⁷. Parmi ces personnes se trouve le beau-frère et la sœur de Gachelin. Robert D. est arrêté le 25 août ; son épouse, est quant à elle arrêtée au début du mois de novembre 1944⁷⁶⁸. Tous deux sont accusés d'intelligence avec l'ennemi pour appartenance au PPF, le parti auquel Gachelin militait et appartenait⁷⁶⁹. Robert, rédacteur à *La Gazette de Seine-et-Oise*, est en outre accusé de propagande en faveur de l'Allemagne. L'enquête révèle finalement qu'ils ont été inscrits à leur insu par Gachelin au PPF, « il est reconnu que son frère [Henri Gachelin] faisait volontiers inscrire et payait les cotisations de ses proches pour montrer son activité.⁷⁷⁰ » Interné à Villeneuve-Saint-Georges en septembre 1944, Robert est libéré par arrêté du Sous-préfet le 23 octobre 1944. Son épouse, arrêtée le 6 novembre, est remise en liberté le 23.

Parmi les personnes jugées figure un ancien Milicien⁷⁷¹. Arrêté à Montlhéry le 7 octobre, celui-ci reconnaît son appartenance à la Milice. Il indique cependant que ce n'est pas par obédience politique, mais que

⁷⁶⁶ Registre d'état-civil. *Décès de Roger Henri Trillon*. 11 janvier 1946. – ACA 1E67.

⁷⁶⁷ Dossier d'épuration de Robert D., août-octobre 1944 – ADE 982W05 ; Dossier d'épuration d'Adrien et Albert C, septembre-décembre 1944 – ADE 982W10.

⁷⁶⁸ Dossier d'épuration de Robert D, *op. cit* ; Dossier d'épuration de Renée D., novembre 1944 – ADE 982W05.

⁷⁶⁹ Dossier d'épuration de Robert D., *op. cit* ; Dossier d'épuration de Renée D., novembre 1944 – ADE 982W05.

⁷⁷⁰ Dossier d'épuration de Renée D., *op. cit*.

⁷⁷¹ Dossier d'épuration de Maurice D., octobre 1944 – ADE 982W05.

suite à un conflit avec sa mère, il n'a pas voulu regagner le domicile et s'est engagé. Il en fait partie à peine plus de deux mois, de mars à mai 1944. Il revient suite à une blessure causée lors d'un affrontement avec des maquisards, et n'y retourne plus. Dans son rapport, le Sous-préfet de Corbeil préconise un internement limité à la Caserne de Noailles, « parce qu'il s'agit au fond d'un pauvre type.⁷⁷² »

Parmi les personnes arrêtées par le CLL, certaines n'ont pas de dossiers complets ; certains de ces dossiers sont même vides, sans pièces à charges. Tout au plus avons nous des informations d'état-civil et les faits reprochés. Le Sous-préfet le fait remarquer aux Maires en septembre 1944⁷⁷³. Dans l'arrondissement de Corbeil, sept personnes sont ainsi libérées faute de preuve, et le Sous-préfet appelle à ce que ces personnes puissent regagner leur domicile.

L'un des Arpajonnais partis avec la Libération, Albert Lejeune, est retrouvé à Marseille où il s'était réfugié chez sa mère, et est fusillé. D'autres arrestations surviennent un peu après la Libération. Raymond P. est arrêté le 25 juin 1945. Il est accusé d'atteinte à la sûreté de l'État pour son appartenance à la Milice ainsi que son rôle de Délégué cantonal à la propagande pour Vichy⁷⁷⁴. Il est remis en liberté trois jours après son arrestation, le temps que la procédure soit faite. Domicilié à Arpajon pendant l'Occupation, Raymond vit alors à Paris avec sa femme et son fils. Il continue cependant de percevoir ses tickets d'alimentation à Arpajon. Le Maire d'Arpajon refuse cependant de les lui délivrer pour lui et ses familles, arguant qu'il pourrait être en fuite et se cacher. Il demande donc à avoir une autorisation écrite du Parquet pour les lui délivrer, ce qui est effectivement fait peu de temps après⁷⁷⁵.

⁷⁷² *Ibidem.*

⁷⁷³ Circulaire du Sous-préfet de Corbeil aux Maires. *Constitution de dossier des personnes arrêtées*. 13 septembre 1944 – ADE 982W08.

⁷⁷⁴ Correspondance entre Raymond P., le Sous-préfet et le Maire. *Refus de délivrance de tickets d'alimentation*. 11-29 juillet 1945. – ADE 960W66.

⁷⁷⁵ *Ibidem.*

Parmi tous les dossiers consultés, peu sont finalement inculpés. Il est difficile de savoir combien de temps les personnes sont internés ou astreintes à résidence, les documents étant lacunaires à ce propos⁷⁷⁶.

Dans un rapport effectué en 1949, le Sous-préfet indique que « ces arrestations étaient souvent arbitraires ou abusives. Elles correspondaient souvent à des tentatives d'éviction d'adversaires politiques dangereux, à des vengeances de voisins, avec lesquels on avait des comptes à régler ; en général elles intéressèrent des personnes qui avaient pu paraître aux yeux de la population, profiter des événements qui venaient de se dérouler de 1940 à 1944. Et surtout toute commune voulait avoir son collaborateur et son épuration.⁷⁷⁷ » Le Sous-préfet précise également qu'il n'y a pas eu d'« arrestation de collaborateurs de marque⁷⁷⁸ » dans l'arrondissement. Ceux-ci sont tués au cours de l'Occupation, parmi eux Gachelin⁷⁷⁹ ; d'autres sont partis en même temps que les Allemands et n'ont pas été retrouvés.

Au niveau de la ville, un nettoyage des rues est effectué. Les barrages et mines allemandes ont laissées les routes encombrées, notamment sur les principales artères de la ville, et le bombardement a causé quelques dégâts.

Comme se souvient M. Grandin, ces mines ne sont pas immédiatement enlevées, les soldats se contentent de déblayer le chemin et laissent les engins à proximité. À la porte Saint-Denis où, rappelons le, les Allemands avaient minés et placés un wagon pour bloquer la route, les mines sont laissées sur le trottoir, au niveau du perron de la propriété voisine. Elles sont signalées par un panneau, et seule une clôture de fils de fer empêche le passage. Malgré les demandes du Maire aux différents services, les mines ne sont toujours pas enlevées en octobre 1944, ce qui fait l'objet d'un terrible accident.

⁷⁷⁶ Listes manuscrites de personnes internés, astreintes à résidence, libérées (s.d) – ADE 982W08.

⁷⁷⁷ *Extrait du rapport d'ensemble du Sous-Préfet de Corbeil sur l'arrondissement, de l'Occupation à la Libération*, 18 mars 1949 – ADY 1W420.

⁷⁷⁸ *Ibidem*.

⁷⁷⁹ Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport, Gachelin n'a pas été tué à Ballainvilliers mais bien à Ollainville.



Document 68 – Photographie de la porte Saint-Denis, vers 1901⁷⁸⁰.

Le 29 octobre, vers 16 heures, la famille Martin passe sur ce trottoir⁷⁸¹. Il y a la grand-mère et sa fille, ainsi que les cinq jeunes enfants, âgés de un à huit ans. D'après le témoignage de la grand-mère, ils se sont rangés sur le trottoir lors du passage d'un camion sur la route. C'est à ce moment que l'explosion s'est produite. Elle retentit dans toute la ville. M. Grandin s'en souvient ; Robert Dupissot en parle parmi ses souvenirs. Ce dernier mentionne que les premières rumeurs font état d'un pneu de camion qui aurait éclaté⁷⁸².

La déflagration provoque d'importants dégâts à l'Hôtel du Mouton situé en face, où les vitres sont soufflées ou encore les portes arrachées. Parmi les clients présents dans le café – que l'on imagine assez nombreux un dimanche à cette heure de l'après-midi – quelques-uns sont blessés. Trois enfants sont tués, Claude et Claudette Martin, ainsi que leur cousine Nicole Truchot. Cinq blessés graves sont également à relever, dont les quatre autres membres de la famille ; et trois personnes sont plus légèrement blessées.

⁷⁸⁰ ADE 2Fi1-2.

⁷⁸¹ Procès-verbal de la gendarmerie d'Arpajon. *Explosion d'une mine allemande*. 29 octobre 1944 – ADE 960W65.

⁷⁸² Témoignage, *op. cit* ; Robert Dupissot, « Faits vécus... » in Louis Dupissot..., *op. cit* p.9

Les difficultés de tout ordre sont toujours présentes dans les années suivant le conflit. D'après Éric Alary, l'année 1947 marque celle de la fin du provisoire ; 1949 est quant à elle celle du début du mieux-vivre⁷⁸³.

C. Bilan humain et matériel du conflit.

Nous l'avons vu, Arpajon a été globalement épargnée des bombardements au cours de la guerre. Elle subit les bombardements proches des autres villes comme Brétigny-sur-Orge ; quelques bombes tombent également sur la ville, mais le seul bombardement d'ampleur est celui qui précède la Libération. Or, là aussi comme nous l'avons vu, peu de dégâts sont à relever. Excepté le pont de chemin de fer –détruit par les Allemands avant leur départ –, seule l'Usine Morel souffre de véritables dégâts. D'autres bâtiments sont endommagés, principalement au niveau de la toiture et des vitres, mais il n'y a pas de destruction véritable en ville. Il n'y a donc pas de « reconstruction » à proprement parler à opérer. Il n'en va toutefois pas de même pour le bilan humain.

La Seconde Guerre mondiale a de particulier qu'elle touche autant les civils que les militaires. La population n'est pas à l'arrière, elle est au front, confrontée aux évènements de guerre ainsi qu'aux difficultés quotidiennes. On le voit à Arpajon, où le nombre de victimes civiles inscrites sur le monument aux morts est assez proche de celui des victimes militaires : treize victimes civiles, et dix-neuf victimes militaires, à la fois aux combats et en captivité. On note l'absence de victimes déportées raciales. Nous n'avons en effet pas trouvé trace de Juifs habitant à Arpajon déporté.

⁷⁸³ Éric Alary, *Les Français...*, op. cit p.543



Document 69 – Le monument aux morts d'Arpajon⁷⁸⁴.

Le monument aux morts d'Arpajon est inauguré le 12 septembre 1920. Si l'on se base sur la typologie des monuments aux morts dressée par Antoine Prost, on peut ainsi dire que celui d'Arpajon est de type patriotique : « Par le discours qu'il porte, les allégories ou par la

⁷⁸⁴ AP Pascal Bagnies pour le premier cliché ; Alain Bouyssy, Marcelle Gourmelon..., op. cit p.1 © Alain Bouyssy pour le second.

statuaire, il donne un sens au sacrifice des soldats dont il porte le nom.⁷⁸⁵ »

Le monument représente en effet le « Poilu Vainqueur », brandissant son fusil et tenant son casque à la main qu'il vient de retirer, comme s'il fêtait le combat qui vient de cesser. Quatre bas-reliefs figurent en dessous, représentant différents passages de la vie du soldat : le départ, le blessé, la tranchée, et le retour. L'écusson de la ville et les dates du conflit de la Première Guerre mondiale sont également présents, ancrant le monument dans le temps et l'espace. Quatre obus encadrent le monument.

Les noms des victimes sont ajoutés dans le courant de l'année 1946 sur le monument aux morts, après que ceux de la Première furent effacés et réinscrits en plus petit. Dans le même temps, une plaque est inaugurée au cimetière⁷⁸⁶. Quelques années plus tard s'y ajoutent ceux de la Guerre d'Algérie. Parmi eux Marcel Valette, membre de la formation FFI d'Arpajon. Il fait partie des FFI qui se sont engagés avec les Alliés suite aux combats de la Libération, et devient par la suite militaire de carrière⁷⁸⁷.

Toutes les victimes ne figurent cependant pas sur le monument. On relève la présence de Louis Jahier, mais pas celle de Marcel Durand. Ces lacunes ne concernent pas que les résistants. Roger Lesueur, militaire mort pendant la « Drôle de Guerre », n'y figure pas non plus. C'est lors d'une discussion avec son petit-fils, Jean-Michel Lesueur, membre du COMRA, que nous avons appris ce décès. Roger Lesueur est mort le 20 octobre 1939, suite à une maladie contractée lors des déplacements de son unité, une pneumonie aux dires de Jean-Michel⁷⁸⁸. D'abord reconnu « Mort pour la France », la mention lui fut retirée en janvier 1944⁷⁸⁹. D'après son petit-fils, c'est parce qu'il n'est pas mort au

⁷⁸⁵ Typologie d'Antoine Prost dans l'ouvrage de Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, cité par Nicolas Beaupré, *1914-1945, les Grandes Guerres*, *op.cit.*, p.212-217.

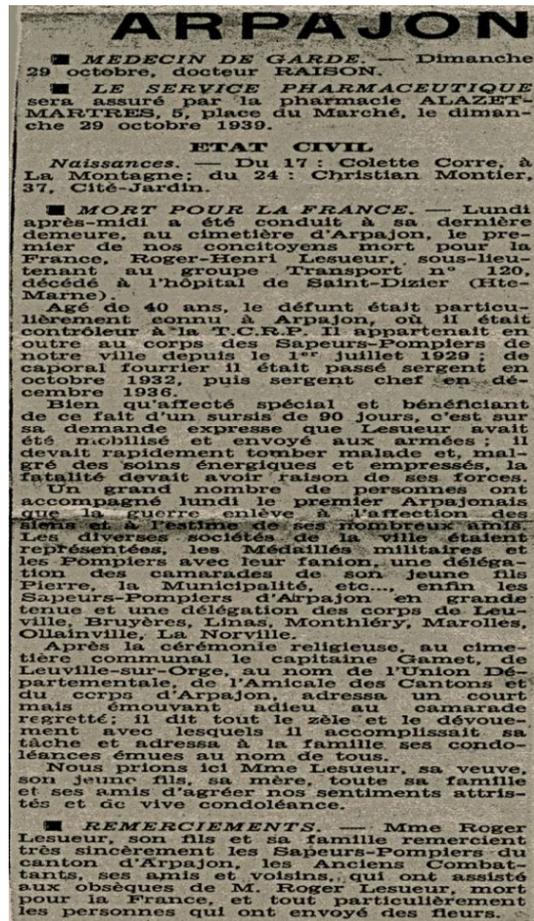
⁷⁸⁶ Délibération municipale du 18 novembre 1945 – *Monument aux morts et plaque au cimetière* – ACA 4W1.

⁷⁸⁷ Élisabeth Duyck, « Raymond, Marcel et Jacqueline Valette, des résistants du groupe Cornaton » in *Louis Abel Cornaton...*, *op.cit.* p.34-35

⁷⁸⁸ *Transcription du décès de Roger Henri Lesueur, décédé le 20 octobre 1939*, 30 octobre 1939 – ACA 1E65

⁷⁸⁹ *Transcription rectificative d'acte de décès de Lesueur Roger Henri, « Mort pour la France »*, 7 janvier 1944 – ACA 1E65

combat, mais de maladie, causée par les conditions des troupes lors du cantonnement et des déplacements.



Document 70 – Article de presse sur les obsèques de Roger Lesueur, « Mort pour la France » le 20 octobre 1939⁷⁹⁰.

La mention « Mort pour la France » est en effet attribuée selon des critères bien précis. Son attribution n'est en outre pas automatique, mais doit être demandée par la famille. Par exemple, dans le cas des enfants morts à Arpajon suite à l'explosion de la mine en octobre 1944, Claude et Claudette Martin ont la mention « Mort pour la France », mais pas leur cousine Nicole Truchot, décédée en même temps et dans les mêmes circonstances.

Les rapatriements ont lieu dans le courant de l'année 1945. Prisonniers, travailleurs et déportés rentrent après des mois, voire des

⁷⁹⁰ Le document nous a été transmis par Jean-Michel Lesueur par l'intermédiaire du COMRA. L'article est extrait de *La Gazette de Seine-et-Oise*, nous n'avons toutefois pas la date de parution, n'ayant pas consulté l'original.

années d'absence. Outre les conditions de retour parfois très rudes, la réadaptation au quotidien n'est pas toujours aisée, celui-ci étant bien différents que celui que ces rapatriés avaient quittés.

La fin de la guerre, c'est ainsi également des vies à reconstruire. D'une façon ou d'une autre, la vie de tous les Français a été bouleversée, que ce soit par le manque de nourriture, l'absence ou la perte d'un proche.

Marcel Truchot perd ainsi sa femme et sa fille au cours du conflit. Ancien prisonnier de guerre, il est par la suite désigné par son entreprise, qui effectue des commandes pour l'Allemagne, afin d'aller y travailler. Sa femme se porte également volontaire pour aller travailler en Allemagne, où elle perd la vie. Leur fille, Nicole, décède lors de l'explosion d'une mine allemande en 1944. En 1947, Marcel se remarie finalement avec une Allemande qu'il a rencontrée⁷⁹¹.

⁷⁹¹ Correspondance entre le Maire et le Secrétaire Général de l'Office Départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, *Renseignements sur Marcel Truchot suite à une demande de remariage*, Janvier-Février 1947 – ACA 15W18.

III. Les traces de la Guerre et de l'Occupation.

Peu après la Libération, alors que la guerre s'éloigne du département et que la gestion de la ville est reprise par le CLL, les premiers hommages ont lieu. Le premier d'entre eux est pour Babin, sur une proposition de son ancien ami et camarade Fernand Desponts, avec le baptême d'une rue à son nom. Par la suite, d'autres suivent.

A. Entre hommages...

Les premiers hommages que rend la ville d'Arpajon aux victimes de la guerre sont faits par le biais des noms de rues. Ainsi que l'indique Éric Alary, c'est un moyen pour les communes de « faire table rase du passé récent.⁷⁹² » À Arpajon, pas de rues nommées au nom de Pétain ou d'autres figures rappelant le régime. Il n'y a donc pas de noms de rues à changer dans l'immédiat. Ces baptêmes sont à inscrire surtout dans une volonté d'hommage.

Les premières rues sont baptisées en octobre 1944, moins de deux mois après la Libération. Sur proposition de Desponts, la rue Ernest-Renan, où vivait le docteur Babin, prends son nom⁷⁹³.

Au cours de cette même séance du 18 octobre 1944, deux autres rues changent de nom. La rue Fontaine, rebaptisée ainsi nous l'avons vu en juin 1940, reprend son appellation Henri-Barbusse⁷⁹⁴. L'avenue Maurice-Berteaux enfin, face à la Place de la Mairie, prend le nom d'avenue du Général de Gaulle⁷⁹⁵. L'année suivante, le 22 août 1945, jour anniversaire de la Libération de la ville, la rue Morand, par laquelle les Américains sont arrivés, prend le nom de rue de la Libération⁷⁹⁶. Deux ans plus tard, en août 1947, la rue Saint-Germain qui se trouve dans son prolongement et

⁷⁹² Éric Alary, *Les Français...*, op. cit p.442

⁷⁹³ Délibération municipale du 18 octobre 1944, *Dénomination de rue, rue du Docteur-Louis-Babin* – ACA 4W1.

⁷⁹⁴ Délibération municipale du 18 octobre 1944, *Dénomination de rue, rue Henri Barbusse*– ACA 4W1.

⁷⁹⁵ Délibération municipale du 18 octobre 1944, *Dénomination de rue, avenue du Général-de-Gaulle* – ACA 4W1.

⁷⁹⁶ Délibération municipale du 21 août 1945. *Inauguration « Rue de la Libération »*. – ACA 4W1.

également empruntée par les Alliés est baptisée rue de la Résistance⁷⁹⁷. On note la symbolique du lien entre ces deux rues. On relève en outre le choix d'inaugurer ces rues le 22 août, jour de la première libération de la ville par les Américains. En juillet 1948, le boulevard Jules-Ferry est baptisé Pierre-Brossolette, en hommage au Résistant, et la portion de la RN20 en direction de Paris prend celui d'Avenue de la Division-Leclerc⁷⁹⁸. Ces baptêmes de rues ne s'inscrivent pas seulement dans la période de l'après-guerre. Ils sont nombreux dans les années suivant la fin du conflit. D'autres rues furent baptisées par la suite, notamment au nom de résistants arpajonnais, mais aussi en lien avec les événements de la période. Citons ainsi le boulevard Abel-Cornaton, à la place du boulevard Anatole-France, le passage Louis Namy, reliant symboliquement la rue de la Résistance et l'avenue du Général de-Gaulle, ou encore la rue Roger-Lhuillier à la place de la rue Marcelin-Berthelot, rue dans laquelle ce dernier vivait. Les cités-jardins sont quant à elles situées à l'embranchement de deux rues aux noms tout aussi symboliques : rues de la Paix et du 22 août 1940. Au total à Arpajon aujourd'hui, sur cent-trois noms de rues, seize ont un nom en rapport avec un personnage ou un événement de la période, local ou national. Ils sont toujours actuels, témoignant d'un souvenir encore présent dans la ville. Il est en effet en projet de baptiser une rue Marcelle-Gourmelon ainsi qu'une impasse Paulette-Gourmelon, près de la gare d'Arpajon, non loin d'où vivait la jeune femme⁷⁹⁹. À Saint-Germain, une impasse porte son nom depuis l'année 2015⁸⁰⁰.

⁷⁹⁷ Délibération municipale du 11 août 1947. *Changement de dénomination de rue, rue de la Résistance*. – ACA 4W2.

⁷⁹⁸ Délibération municipale du 7 juillet 1948, *Dénomination de rues, avenue de la Division Leclerc et Boulevard Pierre-Brossolette*. – ACA 4W2.

⁷⁹⁹ Délibération municipale du 15 avril 2015, *Dénomination de deux nouvelles voies dans le cadre des 389 logements 36, avenue de Verdun* – consulté en ligne : https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0ahUKEwid8oOEiNfOAhWFtxoKHT_uAd4QFggwMAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.arpajon91.fr%2Ffileadmin%2FMedia%2F2_Vie_municipale%2FCompte_rendu_CM%2FCR_SUCCINCT_15-04-15.pdf&usq=AFQjCNFWkS0JegeX-mLaJEjF5hKuPdK5Zw&sig2=G82WW5H-wc3wwoyOtxpTKw&bvm=bv.129759880.d.d2s&cad=rja

⁸⁰⁰ Article de presse, *Le Parisien*, 26 avril 2015, « A Saint-Germain-lès-Arpajon, la résistante déportée a son impasse » : <http://www.leparisien.fr/saint-germain-les-arpajon-91180/a-saint-germain-les-arpajon-la-resistante-deportee-a-son-impasse-26-04-2015-4726547.php>

Outre les rues, différents monuments rendent hommage aux victimes. Nous avons vu le monument aux morts d'Arpajon. Elles sont également honorées au cimetière, au carré militaire de la ville, aux côtés des victimes de la Première Guerre mondiale.



Document 71 – Photographies du carré militaire du cimetière d'Arpajon⁸⁰¹.

Des plaques commémoratives sont également inaugurées. Dans le fascicule biographique sur Marcelle Gourmelon, Alain Bouyssy revient ainsi sur l'inauguration d'une plaque en l'honneur de la jeune femme en 1951, à l'initiative de l'Union des Jeunes Filles de France de la ville et apposée sur l'ancien domicile de la jeune résistance⁸⁰².

Une autre plaque figure dans la rue de la Résistance, « À la mémoire des victimes de la barbarie nazie. » On le voit nettement, alors que les commémorations de la Grande Guerre étaient centrées sur les militaires

⁸⁰¹ Photographies prises par l'auteur le 25 février 2016.

⁸⁰² Alain Bouyssy, *Marcelle Gourmelon...*, op. cit p.28. La plaque n'est aujourd'hui plus présente

et les veuves de guerre, celles de la Seconde Guerre mondiale sont axées sur la personne des Résistants et sur l'évènement de la Libération.



Document 72 – Plaque rue de la Résistance en hommage aux Résistants morts⁸⁰³.

Mais ces hommages s'accompagnent aussi de rancœurs, voire de règlements de comptes. Pour ces anciens résistants, justice ne sera rendue à leurs camarades morts que lorsque les personnes ayant collaboré ou profitées pendant l'Occupation seront jugées. L'occupation allemande et les difficultés qui en émanèrent, le gouvernement de Vichy et les autorités nommées, la répression touchant différentes couches de la population et la vie quotidienne, ainsi que le conflit entre français... Pour reprendre un titre d'Henry Rousso, Vichy est « un passé qui ne passe pas.⁸⁰⁴ » Aujourd'hui encore, les plaies restent vives⁸⁰⁵. Ainsi, dans l'immédiat après-guerre, les tensions ne manquent pas de ressurgir.

⁸⁰³ Site du musée de la résistance en ligne : <http://museedelaresistanceenligne.org/media5257-Plaque-dArpajon-en-hommage-aux-victimes-du-nazisme> consulté le 2 août 2016.

⁸⁰⁴ Éric Conan et Henri Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*.

⁸⁰⁵ Sur la mémoire du conflit, voir notamment les travaux de Pierre Laborie, *Le Chagrin et le venin, Occupation, Résistance, Idées reçues*, Barcelone, Gallimard, 2014 ; ou de Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Lonray, Gallimard, 1990

B. ...et rancœurs.

En avril 1946, Georges Hubert, lui-même ancien déporté rapatrié, demande lors d'une séance à ce qu'un hommage soit rendu spécifiquement aux victimes résistantes de la guerre. Il « regrette que la Municipalité et la Ville n'aient encore rien fait pour honorer spécialement et particulièrement plusieurs résistants et résistante d'Arpajon qui ont payé de leur vie dans les camps de déportation le courage et le patriotisme dont ils ont fait preuve pendant l'occupation alors que d'autres qui se vantaient avec l'ennemi relèvent maintenant la tête, ont le verbe haut et se prétendent de grands personnages.⁸⁰⁶ » La virulence de ses propos témoigne de ces tensions fortement présentes. Le Maire lui indique qu'hommage sera effectivement rendu aux victimes, « lorsqu'il sera acquis que tous ces patriotes sont morts.⁸⁰⁷ » Les démarches sont en effet parfois longues avant de savoir ce qu'est devenue une personne déportée ou disparue, particulièrement pour les détenus Nuit et Brouillard – dont font partie les résistants. La date de décès n'est parfois jamais connue par la famille qui n'a qu'une date approximative, et finalement peu de choses auxquelles se raccrocher. C'est le cas de Georges Védie, dont on sait seulement qu'il est mort au cours du mois d'août 1944. Grâce aux travaux du COMRA, on en sait toutefois plus sur son lieu de décès, Védie étant interné à Sachsenhausen⁸⁰⁸.

L'année suivante, la demande d'Hubert est prise en compte : la rue Saint-Germain, par laquelle les Américains sont passés lors de la Libération, prend le nom de rue de la Résistance. Dans le même temps, une plaque est inaugurée dans la rue,

Il est précisé dans la délibération municipale que l'inauguration est faite à la demande du CLL, dont le président n'est plus Pierre Descomps, mais Georges Hubert : « M. Huber fait part au conseil que le comité local de la Libération dont il est le président a décidé dans une de ses récentes réunions de célébrer cette année avec un certain éclat la fête de la

⁸⁰⁶ Délibération municipale du 18 avril 1946, *Hommage et reconnaissance aux victimes de la Résistance* – ACA 4W1.

⁸⁰⁷ *Ibidem*.

⁸⁰⁸ Daniel Despons, *Georges Védie...*, *op. cit.*

Libération de la Ville. Il demande au conseil qu'une rue de la Ville porte le nom de "rue de la Résistance" et propose à cet effet la rue de Saint-Germain.⁸⁰⁹ » Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Cette décision peut sembler surprenante dans la mesure où les CLL n'ont plus lieu d'être depuis la tenue des élections municipales de 1945. Le fait qu'ils soient mentionnés par la municipalité montre bien que les liens d'anciens résistants unissent encore ces hommes, mais aussi que l'organisation garde œil et voix sur les décisions de la municipalité. Cela peut expliquer la ferveur des tensions des années après-guerre.

D'après l'article fait par *La Marseillaise de Seine-et-Oise* au sujet de la cérémonie, elle tourne en partie aux règlements de comptes, notamment vis-à-vis de l'épuration⁸¹⁰.

L'article mentionne que d'autres discours sont faits, rendant hommage aux Résistants et à leur action. *La Marseillaise* prend pourtant le parti de transcrire un discours au ton polémique et non pas d'hommage, celui d'Audoin. Les différents intervenants font en effet un discours en rapport avec leur rôle : Huber, ancien déporté, fait son discours sur les victimes de guerre ; Cornaton, ancien chef FFI, sur l'importance jouée par la Résistance ; enfin Audoin membre du CLL chargé de l'épuration, fait son discours sur la justice d'après-guerre. Le choix du journal montre donc un ton partial, ce qui ressort également dans le ton général de l'article.

Dans son discours, Audoin déplore que des personnes aient été peu voire pas jugées durant l'épuration. Il fait ainsi trois catégories : ceux qui ont été jugés, mais n'ont pas été assez sévèrement punis ; ceux qui n'ont rien eu à la suite de leur jugement ; et enfin ceux qui n'ont pas du tout été jugés. Il aborde également le cas d'un autre arpajonnais, accusé d'avoir sympathisé avec les Allemands et de s'être enrichi au cours de l'Occupation. Audoin indique que s'il n'a pas été inquiété, c'est en raison de l'absence de preuves et de dénonciations émanant de la population. Il

⁸⁰⁹ Délibération municipale du 11 août 1947, *Changement de dénomination de rue, rue de la Résistance, op. cit*

⁸¹⁰ *La Marseillaise de Seine-et-Oise*, 29 août 1947 – ADE 982W10

accuse ainsi les habitants de n'avoir pas parlé et d'avoir ainsi permis que des personnes s'en sortent sans sanctions.

Dans le numéro suivant de *La Marseillaise de Seine-et-Oise*, on assiste à une joute verbale entre les deux hommes⁸¹¹. Les accusations sont réfutées par Monsieur G., qui appelle Audoin à apporter des preuves à ses dires. Là encore, le journal montre un ton partial, indiquant ne publier la lettre de Monsieur G. que dans le but de laisser Audoin y répondre. Le titre de l'article, « Le défi est relevé » ; ainsi que la publication d'un cliché de Monsieur G. et de soldats allemands, sont sans équivoques et sautent aux yeux sans même lire l'article. Nous ne savons pas la suite de cette histoire, si une plainte est posée, si la joute continue ou si cela s'arrête là. Cela témoigne toutefois des tensions encore fortement présentes.

Face à ces tensions, on peut se poser la question de savoir ce qu'en pense la population. L'article souligne la présence du peu d'arpajonnais à la cérémonie commémorative. Après la guerre, avec la poursuite des difficultés, les Français ont d'autres préoccupations. La population porte donc moins d'intérêt à ces questions que la sphère politique de la ville. Toutefois on l'a vu, la municipalité Cornaton est élue en 1945 en partie à cause de la présence sur une liste concurrente d'un ancien conseiller nommé par Vichy. La population ne s'implique donc pas dans les soucis d'épuration que dénonce le Conseil et le CLL, mais ne veut pas pour autant voir aux sièges du pouvoir et de l'autorité des personnes rappelant le souvenir encore vif de ces années d'occupation.

La Résistance est un souvenir fortement présent à Arpajon avec la présence de la municipalité et du CLL. Cornaton l'exprime, dans un texte sur ce que fut la Résistance : « Née comme ailleurs de la volonté ardente d'un certain nombre de Français de refuser la défaite la Résistance n'a pas eu, là comme ailleurs, d'autres raisons d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée devant aboutir à la Libération du Pays couronnée par la victoire. L'action clandestine n'a pas été seulement le combat contre l'occupant elle a été aussi et plus encore, peut-être, la prise de conscience d'un peuple qui s'était abandonné et qui n'avait plus la foi dans les

⁸¹¹ *La Marseillaise de Seine-et-Oise*, 12 septembre 1947 – 982W06

destinées de la Patrie. Elle a transformé totalement l'âme de la France. Elle marquera d'une façon indélébile toute notre génération.⁸¹² »

Au-delà de la génération de Résistants, leurs fils aussi sont imprégnés de leur mémoire. En 1957, nous retrouvons Claude, le fils de Louis Marty, en plein cœur de l'affaire Speidel. Speidel est un ancien dignitaire nazi, nommé à la tête de l'OTAN. Certains hommes en âge d'effectuer leur service militaire refusent de servir sous ses ordres, et sont emprisonnés pour désertion. Claude Marty est le premier d'entre eux. De sa prison, il adresse à sa sœur Micheline un courrier le 30 décembre 1957, dans lequel il lie son combat à celui de son père, assassiné par les nazis à Vaugeton le 27 juin 1944⁸¹³. « Cette année nous ne la commencerons pas dans la joie d'être réunis. Aie confiance : cette lutte qui continue, celle de papa et de tous les morts de la Résistance pour une vie de bonheur et de paix est longue, mais sera victorieuse.

Nos martyrs luttèrent pour chasser hors de notre beau pays l'envahisseur hitlérien. Nous, aujourd'hui, pour ne plus jamais, dans aucun pays, qu'il n'y ait d'Oradour-sur-Glane, nous luttons pour faire triompher les lendemains qui chantent. »⁸¹⁴

⁸¹² Journal d'Abel Cornaton, reproduit in Élisabeth Duyck, *Louis Abel Cornaton...*, op. cit p.6 © archives Jean-Michel Cornaton.

⁸¹³ Jean Bélingard, *Louis Marty...*, op. cit.

⁸¹⁴ Jean-Claude Faïpeur, *Crime de fidélité, au cœur de l'affaire Speidel, 1957-1958*, Paris, Les Indes Savantes, 2015² [2008], p.180-181

C. Les marques du conflit.

On le voit, Arpajon n'oublie pas son docteur. Notons que des rues Babin existent également dans les communes alentours, comme Brétigny-sur-Orge. Le stade intercommunal de La Norville porte également son nom. La ville de Saint-Germain-lès-Arpajon compte elle une rue, une école, un lotissement et un gymnase au nom du docteur⁸¹⁵. L'ombre de Babin est donc toujours présente sur la ville d'Arpajon. Sur sa tombe au Croisic, figure une plaque en hommage par la ville et le COMRA. En 2011, pour les soixante-dix ans de sa mort, un hommage lui est rendu par sa famille, la municipalité d'Arpajon, des habitants ainsi que le COMRA sur sa tombe, ainsi qu'à la stèle érigée sur le bord de la route de la Blisière, près de l'endroit où Babin et ses compagnons furent exécutés⁸¹⁶. Aujourd'hui encore, chaque année des fleurs sont déposées le 15 décembre, jour de son exécution, devant son ancien domicile par le COMRA. Un « totem » figure également devant son domicile, racontant l'histoire du docteur Babin⁸¹⁷.



⁸¹⁵ Alain Bouyssy et Élisabeth Duyck, *Louis Babin...*, op. cit p.9

⁸¹⁶ *Ibidem* p.19

⁸¹⁷ Les « totems » sont des panneaux informatifs sur l'histoire d'Arpajon. Plusieurs sont présents un peu partout en ville, comme par exemple aux Halles ou encore à l'Église.



Document 73 – Hommages au docteur Louis Babin⁸¹⁸.

À l'occasion des soixante-dix ans de la Libération, un spectacle itinérant est organisé par la ville le 5 octobre 2014, avec la participation d'associations locales telles que celle des Anciens Combattants, le COMRA et AHPC⁸¹⁹. Une troupe de comédiens participe des mises en scène de la Libération et des actions de Résistants de la ville sont faites. Des explications sont apportées par Élisabeth Duyck, membre du COMRA et d'AHPC. Comme on le voit sur les photographies, la cérémonie a été très suivie par les arpajonnais, à la découverte du passé de leur ville. Une exposition est également organisée en parallèle, voyant plus de neuf-cents visiteurs défiler. Cette cérémonie témoigne du fait que les Arpajonnais sont curieux de cette histoire et s'y intéressent.

⁸¹⁸ Photographies de la tombe de Louis Babin au cimetière du Croisic prises par l'auteur le 17 avril 2015 ; Hommage au docteur Babin le 15 décembre 2014 par le COMRA, lecture d'un discours par le président de l'association, Alain Bouyssy. © Alain Bouyssy.

⁸¹⁹ *Arpajon, notre ville*, Bulletin d'informations de la ville d'Arpajon, n°55 édition automne 2014, p.10-11. Consultable en ligne sur le site de la mairie d'Arpajon : <http://www.arpajon91.fr/decouvrez-la-ville/communication/>



Document 74 – Photographie de la cérémonie commémorative du 5 octobre 2014 pour les 70 ans de la Libération d'Arpajon⁸²⁰.

L'année suivante, le 22 août 2015, la ville inaugure la « Borne du Serment de Koufra ». Ces bornes sont présentes dans différentes villes où la division est passée. L'objectif est de retracer symboliquement le chemin emprunté par la 2^e DB lors de la Libération, de Saint-Martin-de-Varreville en Normandie où la Division débarque en août 1944, à la fin des combats de la 2^e DB, peu après la prise de Strasbourg, appelé « Voie de la Liberté »⁸²¹. Rappelons que le serment de Koufra dont les bornes portent le nom est fait par Leclerc avec ses troupes au lendemain de la prise de Koufra, en Libye, le 2 mars 1941, celui « de ne déposer les armes que lorsque les couleurs flotteraient sur la ville de Strasbourg.⁸²² »

Plusieurs éléments y sont représentés. Tout d'abord, le nom de la borne, « Borne du serment de Koufra » ; ainsi que le nom de la voie et les dates 1944-1945, années au cours desquels s'effectue la libération du territoire français. Une autre indication écrite y figure, il s'agit de la

⁸²⁰ *Ibidem*.

⁸²¹ Article du *Parisien*, « Sur les traces de la 2e DB en Essonne », 21 août 2015, consulté en ligne : <http://www.leparisien.fr/arpajon-91290/sur-les-traces-de-la-2e-db-en-essonne-21-08-2015-5025595.php> ; sur la Voie de la Liberté et les Bornes, voir : <http://2db.forumactif.com/t976-voie-de-la-2eme-db-bornes-du-serment-de-koufra-index>

⁸²² Christine Lévisse-Touzé, « 1^{er} mars 1941 : la prise de Koufra » in François Marcot, *Dictionnaire historique...*, op. cit p.602-603

distance séparant la ville d'implantation de la borne – ici Arpajon – avec la ville où la division Leclerc débarque en Normandie Saint-Martin-de-Varreville. Le haut de la borne est parsemé d'étoiles, quarante-huit en tout, comme le nombre d'étoiles que comporte à ce moment la bannière américaine. On note ainsi un lien dans les représentations entre la France et les États-Unis. Cela se voit également par le flambeau rouge, qui est celui de la statue de la Liberté. Sur le porte-flambeau figure un « A », celui de l'insigne de l'armée Patton, à laquelle la 2^e DB est rattachée pour les combats libérateurs. On le voit, ce flambeau sort de l'eau, ce qui rappelle le débarquement opéré par les Alliés. Enfin, l'insigne de la 2^e DB vient compléter cet ensemble, une représentation de la France sur laquelle une Croix de Lorraine est apposée, symbole de la France libre et de la Résistance.



Document 75 – Photographies de la borne de la Voie de la 2^e DB d'Arpajon, inaugurée le 22 août 2015, Avenue de la Division Leclerc⁸²³.

Ces éléments témoignent d'une présence encore marquée du souvenir dans la ville, ce qui se matérialise par ces projets. On note toutefois que ce sont principalement des personnes ou des évènements liés à la Résistance qui sont honorés, ou encore à la Libération, comme la rue de la Libération, celle du 22 août 1944, ou encore l'allée du dix-huit juin 1940, jour de l'appel du général de Gaulle.

⁸²³ Photographies prises par l'auteur le 25 février 2016.
Page **265** sur **313**

Conclusion.

« L'Histoire avec une majuscule, qui, après avoir longtemps grondé ou menacé dans les coulisses, entre soudain en scène pour frapper, et transporte, du coup, les individus assommés de la sphère privée dans celle du collectif, bien malgré eux. »
Stanley Hoffmann⁸²⁴.

Avec la déclaration de guerre et la mobilisation générale, la vie des Arpajonnais subit quelques changements. C'est toutefois en juin 1940 qu'Arpajon et ses habitants entrent pleinement dans la Seconde Guerre mondiale. Le choc est brutal, soudain, avec la vague de l'exode, rapidement suivie par l'arrivée des Allemands. À peine plus de quinze jours après le début de la guerre dans le département, celle-ci est terminée et l'armistice signé. S'en suit une Occupation qui commence pour Arpajon à la mi-juin 1940, pour s'achever un peu plus de quatre ans plus tard, avec la Libération américaine du 22 août 1944.

Le quotidien sous Occupation est fait de contraintes, de manque. Située à proximité de Paris, Arpajon subit comme d'autres villes cette proximité en matière de ravitaillement. Les difficultés sont accrues du fait qu'Arpajon dépend de l'extérieur pour son ravitaillement. Malgré quelques mesures prises pendant la période, le manque reste pressant. Ce manque n'est pas seulement alimentaire, mais humain, avec l'absence de bon nombre d'hommes fait prisonniers lors de la débâcle militaire de juin 1940. Ceux-ci reviennent progressivement pendant la période, mais l'essentiel n'est de retour qu'à la fin des hostilités. La répression opérée par les autorités est également source de contraintes et d'angoisses pour les Arpajonnais. Elle se double à partir de 1943 du retour des bombardements et de l'angoisse qu'ils suscitent. Arpajon reste relativement épargnée des bombardements, contrairement à d'autres villes proches bien plus touchées, comme Brétigny. Les dommages liés aux bombardements que subit Arpajon sont

⁸²⁴ Stanley Hoffmann, « Le trauma de 1940 », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires, tome 1 – De la défaite à Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2000² [1993], p.144

généralement issus de ceux de Brétigny, à l'exception de ceux du 14 juillet 1944 et de la nuit de la Libération par les Américains.

La Résistance naît initialement à Arpajon avec les communistes et le groupe de Namy et Babin. Les actions restent passives, avec la distribution de tracts, journaux, et des réunions politiques. Le groupe est rapidement victime de la répression, mettant un coup d'arrêt à leurs activités. D'autres groupes se développent dans le même temps, mais ce n'est qu'à partir de 1943 que la Résistance d'Arpajon s'organise efficacement. Les actions menées restent principalement de l'ordre du renseignement. La seule action d'envergure commise à Arpajon, l'assassinat d'Henri Gachelin en août 1942, est le fruit de FTPF venus de région parisienne. La Résistance arpajonnaise reste donc principalement sur une posture défensive, plutôt qu'offensive. L'aboutissement de son organisation intervient au cours de l'été 1944, avec la formation et le développement de la section FFI, regroupant jusqu'à trente-cinq membres au jour de la Libération par la 2^e DB. Cette formation se fait toutefois progressivement, au gré des événements rythmant l'été 1944. Des Résistants arpajonnais sont victimes de la répression, mais aucun du groupe local. L'essentiel d'entre eux vient de groupes FTPF. Seul Babin est fusillé, victime de la politique d'exécution des otages.

La municipalité d'Arpajon, dépourvue de Maire à la déclaration de guerre, voit la mise en place d'une municipalité nommée par Vichy en 1941. Celle-ci est composée de membres presque tous nouveaux pour la ville, n'ayant alors aucun lien électif avec la population. Après la destitution de la municipalité en août 1944, aucun membre ne fait partie de la nouvelle assemblée communale. C'est un conflit opposant la municipalité de 1940 et celle du CLL qui voit le jour, éclipsant alors la municipalité des années d'occupation. La municipalité du CLL emporte ce conflit, et le Conseil municipal Cornaton, dont une grande partie est issue du CLL ou de la Résistance remporte également, contre toute attente, les élections suivantes. Cornaton reste Maire de la ville jusqu'en 1983, année où il se retire de la vie politique. Il décède l'année suivante. La ville lui

rend hommage avec un boulevard à son nom, l'ancien Boulevard Anatole-France, baptisé l'année suivant son décès.

La Première Guerre Mondiale est centrée sur le souvenir des anciens combattants et des veuves de guerre. La Résistance et la Libération sont les événements de cette seconde guerre qui ont le plus marqué la ville par la suite comme en attestent les traces qui subsistent. On rend hommage aux victimes civiles et militaires, mais c'est aux résistants et aux libérateurs que la mémoire se consacre. Dans ce tableau, la présence allemande et l'Occupation peuvent sembler être une toile de fond, le décor dans lequel se plante la lutte des Résistants et les combats de la Libération. Les événements se déroulant ultérieurement ne sont pourtant pas sans lien comme en attestent les tensions déjà présentes avant-guerre, ressurgissant lors de l'occupation puis dans l'après-guerre.

Pour la majorité de la population, le combat quotidien est celui de se nourrir, de pouvoir se rendre à son travail, ou encore d'attendre et d'espérer le retour de l'absent. Après guerre, il y a une volonté de tourner la page et d'oublier, du moins essayer. Les travaux stoppés par le conflit reprennent, comme la déviation de la RN20, ainsi que la construction d'un groupe scolaire et d'un stade. La Foire aux Haricots reprend également en 1948, permettant quelque part de tourner une page d'un passé sombre.

Babin et Cornaton restent indubitablement les deux figures de la ville pour la Seconde Guerre mondiale. Ils incarnent deux combats différents, mais deux combats de politique et d'idées. Tous deux représentent à la fois la liberté, et la lutte pour la préserver ; tous deux incarnent le non-renoncement. Ils incarnent ces années de guerre, mais peut-être parfois au détriment des autres victimes, plus dans l'ombre. Celles qui ont souffert de la faim et du manque pendant l'Occupation, qui ont angoissé au retentissement de la sirène d'alerte, qui ont passés ces années dans l'attente d'un proche, ou tout simplement d'un « lendemain qui chante ».

Bibliographie.

Ouvrages de référence : synthèses, dictionnaires, atlas.

BEAUPRÉ Nicolas, *1914-1945, les Grandes Guerres*, Paris, Belin, 2012, 1 143p.

BELOT Robert, ALARY Éric, VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte (dir.), *Les Résistants : l'histoire de ceux qui refusèrent*, Paris, Larousse, 2006, 319p.

LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, BALAVOINE Guillaume, sous la direction d'Anthony ROWLEY, *La France pendant la Seconde Guerre Mondiale, atlas historique*, Paris, Fayard : Ministère de la Défense, 2010, 333p.

QUÉTEL Claude (dir.), *Larousse de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Larousse, Le Mémorial de Caen, 2007, 527p.

MARCOT François (sous la direction de) LÉVISSE-TOUZÉ Christine et LEROUX Bruno (avec la collaboration de), *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance Intérieure et France Libre*. Paris, Robert Laffont, 2006, 1187p.

MONTAGNON Pierre, *Dictionnaire de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Pygmalion, 2008, 973p.

PENNETIER Claude, BESSE Jean-Pierre, POUTY Thomas, LENEVEU Delphine (sous la direction de), *Les Fusillés (1940-1944) Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 2015, 1950p. (Ouvrage s'inscrivant dans la continuité du Maitron, 77^e ouvrage).

SIMONNET Stéphane ; LEVASSEUR Claire et BALAVOINE Guillaume (cartogr.) ; WIEVIORKA Olivier (préf.), *Atlas de la libération de la France, 6 juin 1944-8 mai 1945. Des débarquements aux villes libérées*. Paris :

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Éditions Autrement : Ministère de la défense, Secrétariat général pour l'administration, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, 2004, 80p.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, ROUSSO Henri (dir.), *1945-2005, La France du temps présent*, Paris, Belin, 2010, 653p.

Ouvrages universitaires.

AMOUROUX Henri, *La Vie des Français sous l'Occupation*, Paris, Fayard, 1990² [1961], 703p.

ALARY Éric, VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte et GAUVIN Gilles, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Paris, Perrin, 2009², [2006], 605p.

ALARY Éric, *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, 640p.

AZÉMA Jean-Pierre et François BÉDARIDA (sous la direction de), *La France des années noires, tome 1 : De la défaite à Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2000², [1993], 580p.

— *La France des années noires, tome 2 : De l'Occupation à la Libération*, Paris, Éditions du Seuil, 2000², [1993], 632p.

BARUCH Marc-Olivier, *Servir l'État Français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, 737p.

BERLIÈRE Jean-Marc et LIAIGRE Franck, *Le Sang des communistes : les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941*, Paris, Fayard, 2004, 415p.

BLANC William, CHÉRY Aurore, NAUDIN Christophe, préface de Nicolas OFFENSTADT, *Les Historiens de garde : de Lorànt Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national*, Paris, Édition Inculte, 2013, 253p.

BOURDREL Philippe, *L'épuration sauvage, 1944-1945*, Paris, Perrin, 2008², [2002], 695p.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande (1940-1944)*, Paris, Éditions du Seuil, 1997² [1995], 560p.

COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du Parti Communiste Français*, Paris, PUF, 2000² [1995], édition mise à jour, 480p.

CURATOLO Bruno et MARCOT François (sous la direction de), *Écrire sous l'Occupation. Du non consentement à la Résistance, France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423p.

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (sous la direction de), *Historiographies, concepts et débats. Tomes 1 et 2*. Paris, Gallimard, 2010, 1 325p.

DOUZOU Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 365p.

—, *La Résistance, une morale en action*, Paris, Gallimard, 2010, 127p.

DURAND Yves, *Les Prisonniers de guerre dans les stalags, les oflags et les kommandos (1939-1945)*, Paris, Hachette, 1994² [1987],

FOURNIER Laurent et EYMARD Alain, *La 2^e DB dans la Libération de Paris et de sa région. Tome 1 : De Trappes à l'Hôtel de Ville*, Paris, Histoire et collections, 2009, 208p.

JACKSON Julian, *La France sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2013² [2004], 853p.

KRIVOPISSKO Guy, *La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944)*, Paris, Tallandier, 2003, 332p.

LABORIE Pierre, *Le Chagrin et le venin, Occupation, Résistance, Idées reçues*, Paris, Gallimard, 2014, 404p.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

—, *Les Français des années troubles*, Paris, Éditions du Seuil, 2003² [2001], 286p.

—, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2001² [1990], 406p.

LÉVISSE-TOUZÉ Christine (sous la direction de), *Libérer Paris, août 1944*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2014, 139p.

MARROU Henri-Iréné, *De la connaissance historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975², [1954], 318p.

MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 2012² (1993), 127p.

NOVICK Peter, *L'épuration française (1944-1949)*, traduit de l'américain par Hélène Ternois, Préface de Jean-Pierre Rioux, Paris, Balland, 1985² [1968], 364p.

OFFENSTADT Nicolas (sous la direction de), *Les Mots de l'historien*, Toulouse, Presse Universitaires du Mirail, 2006, 125p.

PAXTON Robert, *La France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Éditions du Seuil, 1997² [1973], 475p.

PESCHANSKI Denis, *La France des camps, L'internement (1938-1946)*, Paris, Gallimard, 2002, 550p.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2010² [1996], 370p.

RICHARD Thibault, *Vivre en région parisienne sous l'Occupation, la Seine-et-Oise dans la guerre (1940-1944)*, Condé-sur-Noireau, éditions Charles Corlet, 2004, 320p.

RINGS Werner, *Vivre avec l'ennemi 1939-1945*, Paris, Robert Laffont, 1981, 329p.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

RICŒUR Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, 689p,

ROUSSO Henri, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990², 414p.

— *Les années noires : vivre sous l'occupation*, Paris, Gallimard, 2009, 191p.

VEILLON Dominique, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Paris, Payot et Rivages, 1995, 371p.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, 438p.

WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998

Témoignages et romans.

BLOCH Marc, *L'étrange défaite, témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 2012², [1990], 326p.

BOURDAN Pierre, *Carnet de retour avec la division Leclerc*, Paris, Payot, 2014, 264p.

DELBO Charlotte, *Le Convoi du 24 janvier*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, 303p.

FAIPEUR Jean-Claude, *Crime de fidélité, au cœur de l'affaire Speidel*, Paris, Les Indes Savantes, 2015² [2008], 569p.

GERNOUX Alfred, *Chateaubriant et ses martyrs*, Nantes, Éditions du Fleuve, 1946, 310p.

GRENIER Fernand, *Ceux de Chateaubriant*, Paris, Éditions sociales, 1961, 189p.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Groupe d'officiers et d'hommes de la division (collectif), *La 2^e DB du Général Leclerc en France. Combats et combattants*. Paris, Arts et Métiers graphiques, 1945, 316p.

GURÊME Raymond, avec LIGNIER Isabelle, *Interdit aux nomades*, Paris, Calmann-Lévy, 2011, 233p.

LAPIERRE Dominique et COLLINS Larry, *Paris brûle-t-il ?*, Paris, Robert Laffont, 1994, 670p.

NÉMIROVSKY Irène, *Suite française*, Paris, éditions Denoël, 2004, 573p.

OUZOULIAS Albert, *Les Bataillons de la jeunesse*, Paris, Paris : éditions sociales, 1967, 495p.

SEMPRUN Jorge et WIESEL Élie, *Se Taire est impossible*, Paris, Édition Mille et une nuits, Arte Éditions, 2013, 47p.

Travaux universitaires.

PEREIRA Benjamin, *Le site ferroviaire de Juvisy/Athis-Mons pendant la Seconde Guerre Mondiale, 1939-1945. Quotidien, résistances et destructions d'un des principaux triages de la région parisienne*. Mémoire de master d'Histoire soutenu en juin 2014 à l'université d'Évry Val d'Essonne, sous la direction de Nicolas HATZFELD et Jean-Louis LOUBET.

Consulté en ligne :

https://issuu.com/dandylan/docs/la_gare_de_juvisy_dans_la_seconde_guerre_mondiale

PODEVIN Aurore, *La Seconde Guerre mondiale à Brétigny*. Mémoire de master d'Histoire soutenu en septembre 2016 à l'université d'Évry Val d'Essonne, sous la direction de Nicolas HATZFELD et Jean-Louis LOUBET⁸²⁵.

Publications spécifiques à Arpajon et sa région.

⁸²⁵ Le titre n'est pas définitif au moment où nous écrivons ces lignes.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Art et Histoire du Pays de Châtres, *Arpajon et sa région 1900 - 1950, Chronologie des principaux événements de l'histoire d'Arpajon et de sa région, tome IV*, Soleil Natal, 1996, 165p.

DE MIJOLLA France, *La Seine-et-Oise dans la guerre (1939-1945)*, Horvath, 1989, 191p.

DI FOLCO Sophie, *Arpajon, temps passés, temps présent*, Arpajon, ville du monde, 1994, 191p.

GARRIOT André, *1939-1945, Dourdan et ses environs*, Dourdan, A. Garriot, 2009

GUINET Jacques, *La Seconde Guerre Mondiale vécue par les Arpajonnais*, Art et Histoire du Pays de Châtres, 2005, 236p.

Publications du COMRA.

BÉLINGARD Jean, *Louis Marty (1913-1944), Vie et mort d'un résistant arpajonnais*, 2014, 36p.

BÉLINGARD Jean, *Henri Chas (1900-1945), Un homme, un combat, un destin*, 2015, 212 p.

BIZEAU Jacques, *Jacques Bizeau (1925-2015), Souvenirs d'un jeune résistant homme d'action*, avant-propos de DESPONTS Daniel, 2015, 36p.

BOUYSSY Alain, *Marcelle Gourmelon (1924-1943), La vie volée d'une jeune arpajonnaise morte à Auschwitz*, 2014, 39p.

BOUYSSY Alain et DUYCK Élisabeth, *Louis Babin (1889-1941), deux approches sur la vie d'un humaniste Arpajonnais*, 2014, 19p.

DESPONTS Daniel, *Fernand Desponts (1901-1990), Un résistant arpajonnais ordinaire*, 2014, 32p.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

DESPONTS Daniel, *Jean-Paul Gantzberger (1921-1945), Résistant et martyrs (mémoire de l'arpajonnais)*, 2013, 20p.

DESPONTS Daniel, *Louis Namy (1908-1987), Homme d'action et de convictions*, 2014, 39p.

DESPONTS Daniel, *Robert Bazola- Minori, Résistance auvergnate d'un arpajonnais*, 2013, 12p.

DESPONTS Daniel, *Robert Beck (1897-1943), Vie mouvementée et mort héroïque d'un agent de renseignements de la résistance*, 2016, 44 p.

DESPONTS Daniel et DUYCK Élisabeth, *Louis Jahier (1926-1944) et Marcel Durand (1923-1944) L'été tragique de deux FTP de dix-huit et vingt ans*, 2013, 28p.

DESPONTS Daniel et DUYCK Élisabeth, *Georges Védie (1909-1944), un combattant d'honneur*, 2014, 12p.

DUPISSOT Robert, *Louis Dupissot (1900-1973), Un résistant arpajonnais, suivi de Faits vécus et choses vues à Arpajon sous l'Occupation et à la Libération*, 2015, 12p.

DUYCK Élisabeth, *Louis Abel Cornaton (1905-1984), La Résistance d'un arpajonnais* suivi de *Raymond, Marcel et Jacqueline Valette, des Résistants du groupe Cornaton*, 2012², 35p.

RICARD René, *René Ricard(1924), De la Vendée à l'Allemagne en passant par la Corrèze d'un résistant, Arpajonnais d'adoption*, introduction de DESPONTS Daniel, 2015, 48p.

SEGUILLON Yolande, *Christian Lafargue (1924-2014), Parcours d'un guérilléro de la Dordogne au front de l'Atlantique*, édition du 23 février, 60p.

Sites internet.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

24 août 1944 : La journée du 24 août 1944 racontée par le Capitaine Dronne : <http://www.24-aout-1944.org/La-journee-du-24-Aout-1944>

ANAC, Association Nationale des Anciens Combattants de la Banque de France : Gustave Bonnet par Simone Bonnet : http://www.anac-fr.com/2gm/2gm_58.htm

Art et Histoire du Pays de Châtres : site de l'association : <http://artethistoire.free.fr/Page%20historique.htm>

Arpajon, notre ville : Site de la ville d'Arpajon : <http://www.arpajon91.fr>

Bulletin d'informations de la ville d'Arpajon, n°55 édition automne 2014, p.10-11. Consultable en ligne sur le site de la mairie d'Arpajon : <http://www.arpajon91.fr/decouvrez-la-ville/communication/>

Amicale de Chateaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt : Fiche biographique sur Louis BABIN : <http://www.amicale-chateaubriant.fr/spip.php?article186>

Archives Départementales de Chamarande : Archives en ligne : <http://www.essonne.fr/culture-sports-loisirs/archives-departementales/archives-en-ligne/#.VpKCz1IUyQI>

Délibération municipale de la Ville d'Arpajon : 15 avril 2015, *Dénomination de deux nouvelles voies dans le cadre des 389 logements 36, avenue de Verdun.*

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0ahUKEwid8oOEiNfOAhWFtxoKHT_uAd4QFggwMAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.arpajon91.fr%2Ffileadmin%2FMedia%2F2_Vie_municipale%2FCompte_rendu_CM%2FCR_SUCCINCT_15-04-15.pdf&usq=AFQjCNFWkS0JegeX-mLaJEjF5hKuPdK5Zw&sig2=G82WW5H-wc3wwoyOtxpTKw&bvm=bv.129759880,d.d2s&cad=rja

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Digitèque de matériaux juridiques et politiques de l'université de Perpignan. Ordonnance du 21 avril 1944 relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération : <http://mjp.univ-perp.fr/france/co1944-2.htm>

EHESS : « Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php consulté le 23 juillet 2016.

Essonne Info : août 2014 – Articles de Jérôme Lemonnier sur l'Essonne pendant la Seconde Guerre Mondiale : <http://essonneinfo.fr/91-essonne-info/63691/110-lesonne-plonge-loccupation/>

Forum sur la 2^e DB du Général Leclerc : Voie de la 2^e DB et bornes du serment de Koufra : <http://2db.forumactif.com/t976-voie-de-la-2eme-db-bornes-du-serment-de-koufra-index>

Page Facebook de « Vive la 2^e DB » : Inauguration de la borne de la 2^e DB à Arpajon. <https://www.facebook.com/events/851998994828359/permalink/1100178803343709/>

Legifrance : Arrêté du 9 décembre 1993 portant apposition de la mention «< Mort en déportation >> sur les actes de décès ; Marcelle Gourmelon : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000530053&dateTexte>

Limours à travers ses cartes postales : Cartes postales d'Arpajon : http://noel.bouvet.free.fr/Limours_Pays/Textes/cc_arpajon_01.htm

Le Maitron en ligne : Dictionnaire biographique des fusillés, guillotinés, exécutés, massacrés, 1940-1944 : <http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/>

Mémorialgenweb : Glossaire des sigles militaires et abréviations militaires :

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/glossaire/index.php>

Mémoire vive des convois des 45 000 et des 31 000 d'Auschwitz-Birkenau :

<http://www.memoirevive.org/>

Biographie de Marcelle Gourmelon (consultée le 13 février 2016) :

<http://www.memoirevive.org/marcelle-dite-paulette-gourmelon-31753/>

Mémoire des Hommes : Site du Ministère de la Défense :

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Les monuments aux morts de France et de Belgique, site de l'université de Lille 3 : Monument aux morts d'Arpajon :

<http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/monument/4352/arpajon-place/>

Les monuments aux morts sculptés en Essonne : Monument aux morts d'Arpajon :

http://www.monumentsauxmorts.fr/cariboost1/crbst_282.html

Monument virtuel de Mauthausen :

<http://www.monument-mauthausen.org/Accueil.html>

Fiche de Maurice Dupic : <http://www.monument-mauthausen.org/25607.html>

Le Parisien : « A Saint-Germain-lès-Arpajon, la résistante déportée a son impasse. », 26 avril 2015.

<http://www.leparisien.fr/saint-germain-les-arpajon-91180/a-saint-germain-les-arpajon-la-resistante-deportee-a-son-impasse-26-04-2015-4726547.php>

— « Sur les traces de la 2e DB en Essonne », 21 août 2015, consulté en ligne : <http://www.leparisien.fr/arpajon-91290/sur-les-traces-de-la-2e-db-en-essonne-21-08-2015-5025595.php>

Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) : Attribution de la mention « Mort pour la France » :

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

<http://www.onac-vg.fr/fr/missions/mentions/>

Service Historique de la Défense : Dossiers administratifs de résistants,
index nominatif :

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/?q=content/dossiers-administratifs-de-r%C3%A9sistants>

Société d'Histoire de Nanterre : Cartothèque numérique.

- Carte de la Seine-et-Oise, éditions géographiques A. Lesot, 1950 :

<http://histoire-nanterre.org/?p=4702>

Témoignages recueillis.

M. Roger CAZIN, propos recueillis avec Aurore Podevin le 8 avril 2014.

M. Julien GRANDIN, propos recueillis par l'auteur le 21 mai 2014.

Documents cinématographiques.

René CLÉMENT, *Paris brûle t'il ?* 1966, 175mn

BOUCAULT Mosco, *Des terroristes à la retraite*, 1985, 84mn

JOLY Laurent et KORN-BRZOZA, *noncer sous l'Occupation*, d'après l'ouvrage de JOLY Laurent (dir.), *La Délation dans la France des années noires*, avril 2012.

Sources

Archives communales d'Arpajon.

15W17 – Affaires militaires, guerre. Réquisition, instructions. 1939-1945.

Dossier « Laissez-passer » : Instructions sur les laissez-passer, 1940-1944.

Télégramme du Ministre de la Guerre au Maire d'Arpajon, *Ordre de Mobilisation Générale*. 2 septembre 1939.

Courrier du Préfet au Maire, Service de la Mobilisation Nationale. *Mobilisation sanitaire*. 7 avril 1939.

Tableau de concordance des jours de la période de mobilisation avec les dates du calendrier, (s.d).

Compte-rendu de reconnaissance de cantonnement, par l'Officier chargé de la reconnaissance, 5 octobre 1939.

Liste des locaux affectés aux Officiers, par l'Officier chargé de la reconnaissance, 7 octobre 1939.

Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry aux Maires de la commune de la Place. *Communes faisant partie de la place d'armes de Montlhéry*. 29 novembre 1939.

Courrier du Commandant d'Armes de la Place de Montlhéry à Eugène Boudard, *Autorisation à conserver une partie de son garage*, 6 décembre 1939.

Courrier du Premier Adjoint faisant fonction de Maire à Louis Babin, Président de la Société *Les Libellules de l'Orge*. *Rendez-vous pour la réquisition du hangar de la société*. 7 décembre 1939.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry aux Maires de la Place. *Techniques de camouflage des lumières industrielles et vérification*. 7 décembre 1939

Courrier du Général Commandant le Département de Seine-et-Oise u Commandant du COMAM à Montlhéry. *Localités pour le cantonnement du 4^e et 5^e RAM*. 5 janvier 1940.

Message du Commandant du Département de Seine-et-Oise au Commandant d'Armes de la Place d'Armes de Montlhéry, transféré au Maire d'Arpajon. *Rappel des permissionnaires*. 12 mai 1940

Notice du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry. *Notice relative à l'utilisation des caves-abris et à la construction des tranchées-abris*. 13 mai 1940

Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry au Maire. *Heures d'accès aux débits, hôtels et restaurants pour les militaires*. 23 mai 1940.

Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry au Maire d'Arpajon. *Arrivée d'un détachement à Arpajon pour cantonnement*. 31 mai 1940.

Courrier du Commandant de la Place d'Armes de Montlhéry au Maire. *Heures d'accès aux débits, hôtels et restaurants pour les militaires*. 3 juin 1940.

Courrier du Maire aux Moulins d'Ollainville, *Réquisition de quinze quintaux de farine*, 20 juin 1940.

Courriers du Maire d'Arpajon, *Réquisition de postes radio pour les autorités allemandes*, 10 et 24 août 1940.

Courrier des Usines André (destinataire non précisé), *Demande d'autorisation de circuler*, 12 août 1940

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise, Direction de la Police Générale.
Délivrance de laissez-passer de nuit. 26 novembre 1940.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise, Direction de la Police Générale.
Laissez-passer de nuit. 3 mars 1941.

Attestations de la Standartkommandantur de Brétigny pour des
Arpajonnais employés au Bureau de Service de la
Standartkommandantur., avril-août 1941.

Circulaires du Préfet - *Transfert d'affiches à afficher : exécutions d'otages*.
Octobre 1941.

Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise, *Convocation des jeunes gens soumis
au STO*, 26 février 1943.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction de l'économie
moderne. *STO, Cas des jeunes gens non recensés dans les délais fixés*.
26 février 1943.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction de l'économie
moderne. *Remises des cartes de travail aux jeunes gens français soumis
au STO*, 20 mai 1943.

Courrier du Maire à la Commission du STO de Juvisy, *Demande
d'exemption pour Pierre G.*, 27 mai 1943.

Circulaire de Pierre Laval, Chef du Gouvernement, aux Maires. *Pointage
des cartes du travail*. 13 juillet 1943.

Courrier des Usines André, destinataire n.p. *Demande d'autorisation de
circuler et de transport de marchandises*. 12 août 1943.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction du Travail, du
Commerce et de l'Industrie, *Mobilisation et recherche des oisifs ;
certificats de travail*. 14 août 1943.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires, Direction du Travail, du Commerce et de l'Industrie. *Contrôle de la situation des jeunes gens des classes 1942, 1941, 1940 et 4^e trimestre de 1939*. 27 août 1943

Liste manuscrite. *Laissez-passer de nuit renouvelés à la date du 16 octobre 1943*.

Courriers du Maire à la Kreiskommandantur de Corbeil, *Demande de laissez-passer pour les pompiers d'Arpajon*, 25 octobre et 8 novembre 1943.

Ordre de réquisition du Feldkommandant de Saint-Cloud, *Réquisition de 50 arpajonnais pour travaux de déblaiement à Brétigny*, 24 mai 1944.

Télégramme du Préfet de Seine-et-Oise au Maire. *Horaires du couvre-feu à compter du 10 août 1944*. 9 août 1944.

Arrêté du Sous-préfet de Corbeil. *Règlementation de la circulation dans l'arrondissement*. 30 août 1944.

Courrier du Maire au Sous-préfet. *Attestation de présence d'un arpajonnais au camp de Brétigny pour travaux le 25 mai 1944*. 20 septembre 1944.

Courrier du Maire d'Arpajon à l'Intendant Militaire de 2^e classe de Versailles, *État de remboursement des logements occupés par la 3^e DB*. 23 janvier 1946.

15W18 – Affaires militaires, guerre. Administration générale, Prisonniers de guerre : correspondances, documents en Allemand, cartes matricules, instructions, circulaires, évacuation de la population.

Fiches de désignation des prisonniers de guerre (s.d, vers 1941)

Correspondances entre le Maire et la Société Française de Fabrication du Masque à Gaz. *Achat de masques à gaz*. 1938-1939.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Courriers du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Mise en place du Comité d'Accueil d'Arpajon et du service de ravitaillement.*
Septembre 1938

Courrier du Maire à M. Morel. *Remerciements pour son don pour la Caisse de Secours des Mobilisés.* 27 septembre 1938.

Courrier du Maire au Préfet de Seine-et-Oise. *Mobilisation des services de santé.* 15 mars 1939.

Courrier de l'adjoint au Maire d'Arpajon aux Établissements A. Giroult. *Commande de sept costumes de Défense Passive.* 22 septembre 1939.

Courrier du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Nouvelles dispositions de défense passive.* 9 avril 1940.

Dossier « Ordnungs-Strafverfuegung », *Ordres de dispositions pénales.*
Août-septembre 1940

Courrier du Préfet au Maire d'Arpajon, *Création de la Maison de la Famille du Prisonnier,* 28 avril 1941

Communiqué n°53 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre, *Rapatriement des pères ou fils aînés des familles de quatre enfants mineurs et des anciens combattants de la guerre 1914-1918,* 18 juin 1941.

Communiqué Officiel n°57 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre de Lyon, *Confection et composition des colis destinés aux prisonniers de guerre,* 4 juillet 1941.

Communiqué Officiel n°58 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre de Lyon, *Correspondance avec les prisonniers de guerre et envois de colis,* 9 juillet 1941.

Communiqué Officiel n°59 de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre de Lyon, *Denrées à titre remboursable pour colis individuels destinés aux prisonniers de guerre,* 11 juillet 1941

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Attestation de l'Orstkommandantur d'Arpajon. *Dépôt des armes*.
31 juillet 1940.

Correspondance entre Louis. M et le Maire, *Demande de libération, famille nombreuse*, juillet-août 1941.

Extrait des instructions des autorités militaires allemandes, 29 août 1940

Fiches de désignation des prisonniers de guerre. Vers 1941. 135 fiches.

Courrier du Maire d'Arpajon à Louis Membré, *Remerciements pour son don pour les nécessiteux de la ville*, 25 juillet 1941.

Correspondance entre le Maire et Mme A., *Demande de délégation de solde puis d'allocation militaire*, Février 1942

Circulaire du Préfet aux Maires, *Prisonniers de guerre, création de Centres d'Entr'aide*, 30 mai 1942.

Courrier d'Albert É. au Maire, *Demande de libération suite à abandon de domicile*, 3 août 1942.

Documents relatifs à la collecte de vêtements pour les prisonniers : circulaires, instructions, résultat. Septembre-Octobre 1942.

Courrier du Directeur des Établissements André au Préfet de Seine-et-Oise, *Compte-rendu sur la situation de Défense passive de l'Usine*, 25 mars 1943.

Correspondance entre le Maire et le cabinet de l'ambassadeur Scapini, *Demande de congé de captivité*, Août 1943.

Courriers du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, *Engagements volontaires dans la Défense passive*. Novembre 1943

Procès-verbal de la réunion entre les maires du canton, *Plan de ravitaillement cantonal*. 24 janvier 1944.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Correspondance entre le Maire et la DDDP, *Classement d'Arpajon comme centre de défense passive*. Mai-Juillet 1944

Courrier du Maire au Préfet de Seine-et-Oise. *Demande de désignation de la commune comme centre de Défense Passive*. 16 juin 1944.

Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise portant délégation de l'exercice du droit de réquisition, 22 juin 1944, publié au *Bulletin Officiel* n°25 du 23 juin 1944.

Composition des équipes de Défense passive d'Arpajon, liste transférée sur demande du Préfet de Seine-et-Oise le 30 juin 1944.

Correspondance entre le Maire et le Préfet, *Paiement des équipes de secours en intervention extérieure*, juillet 1944-mars 1945

Courrier du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, *Travaux de Défense Passive*, 7 août 1944.

Courrier du Directeur des services télégraphique set téléphonique de la région de Paris extra-muros au Préfet de Seine-et-Oise, Direction départementale de la Défense Passive, *Transmission de messages d'alertes à Arpajon*, 11 août 1944.

Dépêche de Versailles et note au Maire d'Arpajon, *Création d'une permanence médicale cantonale*, 14/16 août 1944.

Courrier du Préfet de Seine-et-Oise au Maire, Direction Départementale de la Défense Passive, *Commune plus désignée pour l'application de mesures de défense passive*. 2 janvier 1945.

Correspondance entre le Maire et le Secrétaire Général de l'Office Départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, *Renseignements sur Marcel Truchot suite à une demande de remariage*, Janvier-Février 1947.

15W19 – Défense Passive : Plan de détresse, ravitaillement, garde voie, correspondances diverses. 1939-1945

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Liste manuscrite. *Relevé des caves pouvant servir d'abris en cas d'alerte.*
Entre 1929 et 1935.

Circulaire du Préfet aux Maires de Seine-et-Oise, service de la
Mobilisation Nationale. *Rappel pour l'envoi des plans de mobilisation des
services communaux.* 24 octobre 1935.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise. *Liste des établissements désignés
pour diffuser l'alerte.* 14 mars 1936

Courrier du Maire d'Arpajon au Directeur des Établissements Morel.
Défense Passive, diffusion de l'alerte. 22 avril 1936.

Courrier du Préfet de Seine-et-Oise au Maire d'Arpajon. *Plan d'alerte et
d'extinction des lumières.* 17 août 1936.

Correspondance entre le Maire et le Préfet de Seine-et-Oise. *Mobilisation
de Maurice Fredon, garde-champêtre communal.* Mars-Octobre 1939.

Avis du premier adjoint au Maire d'Arpajon à la population, *diffusion de
l'alerte* (s.d)

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise aux Maires. *Défense passive,
extinction des lumières.* 26 septembre 1939

Courrier du Maire d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *Diffusion de
l'alerte, établissements désignés.* 2 octobre 1939.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise. DDDP. *Désignation de commune.*
1^{er} août 1944.

Circulaire du Préfet de Seine-et-Oise, DDDP ; extrait du *Bulletin Officiel*
n°36 du 8 septembre 1944.

*15W20 – Victimes de guerre, anciens combattants : Demandes de
secours. 1945-1976.*

Cahier. *Cartes d'anciens combattants délivrées* (s.d).

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

15W22 – Affaires militaires, association des prisonniers de guerre : Fiches individuelles, fiches pécules, questionnaire carte du combattant.

Fiche individuelle de prisonnier de guerre (s.d, établie pendant la guerre)

Questionnaire pour l'obtention éventuelle de la carte du combattant 1939-1945. 1948

Fichier du pécule, des soldes de captivité et des marks. 1952.

15W26 – Affaires militaires, guerre. Réquisitions, 1939-1945.

Réquisition mobilière. Dossier Chas.

Réquisition mobilière. Dossier Voitot.

Courriers du Président du CLL d'Arpajon aux président du CLL des communes voisines, Demandes de matériels pour les maisons sinistrés. Août 1944

Certificat du Maire pour Antoine Néri, Matériel fourni par les troupes Leclerc le 23 août 1944, 17 octobre 1944

15W30 – Affaires militaires, guerre. Laissez-passer, réfugiés, évacués, comité d'accueil. 1939-1945.

Dossier « Laissez-passer » : Laissez-passer d'Arpajonnais.

5W1 – Documents iconographiques. 1940 - 1944.

1D18 – Registre des délibérations municipales. 15 octobre 1932 - 19 août 1939.

16 septembre 1933, Assurances sociales, classement du canton.

16 décembre 1933, Achat de masques à gaz.

16 juin 1934 : Numérotage et nouvelle appellation de la route d'Étampes.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

27 octobre 1934 : *Déclassement du chemin de fer sur route de Paris à Arpajon.*

18 septembre 1935 : *Demande de subvention des ouvriers et ouvrières en chaussures d'Arpajon.*

31 octobre 1935 : *Grève des établissements André, vote d'un crédit.*

28 avril 1937 : *Travailleurs de plus de soixante ans, vœu.*

5 août 1938 : *Élection du Maire et de ses adjoints.*

19 août 1939 : *Installation du téléphone chez M. Delacourt, premier adjoint.*

19 août 1939 : *Secours aux familles des mobilisés.*

4W1 – Registre des délibérations municipales. 19 septembre 1939 - 20 août 1946

1^{er} octobre 1939 : *Ouverture de séance.*

— *Affaire Babin.*

— *Terrain Hourdé pour tranchées.*

10 décembre 1939 : *Affaire Babin.*

21 janvier 1940 : *Ouverture de séance.*

2 juin 1940 : *Appellation de la rue Henri Barbusse.*

19 janvier 1941 : *Projet de déviation de la RN20.*

27 juillet 1941 : *Ouverture de séance.*

9 novembre 1941 : *Fourniture eau, gaz, électricité Secours National et Croix-Rouge.*

14 novembre 1942 : *Reclassement et déclassement de chemins ruraux, déviation de la RN20.*

28 novembre 1942 : *Déviation de la RN20.*

1^{er} mai 1943, *Obsèques du Lieutenant Lemoine.*

— *Concession du Lieutenant Lemoine.*

— *Terrain Hourdé pour abris.*

10 juin 1944 : *Séance reportée en raison des évènements d'Étampes*

20 août 1944 : *Séance extraordinaire. Convocation du Conseil Municipal par le Commandant Allemand de la Place, Garanties militaires d'Occupation.*

22 août 1944 : *Conseil municipal, exclusion.*

4 septembre 1944 : *Mise en place d'une nouvelle municipalité.*

4 septembre 1944 : *Conseil municipal, désignation des membres.*

12 septembre 1944 : *Conseil municipal, désignation de deux membres supplémentaires.*

20 septembre 1944 : *Installation du nouveau Conseil Municipal ; Désignation du Maire et des Adjoints.*

— *Adresse au Général de Gaulle.*

18 octobre 1944 : *Dénomination de rue, rue du Docteur-Louis-Babin.*

— *Dénomination de rue, avenue du Général-de-Gaulle.*

11 décembre 1944 : *Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise du 27 novembre 1944, Constitution du nouveau Conseil municipal d'Arpajon.*

4 mai 1945 : *Installation du Conseil Municipal et élection d'un Maire et de trois adjoints.*

— : *Création d'un poste supplémentaire d'adjoint.*

22 juin 1945 : *Élection du 4^e adjoint.*

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

10 juillet 1945 : *Ouverture de séance.*

20 juillet 1945 : *Adoption de la 3^e DB.*

21 août 1945 : *Inauguration « Rue de la Libération ».*

18 novembre 1945 : *Monument aux morts et plaque au cimetière.*

18 avril 1946 : *Hommage et reconnaissance aux victimes de la Résistance.*

4W2 – Délibérations municipales, Registre des délibérations municipales.
20 août 1946 - 17 mars 1950.

11 août 1947 : *Changement de dénomination de rue, « rue de la Résistance ».*

7 juillet 1948 : *Dénomination de rues, avenue de la Division Leclerc et Boulevard Pierre-Brossolette.*

1E65 – Registre des décès, 1939-1941

28 août 1939, *Décès d'Eugène Raphaël Jacques Garnier.*

30 octobre 1939, *Transcription du décès de Roger Henri Lesueur, décédé le 20 octobre 1939.*

19 avril 1940, *Transcription rectificative d'acte de décès de Roger Henri Lesueur, « Mort pour la France ».* Mention retirée le 7 janvier 1944.

3 juin 1940, *Décès de Thomas Enizan, « Mort pour la France », victime civile de la guerre.*

15 juin 1940, *Décès de ben Youssef ben Larbi Abbès.*

15 juin 1940, *Décès de Cent Adm.*

16 juin 1940, *Décès de William Maklouf Levy.*

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

2 octobre 1940, *Transcription du décès de Micheline Pouget, « Morte pour la France » le 17 juin 1940.*

9 juin 1941. *Transcription du décès de Pierre Marie Gourmelon, décès du 21 mai 1941.*

1E66 – Registre des décès, 1942-1944

3 octobre 1947. *Acte de décès de Georges Védie, décès d'août 1944.*

5 janvier 1952. *Acte de décès de Louis Marcel Jahier décédé à Dora en Allemagne le 3 septembre 1944.*

18 novembre 1953. *Acte de décès de Marcel Émile Jean Durand décédé à Dora en Allemagne le 3 septembre 1944.*

23 août 1944 .*Décès d'Yvonne Caby, décès du 21 août 1944, Morte pour la France.*

1E67 – Registre des décès, 1935-1947

11 janvier 1946. *Décès de Roger Henri Trillon.*

Archives départementales de l'Essonne.

JAL 22/7 – La Gazette de Seine-et-Oise, 1941-1942.

La Gazette de Seine-et-Oise, 9 janvier 1941.

La Gazette de Seine-et-Oise, 24 juillet 1941.

La Gazette de Seine-et-Oise, 23 octobre 1941.

La Gazette de Seine-et-Oise, 18 décembre 1941.

La Gazette de Seine-et-Oise, 6 août 1942

La Gazette de Seine-et-Oise, 13 août 1942.

La Gazette de Seine-et-Oise, 27 août 1942

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

JAL 22/8 – La Gazette de Seine-et-Oise, 1943-1944.

La Gazette de Seine-et-Oise, 11 mars 1943.

La Gazette de Seine-et-Oise, 18 mars 1943.

La Gazette de Seine-et-Oise, 19 août 1943.

1M83 – Correspondance active et passive du cabinet du Préfet avec les municipalités (1936-1940).

Courrier du Syndicat des Ouvriers et Ouvrières en chaussures d'Arpajon au Maire, *Revendications suite à la fusillade de Clichy*, 24 mars 1937.

Courrier du Sous-préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise, *Demande d'avance au titre du chômage pour Arpajon*, 22 décembre 1937.

Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise, *Renseignements sur les élections complémentaires à Arpajon*. 20 juillet 1938.

Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise, *Composition politique du Conseil Municipal d'Arpajon après les élections complémentaires*. 7 novembre 1938.

Rapports du Juge de Paix d'Arpajon au Préfet de Seine-et-Oise. *État des municipalités du canton d'Arpajon*. 18, 20 et 23 juin 1940.

Enquête générale sur la ville d'Arpajon, remplie par le Maire. Vers juin 1940.

Auteur et destinataire n.p. *Rapport sur les secteurs de santé publique à Arpajon et Saint-Vrain*. 23 juin 1940.

839W1 – Recensement des établissements industriels et commerciaux, septembre 1940.

Fiches de recensement pour la ville d'Arpajon.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

853W1 – Déclaration de non appartenance à une société secrète (1941-1944).

Déclarations du personnel administratif et communal d'Arpajon.

856W1 – Enquête de la Feldkommandantur de Versailles, septembre 1940.

Enquête sur la ville d'Arpajon, septembre 1940.

857W1 – Déclaration de non ascendance juive des conseillers municipaux (1941).

Courrier du Maire au Sous-préfet de Corbeil. *Explications sur deux déclarations de non ascendance juive manquantes.* 25 mars 1941

941W16 – Nomination des conseillers municipaux pendant la Seconde Guerre Mondiale avec la loi du 16 novembre 1940 et contrôle des municipalités dans les années 1940 puis dans les années 1960

Liste des membres du Conseil Municipal suite aux élections de 1935 (s.d).

Liste des membres du Conseil Municipal suite aux élections de 1938 (s.d).

Fiche individuelle de Paul Delacourt pour l'élection des Maires et adjoints, 1938.

Fiche de renseignement sur les Maires et adjoints, Gaston Tinseaux (s.d)

Dossier de documents sur la municipalité nommée d'Arpajon : arrêtés, fiches de propositions et extraits de casiers judiciaires, courriers du Maire et du Sous-Préfet.

Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise. Nomination de Gaston Tinseaux Maire d'Arpajon, 11 avril 1941

La Gazette de Seine-et-Oise 1^{er} mai 1941, « Chronique régionale : Gaston Tinseaux est nommé Maire d'Arpajon »

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Avis de Gachelin pour les membres du Conseil, 7 mai 1941

Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Préfet, *Propositions pour le Conseil Municipal d'Arpajon*, 30 mai 1941.

État des propositions du Maire pour le Conseil d'Arpajon, (s.d).

Fiches de propositions et extraits de casiers judiciaires des personnes proposées pour la municipalité nommée. Mai-juillet 1941.3

Arrêté Préfectoral, *Nomination du Conseil municipal d'Arpajon*.
11 juillet 1941

Situation familiale des Conseillers Municipaux d'Arpajon, 15 octobre 1941.

Dossier pour le remplacement de Mme Baget, correspondance entre le Maire, le Préfet et le Sous-Préfet. Novembre 1943-Avril 1944.

Courrier de Paul Delacourt au Préfet de Seine-et-Oise, *Souhait du Conseil de 1935 de reprendre ses fonctions*. 11 septembre 1944.

Rapport de l'Inspecteur Pierre Mathieu au Commissaire de Police, Chef du 3^e Secteur des RG de Juvisy-sur-Orge. *Rapport sur la situation municipale à Arpajon*. 2 octobre 1944.

Courrier du Sous-préfet de Corbeil au Préfet de Seine-et-Oise, Cabinet des Municipalités. *Demande de confirmation de la municipalité du CLL*.
20 novembre 1944.

Courrier du Sous-Préfet de Corbeil au Cabinet du Préfet de Seine-et-Oise. *Rapport sur la situation municipale à Arpajon*. 12 décembre 1944.

Rapport de l'inspecteur de sûreté Marcel Mary au Commissaire de Police d'Arpajon, *Manœuvres électorales signalées dans les établissements hospitaliers d'Arpajon*. Ajouts par le Commissaire de Police d'Arpajon.
29 mai 1946.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Procès-verbaux et rapports de police, *Dossier Namy-Forestier*, juillet 1951.

960W01-78 – Rapports et procès-verbaux de Police et de Gendarmerie.

960W01 – Procès-verbal de la Gendarmerie d'Arpajon. *Renseignements sur coups et blessures, Raoul O. contre X.* 16 septembre 1941.

960W08 – Enquête de la Gendarmerie d'Arpajon, *Commerce clandestin Café du Mouton, dénonciation de Mme G.*, Juillet-Août 1941

960W15 – Procès-verbal du service de police de la route de Seine-et-Oise. *Défaut de permis de circuler (SP), Georges B., employé chez Maurice Morel.* Avril-Mai 1941.

960W18 – Dossier d'enquête de la Direction Générale de la Sécurité Nationale. *Enquête sur des faits survenus à Arpajon au cours de l'exode.* Octobre 1941-Mars 1942.

960W25 – Procès-verbal de la gendarmerie d'Arpajon. *Accident de la voie publique entre un véhicule civil et un véhicule américains.* 29-30 août 1945

960W31 – Enquête de Gendarmerie. *Renseignements garage de la Croix-Rouge, dénonciation pour marché noir.* Février 1942.

960W44 – Procès-verbaux de la Gendarmerie d'Arpajon, *Accident du side-car des pompiers d'Arpajon*, mars 1943.

960W45 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Offense au Maréchal par Henri B. et Jacques Q.* Mai 1943.

960W46 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Renseignements sur un vol de porc au préjudice de l'Hôpital d'Arpajon.* 10 juillet 1943.

960W48 – Dossier d'enquête de gendarmerie, *Plainte pour adultère, femme de prisonnier de guerre français*, mai-juin 1943

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

960W49 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Cambriolage au préjudice de Julien G. à Égly. Aout-Septembre 1943.*

960W52 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Renseignements sur objets volés ou perdus par M. Chautard en juin 1940. 26 octobre 1943.*

960W59 – Enquête de Gendarmerie, *Différent entre B. et Mohamed H., mai-juin 1944*

960W60 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une vache au préjudice de Georges Couleau à Arpajon. 21 juillet 1944.*

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une vache laitière au préjudice de Georges Couleau à Arpajon. 23 juillet 1944.*

960W62 – Procès-verbal de la Police d'Arpajon. *Vol de deux moutons au préjudice de Couleau, boucher à Arpajon. 4 octobre 1944.*

960W65 – Procès-verbal de la Police d'Arpajon. *Vol d'une vache à Germaine P. sur le terrain de M. Couleau. 28 octobre 1944.*

— Procès-verbal de la gendarmerie d'Arpajon. *Explosion d'une mine allemande. 29 octobre 1944*

960W76 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Renseignements sur jets de projectiles sur usagers de la route par prisonniers de guerre allemands. 23 mai 1947.*

3U148-167 – Rapports et procès-verbaux de Police et de Gendarmerie.

3U150 – Rapport du Commissaire Spécial de Juvisy au Procureur de la République de Corbeil, *Liste des membres du syndicat professionnel des régies municipales (eau, gaz et électricité) de la commune d'Arpajon, 25 juillet 1939*

3U160 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Collision voiture militaire et voiture civile. 1^{er} février 1940.*

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Accident, accrochage d'un châssis de camion de civil avec un camion militaire.* 23 février 1940

3U164 – Courrier du Capitaine de Génie de Réserve au Procureur de la République de Versailles. *Perte d'une cantine avec effet personnels en juin 1940.* 21 juillet 1940

3U165 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Affaire Marcel B., vol de linge et pillage de sa voiture.* 3 octobre 1940.

982W – Dossiers nominatifs d'épuration (1944-1948)

982W01 – Rapport du Commandant de l'arrondissement de gendarmerie d'Étampes au Sous-Préfet de Corbeil. *Enterrement d'Henri Gachelin.* 10 août 1942

982W05 – Dossier d'épuration de Robert D. Août-Octobre 1944.

982W06 – Dossier d'épuration de Mohamed H., Décembre 1944-Janvier 1945.

982W07 – Dossier d'épuration de Madeleine H., septembre-octobre 1944.

982W10 – *La Marseillaise de Seine-et-Oise*, 29 août 1947.

982W06 – *La Marseillaise de Seine-et-Oise*, 12 septembre 1947.

982W08 – Listes nominatives des personnes astreintes à résider ; Procès-verbaux de gendarmerie... (1944-1946).

Circulaire du Sous-Préfet de Corbeil aux Chef de district de Juvisy, Commissaire Chef du Service des Renseignements, Commandant des FFI et Chef du groupe mobile de choc des écoles de Villeneuve. *Restrictions aux arrestations par les FFI.* 8 septembre 1944.

Circulaire du Sous-Préfet de Corbeil aux Maires de l'arrondissement. *Constitution de dossiers complets pour les personnes arrêtés.* 13 septembre 1944.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

1210W90 – Tribunal d'instance de Corbeil. Dossiers des terroristes, 1943.

Rapport du Procureur de la République de Corbeil, *Assassinat d'Henri Gachelin*, 6 août 1942.

Rapport du Commissaire de police Vilchien au Commissaire Divisionnaire
- *Enquête sur des menées terroristes*, 10 septembre 1942.

Rapport du Procureur de la République - *Déraillement et vol de tickets à Brétigny ; Assassinat de Gachelin à Ollainville*, 9 octobre 1942

26Fi2 / 2Fi1-2 – Photographies d'Arpajon.

Photographie de l'Hôtel de Ville d'Arpajon (s.d) © Bougerol.

Photographie de la Gare SNCF d'Arpajon (s.d).

Photographie de la Grande Rue en direction de la Porte de Paris, vers 1935.

Photographie de la Place du Marché vers 1920.

Photographie du marché d'Arpajon vers 1918.

Photographie de la Cordonnerie d'Arpajon, Boulevard Jean-Jaurès (s.d).

Photographie de la Ville La Source (s.d).

Photographie (s.d) de la Porte de Paris, vue de la Grande Rue.

Photographie de la Halle d'Arpajon et de la Place du Marché vu depuis la rue Gambetta. Vers 1920.

Photographie de l'Église Saint-Clément d'Arpajon et de la Place vue de la Grande Rue. Vers 1910.

Photographie (n.d) de l'Hôtel de Ville d'Arpajon. © Paul Allorge.

Photographie de l'Hôtel des Postes et Télégraphes avant la percée du boulevard. Vers 1903.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Photographie (s.d) du Monument aux Morts sur la Place de l'Hôtel de Ville, vue depuis l'Hôtel de Ville.

Photographie du Marché d'Arpajon vers 1918.

1F1345-346-347 - Plans topographiques d'Arpajon, 1943

*Archives départementales de l'Essonne en ligne*⁸²⁶.

La Gazette de Seine-et-Oise, 27 octobre 1933.

La Gazette de Seine-et-Oise, 3 octobre 1940.

La Gazette de Seine-et-Oise, 25 septembre 1941.

La Gazette de Seine-et-Oise, 5 mars 1942.

La Gazette de Seine-et-Oise, 11 mars 1943.

La Gazette de Seine-et-Oise, 18 mars 1943.

La Gazette de Seine-et-Oise, 6 avril 1944

Documents utilisés pour les statistiques sur les vols.

960W01 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 5 poules et 5 lapins à la Société Tapie*. 16 septembre 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette, restituée, François S.* 16-20 septembre 1941.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de pièces mécaniques à Robert C.* 19 septembre 1941.

960W02 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'un imperméable à Marthe P.* 21 octobre 1941

⁸²⁶ <http://www.essonne.fr/culture-sports-loisirs/archives-departementales/archives-en-ligne/>

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Caroline S.*
21 octobre 1941

960W04 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Paul J.*
18 novembre 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à François T.*
10 novembre 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Francis G.*
13 novembre 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de deux lapins à Maria E.*
15 novembre 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Jean K.*
24 novembre 1942

960W05 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Nicolas B.* 4 avril 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Mohamed D.*
4 avril 1941.

960W06 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de lapin à Émile A.* 15 mars 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de victuailles à Raphaël D.*
27 novembre 1941.

960W08 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Charles LB.*
11 août 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Pierre C.*
9 août 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de robes à Albertine C.* 9 août 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Guy C.* 6 août 1941

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

960W10 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Lucien C.*
27 février 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de lapins à Adrienne R. à La Montagne.* 26 février 1941

960W13 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 4 lapins à l'hôpital d'Arpajon.* 2 mai 1941.

960W15 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'argent à Solange M. à la Gare d'Arpajon* 28 mai 1941.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'un mouton à René C.*
30 mai 1941.

960W16 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 2 draps à Cécile D. retrouvés à Saint-Germain.* Décembre 1941

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de dynamo de vélo en gare d'Arpajon. Plainte du chef de gare Léonard C.* 3 novembre 1941

960W20 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 5 lapins à Hélène M.*
29 septembre 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 2 lapins et 11 poules à Pierre F.*
19 septembre 1942

960W21 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Cambriolage de la maison de Mme B.* 10 mai 1943

960W22 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Alcide P.*
6 janvier 1943

960W23 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 8 500 Frs à Jacqueline F.* 25 mars 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 4 lapins et 1 cane à Thérèse C.*
27 mars 1944

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

— Procès-verbal et enquête du commissariat d'Arpajon, *Vol de bicyclette à Ludovic S.* 9 mai 1945.

960W26 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de linge à Marie B.* 3 février 1945

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de tissus aux Usines MOREL.* 7 août 1945.

960W28 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Robert C.* 6 janvier 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Fernande F.* 6 janvier 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Raymond T.* 31 décembre 1941

960W29 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Lucien J.* 6 février 1942.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de volailles et lapins à André B., Jules L. et Marie-Louise R.* 30 janvier 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 8 lapins, 2 poules et 1 coq à Jeanne F.* 26 janvier 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Jacques L.* 24 janvier 1942

960W30 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de linge et vaisselle en cours de transport à l'entreprise de déménagement Marlin.* 16 mars 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 10 lapins à Victorine W.* 20 mars 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 3 lapins à Blanche L.* 20 mars 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de fil électrique au tennis club d'Arpajon.* 27 mars 1942

960W31 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à René Y.*
3 mars 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 57kg de haricots à la gare SNCF d'Arpajon.* 8 mars 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de linges et objets à Augusta L. par un voyageur inconnu.* 8 mars 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'outils et 2kg de haricots à Georges M.* 10 mars 1942

960W32 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de lapins à André B.*
10 mai 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'un sac à main sur le marché d'Arpajon à Joséphine L.* 8 mai 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 9 lapins à Marie E.* 12 mai 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 9 lapins à Marie-Louise B.* 11 mai 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 5 lapins, vins et pommes de terre à Pierre M.* 10 mai 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de linge à François R. à l'hôtel du Mouton.* 10 mai 1942.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 7 poules à René M.*
11 mai 1942.

960W34 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de chaussures et autres objets à Malmoud I. interne à l'hôpital d'Arpajon* Juillet-Août 1942.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Norbert L.*
2 août 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de pommes de terre à Lucien B.*
par Lucien A. 29 juillet 1942.

960W35 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Madeleine*
S. 24 août 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Edmonde L.* 19 août
1942

960W36 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 10 lapins, 1 poule et 1*
coq à Marcel P. et 2 roues de bicyclettes et outillages à Louis D.
1 novembre 1942

960W37 – Procès-verbal de Gendarmerie. Cambriolage au préjudice de
Renée M. 16 octobre 1942

960W38 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 7 lapins à Louise R.*
Décembre 1942

960W39 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 12 lapins et 12 poules à*
Paul L. 20 décembre 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 100 kg de haricots, 25l d'huiles*
et différents objets à Eugène L. 14 décembre 1942

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de bicyclette à Émile M.* 16
décembre 1942

960W40 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Plainte pour vol de bicyclette à*
Yvonne P. 15 janvier 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 3 lapins et 4 poules à*
Lucienne M. 13 janvier 1943

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Plainte Thérèse T. pour vol de 3 canards et 2 lapins.* 23 janvier 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 150l d'alcool butylique aux Établissements Morel, plainte Marcel Py.* 12 avril 1943

960W41 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 150f à Aurélie H. à l'école libre.* 3 février 1943

960W42 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 10 lapins à Suzanne A.* 19 février 1943

960W44 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Plainte Mathurin R. pour vol de 14 poules, 1 coq et 7 lapins.* 28 mars 1943.

960W46 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 7 lapins à Maria M.* 4 février 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol divers commis à l'hôpital hospice.* 10 juillet 1943.

960W49 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de linge à Clément M.* 30 août 1943

960W50 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 2 000f à Angélique LB. à l'Hôpital d'Arpajon, soupçons Maria P.* Août-Septembre 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 1 600f à Pierre B.* 14 septembre 1943

960W51 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une paire de bottes à Pierre B.* 4 octobre 1943

960W52 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 19 lapins et volailles au préjudice de M. DL.* 24 octobre 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 3l de rhum à Amand H.* 15 octobre 1943.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

960W53 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une poussette d'enfant à Albert C.* 28 octobre 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Hélène B.* 28 octobre 1943

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Cambriolage de maison au préjudice de Gaston A.* 12 novembre 1943

960W54 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 10 poules, 3 coqs et 8 lapins à Jeanne O.* 2 février 1944

960W55 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 800 francs à Léon P.* 12 janvier 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Edmonde D.* 10 janvier 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vols de bicyclettes à Lucien J. Signalement désinvolture des Gendarmes.* Février 1942 / Janvier 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Gilberte B.* 4 janvier 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 2 volailles à Désiré V.* 3 janvier 1944.

960W56 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de lapins à René C., Elbina B., Simonne LG. et Clément D.* 11 février 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol avec effraction dans une maison à Pierre D.* 19 février 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de chaussures à Arthur O. par Lucien R. Relaxé par ordre du Parquet.* 11-14 février 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Bronislaw N.* 6 mars 1944.

960W58 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Léon H.*
Avril 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Alfred C.*
29 mars 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. Vol d'une brouette à Jacques D.
12 avril 1945

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 4 lapins à Lucien D.*
12 avril 1945

960W59 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Mme C.,
factrice.* 9 juin 1944

960W60 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'un veau à René C.*
18 juillet 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de deux agneaux à Maurice M.*
20 juillet 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Roland M.*
24 juillet 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une vache laitière à M. C.*
23 juillet 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de légumes à Aimé L.*
21 juillet 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une vache à Georges C.*
21 juillet 1944.

960W62 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Charles
LB.* 8-10 octobre 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de deux moutons à M. C.*
4-7 octobre 1944.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

960W65 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Henri P.*
18-28 octobre 1944

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une vache à Germaine P. sur le terrain de M. C.* 28 octobre 1944.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Jeanne M. par soldats américains.* 13-15 novembre 1944.

960W70 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'un lapin à Anna M.* 16 janvier 1945

960W74 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Plainte pour vol d'objets par Pierre B.* Octobre 1946 - Janvier 1947

960W76 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'un pantalon à Rabah M. dans son logement.* 23 octobre 1947.

960W78 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une sacoche contenant 60 000f à Jean B., marchand forain.* Mars - Avril 1947

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de viande et d'abats à Maurice R., chauffeur.* Mars - Avril 1947

3U151 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de valise et vêtements à Maximilien A. à son logement de pension.* 6 octobre 1942.

— Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol de 2 lapins à Auguste G., domicilié à La Montagne.* 5 octobre 1942

3U152 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une roue de voiture à Roger S.* 9 mai 1939

3U160 – Procès-verbal de Gendarmerie. *Vol d'une bicyclette à Edmond L.*
24 février 1940

Archives départementales des Yvelines.

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

1W176 – Sabotages, attentats, incendies- Rapports de police (1941-1942).

Rapport du Commissaire de police Vilchien au Commissaire Divisionnaire
- *Enquête sur des menées terroristes*, 10 septembre 1942.

1W178 – Sabotages, attentats, incendies- Rapports de police (janvier-août 1944).

Rapport du Commissaire de Police de la circonscription d'Arpajon au
Commissaire divisionnaire de Versailles. *Vol de bétail sous la menace
d'armes à Georges Couleau*. 13 août 1944.

1W223 – Affaires communales. Correspondance générale concernant la
gestion des municipalités (1941-1944)

*Liste des communes de Seine-et-Oise par circonscriptions
administratives*, transmises au cabinet du Préfet. 1942.

Courrier du Président de la Délégation Spéciale de la Norville au Ministre
de l'Économie Nationale, *Demande d'assimilation d'Arpajon, La Norville et
Saint-Germain à la zone des 25 kilomètres de Paris*, 13 juillet 1943.

1W315 – Zones menacés (1942-1944)

Carte des zones sensibles de Paris et des communes limitrophes (s.d).

1W316 – Bombardements aériens

Rapport du Préfet de Seine-et-Oise, *Bombardements de juin 1944*.

1W418 – La Guerre et la Libération en Seine-et-Oise.

*Compte rendu des évènements qui se sont déroulés dans la Commune
entre le départ des Allemands et les premiers temps de la Libération*,
établi par le Maire d'Arpajon, vers septembre 1944

1W420 – Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la
France

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Liste des faits de résistance en Seine-et-Oise en 1942.

Liste des faits de résistance en Seine-et-Oise en 1943.

Liste des faits de Résistants en Seine-et-Oise en 1944.

Consigne en vue d'un débarquement par Libération-Nord, 15 mars 1943

*État de l'armement pour le secteur de Sainte-Geneviève-des-Bois,
Juin 1944.*

Ordre du jour du chef FFI de Seine-et-Oise sud communiqué par
Monsieur Pastor, 17 août 1944.

Courrier d'Abel Cornaton, *FFI blessé à la Montagne*, 25 août 1944

État des armes de la section FFI d'Arpajon, établie par Cornaton le
30 août 1944.

État des ennemis tués ou faits prisonniers par la section FFI d'Arpajon,
5 septembre 1944

Rapport du lieutenant-colonel Pastor, Chef départemental de Seine-et-
Oise sur l'Ordre de Bataille en Seine-et-Oise, (s.d).

Liste nominative de la section FFI d'Arpajon, établi par Cornaton. (s.d).

Rapport de la section FFI d'Arpajon (s.d).

Compte-rendu du groupement FFI d'Arpajon, (s.d).

Ce que fut l'action FFI, Rapport sur la section FFI d'Arpajon (s.d).

Mouvement Libé-Nord, *État nominatif des cadres ayant appartenu au
sous-secteur de Sainte-Geneviève-des-Bois dépendant du secteur de
Corbeil*, (s.d).

Rapport sur le groupement FFI d'Arpajon, établi par Cornaton (s.d).

Marine Gouraud
Mémoire de master d'Histoire

Plan d'Arpajon établi par la section FFI, routes surveillées en août 1944 (s.d).

Extrait du rapport d'ensemble du Sous-Préfet de Corbeil sur l'arrondissement, de l'Occupation à la Libération, 18 mars 1949

Témoignage de M. Lemaitre et M. Victor Vilain de la Ferté-Alais sur les parachutages de la Ferté-Alais, recueillis par M. Liansart le 14 octobre 1961.

Calendrier de la libération de la Seine-et-Oise, établi par M. Liansart à partir du rapport du chef d'escadron Martin-Morice, et provisoirement la gendarmerie de Seine-et-Oise, 14 juin 1963.

300W148 – Établissements d'Entraide

Fiche de contrôle des établissements d'Entraide, *Les Dames Françaises de la Croix-Rouge d'Arpajon*. Décembre 1939.

Archives privées.

Article de presse, *Obsèques de Roger Henri Lesueur* (s.d) – Jean-Michel Lesueur.

Photographie du monument aux morts (s.d) – Pascal Baugnies.

Photographies de la tombe de Louis Babin au cimetière du Croisic. Prises par l'auteur le 17 avril 2015.

Photographies de la borne de la *Voie de la Liberté* à Arpajon, avenue de la Division Leclerc. Prises par l'auteur le 25 février 2016.